

LOGEMENT ET AUTONOMIE
DES JEUNES
DANS LE SECTEUR
DE L'AIDE À LA JEUNESSE

*rapport de recherche
asbl RTA et RWLP
novembre 2017*

TABLE DES MATIÈRES

p. 3	Introduction
p. 4	I. Le projet de recherche
p. 5	II. La problématisation
p. 6	III. Méthodologie de recherche

p. 11	Partie 1 Les analyses des jeunes
p. 12	I. Présentation des jeunes interviewés
p. 25	II. Le double sens de l'autonomie
p. 30	III. Autonomie et désaffiliation
p. 38	IV. Autonomie et logement
p. 47	V. Un réseau à construire, faire vivre et contrôler
p. 59	VI. Les épreuves liées à la dimension séquentielle des interventions
p. 74	VII. Conclusion de la première partie

p. 79	Partie 2 Analyse transversale des projets innovants
p. 80	I. Le constat générique
p. 81	II. Les points communs aux projets innovants
p. 82	Présentation des projets innovants
p. 91	III. Les points-clés de la réussite
p. 91	1. Une logique d'action et d'interprétation partagée
p. 91	a) <i>Un modèle d'efficacité dans le montage du projet : s'appuyer sur les ressources de la configuration</i>
p.97	b) <i>Utiliser de façon pertinente la diversité des partenaires en leur attribuant des rôles</i>
p. 102	c) <i>La souplesse à tous les étages</i>
p. 106	d) <i>Une représentation pertinente de ce qu'est la « progression »</i>
p. 113	e) <i>Pas de cumul d'exigences inapproprié</i>
p. 117	f) <i>La recherche de continuité</i>
p. 121	2. L'accumulation primitive et la logique de connexion
p. 121	a) <i>L'accumulation primitive</i>
p. 123	b) <i>La logique de connexion</i>
p. 128	IV. Deux controverses
p. 128	1 Première controverse : le sens de la progression normative
p. 128	a) <i>De l'accompagnement « collé-serré » à l'accompagnement « tasse de café »</i>
p. 129	b) <i>La logique d'entonnoir</i>
p. 134	2. Deuxième controverse : la contrainte-temps
p. 137	V. Réflexions à propos des attentes en matière de politiques sociales et éducatives

p. 145	Annexes
p. 146	Annexe 1 - Protocole d'interviews de jeunes sur la question de l'autonomie et du logement
p. 149	Annexe 2 - Recherche autonomie/ logement - Protocole d'entretien pour les services

INTRODUCTION

I. Le projet de recherche

L'Administration générale de l'aide à la jeunesse a confié à l'asbl RTA et au RWLP une recherche portant sur la situation de jeunes pour lesquels, à leur majorité, un retour en famille ne s'avère pas judicieux ou tout simplement possible.

Cette recherche s'inscrit dans la volonté du Ministre de l'aide à la jeunesse et de l'Administration générale de tenter de réduire les inégalités.

Si, pour une série d'adolescents, la fin de l'aide que peut leur apporter le secteur de l'aide à la jeunesse prend la forme d'une aide à la « prise d'autonomie », elle signifie aussi une confrontation directe aux inégalités qui caractérisent le marché du travail, certes, mais aussi et surtout le marché du logement.

Les recherches récentes menées par l'asbl RTA en collaboration avec le RWLP, notamment celle qui porte sur la situation des jeunes cartographiés comme « NEET » (Not in Employment, Education or Training), réalisée pour l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ)¹ lui ont en effet représenté qu'une « prise d'autonomie » pour de nombreux jeunes peut malheureusement constituer le signe d'un échec annoncé, notamment du fait de la multidimensionnalité des difficultés qu'ils auront à affronter ; que la question du logement cristallise un certain nombre de ces difficultés ; que la résolution de celles-ci nécessite de favoriser le développement de synergies entre le secteur de l'aide à la jeunesse et différents départements et niveaux de pouvoir.

Ces synergies sont d'autant plus nécessaires que le nouveau code, en préparation, va modifier les conditions d'accessibilité de l'aide en portant l'âge d'intervention jusqu'à 22 ans et que la responsabilité du secteur sera dès lors engagée plus avant, du moins pour un certain nombre de services².

Par ailleurs, les Gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions wallonne et bruxelloise travaillent à l'adoption de Plans de lutte contre la pauvreté ; ces Plans constituent un contexte propice pour rechercher les synergies politiques et pratiques permettant d'apporter à ces jeunes une meilleure aide.

Une recherche relative aux synergies qui pourraient se révéler utiles et pertinentes paraissait dès lors s'imposer en vue de les favoriser concrètement.

Cette recherche part en effet du postulat que de nombreuses tentatives ou expérimentations sont imaginées sur le terrain et qu'elles peuvent être de nature à inspirer les mesures à prendre.

La proposition de l'équipe de recherche était de travailler en deux étapes distinctes : d'abord des entretiens de jeunes ayant un parcours en aide à la jeunesse et ayant vécu l'expérience de l'autonomie ; ensuite, les témoignages de services qui font de la « mise en autonomie ».

Les résultats de la recherche s'incarnent en deux versions : le rapport de recherche d'une part ; d'autre part, des illustrations vidéo de certaines initiatives innovantes, pour mieux en faire saisir les contextes concrets dans lesquels elles se sont déployées.

1 « Qu'ont à nous apprendre les « NEET » ? », Recherche commanditée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse, et de l'Aide à la Jeunesse (2013) - Republiée en 2017 : *Politiques sociales et violence symbolique - La situation des « NEET »*, Louvain-la-Neuve, l'Harmattan, coll. Academia, 2017 : www.editions-academia.be/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=54285.

2 Les « services d'aide en milieu ouvert », travaillant à la demande des usagers, avec une mission de prévention.

II. La problématisation

L'équipe de recherche a délimité le cadre de la recherche en proposant trois notes de cadrage, soumises au comité de pilotage de la recherche.

- La première note de cadrage a été réalisée en préambule de la recherche. Elle visait à problématiser la question en mobilisant des concepts éprouvés qui nous semblaient pertinents, comme celui de désaffiliation de Robert Castel. Pour cette note de cadrage, nous nous sommes basés sur l'expérience acquise lors de précédentes recherches, entre autres celle sur les « NEET » déjà évoquée, mais aussi une recherche commanditée par l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) à propos de la problématique de « l'habitat permanent »³, et une recherche-action sur les violences institutionnelles menée avec le CAAJ de Marche⁴.
- La seconde note a été réalisée après la première séquence de recherche, soit après l'interview des jeunes ; elle confirmait la première note et la complétait par un élément non envisagé au départ mais qui se révélait mobilisé dans les entretiens, à savoir une approche spécifique du concept d'attachement.
- La troisième note de cadrage, réalisée après les entretiens avec les professionnels, a proposé une première interprétation transversale des innovations existantes.

Ces notes ont servi de trame pour la rédaction finale, laquelle a choisi d'illustrer les différents points par de larges extraits des entretiens des jeunes et des professionnels.

3 *Enquêtes auprès des personnes résidant dans les équipements à vocation touristique (Plan Habitat Permanent)* Rapport de recherche de l'IWEPS, n°13, octobre 2014, www.iweps.be/wp-content/uploads/2017/02/rr13_iwepsenligne.pdf.

4 Deux analyses ont été tirées de cette recherche-action ; voir le dossier sur InterMag.be : www.intermag.be/599.

III. Méthodologie de recherche

SÉQUENCE 1 : INTERVIEWS DE JEUNES

● Objectif

L'objectif de ces entretiens était de prendre la mesure de la problématisation via l'analyse que font les jeunes de leur situation et de leur parcours vers et dans l'autonomie, plus spécifiquement concernant la question du logement : quel a été leur parcours, quels obstacles ont-ils rencontrés, quelles expérimentations éventuelles ont-ils pu tester, qu'est-ce qui les a aidés ou au contraire desservis ?

Une trame d'entretien a été élaborée. Il s'agissait essentiellement d'un guide pour les interviewers ; les questions étaient abordées le plus naturellement possible au cours de l'entretien.

La trame comportait deux volets :

- Des questions semi-ouvertes touchant à quatre grands chapitres (le parcours du jeune – notamment en aide à la jeunesse ; la préparation de l'autonomie ; la question du logement ; les difficultés rencontrées et les soutiens reçus).
- Un volet de questions plus fermées afin d'explorer plus avant les ressources connues du jeune, utilisées par lui ou au contraire inconnues voire refusées (ressources au niveau de l'entourage et des institutions). L'objectif n'était pas de procéder à un relevé précis, mais de permettre des relances /des précisions / une synthèse / la vérification du parcours.

La trame complète se trouve en annexe n°1.

Une retranscription intégrale des entretiens a été réalisée au fur et à mesure.

● Les jeunes interviewés

Dans la recherche des jeunes à interviewer, la diversité la plus large a été privilégiée :

- diversité régionale, sociale et culturelle⁵ ;
- diversité des structures intermédiaires (AJ et non AJ) qui nous ont permis d'entrer en contact et de les solliciter ;
- diversité des services engagés dans l'accompagnement de cette autonomie.

Tant le RWLP que RTA ont activé leurs relais dans et hors aide à la jeunesse afin de répondre à ces critères. Néanmoins, nous avons veillé à ce que tous les jeunes contactés aient un parcours dans l'aide à la jeunesse et une expérience effective de l'autonomie.

⁵ Il était demandé aux jeunes interviewés de se choisir un prénom d'emprunt. Les prénoms choisis ne reflètent donc pas la diversité des origines culturelles des jeunes.

	Prénom d'emprunt	Région
1	<i>Déborah</i>	Charleroi
2	<i>Antonin</i>	
3	<i>Jérémie</i>	Liège
4	<i>Christophe</i>	
5	<i>Lucie</i>	
6	<i>Aude</i>	Luxembourg
7	<i>Bryan</i>	
8	<i>Lisa</i>	Verviers
9	<i>Lizzie</i>	
10	<i>Natasha</i>	Bruxelles
11	<i>Thomas</i>	
12	<i>Jacques</i>	
13	<i>Julien</i>	

Les services qui ont servi d'intermédiaires pour contacter les jeunes sont : Beaumont Saint-Michel (SAAE), Cemo (AMO), Dynamo (AMO), Maison Blanche (SAAE), Micados (AMO), Outre-Mer (SAIE), Oxyjeunes-Options (AMO), Racynes (SIS et APL), Relogeas (APL).

SÉQUENCE 2 : INTERVIEWS DE PROFESSIONNELS

● **Objectif**

A travers la rencontre de professionnels qui pratiquent déjà la mise en autonomie de jeunes ou qui accompagnent leur prise d'autonomie de manière innovante, nous souhaitons mettre en lumière ce qui pourrait favoriser les expérimentations en matière de confrontation au marché du logement pour les jeunes. Dans l'analyse des réponses des professionnels, nous avons bien entendu porté une attention particulière aux points mis en avant par les jeunes dans la première séquence.

● **Procédure de sélection**

Au départ de la connaissance des secteurs (aide à la jeunesse via RTA et RWLP / logement via le RWDH et le RBDH – respectivement Rassemblement wallon et bruxellois pour le droit à l'habitat), nous avons proposé au comité de pilotage une sélection de projets qui nous paraissaient intéressants à étudier.

La sélection des services s'est faite collectivement, en prenant appui sur les critères de l'innovation déterminés dans la recherche menée par RTA en 2009 pour l'OEJAJ : *Recherche qualitative sur les projets innovants en matière d'intervention auprès des enfants et des*

jeunes⁶.

Les critères nous ont paru toujours pertinents, et ce d'autant plus que l'aspect logement n'avait pas été exploré à l'époque.

La recherche avait mis en lumière cinq critères :

Composante	Définition	Éléments constitutifs
Besoins non couverts	Il s'agit selon les cas de : - besoins non couverts par les cadres existants ; - besoins connus mais insuffisamment couverts (« ratage de cible ») ; - besoins produits paradoxalement par les politiques menées.	Ces besoins sont en lien avec des évolutions sociétales. Ils sont détectés à partir d'une expérience de terrain, dans une logique ascendante (non pré-définis). Ils font l'objet d'une analyse causale assortie d'un argumentaire relativement développé. Le projet innovant essaie de les rencontrer de manière effective, en refusant d'aménager l'existant à la marge.
Prise de risque	Elle concerne d'abord les bénéficiaires.	Il s'agit de faire un pari sur de nouveaux possibles, notamment en agissant sur le « social incorporé » par les bénéficiaires.
	Elle touche aussi les professionnels.	Il leur faut en effet abandonner bien des avantages, faire preuve d'un grand sens des opportunités (jusqu'à une attitude de « flibuste ») et affronter le dilemme éthique que ces prises de risques engendrent.
Mobilisation et diversité	Les projets innovants croisent un engagement social et un engagement culturel.	L'objet de l'attention est le capital culturel, celui de la préoccupation, l'égalité.
	Les projets mobilisent plusieurs expériences de transversalité.	Trois formes de transversalité peuvent être concernées : le contrôle du « retour du négatif » (en l'occurrence l'imposition de « l'esprit d'entreprise ») ; la pratique de la greffe créatrice ; la recherche et le maintien d'une intersection entre plusieurs champs.
	Ils se rendent capables de mobiliser diverses formes de réseaux.	Trois groupes de réseaux (soit 7 formes au total) peuvent être mobilisés d'une façon pertinente et cohérente : des réseaux ayant pour centre de gravité les bénéficiaires ; des réseaux centrés sur les pratiques ; des réseaux centrés sur l'action.

6 Recherche qualitative sur les projets innovants en matière d'intervention auprès des enfants et des jeunes, Rapport final, RTA asbl, novembre 2009 ; accessible sur le site de l'OEJAJ : http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/oejaj_rapp_2009bis.pdf&hash=d0e8d9c3a728dcb31a968a1580bab3a3d7fcf394.

Composante	Définition	Éléments constitutifs
Participation active des bénéficiaires	Une véritable politique de participation est poursuivie.	Elle peut concerner le pilotage de l'action ou la vie institutionnelle elle-même.
Effort d'homologie relative	Cet effort correspond au souci de poursuivre une cohérence entre les engagements de l'association et son fonctionnement interne.	Cette cohérence peut concerner une ou plusieurs « sources de la critique » du capitalisme : manque d'égalité, manque de solidarité, manque de liberté, manque d'authenticité.

● Projets proposés à l'exploration

Outre le respect des critères de l'innovation, nous avons veillé à plusieurs types de diversités :

- une diversité régionale (Bruxelles / Wallonie) ;
- une représentation des réalités diverses de l'habitat et du logement (rural, semi-rural, urbain) ;
- une diversité de styles de travail en réseau débouchant sur une gamme de propositions en matière de logement ;
- des états d'avancement différents (de la réflexion à la mise en œuvre concrète).

Les projets retenus sont les suivants :

Projet	Région	Milieu
La Maison Blanche	Luxembourg	Rural
Le CEMO	Bruxelles	Urbain
SOS Jeunes	Bruxelles	Urbain
Relogeas	Charleroi	Urbain / semi-urbain
Racynes	Liège	Semi-urbain
Projet Marche	Luxembourg	Rural /semi-urbain

● Trame d'interview

Il s'agissait d'un guide d'entretien destiné à ne pas oublier de facettes de la problématique. Les groupes de questions se référaient en filigrane aux cinq critères de l'innovation identifiés en 2009 dans la recherche pour l'OEJAJ. La trame a été communiquée aux services afin qu'ils puissent préparer l'entretien, mais les critères d'innovation sous-jacents n'ont bien évidemment pas été présentés comme tels afin de ne pas biaiser l'entretien. La trame se trouve en annexe n°2.

SÉQUENCE 3 : VIDÉOS « CARTE DE VISITE » DES PROJETS INNOVANTS

- **Objectif**

L'objectif de cette action est de pouvoir donner « chair » aux projets innovants analysés. En effet, la matérialité des actions qu'ils mènent est une clé importante de compréhension des projets. Un des objectifs de cette réalisation est donc de faciliter un processus de diffusion et d'appropriation des résultats de la recherche.

En même temps, la réalisation de cette « carte de visite » peut être considérée comme un juste « retour » par rapport à l'implication des professionnels dans la recherche-action. Trop souvent en effet, les projets innovants sont sur-sollicités pour qu'ils expliquent leurs manières de faire, alors même qu'ils ne reçoivent que peu pour soutenir des montages qui restent fragiles.

- **La trame de support pour les scénarisations**

Pour chacun des projets innovants sélectionnés, un descriptif approfondi des cinq critères d'innovation a été réalisé au départ des retranscriptions intégrales des entretiens menés. Ce sont ces descriptifs qui ont servi de point de départ aux journalistes pour isoler les éléments illustratifs pertinents.

- **Les vidéos**

Cinq capsules ont été réalisées, une par projet innovant. Le 6^e projet étant encore en gestation (le projet collectif de Marche construit autour de l'AIS), il n'était pas possible de l'illustrer concrètement en vidéo ; il est néanmoins présent, en « extension » en quelque sorte de la présentation de la Maison Blanche. En effet, ce projet collectif de Marche représente typiquement l'aboutissement d'une série de « mises » successives et entrecroisées, dans laquelle la Maison Blanche a joué pleinement.

PREMIÈRE PARTIE
LES ANALYSES DES JEUNES

I. Présentation des jeunes interviewés

Rappel : les prénoms de jeunes ainsi que les noms de lieux ou de personnes qu'ils évoquent ont été changés pour garantir leur anonymat.

DÉBORAH

Déborah a 25 ans, elle est la première jeune que nous rencontrons dans le cadre de la recherche.

L'interview se réalise dans les locaux du service qui l'a soutenue avec un logement de transition pendant une période de réorganisation de sa vie. Elle est seule avec un enfant en bas âge qui demande beaucoup de soins médicaux ; il est pour l'instant pris en charge par des services de l'aide à la jeunesse et séjourne chez la mère de Déborah.

Après avoir elle-même été hébergée plusieurs années dans une institution de l'aide à la jeunesse, elle se voit proposer une première expérience de mise en autonomie à 15 ans. Il semble que cela se passe plus ou moins bien. A partir de là, elle changera plusieurs fois de logement, principalement des kots, suite à des conflits avec les propriétaires et les autres co-locataires. Elle finit par retourner chez sa mère lors de sa grossesse qui s'annonce difficile.

Plus tard, elle retentera une mise en ménage, mais cela ne se passe pas bien avec son petit ami qui l'exhorte à contribuer à l'économie du ménage et l'empêche de suivre des formations. Finalement c'est grâce aux services qui l'ont accompagnée lors de la formation qu'elle a dû abandonner qu'elle trouve des solutions. Elle reprend confiance en elle grâce à ce réseau d'éducatrices et d'apprenantes, qui la met en contact avec un service de l'aide à la jeunesse et avec un service de logements de transition ; elle reprend sa formation délaissée et trouve un logement de transition pour prendre du recul dans sa relation de couple et se reconstruire.

Déborah juge qu'il est intéressant de bénéficier de plusieurs types d'accompagnement lors de la mise en autonomie, un accompagnement qui ait un temps défini pour certaines choses, et d'autres où on peut rester en contact encore longtemps après, pour pouvoir avoir des personnes de référence et de confiance à qui faire appel.

Par rapport à son parcours dans l'aide à la jeunesse, c'est du passé pour elle, et la boucle s'est fermée plus ou moins bien, elle ne souhaite pas approfondir le sujet. Ce parcours-là est fini ; néanmoins, elle est rassurée de pouvoir encore compter sur le soutien d'un service de l'aide à la jeunesse non mandaté pour son fils également.

Comme d'autres jeunes interviewés, Déborah se souvient qu'elle n'a jamais été très à l'aise avec le fait de demander de l'aide, et de devoir s'ouvrir à des étrangers sur son parcours et ses difficultés.

Néanmoins, elle exhorte les autres jeunes à ne pas hésiter à demander cette aide aux services dans la recherche de logement, car c'est cette démarche qu'elle a finalement faite qui lui a permis de raccrocher vers d'autres possibilités pour son parcours. Elle nous dit qu'il faut le faire, même si c'est difficile car c'est perdre la face que d'avouer un échec : il faut avoir le courage de faire le pas, parce qu'après « ça peut aller mieux ».

ANTONIN

Nous rencontrons Antonin par le biais du service auprès de qui il a trouvé un logement de transition et un accompagnement pendant six mois. Il est d'ailleurs assez euphorique lorsque nous le rencontrons car il vient de trouver une maison qui lui convient et quitte le logement de transition. Antonin a 23 ans, et il a accepté de participer à la recherche car il lui semble important de pouvoir partager les expériences acquises et d'essayer les solutions qui peuvent donner de bons résultats.

Il nous explique que la maison qu'il a trouvée lui convient car non seulement elle a un loyer qu'il trouve imbattable, mais de plus il connaît la maison car il a lui-même travaillé à sa rénovation et elle se situe idéalement placée dans la région où vit sa famille.

Séparé de son milieu familial très jeune, Antonin a un parcours très mouvementé au niveau logement. Il est placé dès ses 9 ans en institution d'hébergement, et lors de ses 17 ans, ne souhaitant pas retourner chez son père, il prend le service au mot concernant l'autonomie qui lui est proposée. Malheureusement, il n'est pas prêt, c'est une période chahutée de sa vie, les complications de l'adolescence liées aux relations familiales tendues lui font « échouer la mise en autonomie », selon ses mots. Suite à ce qui est vécu comme un échec, il vit avec la famille de sa copine, puis, à 18 ans, le couple emménage dans ce qui sera son premier logement. A partir de là, il va déménager plusieurs fois, parfois sans avoir l'occasion de récupérer ses affaires.

Entre deux déménagements, Antonin revient chez son père, chez qui vit actuellement sa petite sœur ; mais les relations conflictuelles qui ont motivé la mise en autonomie plutôt que le retour en famille à ses 17 ans sont toujours présentes – quand il séjourne chez son père c'est toujours au risque d'une explosion – et il peut se retrouver à la rue du jour au lendemain.

C'est son père qui prend contact avec le service de l'aide à la jeunesse fréquenté quand il était plus jeune (et que fréquente actuellement sa sœur), ce qui l'amènera à entrer en contact avec le service qui l'a aidé dans sa nouvelle transition.

Pour Antonin, ce à quoi les jeunes dans cette situation doivent faire le plus attention est de prévoir et oser : prévoir un minimum pour se meubler afin de pouvoir se domicilier au plus vite, oser faire appel aux services qui peuvent faciliter l'accès à certaines ressources (nourriture, meubles, matériel d'étude, il a plusieurs bonnes adresses).

Son regret est notamment la séquence de mise en autonomie qui s'est faite trop jeune et pour laquelle le service qui l'accompagnait à l'époque lui paraît avoir fait faux bond. Il a dû se constituer tout seul un paquet d'expériences concernant le budget, les propriétaires, les bons plans. Mais c'est en osant de nouveau demander de l'aide qu'il a pu trouver le service qui l'a accompagné six mois et où il a pu se poser un temps. Ce temps de pause lui a permis de reprendre une formation et de se recentrer sur d'autres dimensions que le logement pendant quelques mois.

Un des nerfs de l'autonomie pour lui est la gestion du budget.

JÉRÉMIE

Jérémie est interviewé dans les locaux du service où il est actuellement en mise en autonomie depuis trois mois.

Jérémie et sa copine ont toujours su se retourner jusque là grâce au soutien familial. Hébergé chez son père, chez le père de sa copine puis chez sa propre grande sœur, Jérémie et sa copine ont trouvé des arrangements familiaux pour s'entraider à chaque fois. Ils font

des recherches de logement mais entre-temps leur couple bat de l'aile et ils se séparent. Jérémie a 22 ans aujourd'hui et c'est grâce à une AMO, qu'il a rencontrée lors d'une formation et chez qui il fait du bénévolat, qu'il a pu devenir locataire.

Pour Jérémie, c'est donc la première fois qu'il est seul dans un logement ; il nous explique qu'il est délicat de réfléchir à ce que pourrait être une préparation à l'autonomie, car c'est quand la personne se retrouve seule à devoir gérer les différents aspects de sa vie qu'elle se rend compte peu à peu de ce qu'il y a à faire ; il n'est pas sûr que ce soit « vraiment préparable ». Par contre, l'accompagnement pendant le temps de ce processus est important car c'est justement lors de la résolution de ces multiples « épreuves du feu » que le soutien est nécessaire pour de l'aide et des conseils, pour avoir des personnes de référence sur qui compter.

Jérémie a d'abord vu sa sœur prendre son autonomie, qu'elle a gérée pendant plusieurs années, il avait donc un avant goût des démarches pour prendre la sienne. Mais le revenu du CPAS ne lui a été accordé que récemment, après deux ans d'attente, quand cela devenait critique de retourner chez son père ou de rester encore longtemps chez sa sœur. En plus de l'AMO, le soutien de sa sœur et son beau-frère l'ont aidé pour poursuivre sa mise en autonomie grâce à leurs savoirs d'expérience.

Jérémie explique que le logement qu'il a pour l'instant est temporaire, le temps de terminer ses études et de trouver un travail ; il devra ensuite chercher un autre logement qui ne soit plus attaché au service; le service est là pour aider des jeunes dans le besoin comme lui l'était, et lui permettre de trouver un logement avec un loyer moins élevé que dans le privé, mais il sait que cela ne va pas durer plusieurs années, il espère que sa bonne gestion du budget tiendra le coup. C'est surtout au niveau de l'organisation des tâches et de l'entretien du logement qu'il a le plus de mal.

Si Jérémie a des recommandations à faire, c'est surtout à destination des propriétaires de biens qui louent difficilement aux personnes qui émargent au CPAS. Il sait que ce n'est pas légal et ne comprend pas pourquoi c'est toujours toléré d'après toutes les annonces qu'il a vues, y compris sur les réseaux sociaux ; de plus, certains propriétaires exigent que le locataire ait une personne de référence qui soit garante : quand on n'a pas de réseau ou de parents qui peuvent faire office de garants, comment faire ?

CHRISTOPHE

Christophe a 20 ans et est interviewé dans le service qu'il a connu dix ans auparavant, orienté par sa nouvelle école qui s'est rendu compte que ses difficultés familiales avaient des répercussions sur son parcours.

Ayant vécu chez son père après la séparation de ses parents quand il était très jeune, Christophe regrette le comportement de son père et la relation qu'ils ont. Eloigné systématiquement de sa mère il ne la redécouvre que récemment et constate une incompréhension croisée de leurs situations respectives. Christophe reste en effet chez son père mais il doit très jeune s'occuper des tâches de la maison et de sa grand-mère. Il faisait l'objet d'une prise en charge par une AMO quand il était en primaire mais il semble que l'intervention du service ait durci le conflit parental. La situation se dégrade et après une prise en charge par le SAJ puis par le SPJ, sa mère préfère se retirer du conflit, ce qui est vécu par Christophe comme un certain abandon.

Finalement, il se retrouve vers ses 15 ans en situation de rue, fuyant le foyer de son père. A ce moment-là, il est preneur d'une admission dans un service d'hébergement de l'aide à la jeunesse, mais après quelques mois ça ne se passe pas bien. Il ne se sent pas prêt pour

la mise en autonomie qui lui est proposée, quitte l'institution après un incident et retourne en rue.

Christophe fait part de mauvaises fréquentations en rue, avec qui il a lié connaissance depuis son enfance, avant de quitter le logement de son père.

S'il a été déçu de la relation avec les travailleurs de l'AMO qui l'a suivi, il les remercie malgré tout car ce sont eux qui l'ont finalement mis en contact avec un service de mise en autonomie avec qui ça s'est très bien passé : après plus d'un an en rue, Christophe pourra préparer sa mise en autonomie grâce à l'aide de ce service et grâce à l'aide d'un ami qui vit déjà en autonomie et qui l'a hébergé quelque temps. C'est cette combinaison qui lui permet de s'accrocher et de faire confiance au service, car son ami vivait seul depuis déjà six ans, après avoir été mis à la rue par sa famille. Surveillé à moitié par la propriétaire de la maison dans laquelle ils partagent elle et lui un logement, et par le service qui vient faire des visites de temps en temps, il lui semble que ces premiers pas dans cette autonomie-là ont été importants pour ne pas trop vite (re)tomber dans les mauvaises fréquentations. Cette préparation pour lui a été primordiale parce qu'elle lui a permis de réellement se sentir indépendant : quand on est dans cette situation, on n'a personne, et on sait qu'on n'a personne, dit-il – il faut pouvoir assurer en cas de pépin. D'ailleurs il constate qu'à chaque fois qu'il essaye de reprendre contact avec sa famille, il y laisse des plumes.

Il explique également que la séquence de son passage à la majorité a été très bien préparée, car il a été accompagné au CPAS et le CPAS avait été contacté préalablement et avait préparé son dossier.

Concernant l'aide reçue par les services, il admet qu'elles n'ont pas toujours été appropriées dans sa situation, mais pense qu'elles peuvent l'être pour d'autres. De son point de vue c'est surtout l'accroche avec un éducateur en particulier qui l'a maintenu à flot, une personne qui lui a prouvé qu'il pouvait donner sa confiance, qui l'a épaulé et qui n'a jamais trahi le secret professionnel, mais aussi une personne qui ne juge pas, qui essaye de comprendre la situation. C'est d'ailleurs le conseil que Christophe donnerait à tout service qui souhaiterait aider les jeunes : de s'intéresser à leur situation, d'être attentif aux points de ruptures, au moral, à la résistance des jeunes et de ne pas les réduire à trois lignes sur un dossier.

LUCIE

Lucie est rencontrée chez elle, dans l'appartement qu'elle loue avec sa sœur plus jeune au centre d'une grande ville. Précédemment, elle a été en kot pendant un an dans une ville universitaire, puis a habité dans un studio pendant un an et demi dans sa ville actuelle, qui est également l'endroit où elle a vécu son enfance et son adolescence dans un service d'hébergement de l'aide à la jeunesse.

Lucie a 20 ans et un parcours long mais constant dans l'aide à la jeunesse : placement en pouponnière de 4 à 6 ans, puis en SAAE, dans le même service jusque sa majorité. Elle dit de ce service d'hébergement que c'est sa seconde famille.

Elle a encore sa grand-mère sur qui elle peut compter en cas de coup dur mais qu'elle sollicitera uniquement si elle n'a pas d'autre solution, car sa grand-mère est âgée, et n'a pas beaucoup de moyens non plus, donc elle ne veut pas l'embêter. Dans son réseau, elle peut compter sur le SAAE où elle sait qu'elle pourra toujours aller demander un conseil, même si elle n'y va plus régulièrement. Elle a également un groupe d'amis très proches à l'université – c'est eux qui l'ont aidée à déménager, etc. De plus un de ses copains a fait un peu de droit et il la guide dans certaines démarches, ou l'aide pour écrire des courriers.

Lucie, même si elle n'a pas « voulu » préparer sa mise en autonomie parce qu'elle était « frustrée » de devoir partir du SAAE, se dit plutôt autonome. Elle a bien compris comment fonctionne le système et n'a jamais eu de souci pour trouver un logement – elle explique qu'elle se présente au téléphone comme étudiante, et attend d'être en face-à-face pour dire qu'elle est au CPAS, tout en veillant à se présenter sous un jour positif.

Au niveau scolaire, elle a fait deux fois une première année universitaire dans des branches différentes. Après deux échecs, elle pensait arrêter les études et aller travailler puis en y réfléchissant, elle s'est dit qu'elle n'avait rien en main et qu'elle ne voulait pas se retrouver à faire des petits boulots toute sa vie. Elle a décidé de reprendre sa première et a introduit un recours au CPAS pour avoir une dérogation et pouvoir continuer à bénéficier du RIS (en tant que cohabitante) mais elle ne l'a pas obtenu. Elle cherche donc un petit boulot pour arrondir ses fins de mois.

Elles vivent ainsi à deux, actuellement, avec les seuls revenus de sa sœur (allocations familiales de 400 euros et RIS cohabitant d'environ 500 euros), le loyer plus les charges étant de 600 euros.

Lucie estime qu'elle a de la chance par rapport à d'autres parce qu'elle a des gens sur qui compter et que malgré tout elle se débrouille.

AUDE

Nous rencontrons Aude dans le service de l'aide à la jeunesse dans lequel elle a été hébergée durant de nombreuses années, avec sa sœur et ses frères. Elle a 19 ans. Le service d'hébergement ainsi que son habitation actuelle se situent dans une région rurale.

Elle occupe un appartement géré dans le cadre d'une ASBL créée, à partir du service d'hébergement, pour les jeunes dans sa situation. Sa sœur habite l'appartement au-dessus. Elle a eu un parcours institutionnel long mais toujours dans le même service qu'elle considère comme sa famille.

Elle a voulu quitter l'institution à 17 ans et demi, suite à un événement douloureux dans l'institution ; elle estimait que l'ambiance était devenue lourde, que ce n'était plus comme avant.

Elle bénéficie toujours d'un suivi du service dans le cadre d'une prolongation demandée avant ses 18 ans.

Elle a repris des études dans un CEFA, en vente, et elle travaille dans deux magasins pour ses études. Elle est également en train de passer son permis.

Elle a eu un passage très difficile il y a quelques mois ; elle explique que c'est dur d'être seule. C'est le service d'hébergement et une éducatrice qui lui ont permis d'aller un peu mieux. Elle vient d'ailleurs régulièrement dire bonjour au service. Elle a aussi été touchée par le soutien de l'école, auquel elle ne s'attendait pas – ce qui par ailleurs la pousse à rester dans cette école alors qu'elle fait le constat que « *la vente, c'est pas son truc* ».

Elle ne connaît pas d'autres institutions (que le service d'hébergement) auquel elle pourrait faire appel en cas de problème quel qu'il soit. Pour le CPAS, c'est juste « *alimentaire* », elle n'accroche pas avec l'assistante sociale.

BRYAN

Nous rencontrons Bryan à l'AMO avec laquelle sa mère a repris contact pour l'aider dans ses démarches de recherche de logement. Il s'agit d'un service qu'il avait fréquenté dès sa jeune enfance et pendant toute son adolescence et avec lequel il n'avait plus eu de contact depuis deux ans.

Bryan a 20 ans. Il estime que son parcours en autonomie commence à ses 10 ans, quand il partait travailler avec son père pour ne pas suivre l'école. À 15 ans, il s'inscrit dans un CEFA en menuiserie qui lui promet d'arriver à une autonomie financière et de pouvoir s'installer. Il espérait donc pouvoir quitter le logement familial à 18 ans, vers la fin de ses études, et s'y préparait, mais il perd le soutien de l'entrepreneur chez qui il faisait ses stages juste avant la fin de ceux-ci, pour cause de faillite.

Avant cette déconvenue, il est donc déjà en recherche de logement, mais le logement qui lui est proposé alors se trouve très excentré et, sans moyen de déplacement, il risque de ne plus pouvoir tenir son emploi, et donc ne plus pouvoir subvenir au logement ; il refuse donc en attendant d'autres propositions, mais on lui fait comprendre à l'époque qu'il ne pourra pas refuser la deuxième proposition qui lui sera faite sous peine de ne plus pouvoir bénéficier de l'aide de l'AIS.

Ses parents étant séparés, Bryan est domicilié chez son père, mais celui-ci laisse son logement à l'abandon et prévoit d'y renoncer. Bryan ne peut accéder au CPAS car l'état d'abandon du logement est flagrant, et il n'a pas accès au CPAS de rue car il ne peut pas rester longtemps au même endroit. Cependant, s'il vit chez des amis, il vit parfois aussi aussi chez sa mère. Or, récemment, des proches de sa mère lui ont conseillé de le mettre en demeure de quitter son domicile, ce que feront ses avocats : il ne pourra plus maintenant retourner chez elle.

Suite à la faillite de l'entrepreneur chez qui il travaillait, il nous explique qu'il s'est vu refuser l'accès au chômage car il n'avait pas assez de jours de travail reconnus.

Il sera bientôt reconnu comme sans domicile fixe du fait de l'abandon total du logement par son père ; mais les relations qu'il a avec le CPAS lui semblent teintées négativement de par les relations conflictuelles que son père a entretenues avec les travailleurs du CPAS de la région.

Pour l'instant, Bryan espère que les différentes démarches mises en place vont l'aider à s'en sortir, mais il est découragé : le manque d'information, la longueur de l'attente alors qu'il est déjà sans domicile depuis deux ans, les conditions qui lui sont imposées de se séparer d'un animal de compagnie ne lui font pas voir l'avenir positivement.

Néanmoins il a su mobiliser deux réseaux autour de lui : une connaissance qui travaille à la société de logement de la région et, aujourd'hui, grâce à sa mère, l'éducateur de l'AMO qui l'accompagne dans ses démarches, notamment auprès du CPAS. Il nous confie que cet accompagnement est ce qui lui permet de continuer à avancer, sinon il baisserait les bras.

Le sentiment général de Bryan est qu'on l'a laissé tomber et qu'on le pousse à devoir se mettre en danger et dans l'illégalité soit pour s'en sortir (avec une grosse bêtise) soit pour pouvoir passer un nuit au sec en prison (avec une petite bêtise) ; ce qui le retient de ces « solutions radicales qui l'aideraient au moins » c'est son amour-propre.

Si Bryan a un conseil à donner aux associations qui peuvent aider les jeunes, c'est de diffuser plus d'information dès l'école sur les démarches, sur la manière de gérer son budget, de trouver les bonnes personnes pour être accompagné ou de trouver l'information pour ceux qui ne souhaitent pas être accompagnés, car à cet âge-là on souhaite parfois faire tout seul, mais, comme il dira à sa sœur quand elle souhaitera partir de chez leur mère, on ne se rend pas compte à quel point « c'est dur à gérer ».

Il met en garde contre les factures qui s'accumulent rapidement, une vision réaliste de la gestion du budget lui semble primordiale.

LISA

La rencontre avec Lisa se passe dans les locaux du service AMO qui nous a mis en contact ; elle a 21 ans. Elle est calme et posée malgré le récit douloureux qu'elle livre de son expérience.

Lisa habitait chez ses parents avec ses 2 sœurs plus âgées et ses frères, plus âgés également. Un de ses frères est décédé il y a quelques années. Sa famille est d'origine étrangère.

Vers 15-16 ans, un de ses frères a commencé à la frapper sans qu'il n'y ait de réaction de la part de ses parents. Elle prend donc la décision de quitter l'habitation familiale dès qu'elle le pourra, c'est-à-dire à sa majorité : « pour être sûre qu'ils n'aient plus rien à dire ». Elle explique qu'il ne s'agit pas d'un coup de tête mais d'une décision mûrement réfléchie, elle préfère également ne pas demander de l'aide car elle sait qu'en faisant appel à un service, il essaierait de régler le problème au sein de la famille, ce qu'elle estime impossible.

Le jour de ses 18 ans, elle quitte l'appartement familial avec un minimum de bagages. Elle finira par arriver dans une maison d'accueil, le lieu prévu au départ pour son hébergement (un internat) ne permettant pas d'assurer sa sécurité suite aux menaces d'un de ses frères au sein de l'école.

Elle se sentira très mal dans cet endroit, ne se reconnaissant pas dans les femmes présentes qui sont plus âgées, avec des enfants, des problématiques de violences conjugales, de drogue, d'alcool. L'institution lui apportera très peu de soutien, que ce soit au niveau psychologique ou dans ses démarches administratives, hormis l'inscription au CPAS que le centre fera à sa place « pour toucher le loyer de sa chambre ».

Elle trouvera un appartement via la communauté d'origine de ses parents, ce qui la mettra dans une position inconfortable.

Après 2 mois au centre d'accueil, elle va donc « emménager » dans son appartement – elle n'a rien – un matelas par terre, pas de frigo, pas de taque électrique, pas de divan... Elle n'est suivie par aucun service hormis le CPAS de la commune de ses parents vu qu'elle est toujours domiciliée là-bas.

Elle ne connaît rien à l'autonomie vu que tout était fait par ses parents (administratif, gestion financière, cuisine, ménage...).

Elle continuera malgré tout l'école, en ratant une année à cause notamment de problèmes de santé divers et d'une dépression. Elle devra aller au tribunal pour réclamer ses allocations familiales, fera un boulot en noir pour un traiteur afin de s'en sortir financièrement tout en essayant de poursuivre l'école ; elle subira des pressions de diverses personnes appartenant à la communauté de ses parents, vivra dans la peur que sa famille la retrouve et tout cela sans l'appui d'aucun service, hormis le soutien du service AMO qu'elle connaîtra grâce à une copine d'école. Elle estime qu'ils ont été très souteneurs et que c'est grâce à eux qu'elle a pu s'en sortir.

Elle a pu aussi trouver une écoute chez son médecin traitant dans une maison médicale.

Elle termine maintenant ses études d'auxiliaire familiale mais souhaiterait poursuivre des études supérieures.

Elle estime qu'on ne peut compter que sur soi-même : ni sur sa famille (de par son expérience) ; ni sur les amis qui ne sont plus là quand on est le plus en difficulté.

LIZZIE

Le rendez-vous avec Lizzie a lieu dans les locaux du service AMO qui nous a mis en contact ; elle a 18 ans.

Lizzie a un parcours institutionnel chaotique dans l'Aide à la jeunesse : beaucoup de « centres » (hébergement) ; des retours en famille (mère, grand-père) qui se passent mal ; les AMO 24/24 ; la rue ; et l'hôpital.

Elle explique que le SPJ a estimé à un moment qu'ils ne pouvaient rien faire pour elle car elle « faisait tout foirer ». Après une tentative de suicide qui envoie Lizzie à l'hôpital, la déléguée finit par lui trouver une place en service d'hébergement d'urgence. Là, elle dit qu'elle est très bien prise en charge mais elle a un ultimatum : 40 jours pour trouver un appartement afin de continuer à être suivie dans sa mise en autonomie par un service qui fait partie de la même structure que le service d'hébergement.

C'est très difficile de trouver quelque chose pour se loger quand on est mineur, dépendant de l'aide à la jeunesse, sans garant et sans argent, dit-elle. Le service finit, en dernier recours, par la mettre en contact avec un propriétaire avec lequel ils travaillent parfois dans des cas d'urgence, tout en sachant qu'il est malhonnête. Ils lui disent que ça doit vraiment être temporaire, et qu'elle doit trouver autre chose.

Elle exprime toute la difficulté de se retrouver seule, sans argent (ou presque), dans un logement sinistre dans lequel elle a peur de ses voisins. L'avenir également lui fait peur, elle n'a pas de diplôme, elle est en train de chercher une formation.

Elle estime que les services qui ont été souteneurs sont le service AMO qu'elle connaît depuis très jeune, car elle venait y faire des activités ; et le service d'hébergement d'urgence et plus particulièrement une éducatrice qui continue à être présente quand elle en a besoin, malgré que ce soit en dehors de son cadre de travail.

Elle ne comprend pas qu'il soit si difficile de trouver un logement décent alors qu'il y a tant de bâtiments vides et trouve que les pouvoirs publics pourraient faire quelque chose à ce niveau-là.

Elle estime également qu'au niveau financier, il y a un effort à faire. Et enfin, elle dit que l'apprentissage de l'autonomie doit être individualisé – à un moment, même si on lui en a parlé étant plus jeune, comme elle n'était pas prête, ça n'a servi à rien.

NATASHA

Natasha nous reçoit chez elle, dans un bel immeuble d'un quartier populaire d'une grande ville. Elle loue une chambre spacieuse et lumineuse et a accès à des communs – salon et cuisine – assez grands et à l'air confortable.

Avant d'arriver là, elle a beaucoup galéré et le répit n'est que provisoire puisque la maison sera vendue en juillet.

Natasha a 21 ans ; elle est depuis longtemps dans l'aide à la jeunesse : elle a été placée en famille d'accueil ; à 15 ans ça a « pété » avec la famille d'accueil et elle a fait l'expérience de divers services de l'aide à la jeunesse – plusieurs SAAE, un CAU – il y aura aussi une tentative de retour en famille qui ne se passera pas bien.

Une fois majeure, son dossier est fermé par le SAJ ; elle dira : « ma famille d'accueil n'est plus ma famille d'accueil ». Elle vit provisoirement dans la famille de son petit ami mais la mère de celui-ci lui dit qu'elle doit se trouver un logement.

Elle est dirigée vers une AMO et rentre dans un de leurs projets de kot supervisé – elle n'y

restera pas un an (durée maximale), car les éducateurs estiment qu'elle se débrouille très bien toute seule au niveau de l'autonomie et que ce serait bien de libérer la place pour quelqu'un qui en a plus besoin.

Elle va donc chercher des solutions mais sans revenu autre que le CPAS elle dit que dans cette ville c'est vraiment « l'enfer ». Elle va tenter une colocation avec une copine mais ça ne se passera pas très bien, puis elle se débrouillera en se logeant à droite à gauche, chez des copines, dans la famille de son copain, etc. Elle dira que ce n'est pas vraiment confortable et que ça prend beaucoup d'énergie de ne pas savoir où se poser, de transporter ses affaires de gauche à droite, de ne jamais se sentir chez soi.

Elle n'ira jamais dans les abris de nuit (croix rouge ou autre) car elle estime que d'autres en ont plus besoin qu'elle et qu'elle doit se débrouiller sans ça.

Elle est par ailleurs viscéralement attachée à sa ville – c'est quand sa famille d'accueil a quitté cette ville que ça n'a plus été, et elle dit avoir déjà réfléchi à aller s'installer ailleurs, mais que ce serait vraiment dur.

Au niveau scolaire, Natasha est passée par une section théâtre, puis en infographie. Elle a son diplôme de secondaire même si elle a poursuivi l'infographie sans apprécier ce qu'elle y faisait. Elle aurait voulu poursuivre avec des études de photographie, mais cela coûte trop cher. Elle a aussi un brevet d'animatrice d'enfants.

Natasha est une jeune fille qui a l'air d'avoir pas mal de ressources : elle rebondit toujours, trouve des solutions – parfois en dehors des clous (petit boulot en noir, etc.).

Elle a aussi des idéaux de solidarité, de partage, de rencontre – elle ne voit pas l'intérêt de faire un travail dans lequel elle ne se sentirait pas utile. Elle dit que pour s'en sortir en tant que jeune, la solidarité c'est indispensable.

THOMAS

Thomas est rencontré dans les locaux d'une AMO qu'il fréquente régulièrement. Thomas a 19 ans, il fréquente l'enseignement spécialisé. Il a souhaité que ce soit l'éducatrice de l'AMO qui organise la rencontre, car cela le rassure.

Thomas est plutôt timide, en tout cas au début, il ne trouve pas toujours ses mots, mais il a des choses à dire et la volonté de les exprimer.

Thomas habite actuellement dans une grande ville, dans une institution subsidiée par un organisme d'aide aux associations d'accueil et d'hébergement des personnes en situation de handicap. L'institution offre, entre autres, un service d'accompagnement et de logements supervisés.

Dans son parcours institutionnel, il est passé par l'hébergement en aide à la jeunesse, avant de vivre 10 ans dans un service d'hébergement pour personnes handicapées – jusqu'à ses 18 ans et sa mise en autonomie supervisée par le service d'accompagnement.

Au niveau soutien, Thomas a des amis qui peuvent l'aider. Au niveau familial, c'est plus compliqué, il a une grande sœur avec qui il se dispute souvent mais qu'il voit tous les jours, un petit frère toujours en institution, et des parents avec qui cela ne se passe pas très bien.

Il est en formation en horticulture et fait un stage dans une entreprise de travail adapté ; il est passé par beaucoup d'écoles et dit que l'horticulture ça lui convient bien parce qu'il est « nerveux de naissance et actif ».

C'est lui qui a demandé de pouvoir « aller en autonomie » car il en avait marre du service d'hébergement, où il ne pouvait rien faire (horaires stricts, pas de possibilité d'inviter des amis ni d'aller chez eux, pas de choix des menus, etc.). Il a insisté auprès des éducateurs

pour cette demande, jusqu'à finalement téléphoner lui-même au service.

Il estime que c'est important d'avoir un cadre et des règles : ça lui permet d'apprendre, sinon il serait perdu. Il bénéficie d'un suivi assez conséquent à différents niveaux :

- administration des biens, même s'il a un budget à gérer par semaine (nourriture et argent de poche) ;
- présence d'éducateurs en soirée dans la maison, avec des activités certains soirs ;
- suivi au niveau logistique (courses, accompagnement administratif, ...) ;
- encadrement horaire – il doit être rentré à une certaine heure, doit prévenir où il est s'il va chez un copain, et doit demander l'autorisation pour loger ailleurs.

Cela a l'air de lui convenir actuellement même s'il dit que ça lui plairait bien d'être en véritable autonomie.

JACQUES

Jacques a 24 ans, il habite avec sa compagne dans un appartement assez grand en périphérie d'une grande ville. Il nous fait faire le tour de son appartement, content de ce qu'il a et conscient de sa chance de s'en être si bien sorti. L'entretien se déroule dans une pièce de l'appartement qu'il a transformée en studio radio – il a créé une petite radio indépendante.

Il a un parcours institutionnel dans l'aide à la jeunesse – SPJ, éloignement du milieu familial dans un SAAE, puis mise en autonomie par un autre service.

Même s'il estime que le déclenchement par le PMS d'une procédure aide à la jeunesse suite aux « histoires racontées par sa sœur » a fait éclater la famille et leur a fait rater une jeunesse en famille, les institutions de l'aide à la jeunesse semblent avoir été un réel support pour lui : aussi bien au niveau prise en charge institutionnelle (notamment l'apprentissage de l'autonomie) que dans le support relationnel (il parle de deux éducateurs en particuliers, l'un comme ayant fait office de « papa », l'autre comme un ami qu'il voit encore). A 16 ans, le service d'hébergement va le mettre en contact avec un service qui s'occupe de la mise en autonomie. Pendant un an, il sera suivi par les 2 services.

Jacques est quelqu'un plein de ressources et qui s'en sort très bien aujourd'hui. Malgré des passes difficiles (première expérience de la vie en autonomie et de la solitude dans un appartement minuscule, décrochage scolaire), il a toujours trouvé des moyens de rebondir et de s'en sortir. Il a eu recours à des combines, légales ou pas : travail au noir ; il roule en voiture sans permis car il s'est fait arrêter à 17 ans sans permis en reconduisant des copains saouls ; trouve des petits boulots assez rapidement malgré son absence de diplôme (il dit d'ailleurs que ça n'est pas nécessairement utile d'avoir un diplôme) ; ouvre un restaurant (projet éphémère et qui capotera vu un partenariat 'foireux') ; s'intéresse à plein de choses et a différents projets – parrainage d'autres jeunes mis en autonomie, création d'une station radio.

Il a maintenant un travail stable.

Il est assez critique au niveau du CPAS, et on voit à plusieurs moments de son récit que malgré ses ressources et son énergie, ce qui aurait pu le faire basculer, c'est l'aspect financier, et ce malgré une gestion assez saine de l'argent : le peu de moyens quand on est mis en autonomie et financé par l'aide à la jeunesse par rapport au coût de la vie (et particulièrement les loyers) ; des décisions lourdes de conséquences au niveau du CPAS (arrêt de son RIS) ; le fait de devoir éponger des dettes après un projet qui a échoué.

JULIEN

Occupé à terminer sa scolarité, Julien a 17 ans et cela fait quatre mois qu'il a emménagé dans le studio, où aura d'ailleurs lieu l'entretien. C'est un garçon très calme, peu bavard et discret.

Malgré le fait qu'il ait été suivi par un autre service lors de sa mise en autonomie, Julien garde avant tout contact avec l'institution où il a été hébergé pendant 9 ans, et où son frère se trouve encore – il sait que la porte est ouverte.

Il a de plus bénéficié d'un accompagnement préparatoire à sa mise en autonomie. Les jeunes avaient ce qu'il appelle des tests – des sortes de défis pour les familiariser avec le type de dilemme qu'ils rencontreraient une fois en autonomie, au niveau notamment de la gestion du budget, des courses, etc.

Il estime qu'il a eu une bonne préparation avant le suivi en autonomie. L'entrée dans cette nouvelle étape a été longue, mais Julien n'a pas été découragé de ne pas trouver de logement directement ; il a vu les autres jeunes de l'institution, les plus grands, galérer pour trouver avant lui, donc il semble assez serein : c'est normal que ce soit long, ce n'est pas perdu d'avance.

Si la mise en autonomie lui a été fortement « suggérée » (vu son âge par rapport au reste du groupe, dont il était l'un des plus âgés), l'arrivée dans le logement a été pour lui « un bon moment » à souligner. Malgré son manque de critères apparent par rapport au choix de son logement, Julien est assez content que celui qu'il a finalement trouvé ne soit pas trop éloigné de la région où il vivait déjà : il peut repasser dire bonjour au foyer, il a l'école et les amis dans les environs.

C'est aussi un des avantages du logement de pouvoir inviter ses amis s'il le souhaite.

La solitude n'est d'ailleurs pas le plus dur à gérer pour lui, mais bien l'organisation – dans son cas la gestion des courses, des repas et des obligations scolaires.

● Les autres extraits

Outre les jeunes dont le profil est décrit ci-dessus, nous avons sélectionné dans nos précédentes recherches quelques extraits d'entretiens réalisés avec d'autres jeunes. La question de l'autonomie n'y était pas centralement traitée, mais elle a été évoquée par certains comme un moment particulièrement délicat de leur parcours, raison pour laquelle nous avons trouvé pertinent de nous appuyer sur ces témoignages dans notre première note de problématisation. Nous les avons conservés dans cette version finale. Il s'agit de Nadia, Nathalia et Océane.

NADIA⁷

Nous avons rencontré Nadia dans les locaux d'une AMO qu'elle fréquente encore souvent malgré ses 19 ans. Elle travaille dans l'horeca, elle va mieux aujourd'hui. Mais elle a traversé des moments très durs. Tout d'abord parce que, placée en SAAE, elle a quitté sa famille à 12 ans pour ne plus y revenir. La violence y était telle que le placement fut un soulagement. Ensuite parce qu'elle s'est trouvée seule à 18 ans, face à la nécessité de s'assumer alors qu'elle n'était pas prête.

Elle a retardé cette échéance autant qu'elle a pu, tant elle lui faisait peur. Elle était bien trop jeune, estime-t-elle pour se trouver seule dans un appartement. Elle n'a pas tardé à se laisser aller, à négliger sa scolarité, à faire la fête avec des amis, avant de se rendre compte qu'elle ne pouvait pas continuer comme ça.

Elle relève qu'après avoir été soutenue comme elle l'a été, par le SAJ, le SPJ et par le SAAE, tout s'arrête tragiquement dès 18 ans.

NATHALIA⁸

Nathalia est une jeune fille à la veille de sa majorité. Elle est actuellement encadrée par un SAAE dans un processus de mise en autonomie. Elle nous reçoit dans la cuisine commune de son habitation.

Elle explique que la vie y est difficile parce que les autres co-locataires ne prennent pas soin du lieu. Elle est très critique sur l'aide et le soutien que lui apportent les éducatrices et l'assistante sociale du SAAE.

Nathalia explique qu'elle a pu s'en sortir grâce à l'aide d'une ASBL privée qui soutient l'émancipation des jeunes en leur donnant le goût de la formation, qui favorise leur autonomie et qui met en place les conditions d'une insertion réussie dans le monde du travail.

Nathalia a auparavant été hébergé dans le SAAE. Elle estime que cela s'est très mal passé. Elle estime également avoir de la chance parce que le directeur du SPJ la connaît et l'apprécie.

A coté de cela, Nathalia s'accroche scolairement. Elle suit actuellement une formation de secrétaire en CEFA. Son stage, dans une grosse entreprise familiale de la région, se passe très bien. C'est un lieu où elle estime ne pas être réduite à son passé de jeune issue des

7 Rencontre dans le cadre d'un séminaire sur les violences institutionnelles initié par le CAAJ de Marche, cité supra.

8 *Idem.*

services de l'AJ.

Au niveau familial, cela lui suffit de voir une fois par an ses parents au tribunal. Elle ne comprend pas que certains services aient malgré tout voulu maintenir ces liens. Ceux-ci ne sont plus nécessaires à ses yeux. Elle est contente d'avoir pu bénéficier de sa relation avec sa plus grande sœur, qui est et qui reste une ressource pour elle. Elle est inquiète pour son petit frère qui est en décrochage.

Océane⁹

Océane a 20 ans ; quand nous la rencontrons, dans les locaux d'une AMO qui la soutient, elle est à la rue depuis plusieurs semaines. La famille d'Océane dispose de peu de moyens financiers. Son père effectue des petits boulots non déclarés auprès des mêmes patrons qu'elle. Ils vivent dans un quartier où la misère socio-économique fait des ravages et contraint à la survie. Océane n'a pas trouvé de travail qui lui permette de participer aux factures de la maison familiale, sa belle-mère l'a dès lors contrainte à en partir. Elle cherchait pourtant activement, elle avait d'ailleurs fait des études, obtenu un diplôme.

C'est son drame, d'ailleurs, à son avis. Elle a fait une septième professionnelle sur les conseils de ses professeurs, contents de son travail, qui lui assuraient que cela lui ouvrirait davantage de portes sur le marché de l'emploi. Cela n'a pas été le cas, elle ne peut se prévaloir d'une expérience suffisante aux yeux des employeurs, même si elle est très débrouillarde. Par contre, cela lui a fermé d'autres portes, celles de la formation via le Forem ; elle ne peut prétendre à celles qui lui seraient nécessaires parce qu'elle est trop diplômée. Donc elle « regrette légèrement » d'avoir un diplôme.

Océane explique combien c'est dur à l'abri de nuit, avec des pensionnaires tapageurs qui la tiennent parfois éveillée plusieurs heures. Elle doit appeler chaque jour pour connaître le verdict : y aura-t-il une place pour elle ou pas ? Chaque jour, l'attente et l'angoisse se renouvellent. Elle a fini par prendre des médicaments qui la calment un peu. Dans la mesure où elle travaille dès qu'elle le peut (en noir, faute de mieux), cette situation devient très lourde pour elle. Elle ne peut pas continuer à vivre dans la rue si elle veut (et elle veut) assumer un travail déclaré et toutes les contraintes qu'il suscite. Pour elle, la question du logement est donc primordiale, car elle détermine celle de l'emploi.

9 Rencontre dans le cadre de la recherche sur les « NEET », citée supra.

II. Le double sens de l'autonomie

On peut considérer que la famille est un univers qui est régi au moins partiellement par un principe de **désintéressement et de solidarité** entre ses membres.

Certes nous savons que cette institution a pu mettre en œuvre ce principe de façon inégale, en faisant porter par exemple sur les femmes le poids principal de sa mise en œuvre, mais on ne peut nier qu'elle peut faire vivre l'expérience de « la reconnaissance mutuelle, qui permet, comme dit Sartre, de se sentir « justifié d'exister », assumé, jusque dans ses particularités les plus contingentes ou les plus négatives » ; l'expérience, aussi « des relations désinstrumentalisées, fondées sur le bonheur de donner du bonheur, de trouver dans l'émerveillement de l'autre, notamment dans l'émerveillement qu'il suscite, des raisons inépuisables de s'émerveiller »¹⁰.

En ce sens, la famille est un lieu privilégié de production qui aide chacun à grandir et à entrer peu à peu dans un processus de **subjectivation**, soit, en suivant Michel Wieviorka, un processus qui permet une réflexivité, une distance aux rôles sociaux, réflexivité et distance qui s'expriment dans une capacité à agir : la subjectivité s'incarne alors dans une construction de soi comme acteur.

Il arrive cependant que l'institution familiale devienne le lieu d'exercice d'un **pouvoir abusif**, voire tende à devenir totale¹¹ ; ou, à l'inverse, qu'elle soit prise dans des **fonctionnements rupteurs**, parfois jusqu'à exploser. Dans ce cas, elle peut propulser ses membres dans un processus de déssubjectivation, de destruction plutôt que de création¹².

Face à ces deux types de problèmes opposés et semblables dans leurs effets, une « solution » peut être proposée aux jeunes qui les subissent lorsqu'ils approchent de l'âge réputé de la majorité¹³.

Cette solution est qualifiée – et ce n'est pas un hasard – en recourant à deux formules différentes : la « mise » en autonomie ou la « prise » d'autonomie.

La première pointe vers une mesure prise par une autorité mandante et mise en œuvre par un service agréé ; celle de « prise d'autonomie » se place du point de vue du jeune.

Il peut y avoir un grand écart entre ces deux points de vue. La mesure ne fonctionne pas d'office, malheureusement, en favorisant la subjectivation.

Pour Lisa, qui est confrontée dans sa famille à une logique « communautariste » destructrice, qui est battue par son frère dès qu'elle accuse un retard dans l'horaire qui lui est imposé, la prise d'autonomie est vécue dans le registre de la sauvegarde et de la libération :

« Lisa : Et, c'était... ce n'était pas une décision prise du jour au lendemain, j'ai beaucoup

10 Les phrases entre guillemets sont de P. Bourdieu, « Postscriptum sur la domination et l'amour », in *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, p. 117.

11 Cf. *L'évaluation des situations de danger dans les services publics de l'Aide à la Jeunesse : quelles balises ?*, hébergé sur le site de l'Aide à la jeunesse, 2011 : www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?eID=tx_naws_ecuredl&u=0&g=0&hash=9793ae24bfd7fd94ddbe64d704f6e6d55fd56f18&file=fileadmin/sites/ajss/upload/ajss_super_editor/DGAJ/Documents/Recherches/Presentation_balises_danger_Juin_2012.pdf.

12 Voir à ce sujet l'interview de M. Wieviorka, « Subjectivation et violence » : www.intermag.be/michel-wieviorka-subjectivation-et-violence.

13 Nous avons montré que notre société brouillait toutefois le repère de la majorité, soit en la hâtant ou en la retardant (notamment au niveau socio-économique, comme en témoigne la situation des jeunes catalogués comme « NEET » (Not in Employment, Education or Training)).

réfléchi, mais je ne pouvais pas vivre dans cette situation-là, me faire battre, ne pas savoir étudier comme il fallait pour l'école, je doublais mes années, j'ai doublé ma troisième à cause de mes problèmes de santé, qui sont arrivés quand j'étais chez mes parents ; mes problèmes d'estomac, donc maintenant ça va beaucoup mieux. Et le stress, à cause du fait que j'étais tout le temps sous pression : j'étais une demi-heure en retard, mon frère me frappait avec une ceinture, me disait « pourquoi ? », parce qu'il savait très bien que ce bus-là était tout le temps complet les heures fixes, mais voilà... je ne pouvais plus vivre dans cette situation-là, et puis j'ai décidé de partir. Je ne suis pas partie parce que... mon but n'était pas... c'était surtout parce que j'étais en danger dans le sens où je me faisais battre, je ne savais pas où ça pouvait en venir.. Jusqu'où ça pouvait aller. »

Pour Lizzie, à l'inverse, cette expérience a été vécue comme un abandon en milieu ouvert, une non assistance à personne en danger :

« Lizzie : Je trouve que c'est pas normal, on fait plus pour les SDF, les gens qui viennent pas d'ici, qui viennent ici, ils ont plus d'aide eux, que nous les mineurs ; je trouve que c'est affolant et triste même. J'ai fait appel au scandale pendant très longtemps même à l'école tout ça, c'est honteux, je suis mineure, j'ai 17 ans et demi, on m'aide pas, comme si on me rejetait, comme si on me disait, débrouille-toi, va trouver de l'aide ailleurs. Je me disais merde, c'est de la non-assistance à des personnes en danger, je sais pas. J'étais jeune et une fille en plus. J'ai fait toute la Belgique pour trouver un endroit où dormir, j'ai été à l'accueil, à Bruxelles. Maison d'accueil, je devrais pas y être, parce que c'est pour les majeurs, pas pour les mineurs (...). »

Elle se voit prise dans un engrenage qu'elle ne peut enrayer et encore moins inverser :

« Lizzie : Madame, je conseille à tout le monde d'aller à l'école... C'est pas la principale chose qui va nous aider en autonomie, parce que moi, on m'a dit, pourquoi tu vas pas recommencer l'école, j'ai dit désolé, l'école ne paie pas les factures, donc, le CPAS c'est bien oui, moi j'aimerais bien faire une formation, pour pouvoir quitter le CPAS et avoir du travail. Le CPAS c'est pas éternel, il y en a qui veulent vivre sous le CPAS, moi je saurais pas, 860 € toute ma vie, je vais devenir folle. C'est rien par rapport au monde actuel, c'est absolument rien ».

La « solution autonomie » qui est proposée ou vécue s'avère donc être à tout le moins à double sens par rapport aux contraintes subies : elle peut contribuer à les lever comme à les augmenter.

Une première approche de cette problématique telle qu'elle se livre dans les récits d'expérience opérés par les jeunes fait en effet ressortir de très grandes variations, selon notamment que l'autonomie a été choisie ou subie (y compris en tant que mesure, lorsque le couperet de l'âge l'a rendue inéluctable) ; selon qu'elle s'est vécue dans une continuité progressive ou dans une discontinuité et une rupture.

Et de fait on pourrait décrire les trajectoires « autonomie » qui nous ont été narrées comme des combinaisons variables de ces figures possibles :

- un besoin de choisir son ancrage ;
- l'occasion de montrer qu'on est capable de s'occuper de soi tout seul ;
- l'obligation de partir ;
- le sentiment d'abandon ;

un parcours du combattant ;
 la précipitation dans des contraintes non imaginées ;
 la possibilité de prendre son autonomie sans devoir la négocier ;
 la suite « naturelle » du parcours de vie, avec une bonne préparation ;
 une salubre prise de recul ;
 une occasion puis une nécessité d'« avancer » ;
 la prise de conscience, par essais et erreurs, qu'autonomie ne veut pas dire « tout faire tout seul » ;
 la possibilité de s'installer et de pouvoir aider à son tour.

Toute une série d'« unités de sens », positives ou négatives, qui souvent se mélangent ou se succèdent dans une même histoire de vie.

Mais ces configurations, qui traduisent en quelque sorte le sens d'un vécu, ne doivent pas occulter, en tout état de cause, qu'elles sont souvent liées à des positions sociales.

Pierre Bourdieu a nettement posé que « la jeunesse n'est qu'un mot » ; il entendait par là qu'il pouvait y avoir des expériences de la jeunesse qui n'avaient pratiquement rien en commun quant aux possibilités de se construire en étant délivré des contraintes de l'âge adulte.

« Il n'y a rien là que de très banal, mais qui fait voir que l'âge est une donnée biologique socialement manipulée et manipulable ; et que le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué, doté d'intérêts communs, et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement, constitue déjà une manipulation évidente. Il faudrait au moins analyser les différences entre les jeunes, ou, pour aller vite, entre les deux jeunes. Par exemple, on pourrait comparer systématiquement les conditions d'existence, le marché du travail, le budget temps, etc., des « jeunes » qui sont déjà au travail, et des adolescents du même âge (biologique) qui sont étudiants : d'un côté, les contraintes, à peine atténuées par la solidarité familiale, de l'univers économique réel, de l'autre, les facilités d'une économie quasi ludique d'assistés, fondée sur la subvention, avec repas et logement à bas prix, titres d'accès à prix réduits au théâtre et au cinéma, etc. On trouverait des différences analogues dans tous les domaines de l'existence : par exemple, les gamins mal habillés, avec des cheveux trop longs, qui, le samedi soir, baladent leur petite amie sur une mauvaise mobylette, ce sont ceux-là qui se font arrêter par les flics.

Autrement dit, c'est par un abus de langage formidable que l'on peut subsumer sous le même concept des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun. Dans un cas, on a un univers d'adolescence, au sens vrai, c'est-à-dire d'irresponsabilité provisoire : ces « jeunes » sont dans une sorte de *no man's land* social, ils sont adultes pour certaines choses, ils sont enfants pour d'autres, ils jouent sur les deux tableaux. C'est pourquoi beaucoup d'adolescents bourgeois rêvent de prolonger l'adolescence : c'est le complexe de Frédéric de *L'Éducation sentimentale*, qui éternise l'adolescence. Cela dit, les « deux jeunes » ne représentent pas autre chose que les deux pôles, les deux extrêmes d'un espace de possibilités offertes aux « jeunes ». Un des apports intéressants du travail de Thévenot, c'est de montrer que, entre ces positions extrêmes, l'étudiant bourgeois et, à l'autre bout, le jeune ouvrier qui n'a même pas d'adolescence, on trouve aujourd'hui toutes les figures intermédiaires. »¹⁴

14 P. Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/jeuness.html.

On doit malheureusement ajouter à ce raisonnement que le pôle extrême n'est probablement pas constitué par la figure du jeune ouvrier « qui n'a même pas d'adolescence » : il y a la situation de tous ces jeunes qui, privés d'adolescence, le sont sans même pouvoir disposer du minimum de moyens qui leur permettrait d'affronter les contraintes auxquelles ils ne s'estiment pas préparés.

Ainsi, pour beaucoup de jeunes en difficulté ou en danger, comme Nadia, l'expérience de l'autonomie est marquée par une précocité regrettée et regrettable :

« Q : Ah oui, donc c'est passer d'une communauté à la solitude ?

Nadia : Oui, vraiment. Maintenant je sais bien que c'est la vie et qu'à un moment ou l'autre tu dois passer ce cap-là, mais je trouve que c'est tôt quand même. Enfin, pour dix-sept, seize ans, je trouve ça trop tôt pour des jeunes ; déjà on n'a pas assez de maturité je crois, enfin. Et puis il y a plein de choses qu'on ne sait pas faire et que c'est en grandissant qu'on apprend. Et puis on n'a pas le temps de mettre de l'argent de côté, on n'a pas le temps de ci... on n'a pas le temps... En fait c'est « Dépêche-toi, grouille-toi, basta, dégage ». En tout cas moi, au début, je le prenais comme ça. Maintenant je sais que voilà, c'était des choses qu'ils n'avaient pas le choix, je sais que tout le monde est dans le même cas au niveau des jeunes qui sont en mesure de placement, et que c'est triste, c'est comme ça quoi.

[...] J'ai eu du mal moi, j'ai fait tout pour retarder ma mise en autonomie : je faisais des bêtises, je séchais à l'école exprès, parce que j'avais peur, parce qu'en fait j'avais tellement vu de gens qui avaient été, des jeunes avant, parce que j'ai été placée pendant quelque temps, et que je voyais des jeunes partir en kot et je voyais qu'ils tournaient dans la drogue, dans tchic, dans tchac, et moi j'avais trop peur de devenir comme eux. Et comme preuve j'ai eu aussi, enfin quand j'ai été en kot j'ai été aussi dans l'alcool, je ne dirais pas dans la drogue, enfin quand même des choses un peu pour s'évader et souffler, tellement qu'on est quand même malheureux en soi quand on vit comme ça. Et puis quand on voit pour les fêtes de Noël et tout ça... Enfin, c'est délicat.

Q : Donc ça faisait peur cette autonomie ?

Nadia : Oui, quand même je pense. Moi j'avais super peur, je me disais « Comment je vais faire pour me débrouiller et tchic et tchac ». Enfin, c'était toujours des tracas. Et je trouve que se tracasser comme ça aussi jeune, et des fois se mettre dans des situations comme ça aussi jeune, et avoir du mal à faire ci ou faire ça quand tu es jeune comme ça, je trouve que ce n'est pas normal, ce n'est pas logique, enfin je ne trouve pas ça normal.[...] »

Si l'adolescence peut être caractérisée par la mise en suspens des obligations de l'âge adulte, pour trop d'adolescents socialement peu favorisés et se débattant dans des situations de danger, **l'expérience de l'autonomie peut suspendre (trop précocement) cette suspension.**

Non sans dangers accrus : les interviewés évoquent tous le fait qu'ils ont failli se retrouver à la rue ; pour plus d'un, cela a d'ailleurs constitué un passage obligé, particulièrement risqué.

Il ne faudrait donc pas croire, quant à la « solution autonomie », qu'il existe des combinaisons garanties : par exemple une configuration autonomie choisie et vécue dans la continuité d'un apprentissage.

Mais la première qualification de ces parcours que nous proposons dans ces lignes

permet d'en saisir l'enjeu déterminant et structurant : est-ce que la présumée solution « autonomie » va redoubler le problème qu'elle est censée résoudre ou est-ce qu'elle va permettre au jeune concerné d'entrer dans une trajectoire de subjectivation ?

Et à partir de là, nous pouvons nous interroger sur la question qui s'est révélée centrale en la matière : quelles sont les « épreuves » que le jeune va rencontrer qui vont s'avérer décisives par rapport à cet enjeu, étant entendu, on l'aura compris, que c'est autour de la question du logement que la plupart de ces épreuves vont graviter et, finalement, se nouer.

III. Autonomie et désaffiliation

UN REGISTRE OMNIPRÉSENT

Tous les récits récoltés traversent ce registre, il faut y insister.

Le terme « désaffiliation » a été proposé par Robert Castel pour décrire des situations souvent improprement qualifiées d'exclusion.

La pensée de la désaffiliation permet en effet d'éviter deux erreurs de perspective. D'abord, le concept de désaffiliation est en quelque sorte « dynamique » : il s'agit, on va le voir, de processus qui se cumulent, mais qui peuvent aussi s'inverser ; on évite ainsi de penser les situations en termes d'« états ». Ensuite, le concept de désaffiliation permet de ne pas cantonner les situations de précarité au registre matériel seulement, en prenant notamment en compte l'existence ou l'absence de solidarités socio-familiales.

Les situations de désaffiliation sont celles où se cumulent des difficultés graves en matière de ressources et de fortes faiblesses en matière de solidarités socio-familiales¹⁵.

L'axe des « ressources » est nommé axe de l'intégration par Robert Castel, en référence au travail, aux droits qui y sont liés, à l'importance du « grand intégrateur » qu'est le travail dans la société. On trouve sur cet axe des extrêmes allant de situations caractérisées par un revenu stable et suffisant jusqu'à des situations où des personnes se retrouvent sans aucun revenu – c'est devenu possible dans notre pays suite à diverses mesures anti-sociales¹⁶.

Nous avons vu dans le témoignage de Lizzie que la possibilité ou l'absence d'un investissement dans une trajectoire scolaire étaient fortement liées au « score » (comme dit Castel) que l'on peut trouver sur cet axe de l'intégration¹⁷.

« Lizzie : Madame, je conseille à tout le monde d'aller à l'école... C'est pas la principale chose qui va nous aider en autonomie, parce que moi, on m'a dit, pourquoi tu vas pas recommencer l'école, j'ai dit désolé, l'école ne paie pas les factures, donc, le CPAS c'est bien, oui, moi j'aimerais bien faire une formation, pour pouvoir quitter le CPAS et avoir du travail. Le CPAS c'est pas éternel, il y en a qui veulent vivre sous le CPAS, moi je saurais pas, 860 € toute ma vie, je vais devenir folle. C'est rien par rapport au monde actuel, c'est absolument rien ».

L'axe des « liens » ou des « solidarités socio-familiales » dispose lui aussi des extrêmes, allant du soutien (indéfectible et désintéressé, comme nous l'avons vu au début de cette partie) à l'isolement, si ce n'est la stigmatisation¹⁸.

15 Pour une présentation détaillée de la pensée de R. Castel, on pourra se reporter à la synthèse que J. Fastrès et E. Servais ont proposée à l'occasion d'un séminaire tenu avec R. Castel : « Des jeunes désaffiliés ? » www.intermag.be/analyse-complementaire.

16 On pourra se reporter sur ce point à nos analyses et productions vidéos « Chroniques de l'Etat « social » « actif » », www.intermag.be/528.

17 Cf. sur ce point le « Carnet » et plus particulièrement l'exposé de Color'ados : www.intermag.be/au-dela-de-lindignation.

18 Le terme de « stigmatisation » désigne, selon E. Goffman, des situations sociales où un individu ou un groupe sont dotés d'un « attribut » qui jette sur eux un discrédit durable et profond, avec toute une série de conséquences dommageables : être suspecté de diverses incapacités ; ne plus être considéré comme un humain semblable aux autres. Bien des jeunes « placés » témoignent qu'ils sont ainsi dotés d'un attribut stigmatisant. Cette jeune fille l'indique très clairement : « (...) déjà tu as l'étiquette centre [institution d'hébergement, SAAE]. Partout où tu vas, dans la petite région où c'est le centre qui appelle les personnes, pour l'école, même pour les activités, tu as l'étiquette. (...). Une fois, j'ai pris le train, on me dit : tu es au [SAAE], toi ? Oui. J'avais l'étiquette. Comment on voyait ? Même les gens que je ne connaissais pas savaient que j'y étais. »

Si les situations de désaffiliation sont celles, d'après Robert Castel, où se cumulent des difficultés sur les deux axes, nous avons pu établir, à l'occasion d'une recherche menée avec des jeunes cartographiés comme « NEET »¹⁹, qu'il y avait de surcroît une relation de co-production entre les deux axes : ce qui se passe sur un axe peut déterminer un mouvement sur l'autre ; par exemple, une perte en matière de réseau et de liens peut conduire à une catastrophe sur l'axe des ressources. Ainsi de cette maman dont le jeune fils est renvoyé de la garderie (sur-doué, il s'y ennue et est difficile) ; vivant seule, dépourvue de relations qui peuvent l'aider, elle est contrainte pour pouvoir s'en occuper plus tôt dans la journée, de démissionner de son travail (ce qui fait qu'elle ne peut prétendre à une allocation financière lui permettant d'affronter ce moment)²⁰.

Christophe a vécu ce type de co-production : la séparation de ses parents l'a conduit à se désengager de la carrière scolaire :

« Christophe : Je m'appelle Christophe, j'ai 20 ans, enfin je vais avoir 20 ans, ça fait plus ou moins deux ans que je vis tout seul, presque quatre ans que je ne suis plus avec mes parents. J'ai eu un parcours difficile, je n'ai pas trop été à l'école, j'ai souvent traîné dans les rues, avec des mauvaises fréquentations. Je ne sais pas trop par où commencer.

Q : Tu peux peut-être m'expliquer comment ça s'est passé l'école, la famille et ce qui t'a amené petit à petit à traîner dans les rues ?

Christophe : Au tout départ, c'est à cause de la séparation de mes parents. Mon père n'a jamais accepté et il a fait tout retomber sur moi, en fait. À chaque fois, il me bassinait avec ses problèmes de famille et ses problèmes de parents qui ne me concernent pas. Normalement les enfants doivent être écartés [tenus à l'écart des problèmes des adultes]. À cause de ça, j'ai pris un mauvais caractère, beaucoup de bagarres à l'école, je n'ai plus trop suivi les cours. »

LE RISQUE DE DÉSAFFILIATION ÉCLAIRE D'UN JOUR DÉCISIF LE DOUBLE SENS DE L'AUTONOMIE

D'abord, on comprend, en se référant à la théorie élaborée par Robert Castel, que l'autonomie comme mesure peut consacrer la rupture des solidarités socio-familiales et donc constituer un affaiblissement sur l'axe de l'insertion.

Notons toutefois que cet affaiblissement peut s'avérer salutaire mais qu'il constitue en tout état de cause une épreuve.

C'est comme cela que Christophe a fini par se le signifier :

« Q : Et tu n'avais vraiment personne, personne, hormis [un éducateur] ?

Christophe : Seulement [cet éducateur], je n'ai pas du tout de contact avec ma famille, à part là, maintenant, que je reprends contact avec ma mère, vraiment léger, et avec ses parents à elle. Et mon père, j'ai voulu réessayer mais je crois que ça ne va vraiment pas, la preuve : je lui ai reparlé, maintenant du coup je ne travaille plus, j'ai arrêté ma formation, j'ai arrêté tout, quoi. Je voulais même lâcher mon appart et

19 Cf. J. Blairon et C. Mahy (dir.), *Politiques sociales et violence symbolique - La situation des « NEET »*, Louvain-la-Neuve, l'Harmattan, coll. Academia, 2017 : www.editions-academia.be/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=54285.

20 Cf. « Comment l'école a raté avec nous et pourquoi nous n'avons pas réussi avec elle - Recherche participative menée avec des familles soumises à la pauvreté ou à l'appauvrissement », www.intermag.be/539

tout il y a 2 semaines. Donc, ça veut bien dire ce que ça veut dire. Il faut vraiment que j'arrête avec la famille, quoi. »

Comme nous l'avons vu, la « mise en autonomie » suspend la période de suspension qu'est l'adolescence, parfois précocement ; ce qui veut dire qu'elle confronte parfois brutalement à des régressions possibles en termes d'intégration et en termes d'insertion.

Nadia fait un retour sur sa trajectoire qui le montre :

« Nadia : Mon éducatrice, elle disait que c'est triste que ce soit comme ça, parce qu'avant elle dit que la majorité était à vingt et un ans et qu'on pouvait garder les enfants un peu plus tard, c'était beaucoup plus simple et on pouvait plus les préparer. Parce que c'est vrai que dire à seize, dix-sept ans « Ecoute, maintenant tu vas faire comme ça » et que tu es encore en pleine année scolaire, que la plupart du temps tu es en cinquième ou tu es en rhéto, et bien moi j'ai chuté, à un moment j'ai arrêté l'école et tout ça parce que tu n'as pas le choix, tu te dis soit je continue l'école ou soit je travaille. Dans les deux cas, enfin... Et moi j'ai préféré arrêter l'école et travailler pour m'en sortir dans la vie quoi parce que je n'avais pas le choix. Et je trouve ça triste, parce que je pense que si je serais restée un peu plus longtemps, j'aurais pu suivre ma scolarité, j'aurais pu... Et je trouve que c'est beaucoup trop jeune, parce que seize, dix-sept ans c'est là où justement tu découvres plein de choses, et te lâcher comme ça en plein, oui, en plein truc c'est. Enfin, on a chacun ses a priori et chacun a sa manière d'être. En tous cas moi tous les jeunes que j'ai vus qui sont sortis en tout cas de l'institution où j'étais, je n'en ai pas vu un tourner bien, au contraire c'est des...

Q : A ce point-là ?

Nadia : Et bien tous dans la drogue ou tous dans, je ne sais pas. Enfin, j'en vois un, il y en a peut-être une ou deux ou trois qui relèvent quand même le truc, mais sinon tu tournes mal. Et franchement je peux comprendre que ou soit tu es endetté, ou soit tu as plein de problèmes. Et je trouve que ce n'est pas forcément la faute de l'institution, mais je pense que c'est plus la faute au niveau de la loi. Et moi j'aurais la rage contre ces gens-là, ce qui est normal, je trouve qu'ils pourraient quand même te préparer ou mettre des choses en place pour ta vie plus tard, en sachant que vu que tu n'as pas tes parents, donc tu dois vraiment te débrouiller tout seul, et c'est vraiment ça qui est dur à gérer ; quand tu te dis à dix-sept ans gérer tout ce qu'un adulte doit faire, tu n'es pas préparé à ça. Enfin, moi je n'ai pas été assez préparée à ça je pense. »

Lucie a échappé de peu à une rupture sur l'axe de l'intégration quand elle a été confrontée à « l'obligation de partir » :

« Lucie : En fait on m'avait dit à 18 ans tu devras partir, même si on peut continuer à te suivre, tu devras partir, pas qu'on le veuille mais c'est la règle et il y en a d'autres qui ont besoin de ta place, et donc voilà, oui, à 18 ans, pas le choix.

Q : Et par rapport à ça, il y a eu une préparation ?

Lucie : En fait oui et non. Un peu moins d'une année avant, mon éducatrice m'a dit : « Bon, Lucie tu as 17 ans, tes 18 ans arrivent, tu sais très bien ce qui se passe, la mise en autonomie et tout ça », et je lui ai dit : « Oui, oui, ça va, je vais déjà finir mon année scolaire, ne m'ennuyez pas avec ça tout de suite », et mon éducatrice qui était déjà frustrée avec cette histoire et qui ne voulait pas non plus me frustrer, m'a dit « Ok on verra ça pendant les vacances ». J'ai fini mon année, ça c'est très bien passé, puis pendant les vacances elle essayait de me rappeler que voilà, que je devais commencer à chercher, mais moi je ne sais pas, mais je n'arrêtais pas de procrastiner, je n'arrivais

pas à réaliser que j'allais devoir partir, que j'allais devoir quitter ma famille et moi ça me frustrait à mort... (...) du coup c'est le chef éducateur, [qui] m'a fait : « Lucie, écoute, avant de savoir où tu vas t'installer, qu'est-ce que tu veux faire comme études déjà ? », et de là on a commencé à chercher ce que je voulais faire, bien que je savais déjà ce que je voulais faire mais dans quelle université, et on s'est dit : « Ben, [telle université] », donc il m'a dit : « Tu ne vas pas chercher [dans cette province-ci] alors », du coup on a été [dans la région de l'université] on a cherché un appartement et ça s'est fait en une semaine, alors que mon éducatrice a peiné pendant des semaines et des mois pour que je cherche un appartement et le chef éducateur est revenu de vacances et : « Bon ma chérie, on va s'y mettre parce que tu vas étudier » (rires), et du coup voilà, début septembre en une semaine j'avais mon appartement, chez une propriétaire très sympa, 450 euros toutes charges comprises, avec Internet, c'était chez elle, au-dessus de sa maison. Et voilà, ça s'est fait à l'arrache, après je reconnais que c'est de ma faute, j'étais tellement frustrée que je ne voulais pas en entendre parler. »

Jacques a éprouvé bien des difficultés au moment de sa majorité. Sur l'axe de l'intégration, la préparation du passage au CPAS, pourtant anticipée par son éducateur, ne s'est pas faite sans heurts : retard de paiement, puis sanction au vu d'un manque de justificatif. S'il reconnaît une part de responsabilité, il regrette que certains travailleurs sociaux réfléchissent comme si chacun pouvait s'appuyer sur des solidarités socio-familiales.

« Jacques : Au début déjà, quand je me suis inscrit, j'ai eu je ne sais pas combien de temps d'attente, pendant 2 mois je n'ai pas payé mon premier loyer alors qu'avec [mon éducateur], il m'avait déjà prévenu, il m'avait dit : « On va aller t'inscrire 3 mois à l'avance ». J'ai quand même dû attendre 2 mois parce que, je ne sais pas quoi, ils ont un conseil à 2 balles, qui met 2 ans à prendre des décisions. Donc, j'ai dû attendre 2 mois. Après, j'avais un monsieur (nom chinois), quand il parlait, je ne comprenais rien à ce qu'il disait. Il parlait avec un accent, je ne comprenais rien. Pourtant, je ne suis pas difficile et je comprends assez rapidement mais là je ne comprenais rien du tout. Chaque fois qu'il venait, il voulait des papiers, il voulait ça et ça, je donnais, je donnais, je donnais et un jour, je ne sais pas ce qui s'est passé, d'un jour à l'autre, ils ne m'ont pas payé. Je me suis dit : « Tiens, qu'est-ce qui se passe ? ». Je vais là-bas, bien entendu, j'avais pas de rendez-vous, je demande vite à le voir, vous savez, on peut vite les voir en quelques minutes, ils descendent vite fait. Du coup il me dit que le conseil a décidé qu'ils arrêtaient, je ne sais plus l'histoire. En soi, ils arrêtaient parce qu'il leur manquait un justificatif de quelque chose. En fait, à cette époque-là, je faisais des bêtises, je grattais le CPAS et je travaillais en noir en déménagements. En même temps, je faisais une formation à la Croix-rouge pour devenir ambulancier. Ils voulaient absolument un papier de la Croix-rouge, mais la Croix-rouge ne donne pas de papier si tu n'as pas terminé 2 ans. Du coup, ça a été un gros carnage parce que eux voulaient absolument un papier pour que je puisse avoir mes allocations d'insertion sociale, une preuve que je fais quelque chose, que je ne reste pas chez moi à la maison.

[...] Il manquait ce document que je ne pouvais pas avoir, au final je n'ai pas eu d'allocations pendant 2 mois. Qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai commencé à vraiment chercher un travail. Maintenant, il ne faut pas que ça les encourage à faire ça parce que c'est vraiment chiant, quoi. (...) Donc je travaillais un jour en déménagements et à côté, j'ai commencé à chercher du travail et mon cousin a trouvé dans un Night and Day. (...) C'est là où j'ai commencé à travailler à temps plein, en CDI, et ils m'ont foutu la paix. C'est là où c'est très rigolo parce que, en attendant, tu sais que quand tu n'as plus d'argent, tu peux quand même leur demander une aide sociale ? Et ça aussi ça avait été refusé. Je me suis dit : « Si à ce moment-là, je ne travaillais pas en

déménagements, je n'aurais pas su payer mon loyer, je n'aurais rien eu à bouffer ». Ces gens-là, ils croient tous qu'on a des familles derrière nous et qu'on est là en mode : « Va demander à papa et à maman ». Tout ce que le gars il me proposait du CPAS, c'était des tickets repas ou je ne sais pas quoi, pour aller bouffer au resto du cœur, alors que moi ce que je voulais surtout, c'était payer mon loyer. Bouffer, je m'en foutais. »

La non prise en compte des risques de désaffiliation, le manque d'attention, surtout, aux risques en cascade liés à l'articulation des deux axes entre eux (aux effets que l'un peut produire sur l'autre) conduit bien des jeunes à prendre des risques ou à se mettre en danger ; l'existence d'un réseau de solidarité doit par exemple être cachée, faute de quoi sa révélation affaiblirait la personne qui apporte son soutien : en parler revient à faire courir un risque de sanction pour tel ou tel protagoniste du réseau ; le taire pourrait affaiblir une demande.

« Natasha : Et bien là j'ai été chez une amie et puis chez une autre, et le CPAS me demandait de signer le PIIS, et alors je devais aussi donner les noms et adresses de mes copines. Mais moi ça ne me plaisait pas parce que j'ai une amie qui est elle-même au CPAS dans un semi-social [SIC], enfin, elle risquait beaucoup. Et elle [l'assistante sociale] était tenue au secret professionnel, donc elle m'a dit « Ce n'est pas grave ». Et l'autre, pour d'autres raisons, parce qu'elle fait du tatouage à domicile, elle ne voulait pas qu'il y ait l'assistante sociale qui vienne, parce qu'elle pourrait avoir des soucis avec l'ONEM. Voilà, après moi je pense que c'est... elle fait ce qu'elle veut encore, si elle a envie de tatouer à la maison, elle a le papier de l'hygiène, du coup, voilà. »

DES PROCESSUS RÉVERSIBLES, MAIS...

Un des intérêts d'analyser les situations de mise en autonomie en termes de désaffiliation, c'est bien de montrer qu'il s'agit de processus, réversibles dans un sens comme dans l'autre. A côté des risques de dégradation en cascade qui peuvent être encourus, nous trouvons des exemples d'amélioration, d'inversion de processus.

Jacques vit « en autonomie » dans un appartement qui ne lui convient pas ; il « descend au lieu de monter ». Il renoue avec son réseau familial et parvient ainsi à inverser la tendance, avec l'aide soutenue et inventive, il est vrai, du service de l'aide à la jeunesse qui le suit. On voit dans son récit combien peuvent s'avérer décisives les solidarités socio-familiales (en ce compris les services d'aide) à condition qu'une difficulté financière, sur l'axe de l'intégration, ne vienne pas tout compromettre.

« Jacques : Ils me donnaient un budget, je ne sais plus c'était combien mais c'était pas grand-chose, c'était 57 euros je crois, un truc comme ça, pour manger toute la semaine. Donc, merci Lidl, merci Aldi (rires) placement de produit... qui en fait sont devenus les maîtres de la malbouffe. Avec 50 balles, qu'est-ce que je faisais ? Je prenais des fricadelles, des frites, tu vois les grands paquets de frites ? (...) L'autonomie, c'était un peu pour moi le moment je ne dirai pas chaotique mais où j'ai mal bouffé, vraiment mal bouffé, où je ne sortais plus beaucoup. Je descendais à la place de monter. Du coup, j'ai arrêté l'école, enfin il y a plein de choses qui se sont mal passées mais ce qui est vraiment chouette, c'est que le service était toujours là derrière en disant : « on va essayer de mettre ça en place ». [Mon éducateur] m'appelait même le matin pour me réveiller, pour que j'aille à l'école et des choses comme ça. Le service a essayé de mettre des choses en place mais c'était peine perdue parce que simplement, je crois que personnellement je n'allais pas bien et je n'étais pas bien dans cet appartement-

là, c'était vraiment trop petit.

[...] J'ai à un moment donné décidé d'arrêter, de quitter mon appartement, j'en avais marre, et d'aller revivre chez ma tante qui habitait ici, à [tel endroit]. Du coup, [le service d'aide à la jeunesse] a fait un système de... comment dire ?...ils me donnaient en fait une partie de ce qui m'était dû, donc la bouffe, et eux continuaient de payer mon appartement. Donc mon appartement était toujours à moi mais je ne voulais vraiment plus y aller. Pour eux, c'était une phase de transit « il faut juste un peu de temps, après il va y retourner ». Mais ça n'a pas été une phase de transit puisque je n'y suis plus retourné, en fait. J'ai même prévenu le propriétaire du jour au lendemain que je n'y retournerais plus. Je lui ai donné les clés, je lui ai donné tout le bazar, j'ai tout vidé et je suis parti vivre chez ma tante. C'est comme ça que ça s'est passé. Tout a été chamboulé, mais après justement j'ai trouvé un autre appartement au-dessus de chez ma tante, juste au-dessus, qui était beaucoup plus grand. C'était une histoire de 70 m², je crois un truc comme ça, ce qui est déjà pas mal. Pour moi, c'était le bonheur à côté du petit bazar dans lequel j'étais. »

Déborah revient sur l'aide qu'elle a reçue de deux services, l'un de l'aide à la jeunesse, l'autre du secteur de l'aide au logement. Elle plaide pour que les professionnels fassent preuve de compréhension, croient au retournement possible des choses ; elle tend à considérer cette réversibilité comme un droit pour tous

« Déborah : ils [tel service] ont Internet, ils peuvent faire des recherches, tu peux téléphoner pour trouver un travail, pour un logement, ils t'aident et ça c'est vachement bien. C'est un service qui est super. Parce qu'on n'est pas jugé, on n'est catégorisé. Nous sommes des jeunes qui essayons de s'en sortir et eux ils ont l'habitude de ça. Même au niveau des études ou quoi, des recherches pour faire des stages et tout, ils sont quand même là, c'est super. Je pense que, des services comme ça, on devrait en faire de plus en plus parce que, au moins, c'est comme un repère. c'est comme une famille, en fait, on sait qu'on sait aller là, c'est un point de repère, on sait bien que là on peut être aidé. Je pense que dans un service, comme [elle cite les deux services qui la soutiennent], je pense qu'on devrait en faire de plus en plus, pour aider les jeunes. Même des projets pour faire des kots, je pense qu'on devrait en faire de plus en plus et dire aux jeunes comme quoi : « N'ayez pas peur de venir nous voir, n'ayez pas peur on ne va pas vous juger, on va vous aider à avoir une meilleure vie, à avoir des meilleures conditions ». C'est ça ce qu'il faut faire.

Je pense que la société est tellement malsaine, c'est mon point de vue, qu'on est vite catalogué, on a vite une étiquette, que au final on ne sait pas quoi faire, en fait. c'est comme, allez, les homos ils ont une étiquette, les bisexuels aussi, les lesbiennes aussi, les pauvres aussi, la classe moyenne aussi a une étiquette. Et ceux qui sont riches aussi ont une étiquette, donc on est tout le temps jugés. On ne sait pas où aller, on a tellement peur d'être jugés, d'être critiqués, du regard qu'on peut avoir.

[...] Moi, si on me demande demain si je veux faire changer les choses, je dirais comme quoi voilà, on crée des appartements de transition pour un peu les aider ou aller vers les gens pour dire : « Tu peux faire ça, pourquoi tu le fais pas ? » Les faire changer d'avis pour pas qu'ils aient peur. Je pense qu'on devrait faire ça si on veut changer les choses. Il y a peut-être une possibilité que... de toute façon, il y a vous qui faites des interviews pour interviewer les jeunes, pour montrer au bourgmestre qu'il y a ça qui devrait se mettre en place, on devrait faire plus pour les jeunes. Et si ça peut changer quelque chose, tant mieux, ça pourrait aider d'autres jeunes qui sont dans un parcours pire que le mien, qui n'ont aucune ressource, qui se demandent ce qu'ils peuvent faire, au lieu de plonger dans la drogue, dans le milieu de la prostitution. C'est ça, il faut vraiment faire bouger les choses. Allez, peut-être qu'une prostituée

peut faire autre chose que ça, allez fleuriste ou pâtissière. Elle peut aussi réaliser son rêve, elle peut aussi faire ça. Moi je pense qu'il serait temps qu'on bouge les choses parce que pour nous les jeunes, c'est pas facile quoi. On doit se battre tout le temps. Et quoi ? Quand on aura 50 ans on pourra se dire : « Là enfin j'ai une vie normale » ? Non ! C'est maintenant qu'il faut avoir une vie normale, pas à 50 ans.

Q : C'est quoi une vie normale ?

Déborah : C'est avoir un logement, un travail, une vie de famille et être heureux. »

Les récits d'expérience qui nous ont été communiqués nous conduisent cependant à dire que si la réversibilité positive n'est jamais garantie, elle est en tout cas sévèrement compromise lorsque les professionnels agissent dans une logique de « guichet », appliquant mécaniquement les schémas qui leur sont imposés, sans se préoccuper des effets qu'ils peuvent produire dans un autre domaine de l'existence de la personne qui les sollicite. La co-production toujours possible de la dynamique d'un axe sur l'autre devrait constituer un repère théorique incontournable pour réfléchir à la situation de jeunes qui doivent « prendre leur autonomie » dans des contextes éducatif et socio-économique défavorables. Antonin en témoigne.

« Antonin : Donc là j'avais entamé des recherches pour retrouver une formation en tant qu'ambulancier. J'étais inscrit, mais il manquait une formation de réanimation, que ça j'ai toujours attendu que la Croix-Rouge me recontacte. Donc après je me suis remis à l'école, et malheureusement le Forem n'a pas voulu accepter ma dispense, donc j'ai dû arrêter. Donc maintenant je me retrouve encore sans rien. Or que j'aimerais bien avancer parce que j'ai 23 ans, il serait temps que je trouve. Et moi c'est dans le médical, donc, ce n'est pas dans le bâtiment, c'est dans le médical. »

Il explique ce refus comme suit :

« Antonin : C'est pour moi m'autoriser à suivre mes cours et avoir du chômage, sans à ce que le Forem contrôle, me demande des recherches d'emploi (Q : Parce que tu suis des cours) parce que je suis des cours.

Q : Et ça ils n'ont pas accepté ?

Antonin : Et ça ils n'ont pas accepté parce que je n'avais pas 312 jours de chômage. Et c'est eux qui nous poussent à travailler !... »

Lorsqu'une « solution autonomie » est mise en place ou est choisie, les épreuves liées au risque de désaffiliation sont fortes (et pas seulement, nous l'avons vu, sur l'axe de l'insertion) ; les trajectoires dans lesquelles les jeunes que nous avons interrogés ont été pris montrent qu'il conviendrait à tout le moins d'éviter de les aggraver.

C'est une première raison de réfléchir dans les termes d'une transversalité qui est trop peu présente, mais qui peut se révéler décisive, comme nous le verrons plus loin.

Antonin est suivi par deux services différents (aide à la jeunesse et secteur logement). Comme le résume une des professionnelles d'un de ces services : « On ne t'a jamais dit : « Non, ça c'est l'autre ! » »

Et nous verrons aussi que les professionnels qui jouent un rôle décisif peuvent se déporter bien loin de leur mission officielle, comme le raconte Lisa en soulignant l'acte de solidarité dont s'est rendue capable la Préfète de l'établissement scolaire qu'elle fréquentait :

« Lisa : Et en fait, ma préfète était vraiment là pour moi. Après l'école, par exemple,

pour savoir étudier, elle me ramenait chez elle, je mangeais avec eux, c'était dans une campagne, je mangeais avec eux – je n'oublierai jamais ce qu'ils ont fait pour moi, parce qu'ils ont été là pour moi. C'était les seules personnes... Et je n'avais pas encore de revenu, je n'avais pas d'argent ni rien, et je devais prendre des médicaments. Et mes médicaments étaient terminés. Et elle a été acheter les médicaments pour moi, voilà, je suis quelqu'un qui est fort. Même si, maintenant, ça va beaucoup mieux au niveau financier, niveau santé, niveau plein de choses, je n'oublierai pas les jours où j'étais au plus bas et que c'est ces moments-là qui me font rappeler ce que je suis maintenant. »

IV. Autonomie et logement

Pour les jeunes en grande difficulté ou en danger, l'autonomie s'incarne d'abord et essentiellement dans un logement qui leur soit propre.

Antonin l'exprime très simplement en évoquant la difficulté d'apprendre à gérer un budget étriqué :

« Antonin : Mon loyer, ça c'est la première chose c'est mon loyer, je n'ai jamais été en retard de loyer. À part ici que je m'étais permis, vu qu'il y avait une épargne qui a été mise en place, donc je savais très bien qu'il fallait reprendre sur l'épargne. Donc là je m'étais permis parce qu'il fallait que j'aille me rhabiller. Je ne m'étais jamais fait plaisir, donc il fallait que j'aille me rhabiller et je m'étais permis de faire ça. Sinon la première chose qui part c'est mon loyer, et après c'est le reste, et pour la nourriture je me débrouille toujours ; il y a toujours des bons plans : des colis alimentaires. Ça moi je n'ai pas de honte à aller aux colis alimentaires. Ils mettent ça à disposition, pourquoi ne pas en profiter. »

Déborah a bien conscience de l'importance du logement.

« Q : Pour toi, le logement, c'est une priorité pour un jeune quand il commence son parcours ?

Déborah : Oui, moi je pense que c'est important parce que, au moins... allez, j'ai entendu une fois dans la rue une personne qui disait : « Quand tu as un logement, tu sais... » je ne sais plus comment... c'est tout bête, je passais dans la rue et il y a un monsieur, je crois que c'était un pauvre qui disait ça : « Quand tu as un logement, au moins, tu sais te débarrasser de toutes tes valises... » non... « ...tu poses enfin tes valises quelque part et au moins tu es tranquille ». Quand tu as un appartement, tu sais te chauffer, tu sais te laver, tu sais te reposer et un logement, je pense que c'est vraiment important pour un jeune qui commence. »

Au-delà de ces avantages disons fonctionnels, qui ont toute leur importance, elle perçoit bien le lien entre le logement et la construction de soi (ce que nous avons appelé la subjectivation) :

« Déborah : J'ai intégré les kots petit à petit et là, je me suis sentie... je me suis sentie que, c'est là un nouveau départ qui s'ouvre, quoi. Alors, là, j'avais encore mon copain, j'y allais tous les week-ends, aussi la semaine. Après, ça s'est cassé à cause d'une dispute, soit. Et là, j'ai vachement pris conscience que les kots, c'est pour recréer un avenir. »

Sa réflexion croise ainsi la manière dont Jean Rémy, Liliane Voyé et Emile Servais considèrent la question du logement privé :

« (...) l'accès au logement avec les possibilités que celui-ci offre comme zone d'autonomie interactionnelle face à un monde où se multiplient les contraintes, peut constituer une base de plausibilité pour instaurer le privé comme lieu important de réalisation de soi et comme lieu où cette réalisation est journalièrement vérifiée comme possible. »²¹

21 J. Remy, L. Voyé et E. Servais, *Produire ou reproduire, Une sociologie de la vie quotidienne, tome 2 -Transaction sociale et dynamique culturelle*, Bruxelles, De Boeck, 1991, p. 117.

LOGEMENT ET ÉPREUVES

Le coût du logement et l'insuffisance de l'offre constituent évidemment des obstacles forts à cette possibilité de vivre une telle « plausibilité » : « instaurer le privé comme lieu important de réalisation de soi et comme lieu de vérification de cette possibilité » – nous pouvons dire comme lieu concourant à la subjectivation.

Plusieurs des jeunes interrogés ont eu affaire à des marchands de sommeil, ont dû s'accommoder de logements qui n'en étaient pas, voire se sont retrouvés « à la rue » ou ont manqué d'y aboutir : « si je n'aurais pas connu ici [un service] je serais à la rue, j'étais clairement à la rue », dit Antonin.

Au-delà de la difficulté de pouvoir trouver un logement et d'en trouver un qui ne soit pas une offense à la dignité humaine, comme c'est trop souvent le cas, l'entrée dans un logement est en outre susceptible de confronter le jeune qui fait l'expérience de l'autonomie à trois types d'épreuves différentes.

● Eviter un clash de valeurs

Dans une recherche que nous avons consacrée à l'étude des situations d'« habitat permanent » (dans des équipements prévus pour une occupation saisonnière), nous avons pu montrer que, pour comprendre les trajectoires des personnes concernées par ce « choix », il était impératif de prendre en compte les quatre valeurs du logement et les relations entre ces valeurs vécues.

A la suite de Jean Baudrillard, nous avons rappelé qu'il fallait envisager tout logement :

- dans sa valeur d'usage, incarnée par les fonctionnalités du logement (« un toit sur la tête » ; cette valeur était mise en avant par Déborah lorsqu'elle avance : « Quand tu as un appartement, tu sais te chauffer, tu sais te laver, tu sais te reposer ») ;
- dans sa valeur d'échange, exprimée dans un prix ;
- dans sa valeur symbolique : par exemple une maison familiale à laquelle on est attaché, un quartier qui fut un terrain d'exploration et de plaisirs et qui a imprimé un « style de vie », un appartement plus grand qui permet de vivre une ouverture de vie (comme dans le cas de Jacques cité plus haut) ;
- dans sa valeur-signes, puisque le logement peut aussi fonctionner comme indicateur d'un capital social et économique, positif ou négatif : une adresse stigmatisante par exemple.

L'important est évidemment de voir comment ces dimensions se combinent dans le vécu d'un logement. Beaucoup de cas de figure peuvent se présenter, allant du cumul satisfaisant au « clash » produit par exemple par un déficit grave dans une valeur, qui compromet les autres : un prix acceptable peut entraîner une valeur d'usage trop faible, être couplé à une insuffisance symbolique destructrice, etc.

Pour donner un exemple en sens inverse ; Luc Boltanski, en réalisant sa récente critique de la marchandise, montre comment le prix peut aujourd'hui être enrichi par des récits (nous sommes dans le registre symbolique) qui réussissent une « patrimonialisation » du bien et augmentent significativement sa valeur (par exemple une maison située dans un quartier « historique » rendu attractif pour le tourisme ou un bâtiment désaffecté réhabilité en mettant en exergue le passé dont il est le témoin).

Natasha explique bien l'importance de prendre en compte la combinaison des valeurs :

« Natasha : Moi une fois j'avais fait une visite près de l'avenue Louise, un gars qui proposait une chambre, et alors je vais voir, c'était ! Déjà le gars il ouvre la porte, il y avait encore le mec dedans avec tous ses meubles et tout, son lit était par terre et son bureau était au-dessus des pieds de son lit, tellement la chambre était petite. Et c'était quatre cent nonante euros. Moi j'ai rigolé, j'ai fait « Non, mais vous vous foutez de ma gueule, ce n'est pas possible, je ne peux pas payer cinq cents euros et vivre ici tout en haut dans un truc comme ça en toit avec même pas de place pour ranger une armoire ». Aller, je vais dire je ne suis pas quelqu'un qui est très casanier, mais j'aime bien avoir de l'espace. Et pour moi l'espace c'est important pour se sentir bien, pour respirer aussi. Enfin, je pourrais être dans une petite chambre mais alors il faudrait que j'aie un grand espace autre part pour ranger toutes mes affaires. Ce n'est même pas une question d'affaires, c'est pour respirer, pour se sentir bien, dire moi quand j'arrive dans cette pièce je suis contente parce que c'est agréable, mon lit n'est pas dérangé, mes affaires non plus, je peux mettre des plantes. »

Ce qui lui est proposé peut être retraduit comme suit :

valeur-signes élevée (avenue Louise)
valeur d'usage insuffisante
valeur symbolique insuffisante
valeur d'échange excessive.

Aujourd'hui elle a trouvé un arrangement qui lui convient en attendant d'éventuellement emménager à deux avec une amie en colocation : il s'agit d'un bâtiment avec six chambres, où il n'y a que des filles qui se connaissent qui vivent ensemble, où chacune a son espace personnel, tout en ayant des lieux de partages. Encore faut-il que le système de colocation ne conduise pas à une fragilisation sur l'axe de l'intégration, par exemple en réduisant le montant des allocations de remplacement auxquelles telle ou telle partenaire pourrait prétendre.

Parfois, le clash est dû à une seule valeur, par exemple un prix tout simplement impayable par un jeune à cette époque de sa vie.

Une valeur-signes négative peut aussi constituer un problème, comme Lizzie habitant seule « un immeuble pas fort fréquentable, on va dire... ».

Une des épreuves liées au logement est donc bien que le jeune puisse évoluer dans une combinaison de valeurs acceptable.

Déborah en constate l'apport :

« Déborah : Je ne pensais vraiment pas que j'aurais une stabilité dans ma vie et ça c'est super bien. Malgré mon parcours un petit peu mouvementé et tout, je garde des bons et des mauvais souvenirs, mais je ne pensais pas que j'allais avoir un appartement super bien, avoir un chez moi.

[...] Q : le fait d'avoir ce nouveau logement, ça t'ouvre... ?

Déborah : Ça m'ouvre beaucoup de portes parce qu'on est libre, on fait ce qu'on veut, mais aussi ce qu'il y a c'est que... à l'heure actuelle, il faut se battre pour avoir un travail. »

Antonin mesure aussi sa chance : après avoir été victime d'un marchand de sommeil, s'être vu refuser l'accès à certains logements au vu de l'étiquette « CPAS » (qui fonctionne bien injustement comme un stigmaté pour trop de propriétaires), avoir habité un logement insalubre, accepté de se séparer de son chien qui constituait un obstacle également, avoir réessayé sans succès d'habiter chez son père, il bénéficie d'un accompagnement efficace dans un kot de transition et trouve une maison qui représente la bonne composition de valeurs : elle a été rénovée (notamment par lui dans une période antérieure !) ; il a obtenu un rabais sur le montant du loyer (450 au lieu de 525) ; elle est située dans une ville où il a beaucoup de connaissances, elle est proche de l'habitation de son père et il peut en outre y recevoir sa petite sœur qu'il décrit « comme ses deux yeux » : la valeur symbolique est donc très élevée. Tout reste suspendu cependant à des démarches administratives qui lui permettront, on peut l'espérer, de ne pas perdre ses allocations de remplacement...

Mais il ne serait pas correct de passer sous silence toutes les situations où cette composition de valeurs n'arrive pas à se faire, ni même à commencer à se nouer, comme pour Bryan :

« Bryan : Je travaille depuis mes 10 ans et ça me saoule de ne pas pouvoir avancer. Moi, je me disais : « à 18 ans, je pars, j'aurai mon appartement » et non, j'ai 20 ans et je n'ai rien. »

Sa situation est pour le moins paradoxale : domicilié chez son père, il ne peut pas y vivre, puisque l'habitation est à l'abandon, sans raccordement aux ressources de première nécessité ; ce qui fait qu'il loge chez sa mère, des avocats de laquelle il a pour l'instant une injonction d'éloignement.

L'impossibilité pour lui de se séparer de son chien le conduit à rechercher des hébergements provisoires chez des amis qui l'acceptent avec son animal, pour des courts moments... Ce manque de stabilité l'empêche d'avoir une adresse qui lui permettrait de bénéficier de l'aide d'un CPAS. A cela s'ajoutent des problèmes de dettes, dus au fait qu'il a travaillé au noir pour un entrepreneur qui lui doit encore une dizaine de mois de salaire ; ce travail informel est dû au fait que sa dernière année au CEFA ne s'est pas bien passée et qu'il n'a donc pas décroché son diplôme...

La seule composition qu'il estime parfois possible pour lui est dès lors... la prison – sauf, pour l'instant en tout cas, en ce qui concerne la valeur symbolique et la valeur-signe :

« Bryan : Moi je ne veux pas... vous savez, dans la merde que je suis, moi j'ai déjà pensé à aller faire une connerie, braquer, non pas braquer mais voler quelque chose dans un magasin pour me retrouver en prison, pour être bien. Parce qu'en prison, on s'occuperait de moi, on me mettrait à manger, j'aurais la salle de sport, moi je me suis dit : « Je serais tranquille d'y aller ».

Q : Tu as des échos de personnes...

Bryan : Y en a où j'habite qui y sont et franchement, ils y étaient bien.

Q : Il y en a une ici ?

Bryan : Oui, (...). Je serai tout près de ma famille et tout ça, ça ne me dérangerait vraiment pas d'y aller sauf que, pour mon image à moi, j'ai pas envie. Mais si je me retrouve dans une merde, par exemple devant dormir dans la rue, moi je le fais.

Q : Ça veut dire que pour toi ce serait...

Bryan : Une solution, un échappatoire, pour ne pas vivre dehors quoi.

Q : Mais pour ton image, pour les autres, tu as pas envie que ça te reste dessus ?

Bryan : Pour mon amour propre. Et en plus j'ai toujours été droit dans ma vie. Ils me connaissent depuis des années. j'ai toujours été droit.

Q : Alors, ça veut dire quelque chose de toi qui n'est pas vrai ?

Bryan : Voilà. Je veux juste que ça ne fasse pas une image qui n'est pas. Parce que je ne suis pas ce gars-là. Je le ferai si jamais je suis dans la merde.

Q : La situation dans laquelle tu es pourrait te pousser à changer ? Ce que tu veux être ?

Bryan : Oui. C'est comme... c'est une solution que ma mère, par exemple ma mère, si elle devait être dans la merde, elle m'a déjà dit : « j'irai me prostituer ». C'est des solutions radicales mais qui m'aideraient au moins. Je ne serais pas dans la rue et tout ça, quoi. »

La réalité de cette épreuve « arriver à une combinaison de valeurs acceptable à propos d'un logement donné » indique en tous cas qu'une approche fonctionnaliste du logement, exclusivement centrée sur la valeur d'usage ou la valeur d'échange, risque fort d'être contre-productive.

● La grammaire des territoires

Un autre type d'épreuve liée au logement relève de ce que Goffman a appelé « les territoires du moi »²².

Pour Goffman, chaque individu peut être considéré comme un « ayant droit » sur un certain nombre de territoires ou de « réserves » – on pourrait parler de domaines réservés.

Le droit sur un territoire peut être provisoire (une place dans un train que l'on occupe le temps d'un voyage et que l'on « marque » si on la quitte pour le wagon restaurant par exemple) ou permanent (une chaise frappée à son nom dans une église...). Le territoire peut être matériel, comme on vient de le voir, mais aussi immatériel : un certain nombre d'informations sur soi peuvent être considérées, par exemple, comme inviolables au nom du respect de la vie privée.

Parler de droit, c'est évidemment évoquer un respect, mais aussi des « offenses », opérées par des « agents de violation » ; dans un cas extrême comme le viol, le corps de l'un est la « réserve » matérielle offensée par le corps de l'autre, qui est l'agent de violation.

Mais nous trouvons évidemment une grande gamme d'agents de violation, comme le regard qui s'insinue, la voix qui se fait trop forte et empêche la quiétude, etc.

Les modes d'offense peuvent aussi varier, allant de l'intrusion sur un territoire à l'exercice de prétentions excessives (comme la privatisation induite d'un espace public), en passant par l'auto-violation ou l'exhibition.

On le voit, la vie en société met des « ayant droit » en situation d'interaction, avec pour enjeu le respect des territoires respectifs.

Si ce respect obéit à des codes, ils ne sont pas toujours simples à connaître : selon les cultures, les milieux sociaux, les « limites » de l'acceptable peuvent varier considérablement²³.

22 E. Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, t. 2 *Les Relations en public*, Paris, Minuit, Le Sens Commun, 1973, Chapitre 2 « Les territoires du moi ».

23 Par exemple, dans notre culture, le coude n'est pas considéré comme une partie du corps « noli tangere ».

Mais surtout, la violation doit être reliée à une intention : les jeux amoureux, après tout, consistent à autoriser un accès très étendu au territoire corporel, ce qui, dans d'autres contextes, serait lu comme une violation ; tout dépend dans ce cas, de l'intention qui peut être attribuée aux protagonistes (comme l'illustre la pitoyable défense d'un agent de violation qui reproche à la victime de « l'avoir provoqué »).

Il y a donc toute une « grammaire » des interactions territoriales dont la connaissance – et le respect – exige beaucoup de finesse.

On comprend aisément que le logement comme espace et que le vécu du logement comme enjeu d'interactions entrent pleinement dans ce registre.

On admet aussi, peut-on l'imaginer, que l'adolescence est une période d'intense apprentissage de la difficile grammaire des territoires et qu'il peut y avoir doute sur l'intention de nuire lorsqu'un non-respect est constaté : l'inconscience, l'incompréhension, le jeu, la provocation ou des repères différents peuvent être présents d'une façon parfois difficile à démêler.

Le thème de la répression des « incivilités » et les controverses qu'il suscite illustre que les interactions ne se limitent pas à des échanges et à des ajustements privés.

Dans les situations de logement, qui sont aussi des situations traversées le plus souvent par une forte inégalité, les enjeux territoriaux peuvent être durs.

Ainsi, Antonin doit quitter son logement parce que le propriétaire considère que son chien détériore son terrain – ce qu'Antonin récuse :

« Antonin : A mes dix-huit ans, première mise en ménage avec ma copine, qui est maintenant mon ex. Après, j'ai quitté le logement pour le laisser à mon ex. J'ai été dans un autre logement comme concierge. Là on me l'a fait quitter parce que soi-disant je détériorais. Parce que j'avais un chien et il faisait ses besoins dans le terrain, mais voilà, ça ne leur plaisait pas, or que c'était... ils m'avaient demandé d'avoir un chien quand même pour pouvoir surveiller, et ça n'a pas été. Donc j'ai quitté ce logement-là, je me suis retrouvé chez le papa de mon ex pendant un petit temps. J'ai retrouvé un logement [dans telle ville]. Et puis celui-là je l'ai quitté après un an, parce que je ne voulais plus résigner vu que j'avais mon chien qui était là, et à la base le propriétaire ne voulait pas de chien. »

Nathalia relate qu'elle a vécu l'arrivée dans son nouveau logement comme une expérience de violation :

« Q : C'est une cuisine collective que tu partages avec d'autres ? (Nathalia : Oui.) Les autres locataires ne sont pas respectueux ?

Nathalia : Certains.

Q : Certains ? Et cela c'est compliqué ?

Nathalia : Ah, très. C'est pour cela que j'ai l'intention de partir parce que...

Q : Par rapport à cela, tu n'as pas le sentiment d'être accompagnée ?

Nathalia : Ah, non, pas du tout. Le premier mois, c'était horrible, il y avait des poubelles partout. Le directeur dit : « Non tu ne partiras pas. Je vais essayer d'arranger, ça ira ». Ça a été deux semaines, trois semaines, puis après c'était rebelote, et là, il n'a plus rien fait.

Q : Tu as le sentiment qu'il t'abandonne un peu ici ?

Nathalia : Ils n'ont pas cherché à faire plus que ça pour moi.

Q : Les autres locataires sont aussi suivis par [ce SAAE] ?

Nathalia : Non, pas du tout. Il y en a un, mais c'est [un autre SAAE qui le suit]. C'est surtout lui qui... il est un petit peu drogué, et tout ça. Donc, c'est lui qui fout le bordel.

Q : C'est lui qui fout le bordel ? Vous êtes combien ici ?

Nathalia : Normalement, on est huit, mais là, on est quatre. »

Cet exemple montre un type de violation : l'intrusion, avec des agents de violation comme le bruit et les odeurs. D'autres fois, il s'agit d'une violation des « informations réservées », soit des informations sur lesquelles la personne estime devoir bénéficier d'une propriété exclusive.

Aude a vécu ce type de violation :

« Aude : Oui, là des voisins comme ça, c'est exagéré, mais là maintenant tout va bien. Ils sont partis, on est contents.

[...] Non, [je n'ai pas eu le choix par rapport au type de logement] ils m'ont mis là, mais je ne m'en plains pas ; il y a juste eu ces voisins-là. Mais eux tout le monde le disait, ils venaient même se mêler de la vie privée des autres voisinages, donc, ça devenait un peu trop exagéré. »

Violation qu'il est difficile d'enrayer, évidemment, quand on n'a pas trop le choix et peu ou pas d'alternative...

Cet autre exemple montre que la configuration spatiale peut produire des occasions non voulues de « violation territoriale » (le regard qui se porte sur les instants d'intimité d'un couple), ce qui revient « en boomerang » sur des restrictions territoriales auto-imposées (« je ne voulais rien faire » : restriction de ce que Goffman appelle « la place utile », nécessaire pour exercer une activité) et finit pas provoquer l'explosion du partenariat ; il ne faut pas oublier, en effet, que l'individu peut s'identifier à ses « réserves » et se sentir attaqué lorsqu'il estime (à tort ou à raison, donc) qu'elles sont menacées.

« Natasha : Mais je suis restée un mois toute seule parce qu'elle [sa co-locataire] avait payé un mois de loyer. (...) C'était vraiment la disposition de l'appartement en fait ; moi j'avais une chambre fermée avec rien, et elle sa chambre c'était le salon avec la cuisine, la salle de bain et la porte d'entrée. Donc tout était de son côté, c'était vraiment pas facile. Et puis quand elle était un peu avec son copain et bien moi je me privais de manger, de prendre ma douche, je ne voulais rien faire. Et du coup à un moment je ne me suis pas trop sentie chez moi. Et j'ai dit « Ton copain il est le bienvenu, mais pas pendant dix jours ». Et donc là ça l'a énervée et elle est partie. »

Par contre, lorsqu'on est privé de territoire (par exemple de « place utile » en l'occurrence), ou lorsqu'on se dit qu'on est soi-même un agent de violation sur le territoire d'un autre, la situation est on ne peut plus difficile à supporter, comme le vit Natasha après l'épisode qu'on vient d'évoquer :

« Natasha : Le plus difficile c'est de ne pas avoir d'espace qui est chez soi. C'est vraiment quelque chose qui est épuisant. J'ai fait toutes les maladies pas possibles depuis que je n'avais pas de logement. (...) Mais quand même, être chez les autres tout le temps, on ne sait pas où se mettre, on a envie d'avoir un espace. (...) Mais bon, c'est ça qui est le plus compliqué, c'est d'avoir la sensation de gêner et de savoir que les autres n'osent pas dire qu'ils ont besoin d'être seul, et qu'ils disent « Non, ça va,

reste à la maison ». Après on se dit « Oui mais moi j'en ai marre un peu aussi d'être là, j'aimerais bien être ailleurs mais merci de me laisser là. »

● La scène et la coulisse

Un aspect concomitant de la difficulté à vivre et à faire respecter une « grammaire des territoires » est l'articulation de ce que Goffman a appelé la « scène » et la « coulisse ».

La scène est sociale : chacun doit y tenir son rôle d'interactant légitime d'une façon satisfaisante. Lorsque quelqu'un « fait piètre figure » ou « perd la face », c'est toute l'interaction et tous les interactants qui s'en trouvent affectés : sentiment de gêne, désir de fuite, rupture du tissu social qui laisse des traces²⁴.

Goffman observe dans son analyse de la vie quotidienne que, dans de nombreux cas, la possibilité pour un interactant de se retirer « en coulisse » l'aide à « faire bonne figure » lorsqu'il revient en scène. L'exemple qu'il donne est celui d'un restaurant, où la coulisse (la cuisine, l'office) offre aux membres du personnel l'occasion de moments de relâchement qui sont justement la condition d'une conduite irréprochable devant des clients, parfois excessivement exigeants. Un autre exemple est celui de la consultation médicale, où des artifices (un paravent, une pièce contiguë) permettent au patient de se déshabiller en mettant à distance l'ambiguïté qui peut exister dans la situation lorsque ces gestes doivent être posés sous le regard direct du praticien (regard qui pourrait être pris pour un agent de violation par exemple ; les gestes pourraient à l'inverse être reliés à une exhibition).

La préparation à l'autonomie peut brouiller le repère entre la scène et la coulisse, dans la mesure où une vérification peut transformer, précisément, la coulisse en scène : il faut que les professionnels puissent « voir ».

Thomas l'expose ainsi :

« Q : Tu penses que tu étais bien préparé pour aller [dans le service de mise en autonomie] ?

Thomas : Oui, j'étais bien préparé. Sinon, ils le verraient et ils me diraient « non, tu n'es pas encore apte à aller là ».

Q : Qui te dirait ça ?

Thomas : L'éducateur parce qu'ils font une réunion pour voir si on est aptes à aller dans ce bâtiment-là, pour voir si oui ou non on peut.

Q : Toi, les éducateurs, ils avaient dit quoi ?

Thomas : Que j'étais apte à rentrer, ils savaient que je pouvais faire moi-même à manger, que je savais me servir du four, du micro-ondes.

Q : Donc toi tu te sentais prêt et les éducateurs ils ont dit « ok, il est prêt » ?

Thomas : Oui.

Q : Donc, pour toi, tu étais content ?

Thomas : Oui, très très content.

[...] Avant, [le service de mise en autonomie] il te fait suivre. Pour les courses, pour les

24 E. Goffman, *Les Rites d'interaction*, Minit, 1974, Le Sens Commun.

lessives, ils font ensemble et après, quand ils voient que tu es apte à faire la lessive seul, là ils te laissent faire tout seul. Les courses, maintenant je les fais tout seul parce qu'ils savent bien que je sais faire tout seul.

[...] Q : Donc, ils voient ? Ils disent « ok, maintenant il sait se débrouiller tout seul ? »

Thomas : Oui, ils parlent ensemble et... voir si t'es cap' à rester seul. Moi, ils ont vu que ça allait tout seul et que je peux faire tout seul parce que maintenant, je sais faire. Ils ont dit ok. J'ai montré que je savais faire, alors maintenant je fais tout seul. »

Il reste que cette super-vision peut être mal ressentie par les jeunes. Lizzie, par exemple, se définit elle-même comme « un peu parano » :

« Lizzie : ça ne m'est arrivé qu'une seule fois de dormir vraiment dehors, mais j'ai toujours trouvé des âmes charitables dans mes amies pour m'héberger. Mais on ne se sent pas chez soi, on ne se sent pas à sa place, même il y a des moments où on a l'impression... moi je suis devenue un peu paranoïaque, je prenais des médicaments, je n'étais vraiment pas bien ».

Pour l'interaction du jeune et des professionnels, la « visite » peut s'avérer extrêmement délicate, puisque la vérification préventive que ceux-ci estiment devoir faire peut être vécue par le jeune comme la transformation injuste d'une coulisse en scène et, par conséquent, comme une violation territoriale...

V. Un réseau à construire, faire vivre et contrôler

Une autre catégorie d'épreuve, d'une tout autre nature, consiste en la nécessité, pour le jeune, de réaliser un nouvel « intéressement » de partenaires.

Nous empruntons ce terme aux sociologues de l'innovation Michel Callon et Bruno Latour. En observant celles des innovations qui réussissent à s'imposer comme celles qui n'y parviennent pas, les sociologues de l'École Supérieure des Mines mettent en avant l'importance primordiale du Réseau d'acteurs que l'innovation réussit à coaliser ou non. L'objet innovant donne ou non l'envie « d'en être », de se faire porteur de son développement et de son insertion dans la vie quotidienne de la population.

« Pour comprendre le succès ou l'échec, c'est-à-dire la diffusion et ses péripéties, il faut accepter l'idée qu'un objet n'est repris que s'il parvient à intéresser des acteurs de plus en plus nombreux. Faire comme si le contexte socio-économique était connu une bonne fois pour toutes, le produit pouvant être défini en dehors de toute interaction avec lui, est contraire à tout ce que nous savons de l'innovation. Celle-ci est perpétuellement en quête d'alliés. Elle doit s'intégrer dans un réseau d'acteurs qui la reprennent, la soutiennent, la déplacent. Et ceci dépend très directement des choix techniques opérés. »²⁵

Le point de vue développé est donc sociotechnique, c'est-à-dire qu'il considère les **interactions** multiples et permanentes qui lient l'objet dans sa **technicité** au **réseau** qui s'y intéressera ou non.

Les propriétés de l'objet innovant sont de nature - ou non - à « attacher » des acteurs à son devenir :

« Ses caractéristiques se transforment alors en autant de propriétés qui permettront de s'attacher à, ou au contraire se détacher de, toute une série de groupes sociaux qui vont décider de son avenir. »

Nous pensons que cette conception socio-technique est appropriée pour lire les enjeux de l'autonomie. Cette conception nous conduit à nous demander si la « solution » « autonomie » va réussir à **féderer autour d'un bâti considéré dans toutes ses propriétés** (sa configuration technique, la composition de valeurs dans lequel il est pris pour celui qui va l'habiter, les interactions multiples avec son environnement (matériel, social, culturel...)) **un réseau d'acteurs suffisamment consistant pour la porter** (pour s'intéresser à sa réussite). On aura compris qu'on parle bien de groupes sociaux très diversifiés : les co-locataires éventuels et leurs relations d'affinité, les voisins, le propriétaire, ceux qui peuvent éventuellement cautionner, les appuis, les autorités...

Parler d'interactions, c'est s'opposer à une lecture qui envisage les domaines séparément : trouver un logement d'une part ; préparer et « suivre » le jeune d'autre part.

Callon et Latour s'opposent fermement à une telle lecture séparée :

« Leurs caractéristiques [des innovations techniques] correspondent à des décisions techniques qui contribuent à définir les groupes sociaux concernés, établissant les

25 Cette citation et les suivantes sont issues de l'article disponible en ligne (<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00081741>) : M. Akrich, M. Callon et B. Latour, « A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement ; 2 : Le choix des porte-parole. » *Gérer et Comprendre. Annales des Mines, Les Annales des Mines*, 1988, pp. 4-17 et 14-29.

uns en alliés, les autres en adversaires ou en sceptiques. Un dispositif technique répartit les forces qui vont le soutenir ou résister. C'est en ce sens qu'il peut être analysé comme un dispositif d'intéressement. Le modèle de la diffusion suppose une séparation irrémédiable entre l'innovation et son environnement socio-économique. Le modèle de l'intéressement souligne à l'inverse l'existence de tout un faisceau de liens qui unissent l'objet à tous ceux qui le manipulent. Le modèle de la diffusion déplace l'objet technique à l'intérieur d'une société qui constitue un milieu plus ou moins récepteur. Le modèle de l'intéressement met en scène tous les acteurs qui se saisissent de l'objet ou s'en détournent et il souligne les points d'accrochage entre l'objet et les intérêts plus ou moins organisés qu'il suscite. Le résultat d'une telle description est un diagramme socio-technique qui combine deux genres que l'on a tendance à séparer : l'analyse technologique qui se limite à la description de l'objet *per se* et de ses propriétés intrinsèques ; l'analyse sociologique de l'objet, c'est-à-dire des milieux dans lesquels il se déplace et sur lesquels il produit des effets. A vouloir rendre distinctes ces deux lignes d'analyse, on s'interdit de comprendre les raisons de l'échec ou du succès de l'innovation. L'analyse socio-technique, quant à elle, se place à l'endroit précis où l'innovateur se situe, dans cet entre-deux difficile à saisir où se mettent simultanément en forme la technique et le milieu social qui le reprend. Que le sort d'un projet dépende des alliances qu'il permet et des intérêts qu'il mobilise, explique pourquoi aucun critère, aucun algorithme ne permettent d'assurer a priori le succès. **Plutôt que de rationalité des décisions, il faut parler de l'agrégation d'intérêts qu'elles sont ou non capables de produire. L'innovation c'est l'art d'intéresser un nombre croissant d'alliés qui vous rendent de plus en plus fort.** »

Avant de montrer en quoi ce type d'analyse permet de rendre raison de l'analyse que les jeunes font de leur expérience de la « solution autonomie », il peut être utile de prendre en compte deux objections possibles.

DEUX OBJECTIONS

On peut d'abord se demander si on est fondé à utiliser une théorie qui a été construite pour étudier l'invention et l'insertion dans la société de « découvertes de laboratoire ».

Nous pensons qu'il n'est pas abusif de considérer la question de la « mise en autonomie » sous le mode de la nouveauté qui la constitue.

D'abord pour le jeune qui, on l'a vu, peut être très (trop) précocement plongé dans une « nouvelle vie » dont les exigences sont le plus souvent très inédites pour lui, voire peuvent relever d'un caractère prématuré : la mesure peut suspendre durement la suspension qui caractérise le temps de l'adolescence.

Ensuite pour les interactants qui peuplent son voisinage : l'arrivée d'une personne « qui a l'étiquette » – entendons qui possède un attribut susceptible de la stigmatiser – peut être vue comme une irruption dans un quotidien qui va s'en trouver bouleversé.

Voir la question de la « solution autonomie » sous le prisme d'une innovation dont le sort dépendra des interactions que ses propriétés seront capables de susciter auprès de multiples groupes sociaux permet d'insister sur une des dimensions d'épreuve particulièrement forte :

« Le modèle de l'intéressement met en scène tous les acteurs qui se saisissent de l'objet ou s'en détournent et il souligne les points d'accrochage entre l'objet et les intérêts plus ou moins organisés qu'il suscite. »

On comprend dès lors que l'attention des professionnels ne peut se centrer uniquement sur la préparation du jeune à « fonctionner » seul ou sur les conseils visant à ce qu'il se rende invisible par rapport à son nouvel entourage. Donner « envie d'en être » à ceux qui vont côtoyer cette « nouveauté » est évidemment d'une tout autre nature.

Une autre réserve peut s'exprimer par rapport l'usage d'une théorie qui étudie le devenir social des innovations techniques : les objets que les laboratoires ont imaginé, que des entrepreneurs se proposent de fabriquer, parviendront-ils à s'imposer dans la société ?

Deux précisions peuvent ici être utiles.

Les inventions dont Callon et Latour observent les péripéties peuvent aussi bien être immatérielles : un concept, une théorie, un diagramme... Les sociologues de l'innovation sont aussi des sociologues des sciences qui ont étudié comment telle théorie peut l'emporter dans la controverse qui l'oppose à une autre.

Ensuite le travail social est confronté massivement à un modèle qui fait reposer sur son bénéficiaire toute la responsabilité de sa situation. Ce modèle est justement celui du « projet » (par exemple un « projet d'autonomie »). Pierre Bourdieu l'a fait remarquer :

« (...) pour les plus démunis, ceux que les discours officiels appellent les « exclus », on a mis en place dans tous les pays développés des politiques très subtiles d'encadrement social qui n'ont plus rien de l'encadrement brutal et un peu simpliste, un peu policier, de la période antérieure. Ces politiques, on pourrait les mettre sous le signe du projet : tout se passe comme si un certain nombre d'agents – éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux – avaient pour fonction d'enseigner aux plus démunis (...) quelque chose comme une parodie de l'esprit capitaliste, de l'esprit d'entreprise capitaliste. On a organisé une sorte d'aide à la *self-help* qui est si conforme à l'idéal politique anglo-saxon. »²⁶

Fussent-ils des « entrepreneurs sans entreprise », les jeunes qui vont faire « l'expérience de l'autonomie » sont donc convoqués à se faire fabricants de leur « projet ». Notons qu'une certaine conception de l'individualisation et « l'aide à la self help » sont par contre de nature à cacher une épreuve décisive pour ceux qui « entreprennent » : la nécessité d'intéresser, précisément.

Nous avons donc affaire à un curieux chassé-croisé : une représentation dominante du travail social tend à diffuser une représentation qui fait du jeune une parodie d'entrepreneur ; ce faisant, elle masque un facteur déterminant de la logique entrepreneuriale : l'intéressement réussi ou raté...

DES CONNEXIONS À CRÉER, D'AUTRES À CESSER, VOIRE À CASSER

Les jeunes interrogés ont pleinement conscience de l'importance de cet « intéressement », des connexions à créer ou, au contraire, à abandonner.

Jacques le formule ainsi :

« Jacques : Pour moi, mes potes, ils ont été aussi importants qu'un service, c'est aussi un service. C'est grâce à ça que tu ne tombes pas dans le trou, quoi. Si tu n'as pas les potes, tu es tout seul dans ton appart. (...) Mais en attendant, pour moi, les potes,

26 P. Bourdieu, *Interventions 1961-2001, Sciences sociales et action politique*, Marseille, Agone, 2002, p. 458.

c'était vraiment important, de l'école, [de l'internat], les potes de partout, ça remonte le moral. Je dis ça parce que je sais qu'il y en a qui les laissent plutôt tomber, ils rentrent dans une phase « Je vais habiter tout seul, donc je vais me mettre tout seul » et là, c'est la déprime, la déprime totale. Moi, j'étais content d'avoir les copains. »

Bryan par contre n'a pas pu compter sur des connexions efficaces et il a essayé « d'y arriver » seul, ce qui a aussi échoué :

« Q : Mais toi, tu veux faire tout seul ?

Bryan : En fait, j'ai déjà essayé de compter sur des gens mais comme ça n'a servi à rien, je me dis que peut-être moi tout seul, ça irait. Ça ne va pas non plus parce que j'en ai marre, je ne sais plus quoi faire. Donc, c'est parce que ma mère a téléphoné ici [une AMO] pour expliquer ma situation, qu'ils me connaissent bien et qu'ils m'ont accepté parce que même leur truc [de l'AMO] et tout ça, quand on partait en vacances, en France et tout ça, ça me faisait du bien. »

Le désenchantement de Bryan s'explique par de mauvaises connexions : les jeunes avec qui il a été en contact avaient des activités illicites et ont essayé de l'y embarquer ; les entrepreneurs pour qui il a pu travailler l'ont tous arnaqué ; d'autres adultes n'ont pas pu lui donner les bonnes informations...

Pour Océane, la perspective de s'installer dans un appartement à elle plutôt que d'errer dans la rue ou de loger dans une maison d'accueil pour adultes impliquerait, elle en est pleinement consciente, un intéressement de propriétaires qui, selon elle, n'existe pas :

« Q : Donc, ton revenu, c'est en partie ce que tu travailles, et aussi le CPAS ?

Océane : Oui, le CPAS de rue, quoi, le revenu d'intégration.

Q : Tu arrives à te débrouiller avec ça ?

Océane : Oui oui (silence).

Q : Assez pour trouver un logement ?

Océane : Oui et non. Il faut trouver des propriétaires qui acceptent les gens qui vivent du CPAS. Maintenant, c'est devenu de plus en plus difficile, quoi. En plus, il y a une loi qui va passer comme quoi les propriétaires ne pourront plus accepter les gens du CPAS. (Note - Cette information erronée témoigne du sentiment d'impasse qui l'habite) C'est vraiment une grosse connerie, parce qu'il y a vraiment des gens qui sont dans la merde de chez merde, qui vivent du CPAS, oui, je me comprends quand je dis ça. Pour des jeunes comme moi, de mon âge et tout, déjà, je trouve ça pas logique, quoi (silence). »

La question du logement est aussi très clairement rapportée par elle à la nécessité de défaire des connexions : elle sait qu'elle devra couper des liens avec certains de ses camarades dont elle se sent pourtant solidaire, mais qui n'arriveront pas selon elle à se décaler suffisamment de leur mode de vie actuel.

« Q : Et puis tu as beaucoup d'amis ?

Océane : Oui mais les vrais amis je les vois encore aussi, les faux aussi, tous les jours, enfin les faux... les amis de la rue quoi.

Q : C'est des faux amis ceux-là ?

Océane : Non c'est pas que des faux amis mais c'est des amis auxquels je ne

m'attacherai pas parce que dès que j'aurai mon appartement et tout, c'est eux qui viendront près de moi pour... et moi je dirai : « Non les gars stop c'est fini », je veux bien aider les gens mais héberger des gens, non, même si j'ai confiance en eux parce qu'ils montrent un visage la nuit mais la journée c'est le même.

Q : Qu'est-ce que tu veux dire par là ?

Océane : En journée, ils cherchent misère à tout le monde, donc ça c'est des fréquentations pas très correctes.

Q : Tu veux éviter les ennuis ?

Océane : Oui. »

QUESTIONS SUR LES COMPOSANTES ET LES QUALITÉS D'UN RÉSEAU PORTEUR

Le point de vue d'Océane est au plus près d'une analyse socio-technique lorsqu'elle se demande si son inscription dans un logement sera portée par un réseau suffisant et approprié (non contre-productif, comme l'attitude de ceux qu'elle appelle les « faux amis ») ; on retrouve d'ailleurs dans sa réflexion la question des « droits territoriaux » qui vient croiser le vécu du logement dans sa dimension technique : « dès que j'aurai mon appartement et tout, c'est eux qui viendront près de moi pour... » – « chercher des misères à tout le monde » conduit en effet à une probable violation de tels droits.

● Un enchâssement d'épreuves

La question de l'intéressement nous permet de percevoir que l'expérience, nouvelle pour un jeune, de « l'autonomie » le confronte à une sorte d'enchâssement d'épreuves en matière de liens sociaux.

Nous avons vu dans le chapitre 2 l'importance des solidarités socio-familiales dans la lutte contre les processus de désaffiliation. Nous constatons ici qu'à l'intérieur, en quelque sorte, de cette catégorie se trouvent des relations sociales plus spécifiques : celles qui constitueront le cas échéant un réseau d'alliés qui auront été intéressés à la réussite d'une « nouvelle installation », d'un changement dans un logement vu dans sa dimension de dispositif technique.

Si le niveau « supérieur » est un déterminant global, il ne suffit pour autant pas à garantir l'intéressement d'acteurs multiples qui peuvent soutenir le « projet » dans sa nouveauté.

L'apport de la sociologie de l'innovation nous permet donc d'indiquer que c'est aussi la force et la qualité du réseau porteur qui fait la réussite ou l'échec du « projet » d'autonomie.

D'où la nécessité pour tous ceux qui sont mêlés à un tel projet d'identifier les conditions de force et de qualité d'un réseau de cette nature ; ces conditions constitueront autant d'épreuves pour tous les protagonistes concernés.

● Les obstacles au réseau

Un premier point consiste à dire que ce n'est pas sur le jeune seul qu'il faut faire porter l'intéressement et la création du réseau, même s'il a acquis (ou s'est donné) la liberté de

le construire.

Une telle création se heurte en effet à bien des obstacles : l'ignorance, la peur, la fierté mal placée, la culpabilité...

Antonin est régulièrement balancé ainsi entre une prise de distance et une reconnexion avec sa famille ; il a de fortes attaches avec sa sœur, mais garde des relations quelque peu tendues avec son père chez qui elle habite.

Antonin a peu à peu identifié des services qui pouvaient le dépanner. Mais c'est arrivé assez tard dans sa trajectoire ; il a fallu qu'il prenne confiance et s'adresse à ceux-ci ; il conseille d'ailleurs aux jeunes de ne pas hésiter à y faire appel, à dépasser les a priori, et à faire usage de ces services qui permettent de rebondir :

« Antonin : Et bien demander le plus d'aide possible et essayer de se faire entourer par des personnes compétentes ou la famille. C'est de demander de l'aide le plus possible, ne pas essayer de tout faire tout seul. J'ai essayé de tout faire tout seul, je me suis planté. Donc il faut vraiment essayer d'être encadré et ne pas avoir peur de demander de l'aide ou prendre l'aide qu'on nous donne. C'est vraiment important. »

Déborah expose bien l'importance d'un réseau (même si c'est de façon décevante) et les difficultés qu'elle a pu éprouver à le mobiliser.

« Déborah : « On est là au cas où si vous avez des problèmes personnels » [elle évoque des propos de professionnels]. Moi je n'osais pas parler de tout ça parce que c'est gênant et pour une personne qui a une fierté, il faut parfois mettre la fierté de côté et se dire « je dois faire ça pour avancer ». [...]

Mais nous les jeunes, ceux qui sont dans la trentaine, et même des gens plus âgés que nous, ils doivent se battre pour travailler. Il faut avoir les conditions, il faut avoir les aides à l'emploi, il faut le permis de conduire. Sans ça, on est un petit peu coincé et c'est un peu l'État qui veut ça, qu'on reste coincé, donc on tourne en rond et pour avoir un logement, il faut avoir des ressources, il faut avoir le chômage ou le CPAS, mais le CPAS ça ne dure pas longtemps. Au chômage non plus, on a un certain temps. Il y a l'ONEM, le FOREM, les évaluations, il faut faire des recherches d'emploi, donc c'est tout un grand système et ça, ça ne nous aide vraiment pas.

Parce que pour un jeune qui démarre dans la vie, qui veut avoir un logement, il y a certains propriétaires qui n'acceptent pas ceux qui sont au chômage, la caution du CPAS, il faut avoir un salaire. En fait, on est vachement coincés dans un système où on n'arrive pas à s'en sortir. Oui, il y a les ministres qui se battent pour nous mais au final, qu'est-ce qu'ils font pour nous ? Nous, on est quoi ? De toute façon, dans la vie, moi mon point de vue c'est qu'on n'est que des chiffres, des chiffres aux yeux de l'État. Oui, on n'est que des chiffres. Si on a une galère grave, qui va nous aider ? Oui, des services, mais voilà, il faut franchir une porte. On a quoi comme résultat ? Ça peut être oui, ça peut être non, et après on se retrouve dans la rue et c'est pas une solution, quoi.

Q : Tu dis que ça a été difficile aussi de faire part de ta situation pour en sortir ?
(...) Et quand tu disais : « J'ai pris mon courage, j'ai été trouver l'assistante sociale au [service] », c'était quoi le plus dur pour toi dans cette démarche ?

Déborah : C'est d'en parler en fait. Parce que je pense que chaque personne a sa fierté. Moi, personnellement, j'ai quand même une grande fierté et c'est avouer un échec. C'est vrai que en parler, ça fait du bien, trouver de l'aide, ça aide beaucoup. Mais c'est... franchement montrer aux gens que tout va bien, même si j'ai les pires

problèmes, je suis joyeuse, je garde espoir, je pense que la roue, elle tourne, mais c'est : de dire que ça ne va pas, de faire tomber le masque, de dire qu'il y a ça qui ne va pas, il y a ça qui ne va pas... »

● L'actuel et le virtuel

Outre la difficulté à réunir les conditions de l'accès au réseau, une épreuve particulièrement ardue est la nécessité de combiner l'actuel (le réalisé dans le présent) et le virtuel (ce qui est encore en puissance). Voici quelques cas de figure qui illustrent cette problématique.

- Il peut être important de pouvoir réactiver des contacts ou une aide qui n'est plus actuelle.

Lizzie l'évoque ainsi pour l'AMO qu'elle a fréquentée quand elle était enfant :

« Lizzie : Moi je viens à l'AMO depuis que je suis toute petite, parce que ma maman avait été renseignée par une autre maman et que je venais faire mes devoirs ici avec une éducatrice d'ici. Et étant plus grande, avec les problèmes qui me sont tombés dessus et bien j'ai pensé directement à eux. J'y suis allée tout le temps étant plus jeune. Donc je suis revenue leur expliquer ma situation, ça a été une oreille en plus pour m'épauler et me donner des conseils à venir passer des coups de téléphone et à venir faire des recherches. Et quand on sait qu'on a des gens sur qui compter, ma maman elle était paniquée quand je suis rentrée dans mon appartement, elle se disait, elle leur a demandé « Est-ce qu'elle va pouvoir passer du temps ici, si elle se sent seule ? ». Et bien tant que c'est ouvert moi je peux venir ici toute la journée passer le temps si je le voulais. Donc oui, ils sont bien aussi à ce niveau-là. »

- Une déconnexion actuelle ne doit pas exclure une reconnexion virtuelle. La représentation d'une linéarité de la trajectoire ou une idéologie de la « responsabilisation » pourraient conduire d'aucuns à exclure une telle reconnexion : « un départ est un départ » (surtout s'il a été demandé par le/la jeune qui peut alors être invité à « assumer »).

Natasha a souhaité prendre son autonomie par rapport à sa famille d'accueil avec qui les relations se sont tendues à une époque. Mais de façon épisodique, elle peut renouer le contact, même si cela peut lui être un peu difficile :

« Q : Et au niveau famille vous pouvez encore faire appel ou pas ?

Natasha : Et bien ça m'arrive de temps en temps, je dis quoi, une fois tous les cinq, six mois, j'appelle ma mère d'accueil, je lui dis « Tu ne veux pas vider ton congélateur, tu fais à manger pour moi pendant une semaine ». Elle prépare tout ce qu'elle a dans son congélateur et moi ça me fait une semaine de bouffe. Quand je n'ai vraiment rien ça m'arrive de l'appeler pour qu'elle vide son frigo. Sinon je n'aime pas trop appeler la famille pour avoir de l'aide, étant donné que j'ai eu tout ce que j'avais besoin quand j'étais petite ; c'est l'orgueil un peu, je n'ose pas demander, parce que pour moi je ne mérite pas forcément de demander étant donné que je suis partie, j'ai choisi de partir et voilà.

Q : Et sinon vous n'avez plus nécessairement de contacts ?

Natasha : Si, si, on parle toujours, ça se passe déjà beaucoup mieux depuis que je ne suis plus là-bas ; on se revoit, on dîne, on boit un verre, ça nous arrive.[...]

Q : Ils pourraient être là si jamais il y avait vraiment un gros coup dur ?

Natasha : Oui, c'est sûr. Quand j'étais dans la transition entre le projet de mise en

autonomie et l'appartement avec mon ancienne colocataire, je suis allée un mois ou deux chez mes parents d'accueil parce que j'avais trouvé un job près de chez eux en fait »

- Une connexion actuelle « par défaut » ne doit pas être refusée d'office au nom d'une orientation virtuelle (qui fait par exemple appel à la cohérence ou au respect des missions).

Le raisonnement sous-jacent est alors « ce n'est pas à X à faire ça » (ce qui est vrai).

Mais nous avons vu que c'est pourtant ce qui a permis à Lisa de s'en sortir :

« Lisa : Et en fait, ma préfète était vraiment là pour moi. Après l'école, par exemple, pour savoir étudier, elle me ramenait chez elle, je mangeais avec eux, c'était dans une campagne, je mangeais avec eux – je n'oublierai jamais ce qu'ils ont fait pour moi, parce qu'ils ont été là pour moi. C'était les seules personnes. Et je n'avais pas encore de revenu, je n'avais pas d'argent ni rien, et je devais prendre des médicaments. Et mes médicaments étaient terminés. Et elle a été acheter les médicaments pour moi, voilà, je suis quelqu'un qui est fort... même si, maintenant, ça va beaucoup mieux au niveau financier, niveau santé, niveau pleins de choses ; je n'oublierais pas les jours où j'étais au plus bas et que c'est ces moments-là qui me font rappeler ce que je suis maintenant. »

- Des déconnexions imposées peuvent se révéler impossibles ; un cas fréquent est la demande de se séparer d'un ou plusieurs animaux de compagnie ;

Bryan est formel :

« Q : Toi, ta priorité, c'est pouvoir.. ?

Bryan : C'est mon chien, c'est sûr. Je l'ai eue à un mois et quinze jours parce qu'elle était prématurée, ça fait un an que je suis avec elle. Mon ex, ça ne lui plaisait pas que je prenne mon chien, ben mon ex est partie. Je lui ai dit, je ne choisirai pas entre elle et mon chien. (...)

Mon chien, c'est ma vie, quoi. Même si ça me fait chier de ne pas l'avoir à côté de moi.

Q : Elle est où ?

Bryan : Elle est avec mes amis, à la maison, chez ma mère. Je leur ai dit : « Si vous voulez que je vienne en France, moi je prends mon chien », sinon je ne viens pas.

Q : C'est quoi comme chien ?

Bryan : C'est un husky sibérien. J'ai des photos, si vous voulez.

Q : Elle fait partie de toi ?

Bryan : Oui, c'est elle qui est tout le temps là pour moi. »

● **Le réseau et l'institution qu'il est supposé remplacer**

L'institution quittée du fait de la mesure prise fait partie de ce réseau, parfois très paradoxalement :

« Lizzie : Je ne suis plus suivie pour ma mise en autonomie mais mon éducatrice continue à venir me voir, à m'aider et à me conseiller. Et même si j'ai un problème avec mon ménage elle est là aussi. »

Aude explique aussi l'importance du retour possible à l'institution qu'elle a quittée, mais où elle peut revenir comme il lui plaît (« Ah c'est comme je veux, porte-ouverte ») :

« Aude : On ne se rend pas compte, mais la solitude ! Enfin, si on est en autonomie et qu'on nous lâche du jour au lendemain, il n'y en aurait pas beaucoup qui s'en sortent. Je crois qu'il n'y aurait pas trop beaucoup d'adolescents en adultes qui s'en sortiraient, enfin qui rentrent dans la majorité. Si on nous lâche d'un coup c'est bon, c'est fini. C'est comme pour ceux en famille qui quittent la famille, ils savent toujours qu'il y a papa et maman derrière, et ça il ne faut pas que ça change parce que sinon on est foutus. »

Q : Tu t'imaginerais encore avoir besoin pendant combien de temps de ce soutien justement pour que (...) ?

Aude : Longtemps.

Q : Longtemps ?

Aude : Longtemps. Je compte les ennuyer encore un peu. Non, non, franchement, le temps que je... Enfin, le temps que je peux l'avoir je le prendrai. »

L'extension du réseau doit faire l'objet de toutes les attentions ; elle est évidemment nécessaire, mais elle constitue parfois une sorte d'épreuve dans l'épreuve (nous nous trouvons ici à un troisième niveau d'enchâssement), qui ne doit pas être sous-estimée ni être considérée comme « allant de soi », par exemple en s'appuyant sur un raisonnement d'interchangeabilité (un professionnel vaut l'autre).

Lisa l'expose très bien :

« Lisa : Et en fait c'est grâce à cette amie-là qui m'a trouvé l'AMO aussi, je lui ai dit « Où est-ce que je pourrais aller pour ne pas devoir payer tout le temps quand je vais chez le médecin ? » et elle m'a dit « mais à la maison médicale qui se trouve juste à côté de [...]. Et là, je dis, ben d'accord. Et j'avais déjà ce médecin au tout début, j'avais un bon contact avec ce médecin-là, je me sentais bien quand j'y allais, je savais dire ce que j'avais vraiment, je savais me confier, et, ensuite, durant toute ma dépression ; en fait, ce médecin-là n'était pas là un jour, quand ma dépression a commencé, et j'ai été chez sa sœur, qui travaille aussi là-bas. Et avec sa sœur, en fait, c'était encore mieux. Donc, quand j'ai commencé avec sa sœur à discuter, j'ai continué. Je me suis dit, je n'ai pas envie de retourner chez mon médecin à moi, de recommencer à expliquer... et puis, elles sont parties travailler autre part, donc, j'étais un peu déçue, mais... Et oui, elle a été... elle m'a dirigé vers des psychologues, mais... je n'étais pas à l'aise, donc, j'y ai été une fois, puis je n'y suis plus retournée. Mais... ça a pris du temps pour que ça aille, mais je m'en suis sortie et heureusement. Parce que c'était encore plus dur, parce qu'avec l'accumulation, avec pleins de choses, le travail, quand je travaillais, voilà, ce n'était pas facile. »

● Le pilotage du réseau

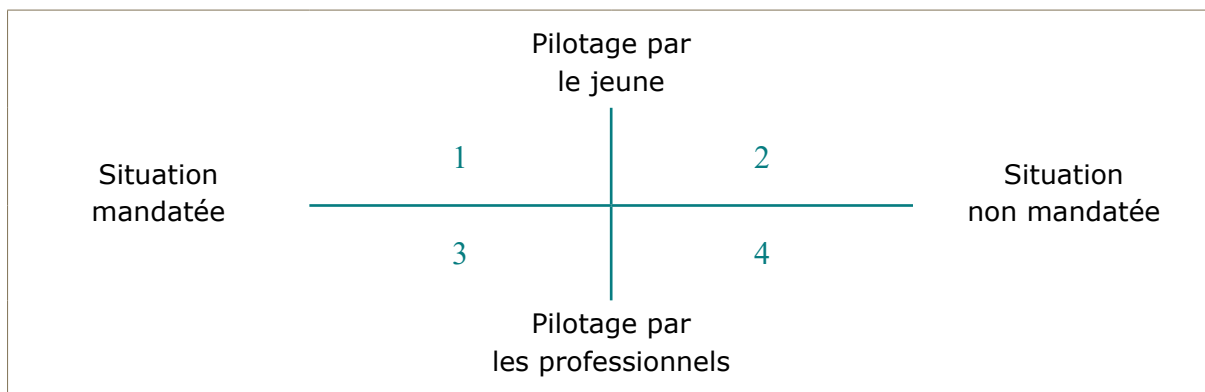
Nous avons vu dans ce chapitre que la « solution autonomie » impliquait une épreuve complexe pour le/la jeune : construire des connexions, en stopper d'autres, conjuguer des connexions actuelles et d'autres virtuelles, les combiner en un réseau dont la qualité et la force sera déterminante, étendre ce réseau.

Un dernier aspect indique la difficulté extrême de cette épreuve.

Puisque « autonomie » oblige, on peut penser que le réseau doit rester ou à tout le moins devenir un réseau de « soutien »²⁷ c'est-à-dire un réseau dont le jeune est le pilote (sans qu'il en ait été le constructeur unique).

Le statut de « pilote » implique que des connexions soient activables parfois au-delà de ce qui est prévu/admissible mais aussi qu'elles soient librement désactivables. On pense évidemment ici à la logique de travail des institutions non mandatées, mais il faudrait se garder d'une vision trop simple de ce problème.

Des institutions mandatées, nous l'avons vu, peuvent être activables « ad libitum » par le jeune (cf. le témoignage d'Aude). Nous pensons que la structure croisée suivante permettrait de mieux rendre compte de la question du pilotage du réseau.



Si on imagine sans peine les logiques d'action incarnées par les positions **2** et **3**, on ne doit pas exclure les positions de type **1**, qui sont très nombreuses, ni même la position de type **4**, qui paraît antinomique.

Nous traiterons ce point, qui impose de sortir des représentations convenues, dans le chapitre suivant.

● Le changement de rôle

Une dernière remarque et non des moindres doit être formulée.

Les jeunes sont d'autant plus conscients de l'importance de ce type d'épreuve qu'ils peuvent souhaiter constituer eux-mêmes une connexion pour d'autres jeunes.

C'est ce que Jacques a mis en place ; son récit retraverse tous les points que nous avons essayé de décrire : la nécessité de connexions, parfois virtuelles, les obstacles éventuels, l'extension du réseau, son pilotage.

« Jacques : Un jour, je lui [son éducateur qu'il continue à voir bien au-delà de la fin du mandat] ai fait part du fait que j'aimerais bien donner... pour aller plus loin, à la base je voulais devenir éducateur. Comme j'avais arrêté mes études et tout ça... je voulais donner mon grain de sel dans tout ça. Au début, j'avais contacté mon internat en leur proposant de prendre peut-être un jeune une fois par semaine et d'aller faire pas forcément une activité de ouf mais aller faire quelque chose avec lui et lui faire passer un bon moment, et moi ça me permettrait, en plus de passer un bon moment, d'apprendre à connaître une nouvelle personne. Pour moi, c'est important ça, d'apprendre à connaître les personnes que je vois, que je côtoie. (...) Je me suis tourné vers [son éducateur], en disant « qu'est-ce que toi tu proposes ? Est-ce que tu

27 Pour les caractéristiques d'un réseau de soutien, voir J. Fastrès, « Typologie du travail en réseau » (www.intermag.be/91) notamment : « Les réseaux ayant pour centre de gravité les bénéficiaires et les prises en charge » : www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau2_beneficiaires.pdf.

crois que je pourrais être utile [au service] ? ». On a sorti ce concept à deux, on a créé ça à deux. Ce qui est très intéressant, c'est qu'il est contre le fait qu'on appelle ça du parrainage, il ne veut pas qu'on appelle ça comme ça mais on n'a pas trouvé d'autre mot. Pour l'instant, ça s'appelle comme ça mais il veut trouver un autre nom parce que pour lui ce n'est pas du parrainage. Il trouve que le mot parrainer, ça fait un peu trop « j'ai la baguette et tu dois suivre ». Ici, je ne sais pas comment dire mais c'est plutôt un soutien...

Q : Du compagnonnage ?

Jacques : Oui , ça pourrait être ça. Du coup, l'idée, c'était de prendre un jeune qui, lui, est déjà en autonomie... bien entendu, on a mis nos règles, je ne voulais pas que ce soient des filles,(...) et en fonction de ces règles, on s'est rendu compte qu'il y avait des personnes qui potentiellement pourraient être intéressées. Donc, ils partent en autonomie et il y a des soirs où, des fois, ils sont peut-être seuls, ou tu sais, un peu timides, ils n'arrivent pas à se faire des amis et comme on disait tout à l'heure, on commence une nouvelle vie, avec un nouveau monde et on laisse un peu tomber nos amis. Donc il y a beaucoup de changements et l'idée, c'est d'avoir quelqu'un à qui tu peux t'accrocher, enfin il ne faut pas que ça devienne une maman non plus mais quand tu as un souci... comme maintenant, là, tout à l'heure le téléphone a sonné, c'est justement le gars que je parraine, en lui disant que j'appelle quand je peux. Là, il avait besoin d'un conseil, voilà, je l'appelle, je lui donne le conseil. Lui va quitter [l'institution mandatée], du coup, et s'il a besoin de quelqu'un d'urgence, il peut me contacter à n'importe quelle heure. [l'institution], c'est quand même un service, c'est des heures, ils sont payés, ils font leurs heures, après c'est fini. Et puis, ils n'ont plus de mandat, donc [l'institution] pourrait dire « on n'a plus de mandat, dégage », ils ne le font pas mais ils pourraient. L'idée, c'est ça, accompagner et comme je le disais tout à l'heure, dans l'idée de faire des sorties, là, il y a deux semaines, on est allés faire les courses à deux, en se disant qu'il prendrait son caddie, je prendrai mon caddie, on ferait tous les deux les mêmes courses, on verrait à la fin ce que ça donne. J'ai une vie évoluée moi maintenant, dans le sens où j'ai mon salaire, je ne fais plus attention du tout. C'est là où on a vraiment rigolé, on a vraiment fait les courses, on est passés à la caisse et on est venus ici chez moi et on a fait à bouffer à deux et on a fait une petite soirée ici tranquille. Lui, ça lui permet de voir qu'aujourd'hui, il arrive à s'en sortir, pour la même bouffe que moi, pour un prix beaucoup plus raisonnable. Moi, du coup, je dépassais beaucoup, beaucoup, beaucoup le budget. Alors qu'au final, on avait la même chose. C'était ça qui était intéressant, c'est là qu'il s'est rendu compte qu'effectivement, il faut... mais nous, on a fait cet exercice-là parce que [l'institution] nous donne toujours des petites informations disant « lui est plutôt ça, lui est plutôt bon là-dedans... » ; du coup, j'essaie de montrer leurs points forts « on m'a dit qu'il était bon, je voulais essayer et effectivement il est bon », ça c'est une bonne chose pour lui faire savoir qu'il gère bien, pour lui faire comprendre, parce que [l'institution] n'est pas là pour lui dire. Eux [les jeunes suivis par l'institution] reçoivent des tickets et « C'est bien, tu manges équilibré » c'est tout ce qu'ils vont dire. Moi, j'ai pu dire au mec qu'il gère bien. Moi, je ressors avec 150 balles, toi, tu en as eu pour 15 euros, quoi (rires). L'idée, c'est ça, c'est d'aller les motiver et leur montrer que ce n'est pas forcément parce qu'on achète du Boni, pour ne pas citer de marque, mais donc de la merde, de la sous-marque, voilà, c'est pas parce qu'on achète de la sous-marque que c'est forcément dégueulasse. Moi je trouve que c'est un chouette projet, qui fonctionne bien et on va essayer de l'évoluer parce que, là, on est au tout début. Là, ce que je fais, c'est que à chaque fois que je vois un jeune, au début on mange un bout chez moi, puis si c'est possible, on mange un bout chez lui, du coup ça permet déjà d'avoir trois entretiens, parce que la première fois on se donne rendez-vous quelque

part et on papote, du coup il y a déjà des affinités qui se font ; à partir de la troisième fois, c'est là où ils se permettent de m'appeler, si ils ont un souci. Comme ici, [le jeune parrainé], il m'appelle parce que maintenant il me connaît, il sait qui je suis, alors que la première fois il ne m'aurait jamais appelé en disant « je l'ai vu qu'une fois, je ne veux pas le déranger ». Là, on vient de terminer la troisième étape et du coup, il faut qu'on invente la suite. On laisse aller, s'il a besoin de moi, on appelle, la suite, elle est libre ; et puis, je ne le cache pas, et [l'institution] le sait, c'est vraiment un gars que j'aime bien. Si un jour je dois aller à la mer et que j'ai une place en voiture, je le prends et on ira à la mer. Parce que c'est un chouette gars et que je l'aime bien. Et comme je disais, moi ça me permet de rencontrer des gens, pour moi c'est l'idéal. C'est chouette

Q : Et tu en as déjà rencontré plusieurs des jeunes comme ça ?

Jacques : J'en ai rencontré déjà deux. Le premier, ça a été très bref parce qu'il a un peu déconné, je ne vais pas raconter sa vie mais, il n'a pas déconné avec moi, mais dans sa vie globale, il ne voulait pas se remettre en question, ça a mal tourné pour lui et moi je ne peux rien à ce moment-là. Je ne peux pas donner rendez-vous à des gens qui ne veulent pas, ce n'est pas possible. Du coup, ici, on a [le jeune parrainé], qui est la deuxième personne que je vois et je trouve que ça accroche vraiment bien, c'est vraiment le genre de gars que j'inviterai quand je fais une soirée. »

VI. Les épreuve liées à la dimension séquentielle des interventions

Les analyses qu'ont réalisées les jeunes à partir de leur expérience de « l'autonomie » - qu'ils ont décidé de prendre et/ou qu'une mesure d'aide a instituée - concernent évidemment beaucoup les aides institutionnelles sur lesquelles ils ont pu s'appuyer ou dont ils estiment avoir manqué. Nous venons de voir que ces aides sont le plus souvent diversifiées, ce dont rend compte entre autres la problématique de « l'extension du réseau ».

Une dimension importante de cette analyse opérée par les bénéficiaires de l'aide touche au **type de succession** que prennent les interventions multiples.

Qu'elle soit progressive ou brutale, préparée ou abrupte, la plongée dans l'autonomie dispose en effet dans la trajectoire d'un jeune des étapes, au sens où il passe, le plus souvent à plusieurs reprises, **d'une unité de lieu et d'action à une autre**. Ces passages constituent en eux-mêmes une catégorie d'épreuve au sens où nous l'entendons dans cette première partie de la recherche.

● La difficulté à anticiper

Pour plus d'un jeune interrogé, l'anticipation de l'étape « arrivée dans un nouveau lieu de vie « à soi » est considérée comme peu possible : c'est « quand on y est » que les choses peuvent se jouer pour beaucoup.

Jérémie le formule ainsi :

« Q : Est-ce qu'on t'a préparé à être mis en autonomie ?

Jérémie : Pas vraiment, non. Oui et non. Je dois dire, je ne sais pas si on sait préparer, c'est... voilà, on se rend compte quand on y est, c'est... je ne sais pas si c'est réellement préparable. On sait débriefer mais quand on arrive comme ça dans un logement tout seul, c'est au moment où on est dans le logement tout seul qu'on voit si on sait gérer ou si on ne sait pas gérer.

Q : Et gérer, ça va ?

Jérémie : Oui, c'est un peu compliqué de temps en temps mais voilà. »

Pour Julien, la succession a été différente.

Le service d'hébergement où il était placé l'a préparé pendant une assez longue période, puis il a bénéficié de l'intervention d'un autre service pendant six mois.

« Q : Tu me dis que [ce Service d'Aide et d'Intervention Educative] est un service qui est venu au moment de ta sortie ?

Julien : Un peu avant la sortie, pendant une période de 6 mois plus ou moins, c'est comme s'ils faisaient passer des tests, s'ils voient qu'on se donne à fond tout au long, et qu'ils voient que c'est régulier, ils nous gardent, et si après un certain temps, on vient plus aux rendez-vous tout ça, ben là, ils arrêtent.

Q : Les test c'est quel genre ?

Julien : C'est pas vraiment des tests, c'est juste des rendez vous, on vient et là on parle.

Q : Pour préparer la sortie, qu'est-ce qu'il faut faire, ou quoi ?

Julien : C'est voir si notre carte d'identité ou notre mutuelle et la banque sont en ordre et tout cela, c'est un peu de tout. Ils nous donnent en quelque sorte des devoirs, genre, qu'est ce qu'on mangerait le soir ou le matin tout ça.

Q : Le degré de l'autonomie que tu peux avoir. Il y a côté administratif qui est mis en place, et l'aspect de la vie quotidienne ; ça t'a aidé de te dire, que là, je me rends compte que je m'en sors, tu t'es posé des questions en plus ?

Julien : Non, pas vraiment, puisque [mon service d'hébergement] m'a assez bien préparé pour l'autonomie, tout cela ; en 9 ans chez eux, ils ont eu le temps... »

Mais ces préparations peuvent être difficiles à évaluer à leur juste valeur au moment où elles sont mises en œuvre, comme Lizzie l'analyse :

« Q : Par rapport à ce que tu expliquais, le système des éco-chèques, linge, etc... tu pensais que c'est vraiment utile, les premiers apprentissages ?

Lizzie : c'est vraiment utile, mais il faut être dedans en fait, si on s'intéresse pas à cette époque-là... Moi par exemple, il y a un peu moins d'un an, si on me ferait ça dans un centre, je pense que j'y mettrais du cœur, j'aurais été à fond dedans, mais à 16 ans, faire mes machines à lessiver, ranger ma chambre, non. J'y pensais pas, et je voyais pas l'utilité non plus »

Elle recommande d'ailleurs d'offrir aux jeunes des « intermédiaires »²⁸ qui durent au-delà des moments de préparation

« Lizzie : (...) à l'heure actuelle, si je pouvais faire quelque chose pour aider les autres gens qui passeraient par là, il faut plus de trucs comme ça. Je suis sûre comme une ASBL comme ici, on pourrait apprendre à donner des fardes, des fascicules avec des endroits, des aides, ils sont censés faire ça, les centres. Ils le font pas toujours, même moi, je devais faire un carnet avec mon éducatrice, mais on n'a pas fait, on a fait plus à l'oral. (...)

Les centres doivent plus prévenir, c'est ça ce que je veux dire, on pense pas toujours à poser des questions, on sait pas, on n'est pas sûrs, on a peur d'être idiots des fois aussi. (...) et prévenir les dangers aussi, il y a aussi les dangers à vivre seul. Il faut faire attention, il faut pas être débile, il faut pas avoir n'importe qui chez soit, il faut faire attention, bien fermer la porte aussi. Quand on est lancé comme ça, ça change tout, on passe à un monde d'adulte, et on nous laisse comme ça ! »

Il peut aussi arriver que la situation nouvelle qui va se produire fasse l'objet d'un déni, rendant la séquence d'interventions encore plus compliquée. Lucie l'a vécu ainsi :

« Lucie : Oui, voilà, je fais toujours ça ! Et je pense que j'avais toutes les cartes en main, les éducateurs étaient là, ils étaient prêts à accomplir leur travail mais moi, je voulais pas voir la réalité en face et, en fait j'aurais eu besoin, euh, ben voilà, que je me réveille, que je me mette face aux choses, face à la réalité des choses, et que voilà. »

Natasha souligne quant à elle l'importance de pouvoir vivre (créer) de façon autonome les modalités des changements qu'elle doit opérer : « Je pense que tout le monde a besoin

28 Le terme « intermédiaire » est pris dans le sens que lui donnent les sociologues M. Callon et B. Latour : tout ce qui fait circuler des informations, favorise les échanges et, par là, construit des liens.

d'adopter des techniques. »

Elle nous en explique une partie :

« Natasha : Et puis même, au niveau des besoins aussi, enfin besoins entre guillemets : chargeur téléphone, téléphone, carte téléphonique. Enfin, il y a tellement de choses à acheter ici, qu'on a envie de tout acheter, on a l'impression qu'on a tout besoin. Et du coup il y a des gens qui sont un peu bouleversés par ça. Même moi, en payant mon loyer la première fois, j'ai commencé à dépenser, ouh, j'ai dépensé le premier mois, je suis restée trois semaines sans rien manger parce que j'avais juste pas fait attention et que je n'avais pas bien réfléchi à comment j'allais dépenser mon argent. Mais ensuite voilà, il suffit de s'adapter et de faire en fonction de ce qu'on a. Je veux dire, allez, par exemple moi ici j'ai touché mon chômage, j'ai payé mon loyer en premier et puis j'ai donné l'argent aux filles que je devais pour Internet, électricité. Après je me dis « Est-ce que je n'ai pas demandé de l'argent à quelqu'un la semaine passée ? ». Je réfléchis bien, et si tout est payé, voilà, je ne touche plus à mon compte en banque pendant une semaine, j'ai cinquante euros dans le portefeuille et je me débrouille avec ça. Et puis après moi je coiffe des gens aussi ici à domicile, ça m'arrive, je leur fais des dreadlocks, ça me fait aussi un peu d'argent sur le côté quoi, pour terminer les fins de mois ça fait du bien. Du coup là avec l'argent que j'ai gagné pour les dread et bien je ne dois pas toucher à mon compte pendant quelques jours, et il est tranquille, il ne bouge pas. »

Et elle ajoute cette analyse qui fait réfléchir :

« Natasha : Voilà, on a des petits extras aussi mais ça c'est normal, tout le monde a le droit de se permettre un petit quelque chose. Et moi je trouve aussi que les gens qui se privent trop ce n'est pas bon non plus pour leur moral. **Parce que personnellement moi quand je me prive, j'ai tendance à dépenser plus**, bizarrement. Je ne sais pas si c'est psychologique ou quoi, mais quand j'ai l'impression de me priver, j'achète des choses plus chères. Or que quand je ne me prive pas, j'achète disons régulièrement quelque chose de bien. »

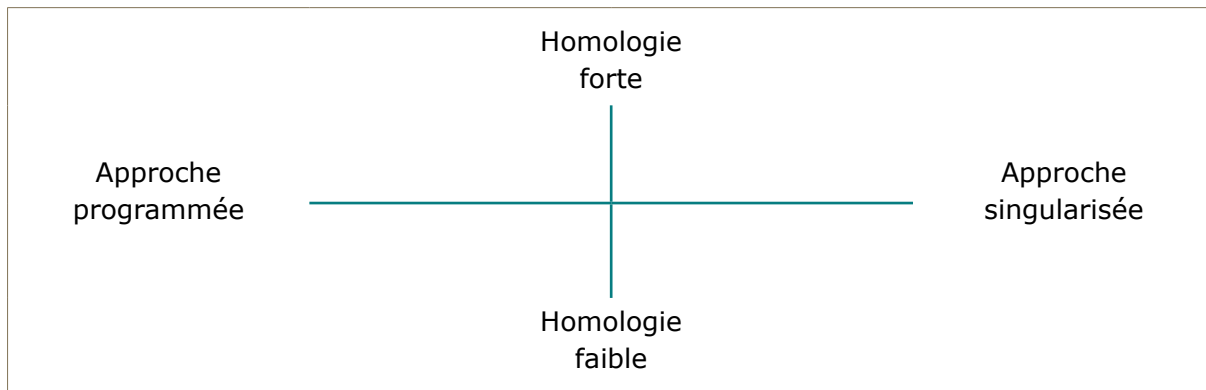
LA DÉLICATE QUESTION DE L'HOMOLOGIE

Une autre épreuve spécifique concerne le degré de cohérence qui est recherché entre la fin poursuivie (« l'autonomie ») et les moyens utilisés pour s'en rapprocher (par exemple, comme nous venons de le voir, la possibilité laissée ou non au jeune « d'adopter des techniques » personnelles).

Nous dirons que nous nous trouvons dans des situations d'homologie forte entre fin et moyens lorsque ceux-ci impliquent une grande liberté laissée au(à la) jeune qui entre dans une démarche d'autonomie quand celle-ci est vécue comme une nouvelle unité de lieu et d'action où le soin de s'en tirer est considéré de la responsabilité de la personne, entrée de plain-pied dans un réputé « âge adulte ». Nous dirons que l'homologie est plus faible, lorsque des démarches ou des méthodes sont au contraire imposées par l'institution qui va être quittée ou qui accompagne « la mise en autonomie ».

L'analyse que font les jeunes interrogés de leur expérience fait aussi apparaître un autre axe d'oppositions dans le chef de l'institution : réfléchit-elle ou agit-elle « au cas par cas », en adoptant une approche singularisée ou travaille-t-elle en référence à des repères plus généraux, réputés valables pour tous ?

Les analyses que nous avons recueillies font donc état de différences de stratégies dont nous pouvons rendre compte en croisant un axe relatif à l'homologie (forte ou faible) et un axe relatif à l'approche (singularisée ou programmée).



Christophe estime ainsi avoir pu bénéficier d'une approche où l'homologie était plutôt faible, ce qui s'incarnait dans des visites de contrôle assurées par l'institution et dans une sorte de contrôle social assuré par sa propriétaire :

« Q : Peut-être une question : quand tu étais [dans ce SAIE], tu étais tout seul dans un appartement ou il y avait d'autres jeunes qui étaient là ?

Christophe : Non, j'étais seul dans un appartement. En plus, j'ai eu de la chance, c'était tout privé. C'était à [telle petite ville]. C'était chez une femme qui avait un style de petite ferme. Au fond, elle avait fait tout un plain-pied, et c'était tout privé, voilà, ça m'a bien lancé. Il y avait quand même une femme qui me surveillait pour ne pas que je fasse trop de conneries. Voilà, eux, ils venaient souvent quand même. Toutes les semaines, on allait faire mes courses, ils venaient pour voir si ça allait, prendre de mes nouvelles, voir s'il faisait propre. Vraiment comme si c'était mes parents qui venaient voir si j'étais toujours bien vivant. Franchement, ils m'ont vraiment bien aidé.

Q : Et la propriétaire, ça t'aidait qu'elle soit là ?

Christophe : Oui, elle m'aidait surtout à ne pas faire de conneries, surtout ne pas amener plein de potes et tout ça, pour pas foirer. Je pense que ça, ça m'a... la propriétaire m'a freiné, je pense qu'elle m'a aidé à ne pas faire de conneries. Pour passer chez moi, il fallait rentrer dans sa cour et elle, de sa cuisine, elle voyait les allées et venues, voilà quoi. Du coup, ça m'a freiné, ça m'a aidé. »

Natasha expose une approche singularisée, où l'homologie peut être forte (pour elle) ou faible (pour une de ses amies, suite d'ailleurs à une intervention de sa part à elle) :

« Natasha : Oui. En fait moi comme je disais je n'ai jamais eu souvent à faire aux personnes [de l'AMO] parce que voilà mes choses étaient faites en temps et en heure. Après il y avait des personnes, imaginons quelqu'un qui ne sait pas comment faire une facture, qui ne sait pas comment faire un virement par Internet, etc., et qui avait besoin d'aide pour structurer son budget un petit peu, et bien eux ils étaient là. Moi je me souviens que j'avais une voisine qui était très souvent sollicitée parce que, on était amies mais je voyais très bien qu'elle ne savait pas se gérer au niveau de l'hygiène ; c'était vraiment... elle laissait des choses traîner, il y avait des mouches dans tous les sens, enfin si elle ouvrait sa porte on le sentait. Donc à un moment j'ai essayé de la motiver, et puis j'ai vu que ça ne marchait pas, et donc j'ai appelé [l'AMO], je leur ai dit « Ma voisine elle est un peu bordélique, il faudrait faire quelque chose, parce qu'il faut qu'elle se bouge ». Et elle n'arrivait vraiment pas à se bouger pour faire ; elle devait

chercher du boulot je crois. Vraiment j'ai entendu dire qu'il y avait des personnes [de l'AMO] qui ont dû frapper à sa porte plusieurs fois, dire « Maintenant tu ouvres ». Enfin, c'est un suivi vraiment par personne, en fonction de la personne, et ça c'est vraiment bien. Parce que moi ils ont bien remarqué que je n'avais pas besoin d'eux. Après je les appelais souvent, quand ils venaient à la maison on discutait longtemps. Avec [l'AMO] on s'entend très bien. C'est vraiment une chouette équipe. »

Thomas n'a pas trouvé d'inconvénient à une homologie plutôt faible :

« Thomas : Avant, [dans tel Service d'accompagnement], il te fait suivre. Pour à manger, pour les courses, pour les lessives, ils font ensemble et après, quand ils voient que tu es apte à faire la lessive seul, là ils te laissent faire tout seul. Les courses, maintenant je les fais tout seul parce qu'ils savent bien que je sais faire tout seul.

Q : Tu sais où sont les magasins, tu sais te débrouiller pour ce que tu dois acheter et tout ça ?

Thomas : Oui. Mais j'ai la liste de courses que j'ai faite avec eux.

Q : Et ça a duré combien de temps qu'ils t'accompagnaient pour faire les différentes choses ?

Thomas : Jusqu'on sait le faire.

[...] Q : Donc, ils voient ? Ils disent « ok, maintenant il sait se débrouiller tout seul ? »

Thomas : Oui, ils parlent ensemble et voir si t'es cap' à rester seul. Moi, ils ont vu que ça allait tout seul et que je peux faire tout seul parce que maintenant, je sais faire. Ils ont dit ok. J'ai montré que je savais faire, alors maintenant je fais tout seul. »

Le service d'hébergement qui a suivi Aude et lui a permis d'avoir accès à un logement combine la liberté et la contrainte :

« Q : Et le suivi par rapport à [ce SAAE], c'est... Par exemple, tu es là aujourd'hui, c'est porte ouverte entre guillemets ou... ?

Aude : Ah c'est comme je veux, porte-ouverte.

Q : Et eux viennent te voir dans le kot ou pas ?

Aude : oui, oui, pour voir si il est en ordre surtout.

Q : Et ça c'est à ta demande ?

Aude : Ah non, ça c'est eux qui me disent. Sinon si c'était à ma demande, ils ne viendraient pas.

Q : Pas pour ça en tout cas.

Aude : Oui à ma demande, c'est surtout moi qui viens, surtout pour faire coucou, mais sinon, dans mon kot c'est pour voir si c'est en ordre. Ou pour voir, s'il y a vraiment des soucis graves, comme il y a eu à Noël, là il sont venus. »

LES PIÈGES D'UN RAISONNEMENT EN TERMES DE SUCCESSION

Trop de politiques publiques pèchent par un raisonnement linéaire qui correspond à un classement des spécialités des professionnels plutôt qu'aux besoins des personnes. On peut ainsi leur organiser un parcours normé qui est structuré par rapport aux territoires professionnels plutôt qu'ouvert et adapté aux trajectoires de vie.

Par exemple, en matière de formation socio-professionnelle, on a pu envisager « sérieusement » que les personnes passeraient d'un sas d'orientation à une formation pré-qualifiante, puis à une formation qualifiante, débouchant sans coup férir, cela va sans dire, sur un emploi...

Rien n'interdit d'imaginer qu'il pourrait en être ainsi pour ce qui relève de la « mise en autonomie » : on pourrait très bien disposer une succession d'étapes comme : préparation (au départ de l'institution résidentielle), expérience de semi-autonomie, mise en autonomie surveillée, autonomie supposée.

Nous avons déjà compris que les choses ne pouvaient raisonnablement se construire ainsi, notamment au départ des témoignages des jeunes qui avancent que **pour eux**, la préparation n'avait pas fonctionné (parce qu'ils étaient dans le déni, parce qu'il faut y être pour se rendre compte, parce qu'ils ont besoin d'inventer eux-mêmes, en situation, les « trucs » qui peuvent les aider...).

Pour d'autres par contre, une préparation qui anticipe peut se révéler efficace. Jacques l'a vécu ainsi ; il estime que l'internat l'a bien préparé et qu'il a pu transférer ses acquis lorsqu'il a été suivi par un Service d'Aide et d'Intervention éducative :

« Jacques : Pour moi, c'est un bon internat. Aujourd'hui, je ne sais pas s'il est toujours aussi bon, mais c'était ou c'est un bon internat où on avait de l'argent de poche. Déjà ça, l'air de rien, on nous disait : « Tu as autant et tu ne dépenseras pas plus parce que c'est ta cagnotte » ; ça permettait de savoir si tu savais économiser ou pas. Si tu voulais t'acheter ton téléphone, il fallait que tu économises. Tous les 3 mois, on avait 150 euros pour s'acheter des vêtements. Bon, à l'heure d'aujourd'hui, c'est rien. Avec 150 euros, tu achètes 2 pantalons et tu n'as plus rien, mais pour un internat, c'était le luxe. Moi j'ai entendu des internats où ils avaient que dalle en vêtements, limite les petits rien, quoi. Pour ça, déjà, c'était des choses sympas parce que du coup j'avais un budget à gérer et en attendant il y avait un comptable, là sur place, qui faisait partie de la maison. Du coup, c'est lui qui venait chez toi en disant : « Tiens, tu as encore des tickets de ça et de ça à rendre ». Il fallait qu'on rende nos tickets pour prouver ça mais en attendant le budget était dans ta poche et si tu l'avais paumé, il fallait te justifier. Déjà ça, c'est pas mal. Après, tous les mercredis, on recevait 3,50 euros et on devait aller faire les courses et faire à bouffer nous-mêmes. C'était l'atelier cuisine. C'était pas pour tout le monde, ce n'était que pour nous, au-dessus de 16 ans je crois, ou un truc comme ça. Peut-être même déjà avant. C'est ce qui était un peu après, [au SAIE], c'est ce que j'avais par jour plus ou moins, 3,50 euros par jour même un peu moins. C'était le challenge, bouffer avec 3,50 euros par jour. Tu bouffes rien avec ça, qu'est-ce qu'on mangeait ? Des pâtes, carbonara parce qu'on avait le droit du coup d'utiliser du lait de l'internat, et la farine de l'internat, du coup ça permettait de faire le roux et de faire ce qu'il fallait. Mais tu vois, l'air de rien, dans ce système-là, ils nous apprenaient à faire à manger. Ces fameux 3,50 euros par jour, c'était normalement pour un repas. Après, quand tu es dans le feu de l'action, tu te rends compte qu'un paquet de pâtes, c'est bon pour 2 jours. Il y avait toujours moyen de chipoter avec ces 3,50 euros. Je me rappelle qu'un jour, on avait fait à bouffer à plusieurs, on s'était mis à 3-4, on avait rassemblé les sous, on avait même pu manger de la viande. Si, si, je crois qu'ils ont fait du bon boulot par rapport à ça. Moi, ça m'a servi pour [le service de mise en autonomie]. Ça veut dire que déjà là ils ont commencé et que ça m'a servi après. Ils ont fait du bon boulot. Moi, j'ai ressenti ça. »

Mais pour Aude, c'est par exemple après deux ans dans son logement, (et elle avait plus de 18 ans) que les choses se sont jouées plutôt tragiquement, puisqu'elle a fait une tentative de suicide.

« Aude : C'est vrai que se retrouver seule du jour au lendemain, ça fait un coup. Il y a moins de bruit et ça peut être apaisant mais parfois ça peut être pesant. Puis voilà, et au début je crois que ça allait mais c'est deux ans après que ça a vraiment chuté.

Q : Deux ans ?

Aude : Oui, il y a pas longtemps, j'ai, enfin... soucis après soucis quoi, donc...

Q : Quand tu dis soucis après soucis, enfin si tu veux bien en parler, mais c'était à cause du fait que tu étais seule dans le kot ou... ?

Aude : Ben il y avait la solitude, il y avait le fait que je ne savais pas quoi faire, ce que je veux faire dans le futur et tout ça, et que j'ai fait quelque chose que je n'aurais pas dû et voilà. »

Ce qui montre bien que le **suivi à moyen terme** est au moins aussi important que la préparation.

Déborah le recommande fortement

« Déborah : Moi, personnellement, je pense qu'on devrait dire à l'État qu'on devrait créer des kots ou des appartements de transition pour aider des jeunes à être en autonomie et après, si ça foire, tant pis. Si ça foire, on devrait faire une évaluation pour voir ce qui a cloché.

Q : Qu'est-ce qui foire ? Qu'est-ce qui est le plus difficile dans la mise en autonomie ?

D : Avoir une sorte de confiance et savoir se poser les bonnes questions : qu'est-ce qui ne va pas ? **Toucher le point sensible pour mieux avancer**²⁹. « C'est ça qui ne va pas. Tu sais quoi ? On va t'aider pour que ça aille beaucoup mieux ». Voilà, pour moi c'est la société qui nous juge de trop. On est vite jugés. Si on fait un truc mal, on est vite jugé comme quoi « Tu as fais ça, c'est pas bien ». c'est comme les filles qui font prostituées, elles sont vite jugées parce qu'elles vendent leurs corps mais on ne sait pas leur passé, on ne sait vraiment pas. C'est comme nous les jeunes, il y a des jeunes qui ont un passé douloureux, on ne sait pas pourquoi ils sont comme ça, on ne sait vraiment pas. Je pense que prendre le temps de leur parler, ça peut les aider à déposer les valises et à s'apaiser, à avoir moins de pression sur le dos, ne pas tout le temps regretter « si j'avais fait ça, je serais bien ». Ou leur laisser un espoir de dire « Peut-être que ça ne va pas mais demain ça ira beaucoup mieux ». c'est ça qu'on devrait faire, je pense, pour les jeunes de maintenant. »

LA REMISE EN JEU

Les derniers propos de Déborah :

« il y a des jeunes qui ont un passé douloureux, on ne sait pas pourquoi ils sont comme ça, on ne sait vraiment pas »

nous mettent sur la voie d'une dimension particulière de la séquentialisation : la présence, à l'état virtuel, de séquences antérieures et qui sont remises en jeu dans le présent d'une façon qui n'est pas forcément visible.

A partir de certains aspects des analyses réalisées par les jeunes, on peut émettre

29 Dans la recherche que nous avons consacrée aux jeunes cartographiés comme « NEET », nous avons déduit de l'analyse qu'ils faisaient de leurs besoins qu'un accompagnement capable d'identifier le « point de bascule » dont dépendait l'orientation de leur situation serait des plus pertinent. *Politiques sociales et violence symbolique - La situation des « NEET », op. cit., p. 74.*

l'hypothèse générale suivante : l'expérience de l'autonomie va reproduire de manière éventuellement créative - ou pas - les modalités de l'attachement dans lesquelles les jeunes ont eu à se construire.

● **Attachement et autonomie**

Beaucoup de jeunes, en effet, parlent leur expérience ou une partie de celle-ci en termes d'**attachement** : à leur chambre, à l'institution, à un éducateur avec qui ils maintiennent un contact privilégié souvent bien au-delà de la limite d'âge, voire du mandat...

Nous avons d'ailleurs vu que les sociologues de l'innovation accordaient une place prépondérante à cette thématique lorsqu'il s'agissait de comprendre le succès ou l'échec d'une « innovation » (ou de l'introduction dans la vie quotidienne d'un nouveau dispositif technique) :

« Ses caractéristiques se transforment alors en autant de propriétés qui permettront de s'attacher à, ou au contraire se détacher de, toute une série de groupes sociaux qui vont décider de son avenir. »³⁰

Comment ne pas faire droit à cette problématique dans un secteur où la « théorie de l'attachement » a conquis une place centrale ? Où cette théorie, aussi, en conduisant à identifier des « troubles de l'attachement », peut être convoquée pour justifier, précisément, un placement ?

Placement, que la « mise en autonomie » vient justement interrompre, parfois avec une dimension de rupture vécue plutôt difficilement par le jeune concerné ?

Le double sens de l'autonomie que nous décrivions en liminaire de cette partie semble donc traverser cette problématique de l'attachement, ce qui nous impose d'interroger la théorie qui prétend en rendre raison, pour voir notamment à quelle condition celle-ci peut aider à soutenir les démarches qui favorisent une subjectivation.

● **L'attachement, de quoi parle-t-on ?**

La « théorie de l'attachement » recouvre en fait plusieurs écoles fort différentes. Pour nous qui essayons de construire une démarche compréhensive des analyses que les jeunes interrogés ont réalisée de leur expérience, nous nous devons de développer une logique d'**entre-définition**, telle que la suggère Bruno Latour.

Nous disons alors :

Si nous faisons droit au matériau recueilli, quelle lecture théorique permet de le prendre en compte ?

Si, en retour, nous relisons le matériau à la lumière de cette approche, quels sont les éléments de sens qui s'éclairent ?

Dans cette logique d'entre-définition, c'est l'approche du concept d'« attachement » développée par Frédérique Van Leuven qui nous a paru pertinente.

Dans le dialogue que nous entretenons avec elle, il nous est apparu que son approche

30 M. Akrich, M. Callon, B. Latour, « A quoi tient le succès des innovations ?... », *op. cit.*

s'inscrivait dans la droite ligne des propositions critiques que Deleuze et Guattari ont construites en matière de conception de l'inconscient – et donc d'intervention psychothérapeutique au sens large.

Ainsi, l'approche de F. Van Leuven :

- n'est pas « personnalologique » : pour elle, la question de l'attachement déborde largement le cadre de la relations aux humains, pour englober un rapport aux odeurs, au territoire, à l'argent, etc. (on pense inmanquablement aux « ritournelles existentielles » de F. Guattari) ;
- n'est pas « familialiste » : la question de l'attachement ne se réduit pas aux relations parentales ni ne peut, en tout état de cause, se rabattre « simplement » sur elles ;
- n'est pas « déterministe » : comme l'inconscient, l'attachement se produit continûment et pas seulement pendant un nombre déterminé de primes années, après lesquelles on entrerait dans une logique de reproduction.

Ces trois caractéristiques de l'attachement traversent clairement les éléments de contenu amenés par les jeunes.

Ainsi, Natasha évoque des souvenirs olfactifs ou autres, engrangés dans sa famille d'accueil, qui la guident dans sa pratique quotidienne :

« Natasha : Ma mère, je lui demandais de m'apprendre à cuisiner, elle ne m'a jamais dit « Tu dois faire ça, faire ça, faire ça, mettre le feu comme ça ». Non, elle m'a toujours dit « Ok, si tu veux apprendre, l'année prochaine ». Et bien en fait maintenant quand je cuisine, c'est des souvenirs olfactifs, comment j'aime manger la viande, je la vois. Enfin, ça vient tout seul. »

« Natasha : Alors que quand j'habitais chez mes parents [d'accueil], ranger ma chambre, faire les courses, c'est tous des trucs que je faisais avec mes parents. On ne m'a jamais parlé d'argent, de budget. On ne m'a jamais vraiment appris les choses, j'ai toujours vu la fille de ma mère d'accueil, ma sœur, me disait « J'ai toujours vu quand j'étais plus jeune Nénène compter ses petites pièces pour acheter son pain ». Moi je n'ai jamais vu qu'elle faisait ça, parce qu'elle n'a jamais eu à le faire. Après je pense que les priorités qu'elle a eues dans la vie et bien maintenant je les ai, parce que je sais que je n'ai jamais manqué de rien chez mes parents d'accueil, en sachant qu'il pouvait ne rien y avoir non plus, j'ai toujours quelque chose à manger dans mon assiette. »

Aude quant à elle investit la chambre de son nouveau logement de la même façon qu'elle le faisait dans l'institution qui l'hébergeait :

« Aude : C'est que bon, moi j'ai la cuisine, un tout petit couloir et la chambre, enfin, chambre-salon et puis j'ai la douche juste à côté, donc ce n'est vraiment pas. ...Mais oui, c'est plus ma chambre en fait que je suis dedans. Je ne suis pas trop dans la cuisine, je mange dans la pièce chambre-salon, je mange, enfin je suis tout le temps dans ma pièce chambre-salon. J'ai une table dans la cuisine mais je fais mes devoirs sur mon lit.

Q : C'est ton coin ?

Aude : Oui, ça a été vraiment le truc. Mais je crois que c'est plus par habitude parce que c'est vrai qu'ici [dans l'institution qui l'hébergeait] j'étais souvent dans ma chambre, j'étais tout le temps dans ma chambre. Et je crois qu'ici c'est vraiment la

seule pièce qu'on a pour nous : la chambre. Donc ça a été une habitude et que je n'ai pas perdue. »³¹

- **Définition de l'attachement comme élément essentiel dans la construction du lien intersubjectif**

« L'attachement est un élément essentiel dans la construction du lien intersubjectif qui peut se définir comme la manière, toujours singulière, dont un sujet arrive à nouer des relations, à les maintenir, à se séparer et à renouer. Il ne concerne pas uniquement les relations aux personnes, mais l'investissement de tout ce qui nous fait humains : les objets, l'argent, des lieux, un métier, un art, un sport, mais aussi le lien à la nature et au monde.

On a parfois tendance à oublier le rôle essentiel qu'occupe la sensorialité dans la formation du psychisme. Baudelaire, dans son poème « L'Etranger », évoque un homme qui n'a « *ni père, ni mère, ni sœur, ni frère* », mais qui aime « *les nuages qui passent, là-bas, là-bas, les merveilleux nuages* ». Les sons, les odeurs, ce que nous voyons, l'alternance du jour et de la nuit, la manière dont nous nous sentons portés, tous font partie de ce que nous retrouvons tout au long de notre vie. A l'instar de la petite madeleine de Proust qui fait ressurgir le paysage de son enfance, le chant d'un oiseau ou le balancement d'un train ravivent des souvenirs parfois très anciens qui nous font percevoir que nous sommes « le même » humain. Témoin, ce professeur de chant qui nous raconte avoir été un enfant ballotté d'institution en institution qui avait découvert très tôt que la musique était ce qui l'accompagnait partout... »³²

Cette réflexion de Natasha fait fortement écho à une telle conception :

Q : Parce que vous dites « Voilà, cette ville-ci » mais il y a quand même un attachement particulier que vous n'iriez pas ailleurs ?

Natasha : Comme je vous ai dit, là quand j'étais petite j'habitais [telle commune], j'avais [ma petite ville], je sortais pour aller à l'école, j'allais toute seule avec ma voisine. Et puis après on est allé [ailleurs], j'ai commencé à avoir cet attachement pour [mon ancienne ville] à ce moment-là parce que...

Q : En voyant la différence ?

31 Dans l'ouvrage dirigé par Michel de Certeau, *Les arts de faire, tome 2, Habiter Cuisiner*, Paris, Gallimard, 1980.

L'écrivaine Luce Giard témoigne de la place qu'a pris ce type d'attachement dans son histoire et dans sa trajectoire artistique. Elle raconte comment, enfant, elle avait toujours résisté à apprendre à cuisiner, puisque son frère était exempté des tâches ménagères. Pourtant, une fois dans son « kot » pendant ses études, l'envie lui est venue de se faire à manger elle-même. Elle exprime alors toute la mémoire enfouie en elle qu'elle a pu mobiliser en se remémorant des odeurs et des gestes. Elle dit aussi la place que cette expérience a tenue dans son expérience artistique, puisque son écriture relève pour elle du même type d'assemblage que l'activité culinaire. « Il ne me restait plus que la ressource de me faire cohérente à mes propres yeux, c'est-à-dire d'essayer de m'en expliquer à moi-même la nature, le sens et le mode, dans l'espoir imprudent de comprendre un jour pourquoi ce plaisir-là me semble si proche du « plaisir du texte », pourquoi je tisse un cousinage si étroit entre l'écriture des gestes et celle des mots, pourquoi j'établis une sorte de réciprocité entre leurs productions respectives, pourquoi j'éprouve et cherche à satisfaire dans l'une comme dans l'autre le même besoin central de me perdre, de dépenser, de consacrer une partie de mon temps de vie à ce dont la trace doit s'effacer, pourquoi me voici enfin si désireuse et si inquiète d'inscrire dans les gestes et les mots la même fidélité aux femmes de mon lignage. », p 153.

32 Nous mobilisons ici et dans les pages qui vont suivre des extraits d'un texte de Frédérique Van Leuven non encore publié : « Le berceau de l'autonomie ». Les citations non créditées qui suivent sont donc issues du même article de F. Van Leuven.

Natasha : Non. Mais c'est que j'allais beaucoup dans le centre ville, et du coup le centre ville c'était un peu ma maison. Autant tous les gens que j'ai rencontrés à cette époque, on ne se connaissait pas mais on traînait tous ensemble, et c'était juste un moment où on ne racontait pas notre vie privée, on était juste là pour s'amuser en tant que jeunes, et on passait beaucoup de temps [dans un lieu connu], et du coup je me suis quand même imprégnée de ce décor. Mais maintenant quand je me balade avec une amie par exemple, à chaque fois qu'on passe quelque part je lui dis « Ah mais moi j'ai cette histoire-là, j'ai cette histoire-là ». Et quand je m'imagine partir ailleurs pour vivre quelque part, genre quand je dis à mon copain « Quoi, il faudra qu'on vive ici, à [tel endroit] ou à [tel endroit] ! » ça me ferait tellement bizarre ; j'ai l'habitude de voir des bus et des trams dans tous les sens, bien qu'il y a des moments où ça me fait du bien d'être ailleurs, mais rester trop... enfin je ne sais pas. Je pense que si je dois vraiment habiter ailleurs, ce n'est pas en Belgique. Parce que j'ai des petites habitudes en Belgique que je pourrais ne pas avoir ailleurs, genre aller faire des courses dans tel magasin, faire ci comme ça, faire ça comme ça, avoir ma petite voiture. Si je suis dans un autre pays ça ne se passera pas comme ça, je me ferai à d'autres habitudes. »

Lucie ne dit pas autre chose :

« Lucie : Oui, [en ville] et c'était super de pouvoir revenir [ici en ville], même si [la ville où elle a commencé ses études], c'était super, ben [cette ville-ci], c'était [cette ville-ci], c'était ma ville. Et c'est drôle parce que chaque fois que j'étais dans le train pour revenir, j'avais chaque fois les larmes aux yeux : « Oh putain, ça m'a manqué », alors que ça ne faisait qu'une semaine que j'étais partie. Donc voilà, ça... j'avais besoin de revenir en fait. »

La définition qui est ainsi donnée de l'attachement par Frédérique Van Leuven met en avant trois dimensions essentielles :

- ce qui est en cause, c'est non seulement la capacité à nouer des liens, mais aussi à les rompre et à en renouer d'autres ; or nous avons vu que la prise d'autonomie impliquait un travail de connexions à faire et à défaire ; ce travail doit donc être considéré comme retraversant toute la construction de la subjectivité ;
- ces liens débordent de loin les liens avec des personnes ; sont concernés, comme nous venons de le voir d'ailleurs, « les objets, l'argent, des lieux, un métier, un art, un sport, mais aussi le lien à la nature et au monde » ;
- on peut même penser, à partir de la convocation de Proust, que l'essentiel est **le lien au lien**, la capacité à comprendre le lien que nous avons construit avec l'exigence de nouer et dénier ; tout le roman de Proust, en effet, porte sur la compréhension du sens obscur d'expériences de jubilation vécues par le narrateur, de la sensation de plénitude qu'elles lui apportent en lui faisant traverser le temps, du rapport qu'elles entretiennent avec la création ; mais pour que cette compréhension puisse advenir, le narrateur doit s'attacher à la comprendre, se résoudre à affronter la difficulté de l'énigme que ces expériences représentent pour lui : il doit se lier à l'exigence de comprendre le sens des liens qui lui procurent un tel bonheur, cesser de « remettre à plus tard » la compréhension de cette expérience³³, qui, lui faisant appréhender « un peu de temps à l'état pur », le fait homme « affranchi de l'ordre du temps », ne redoutant rien de l'avenir.

33 M. Proust, *A la recherche du temps perdu*, tome VII, *Le temps retrouvé*, Paris, Gallimard, ed. de 1992, p. 170.

● **Attachement et placement**

La prise d'autonomie n'est donc pas une unité d'action indépendante d'autres expériences ; elle ravive d'autres expériences, dans lesquelles s'est jouée – mais aussi se remet en jeu, toujours, la construction de soi.

« Quand l'enfant connaît des placements successifs, c'est le sentiment de continuité d'existence qui est atteint. Ce ne sont pas seulement les personnes qui changent autour de lui, mais aussi les lieux, la nourriture, les sons, les odeurs, le type de soins, ce qui peut aggraver le sentiment de chaos... Le placement lui-même procède parfois d'une grande brutalité, l'enfant étant plongé dans une très grande confusion. »

Natasha évoque dans des termes semblables le déménagement qu'a décidé sa famille d'accueil (pour qu'elle puisse disposer d'une chambre), déménagement qu'elle a mal vécu et qui l'a conduite à vouloir une séparation :

« Natasha : Enfin, en même temps je fuyais un peu; le fait de rentrer c'était vraiment épuisant, il y avait chaque fois une heure de route en bus. Enfin, je veux dire si on n'avait pas eu la maison [à la campagne], ça ne se serait jamais passé comme ça. C'est ce que je n'arrête pas de répéter à mes parents [d'accueil], mais voilà. Ma mère me dit « Tu aurais attendu tes seize ans, ça se serait passé autrement ». Oui mais j'aurais peut-être attendu mes seize ans si on était resté [en ville] aussi. Voilà, c'est plein de choses les unes dans les autres. Il y a beaucoup de situations comme ça dans beaucoup de familles parce que des familles doivent partir par manque d'argent, et ils partent à un autre endroit, ça change tout, ça bouleverse toute la vie de l'enfant et ses habitudes. »

« Dans le modèle d'attachement dit « sécuritaire », le sujet se vit comme capable d'être aimé, et intériorise l'autre comme un être fiable, un « bon objet » suffisamment rassurant, protecteur, et résistant aux mouvements agressifs. Il s'agit là d'une nécessité vitale pour l'enfant, car en même temps que « le sentiment de continuité de soi » qui rend le monde fiable, se joue là toute la question de la confiance possible en l'autre.

Il est clair que se constituer suffisamment tôt ce « bon objet » participe des bonnes assises qui sont une ressource puissante. Un enfant confiant se sentira plus vite à l'aise dans un groupe et sera plus facile à investir par d'autres adultes. Cependant, l'expérience nous montre qu'il n'est jamais trop tard, et que l'on peut se construire à tout âge, pourvu qu'un lien fiable puisse être expérimenté. »

Jacques montre que les difficultés vécues en matière d'attachement ne sont pas irréversibles :

« Jacques : Pour tout te dire, et c'est véridique, pour moi cet éducateur-là a été un papa pour moi, ça a été quelqu'un d'extraordinaire. Aujourd'hui, je le vois encore, de moins en moins, mais ça a été un vrai papa pour moi et c'est vraiment grâce à lui, et je lui dis encore souvent merci, parce qu'il m'a appris ce qu'était l'argent, il m'a appris plein de choses. La personne que je suis aujourd'hui, je dirai que c'est une partie de lui aussi. »

● **Autonomie, arrachement, subjectivation**

Ce « ravivement » d'expériences plus ou moins facilitatrices – ou non – ne pourrait pas fonder pour autant une logique prédictive.

Des « passages de seuil », des « basculements » positifs dans une meilleure emprise sur l'action et sur l'existence peuvent se produire, précisément en réaction à des ravivements difficiles à vivre.

« Ce processus de séparation, qui survient dans le moment vulnérable de l'adolescence, réactive toujours les vécus infantiles précoces. Les jeunes que nous évoquons ont vécu des arrachements, et l'absence d'élaboration de telles ruptures ne les prépare pas à accueillir les suivantes... Une fois de plus, le jeune peut se trouver dans une situation d'objet, au lieu d'être sujet de la séparation. Et cette dynamique qui se répète peut rajouter du traumatisme au traumatisme initial. Nombre de jeunes tentent d'y récupérer de la subjectivité. *« Parfois c'est dans la fuite, dans le « Je vais leur montrer de quoi je suis capable ! ». Peut-être que ça donne un état de fureur »...* Il importe toutefois de comprendre que cette revendication à vouloir l'autonomie peut attester d'une volonté d'être acteur dans un parcours peu maîtrisé : *« C'est une partie de leur intégrité qu'ils ne peuvent plus assumer, et ils ont déjà vécu ça. Quand ça se passe mieux, ça les fait exister. Le jeune a le sentiment d'être maître du jeu, d'être acteur, il arrive à l'être de manière constructive ».*

Un tel « passage à l'action » est évidemment une incarnation et une expression du « sujet qu'on voudrait être » ; Ainsi l'expérience de l'autonomie, qu'elle soit subie ou choisie, qu'elle ait pu être préparée ou pas, que cette préparation ait pu être mise à profit par le jeune ou non, peut être l'occasion d'une « re-création » qui n'est jamais toutefois garantie.

QUESTIONS STRATÉGIQUES PERTINENTES POUR LES INSTITUTIONS D'HÉBERGEMENT

Le point de vue qui se centre sur les enjeux de l'attachement, sur sa production possible, sur le rôle positif ou négatif que cette capacité va jouer dans la prise d'/mise en autonomie conduit à indiquer quelques questions dont la résolution peut s'avérer déterminante pour le/la jeune.

● **La préparation et le travail de l'autonomie**

Pour F. Van Leuven, c'est dans la logique « domestique » même de l'institution que le jeune pourra ou non construire ce qui l'aidera à nouer et dénouer des liens en se construisant.

« Le vivre seul, pour eux, peut s'avérer encore bien plus difficile par le peu d'expérience qu'ils ont de l'isolement. En effet, l'institution et la vie en famille élargie offrent souvent moins d'espaces personnels et marquent les jeunes d'une empreinte, d'un habitus social³⁴. Ainsi, ils sont marqués tant par l'habitude des sons, des rythmes, des odeurs, que par des systèmes d'interdépendance serrés entre pairs et avec des adultes qui se relayent dans leur éducation... et font parfois beaucoup de choses à leur place. La vie en collectivité met peu d'accent sur les multiples petits gestes qui développent l'autonomie. »

34 Le sociologue Norbert Elias utilise ce terme pour évoquer une « empreinte » de type social laissée sur la personnalité de l'individu par les diverses configurations (systèmes d'interdépendance) au sein desquelles celui-ci agit. (Note de F. Van Leuven).

La question sur laquelle on peut s'interroger dans ce contexte est celle de l'importance d'un apprentissage vécu sur le mode non explicite, sur le mode de l'imprégnation, comme Natatsha l'expose ci-dessus. La vie institutionnelle dans sa dimension domestique devrait probablement dès le départ être attentive à ces « multiples petits gestes qui développent l'autonomie ».

● **Pour une stratégie non linéaire et ses conséquences en termes de rôles**

Un autre point essentiel concerne la prise en compte du caractère non linéaire de l'épreuve. Des allers/retours peuvent être essentiels et ils ne doivent surtout pas être trop vite interprétés, surtout en termes de réussite ou d'échec. La notion de « progression » linéaire ne se révèle pas non plus pertinente pour la cause.

Une réflexion sur les rôles doit se mener de façon ouverte : rôle de ceux qui sont restés, rôle d'intermédiaire entre les différents lieux de vie, rôle de mobilisateur/mobilisable pour le professionnel auquel le/la jeune s'est attaché, etc.

« Nous avons montré plus haut combien le processus de distanciation est fait de ces mouvements de partir, revenir, repartir, et en miroir laisser s'éloigner, accueillir, laisser repartir... Nous insistons aussi sur l'importance des allers-retours dans le processus d'autonomisation. Pouvoir revenir dans son institution, y retrouver le groupe, s'y poser quelques jours en cas de besoin, tout cela permet de mieux travailler le lien afin que le jeune vive une séparation et non un arrachement. »

Aude le formule d'ailleurs explicitement :

« Aude : Je crois, oui. Parfois c'est vrai qu'il y a des moments qui me manquent, mais voilà, je crois qu'il était temps de partir. Je pense qu'il était mieux de revenir et de se raconter des souvenirs, de s'en fabriquer, que de rester et de se prendre le chou et de se dire « C'est bon, je vais m'énerver, je me casse ».

Q : Oui, donc, partir en gardant quand même un lien qui permet...

Aude : Partir sans partir, oui.

Q : Un lien qui permet de continuer à travailler ensemble et à avoir du soutien. »

« Quitter une institution, ce n'est pas seulement se séparer des personnes dont le jeune se sent proche, éducateurs autant qu'autres jeunes : c'est aussi quitter toute une ambiance, des habitudes, des murs et des sons... une vie. Un jeune en institution est habitué au mouvement de ceux qui passent, à des frontières poreuses, au groupe en particulier avec toute sa sensorialité de présence, de musiques : « J'avais une meute d'éducateurs » évoque un jeune. Il est difficile de se représenter la rupture que représente le fait de se retrouver seul, un matin, dans un studio silencieux. Le passage peut être tellement douloureux que certains jeunes ne peuvent l'assurer qu'en passant par un lieu de soins. Comme cette adolescente, Lisa, qui a dû être hospitalisée plusieurs mois, réintégrant son institution le weekend. « Au final, son départ s'est vécu avec un sentiment d'abandon terrible. Le mandat a pu se poursuivre encore deux ans après sa majorité, à sa demande. Elle a accepté le suivi à condition de ne plus remettre les pieds dans l'institution. Elle a demandé une coupure radicale, à l'exception de contacts fréquents et réguliers avec une éducatrice spécifique qui ne travaillait que hors l'institution ». »

« Il n'est pas toujours facile, dans une famille ou une institution, de savoir si le jeune

a vraiment appris « à être seul en présence de l'autre ». Celui qui reste seul dans sa chambre peut se replier dans le sommeil. Celui qui semble aller bien au début peut soudain s'effondrer. »

Nous avons vu d'ailleurs que c'était l'expérience qu'Aude avait vécue après deux ans de vie dans un appartement.

« Aude : C'est vrai que se retrouver seule du jour au lendemain, ça fait un coup. Il y a moins de bruit et ça peut être apaisant mais parfois ça peut être pesant. Puis voilà, et au début je crois que ça allait mais c'est deux ans après que ça a vraiment chuté. »

● Pour une approche non fonctionnaliste

Même s'il ne faut pas nier l'importance d'apprentissages techniques, dont la vie quotidienne est tissée et qui influent sur elle d'une façon qu'il ne faut pas sous-estimer, la théorie de l'attachement à laquelle nous faisons écho ici implique que l'on considère que la construction de la subjectivité est en permanence en jeu dans cette épreuve de la « mise en autonomie ». Ainsi du rôle de l'argent.

« La capacité à gérer son argent est trop souvent perçue comme un simple apprentissage qui relève de compétences cognitives et organisationnelles. Celles-ci sont nécessaires et s'acquièrent en général progressivement au cours de l'enfance et de l'adolescence, par le fait de faire soi-même des achats et de gérer de l'argent de poche. Les familles et les institutions n'y préparent cependant pas toujours. Mais il faut aussi rappeler que le rapport à l'argent est l'un des plus affectifs qui soient : il est très lié à l'image de soi, à la valeur que l'on s'attribue et au sentiment de sécurité intérieure. Il peut être dépensé pour se donner une belle image, ou pour obtenir amour et reconnaissance. Il matérialise la chaîne des dons / contre-dons dans laquelle nous nous inscrivons dès le berceau, et qui est intrinsèquement liée aux multiples dimensions du développement psycho-affectif de l'enfant, et en particulier à la construction de l'attachement. »

L'exemple privilégié de l'argent montre l'insuffisance d'une approche « fonctionnaliste » de l'autonomie (il y va de tout autre chose, aussi, que de la gestion d'un « budget ») ; l'exemple nous invite aussi, cependant, à nous intéresser à l'importance d'actions transversales (indissociablement sociales et éducatives) encadrant cette « épreuve » particulière de l'autonomie.

Or, trop souvent, nous nous trouvons face à des actions peu concertées, si ce n'est conçues comme étanches à partir d'un découpage bureaucratique des compétences.

Les « supports de subjectivation » qui sont nécessaires à la réussite de cette épreuve particulière risquent alors d'être très inefficaces.

VII. Conclusion de la première partie

En essayant de rendre raison des analyses proposées par les jeunes que nous avons pu interroger, nous avons dû partir du double sens possible de l'autonomie vue comme une suspension de la mise en suspens provisoire des obligations de l'âge adulte.

Pour que cette expérience favorise la subjectivation des jeunes à qui cette « solution » était proposée ou qui décidaient d'y recourir, nous avons mis en lumière l'importance d'une série d'« épreuves » qui s'avéraient déterminantes au regard de cet enjeu.

Nous avons ainsi isolé :

- la nécessité d'affronter des risques de désaffiliation ;
- des épreuves liées à la question générique du logement : éviter un clash de valeurs, s'approprier suffisamment une grammaire des territoires, pouvoir s'appuyer suffisamment sur une « coulisse » ;
- des épreuves liées à la capacité à construire des connexions nouvelles et à en cesser d'autres, comme surmonter des obstacles liés à soi, conjuguer l'actuel et le virtuel, réussir l'extension du réseau, trouver un mode de pilotage approprié ;
- des épreuves liées à la séquentialisation des interventions professionnelles : la difficulté à anticiper, la question de l'homologie, les risques liés à une logique de succession, la remise en jeu d'expériences antérieures.

Nous avons rappelé en commençant ce travail que la vie en famille était le lieu et le moment où pouvait être faite et affermie l'expérience de la solidarité et du désintéressement. A ce titre le lieu institutionnel familial – ou ce qui vient le remplacer s'il fait défaut – s'oppose à d'autres univers mus par la concurrence, la recherche du profit, l'instrumentalisation d'autrui.

Le vécu de l'autonomie, qui institue et consacre souvent une rupture avec les solidarités familiales pour des jeunes qui se trouvent en grande difficulté ou en danger, ne signifie pas pour autant que les jeunes tournent le dos à ces valeurs.

Natasha, par exemple, pense à ceux qu'elle estime moins favorisés qu'elle et elle développe en conséquence par elle-même des solidarités :

« Natasha : Parce que personnellement je préfère quand même toujours m'arranger avec mes proches, voir si c'est possible, parce que voilà je préfère toujours laisser ma place à quelqu'un qui en a vraiment plus besoin. Moi je sais que si vraiment je suis dans l'urgence, je ne suis pas toute seule, je peux appeler des gens. En ayant vécu [dans cette ville] toute ma vie, on ne peut pas dire que je ne connais personne. Mais je pense aux gens qui débarquent de France, qui veulent habiter ici ou de tous les pays quoi, des gens qui sont dans l'urgence qui ne savent pas où aller. »

Lucie raisonne de la même façon :

« Q : Donc quand tu as emménagé [là où elle a commencé ses études supérieures], il y avait encore des contacts avec [l'institution d'hébergement]. Il y avait une demande de suivi officiel ou pas ?

Lucie : Non, non, parce que j'avais dit : « Non, je pense pouvoir me débrouiller parce qu'il y a d'autres personnes qui ont besoin de ma place », donc je n'ai pas demandé. »

Et met son raisonnement en pratique pour sa sœur qui est en difficulté :

« Lucie : Oui ! Et du coup tout ça c'était une catastrophe parce que pendant trois mois

elle avait toujours son appartement [dans telle province] et elle devait aller à l'école [dans une autre province]. Donc on a interchangé nos appartements ; je lui ai fait : « Ecoute si ça peut vraiment t'aider, je veux bien vivre [là-bas] pour toi, et toi tu prends mon studio », parce que moi aussi, j'avais mes cours et parfois ils se finissaient à 20h, alors je loupais le train pour rentrer, donc j'étais obligée de soit aller chez elle mais je voulais pas trop la déranger, alors j'allais chez un ami mais ça ne m'arrangeait pas forcément. »

Certains veulent aussi rendre ce qu'ils ont reçu ; nous nous souvenons du projet de « parrainage » que Jacques et son ancien éducateur sont occupés à mettre sur pied. Lizzie exprime le désir d'entrer dans une telle dynamique :

« Lizzie : A l'heure actuelle, si je pouvais faire quelque chose pour aider les autres gens qui passeraient par là... Beuh il faut plus de trucs comme ça... »

Mais nous ne serions pas honnêtes si nous ne signalions pas le désespoir vécu par certains par rapport à l'Etat ou aux services publics.

Le « sentiment d'abandon » vécu par certains jeunes n'est en effet pas circonscrit par eux à la sphère relationnelle ou éducative ; il s'agit bien pour eux également d'un « abandon » vécu comme politique.

Ce sentiment est tel, parfois, que ce sont les structures mises en place qui sont jugées responsables **volontairement** de l'abandon ressenti.

C'est le cas de Déborah :

« Déborah : Mais les ressources en elles-mêmes, pour savoir, je n'en ai aucune idée en fait. Parce que c'est hyper compliqué. Si on ne s'y connaît pas, on ne peut pas aider. On peut toujours demander à un policier ou à un passant, un truc comme ça mais je trouve que ça devient de plus en plus compliqué pour avoir des renseignements. On vous dit une partie, quand vous avez l'info, vous y allez et on vous dit autre chose : « Mais non, ce n'est pas bon, c'est ça ». Donc, on ne sait pas sur quel pied danser en fait. Moi je pense que c'est une affaire du système, je pense que c'est le système qui veut ça. Quand on galère grave, on tourne en rond, on ne sait pas quoi faire et ça c'est malsain pour nous parce qu'on va se dire : « Quoi ? On n'a pas d'avenir alors ? ». Pour nos enfants et nos petits-enfants, et quoi ? Ils vont vivre comment ? Donc, on devrait faire comme avant, vivre chez nos parents et ainsi de suite ? L'Etat part en cacahuète mais on doit un petit peu se raisonner. On est jeune, quoi, on a le droit de vivre, on a le droit d'être heureux, avoir un logement, un travail, une vie de famille, une vie normale que tout le monde rêve. Au lieu de rester dehors comme les pauvres, qui dorment dehors quoi. »

« Antonin : Donc là j'avais entamé des recherches pour retrouver une formation en tant qu'ambulancier. J'étais inscrit, mais il manquait une formation de réanimation, que ça j'ai toujours attendu que la Croix-Rouge me recontacte. Donc après je me suis remis à l'école, et malheureusement le Forem n'a pas voulu accepter ma dispense, donc j'ai dû arrêter. Donc maintenant je me retrouve encore sans rien. Or que j'aimerais bien avancer parce que j'ai 23 ans, il serait temps que je trouve. Et moi c'est dans le médical, donc, ce n'est pas dans le bâtiment, c'est dans le médical.

[...] Je suis arrivé au mois d'octobre à l'école, mais j'étais décidé à reprendre l'école. Bon, maintenant le FOREM m'a mis des bâtons dans les roues.

Q : Mais pour toi ça se passait bien ?

Antonin : Voilà. Ah non, j'étais vraiment à fond dans les études, je voulais réussir, donc... »

Pour Bryan, c'est la commune qui est pareillement incriminée :

« Bryan : Ben non, la commune... même moi qui suis dans la merde, je ne vais pas aller à la commune. Pour moi, la commune, c'est des communistes, quoi, ils n'ont pas envie de se faire chier, ils sont là pour que leur journée passe vite et puis voilà. **C'est des critères que je me fais** parce que j'y ai été il y a trois ans et ils m'ont envoyé chier. Si ça se trouve, il y en a qui ont vraiment envie de travailler mais... »

Christophe estime être réduit à un dossier qu'on ne lit trop souvent qu'entre les lignes :

« Q : Si tu avais un conseil à donner à des services ou à un décideur politique par rapport à l'accompagnement de jeunes, à partir de toi et de ton expérience, quel conseil tu donnerais ?

Christophe : Je ne sais pas. Vraiment s'intéresser aux dossiers et ne pas lire entre deux lignes. Vraiment s'intéresser aux personnes. Ne pas prendre ça à la rigolade parce que, il y en a, ils se suicident. Il y en a qui ne résistent pas, c'est le pire ça. Moi j'y ai déjà pensé mais, coup de bol, j'avais des personnes derrière moi qui m'ont poussé à ne pas le faire mais... Oui, il faut vraiment qu'ils prennent le temps. S'ils font tous comme [tel éducateur], il n'y aurait pas de problème comme ça. [Cet éducateur], lui, a vraiment pris le temps. Il y en a... j'ai déjà vu des juges, ils n'ouvrent pas le dossier. Le juge te dit : « Non, tracasse, je sais déjà de quoi on parle » alors que je suis sûr, le type, il a lu trois lignes sur le dossier. Et ça, c'est des choses à ne pas faire. »

Jérémie en appelle à plus d'intervention de l'Etat :

« Jérémie : Je ne sais pas trop si c'est aux politiciens, je dirai que c'est plus aux personnes qui louent. Parce que le souci, c'est vraiment, quand on est au CPAS, c'est de trouver un logement. Quand on est au CPAS, quand on va chercher un logement, c'est la galère. En général, quand on est au CPAS, c'est non. Point.

Q : Et ça, tu l'as vécu plusieurs fois ?

Jérémie : Oui, pas au moment où j'étais [dans telle asbl qui s'occupe de logement], où j'ai trouvé mon logement, mais il y a un an, quand je cherchais après un kot, que je voulais aller à l'université, là j'ai cherché après un kot et le nombre de personnes qui m'ont dit : « Tu es au CPAS : non. ». le nombre de fois aussi que je vois sur facebook, les annonces d'appartement que je vois avec « CPAS pas accepté ». Pourtant, ce n'est pas légal, mais ils le mettent. D'après ce que j'ai pu comprendre, ce n'est pas légal, apparemment ?

Q : Non, ça ne l'est pas.

Jérémie : C'est tout le temps.

Q : Donc, ce qui est compliqué dans ce que tu dis, au bout du compte, c'est vraiment l'accès au logement quand on est allocataire social ?

Jérémie : Voilà. Oui, pour moi, c'est vraiment l'accès au logement.

Q : Et quoi ? On pourrait dire à des associations ou à des décideurs politiques, dire : « Est-ce qu'il ne faudrait pas faire passer un message aux propriétaires », c'est bien ça ?

Jérémie : Oui. Ou en tout cas qu'il y ait, je ne sais pas, quelque chose qui vient aider

les personnes, mettre un poids dans la balance pour les personnes qui n'ont pas confiance aux CPAS. Dire : « Nous on est derrière si jamais il y a un souci, on est là, on se porte garant ou je ne sais pas trop quoi ». Ça aussi, souvent, dans les kots, on dit qu'il faut que les parents soient garants ou quelqu'un derrière pour pouvoir avoir l'appartement ou le kot. Quand on est tout seul, qu'il n'y a pas vraiment quelqu'un qui peut se porter garant, voilà. »

La critique parfois acerbe que les jeunes portent sur telle ou telle institution ne doit pas, nous semble-t-il, nous conduire à des mésinterprétations, par exemple :

- généraliser à partir de quelques cas ;
- se contenter d'une interprétation en termes de personnes : « ça dépend sur qui on tombe » ;
- prendre l'interprétation pour la réalité : les jeunes en sont bien conscients, lorsque qu'ils reconnaissent, comme Bryan, que « C'est des critères que je me fais » (il n'est pas le seul à faire preuve de cette capacité de recul).

La diversité des expériences se rejoint peut-être de façon plus pertinente dans cette explication : l'aide reçue est évaluée par les jeunes en regard du maillon le plus faible de la séquence qu'ils ont vécue (et qui est différent d'une trajectoire à l'autre) ; ce maillon le plus faible (celui qui a manqué, celui qui n'a pas bien fonctionné...) « aspire » à lui le ressentiment qui est lié à la gravité des situations vécues, d'une part, et au caractère dur des épreuves qui les traversent.

A l'inverse, celui ou celle qui arrive à faire basculer la séquence et à « retourner » les dynamiques qui la caractérisent (par exemple en termes de désaffiliation) tend à être vécu comme « le(a) seul(e) qui... » et concentre sur lui tout le positif.

Aude, comme beaucoup d'autres, le formule ainsi :

« Aude : Surtout, [cette institution d'hébergement] c'est vraiment... Enfin une personne en principe de [l'institution d'hébergement] qui m'a vraiment, elle, je lui dois tout, mais tout, et elle le sait et je le sais. »

Ces constats nous incitent à interroger dans une deuxième partie de ce travail la pertinence de cette hypothèse :

**« Les interventions publiques (au sens large) qui réussissent à tirer la « solution autonomie » vers la subjectivation sont celles :
qui aident les jeunes concernés à affronter les épreuves qui sont inhérentes à cette expérience ;
qui réfléchissent et agissent en pensant à partir de la « chaîne d'institutions » dont ils font partie. »**

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE TRANSVERSALE DES PROJETS INNOVANTS

I. Le constat générique

Les professionnels ont construit leur propre analyse des difficultés vécues par les jeunes ; elle recoupe largement celle que nous avons proposée à la suite des interviews des jeunes concernés par cette problématique.

Si l'analyse des professionnels évoque des attitudes éducatives spécifiques qui leur semblent requises, ils insistent surtout sur les actions transversales qui leur semblent nécessaires.

En effet, la non articulation des politiques communautaire et régionales peut produire un double affaiblissement de la situation de jeunes confrontés à l'enjeu de l'« autonomie » et qui sont déjà en grande difficulté.

Le modèle de la désaffiliation proposé par R. Castel, exposé supra, permet d'en prendre toute la mesure. Pour rappel, Castel distingue un axe de l'intégration (qu'on peut appeler l'axe des ressources, issues du travail ou d'allocations de remplacement) et un axe de l'insertion (qu'on peut qualifier d'axe des liens, par exemple l'existence ou l'absence d'un réseau de solidarité socio-familial, avec des situations d'isolement voire de stigmatisation).

Les facteurs d'affaiblissement sur l'axe de l'intégration

- le manque d'anticipation possible du passage au CPAS provoque des retards de paiement qui constituent un handicap inutile, parfois irréversible ;
- « l'aide à la personne » en matière de logement ne suffit pas si elle n'est pas couplée à une « aide à la pierre » ;
- la non individualisation des droits peut entraver le processus (certains arrivent à la contourner) ;
- une conception trop fonctionnaliste du budget et du logement n'arrive pas à enrayer des processus de dégradation ;
- la difficulté, parfois, à disposer d'une adresse de référence peut aussi entraîner une aggravation.

Les facteurs d'affaiblissement sur l'axe de l'insertion

- la limitation de l'aide à 18/20 ans est un problème récurrent en la matière ;
- les enjeux liés à l'attachement sont insuffisamment pris en compte, ce qui peut créer une destruction des faibles liens existants ;
- une approche sur-individualisante et sur-responsabilisante peut renforcer l'isolement (une image donnée par une personne interviewée est celle d'un marécage où, si le jeune bouge, il s'enfonce) ;
- une approche par la prévention de la faute plutôt que par la prévention des violences subies renforce le problème plus qu'elle ne le résout ;
- une approche trop linéaire, insuffisamment stratégique se révèle préjudiciable : travailler en référence à des étapes distinctes, dans un ordre canonique de type « préparation/action d'installation/suivi programmé/arrêt » semble voué à l'échec, non sans conséquence pour le jeune.

La spirale négative

Nous savons qu'une difficulté vécue sur un axe peut produire des difficultés sur l'autre ; l'exemple type est l'insuffisance de moyens financiers qui contraint le jeune à développer des solutions peu légales, et peut le plonger dans des socialités problématiques (économie parallèle, prostitution, etc.).

La situation actuelle de non articulation des compétences régionales et communautaire produit une multiplicité d'approches plutôt chaotique là où il faudrait une unité de sens et une discontinuité là où le besoin d'une continuité est crucial.

II. Les points communs aux projets innovants

Les risques et difficultés que nous venons de rappeler ont conduit une série d'associations à innover sans attendre, en référence aux jeunes qu'ils rencontraient et aux besoins qu'ils identifiaient.

Le terme « innover » n'est pas utilisé à la légère. Comme nous l'avons indiqué dans la méthodologie, nous nous sommes basés sur cinq critères, fort exigeants au demeurant, qui permettaient de caractériser un « projet innovant » ; ces critères avaient été identifiés dans une recherche menée pour l'OEJAJ³⁵.

Nous avons passé au crible les propos des professionnels interrogés par rapport à ces critères ; cette analyse permet de prendre la mesure de la transformation sociale que ces services permettent, mais aussi d'en saisir toute la cohérence.

Cette description entraîne un autre constat : ces associations (et pour un cas cette association d'associations) ont porté au plus haut point l'identité associative telle que la décrit la « charte associative », adoptée en 2009, mais non encore traduite dans un dispositif législatif adéquat, malgré que cet engagement figure dans la DPC.

La charte associative reconnaît en effet une triple valeur aux associations : être capable d'écouter et d'entendre de nouveaux besoins ; exercer une critique qui permet aux institutions démocratiques de rester créatives ; être une richesse créatrice de richesses³⁶.

Les projets analysés ont donc fait preuve d'une attitude entreprenante, mais aussi d'un croisement systématique des approches : ceux qui trouvaient leur origine dans le « secteur » du logement se sont ouverts à une approche éducative engagée ; ceux qui appartenaient au secteur de l'aide à la jeunesse se sont investis dans la mise à disposition – et souvent la création – de logements.

Ce croisement des approches les a d'ailleurs conduits à une pratique de connexion des acteurs que la division bureaucratique des compétences tend à disjoindre.

Il reste que tout cela n'a été possible, il faut bien le reconnaître, qu'au prix du développement de pratiques à la marge, que ces associations ont assumées. La division (et l'étanchéité des compétences et actions y correspondant) les a obligées à « jouer sur le terrain d'une force étrangère » (la rigidité bureaucratique), pour reprendre cette expression de Michel de Certeau, et elles ont développé toutes sortes de tactiques pour exister et survivre.

35 Cf. *supra* p. 4

36 Notamment par l'emploi qu'elles créent ; rappelons à l'occasion que de 2009 à 2014, 58 % des nouveaux emplois ont été créés par des ISBL (« Institutions Sans But Lucratif » ; source : Banque nationale).

Présentation des projets innovants

1. PROJETS INITIÉS PAR LE SECTEUR DE L'AIDE À LA JEUNESSE

● La Maison Blanche

La Maison Blanche est un SAAE situé à Cherain (Gouvy), dans la province de Luxembourg.

Le constat

L'idée remonte à la toute fin des années 80, alors que l'âge de la majorité allait passer de 21 ans à 18 (le premier mai 1990). Au SAAE, à l'époque, il y avait plusieurs jeunes qui rêvaient de faire des études supérieures ; lorsqu'ils étaient pris en charge jusqu'à 21 ans, il y avait un peu de marge de manœuvre, mais à partir du moment où, à 18 ans, ils allaient devoir se débrouiller, le service s'est demandé comment ces jeunes allaient faire pour financer des études. Or, à l'époque, un des bâtiments jouxtant la propriété était à l'abandon. Est venue l'idée d'en faire un gîte, dont la location permettrait de financer les études des jeunes. L'idée de départ n'était pas du tout d'y loger les jeunes, mais de créer une source de revenus pour les aider dans leurs études.

L'analyse

Très vite, l'équipe se rend compte qu'avec l'abaissement de l'âge de la majorité, les jeunes ont également droit plus tôt à l'aide du CPAS (le minimex, à l'époque). Le service se retrouve donc avec une rentrée d'argent moins nécessaire que prévu pour l'objectif visé, qui pouvait être financé par ailleurs.

Par contre, on se retrouvait avec un autre problème, à savoir la difficulté pour les jeunes de trouver un logement ; la connotation « aide à la jeunesse » collant aux basques des jeunes ne facilitait pas cette recherche, de même que la trop faible allocation qui leur était allouée par le secteur.

Le scénario et son argumentaire

C'est ainsi que le service a pris l'option d'acheter une petite maison à Gouvy, dans laquelle deux kots ont été aménagés au profit de jeunes de la Maison Blanche.

Puis tout s'enclenche. Le gîte générant des revenus permet l'achat de trois autres maisons,

- à Ourt (elle sera revendue plus tard), dans laquelle sont logées des personnes en difficultés mais ne relevant pas nécessairement de l'aide à la jeunesse ;
- à Houffalize, avec deux logements également ;
- à Bastogne.

Peu à peu, la gestion de ces maisons s'organise. La Maison Blanche garde la main sur les kots de Gouvy ; par contre, pour Houffalize et Bastogne, c'est l' AIS locale qui prend les choses en charge, car la gestion des locataires demande du travail qui n'est pas du ressort du SAAE.

Pour ce qui est de la gestion du gîte, une asbl se crée (La Passerelle), constituée au départ de la Maison Blanche et avec des personnes travaillant à la Maison Blanche, qui s'y consacrent bénévolement. Seul un poste d'entretien est rémunéré, le bénévolat trouvant ses limites à un moment donné ; en effet, le gîte a beaucoup de succès.

Les kots sont mis à disposition des jeunes de la Maison Blanche en priorité, mais ce n'est pas toujours le cas ; il y a des moments de vide locatif ; d'une part, il peut ne pas y avoir de jeune en âge d'autonomie, et d'autre part, la localisation des kots ne convient pas au projet de tous les jeunes, même si le choix des maisons s'est fait en fonction des besoins

principaux (centralité, mobilité, proximité des écoles).

Dès lors, pour éviter le vide locatif, les logements sont loués à des personnes en difficultés, un peu comme des logements sociaux.

Les évolutions au niveau des besoins

L'évolution constatée par le service est que les problématiques des jeunes sont beaucoup plus lourdes qu'autrefois, qu'ils sont beaucoup plus abîmés, qu'ils ont beaucoup moins de réseau de soutien qu'auparavant (même si la situation n'était pas idyllique à l'époque). Moins ils sont armés, plus ils sont fragiles, plus l'autonomie est difficile. Même bien préparée, elle arrive plus tôt qu'avant, sur les épaules de jeunes plus fragiles. Les problèmes administratifs sont aussi plus lourds.

● Le CEMO - projet KAP

La spécificité du CEMO

Le CEMO (centre d'éducation en milieu ouvert, AMO) a été créé par le CPAS de Saint-Gilles (Bruxelles) ; cette filiation est importante car elle détermine toute une série de collaborations. Le CPAS met à disposition de l'AMO des membres du personnel qui, par ailleurs, travaillent également pour des missions relevant du CPAS. Cet apport en personnel permet de renforcer les missions de l'AMO et a son importance dans la création d'un projet autour du logement, intitulé Projet KAP (Kot autonome provisoire). Ce projet démarre en 2010, avec le soutien du CPAS, mais dans l'esprit AMO, c'est-à-dire sur base volontaire du jeune et en dehors de tout mandat. Depuis des années, le CEMO accompagnait des jeunes en situation de rupture familiale ou sortant de l'aide à la jeunesse, avec, pour certains, une déjà longue expérience de la rue. L'accompagnement permettait de négocier plus facilement avec les propriétaires ou avec le CPAS. Mais une fois une solution trouvée, les jeunes, désormais majeurs, se retrouvaient seuls et il n'était pas rare qu'ils reviennent quelques mois plus tard, ayant perdu leur logement. L'équipe s'est donc demandé comment prolonger l'accompagnement et avec quels outils.

Une opportunité

En 2010, le CEMO déménage ; le bâtiment qu'il quitte appartient à l'asbl CEMO, et les locaux occupés jusque là comme bureaux pour l'équipe se libèrent. Ce qui permet de démarrer un projet avec deux logements, avec l'aide du CPAS. Très rapidement, le projet passe à quatre logements : deux kots assez spacieux où de jeunes mamans avec bébés peuvent emménager ; un duplex avec partie commune.

Le développement

Puis l'AMO se lance dans un projet d'habitat solidaire sur Ixelles, en collaboration avec l' AIS Logement pour tous et une asbl qui travaille avec des réfugiés, Convivial. Les onze logements de cette maison sont répartis entre les trois services : deux appartements pour le parc locatif habituel de l' AIS, cinq pour Convivial et quatre pour le CEMO. Il s'agit là de chambres individuelles avec une partie collective (cuisine, communs).

Enfin, une troisième maison est investie dans le bas de Saint-Gilles, qui comporte des logements plus individuels de type studios. Le bâtiment en compte neuf, dont sept pour l' AIS et deux pour le CEMO, qui espère en avoir bientôt un troisième.

En effet, l'idée serait d'avoir un logement qui pourrait être investi à plus long terme par un jeune.

Les scénarii

- Une logique de transit

L'idée du projet KAP, c'est de mettre à disposition d'un jeune un logement pour une durée d'un an, par tranches de trois mois, et de le préparer au mieux pour le terme de ce bail, en contractualisant une démarche d'accompagnement. Tous les trois mois, un point est fait pour voir où en est le jeune.

- Une logique de stabilisation, dans un autre logement

Une réflexion est menée avec l' AIS Logement pour tous afin d'imaginer un logement plus pérenne. En effet, l'année en transit est vite passée, les mêmes difficultés reviennent en boucle et certains jeunes ont encore besoin d'être accompagnés.

L'idée, c'est un projet post KAP, dans l'immeuble du bas de Saint-Gilles, parce que la configuration des logements en flats le permet. Il s'agirait d'accueillir un jeune qui serait passé par le projet KAP mais qui aurait encore besoin d'un accompagnement, mais plus léger. Il ne s'agit pas de bail glissant (où pour le même logement, on passerait d'un bail court à un bail à plus long terme). Le déménagement vers une structure à long terme fait partie intrinsèque du projet, on ne peut rester dans le même logement. Il est nécessaire de passer d'abord par le projet KAP, pendant minimum six mois, puis quand le jeune est prêt, on lui propose ce bail dit « à court terme » de maximum trois ans. Par précaution toutefois, le CEMO a décidé d'y aller progressivement. « Et là, le jeune entre avec un bail, un bail précaire de trois mois, et là c'est une période pour se remettre en ordre au niveau CPAS parce que souvent il y a des changements au niveau CPAS, etc. Si jamais il n'est pas en ordre au bout des trois mois, on peut encore éventuellement faire une deuxième période de trois mois de transit parce qu'on peut aller jusqu'à dix-huit mois maximum ; c'est interdit d'aller au-delà de dix-huit mois en transit. Et donc après, quand cette période de transit est finie, là, on passe sur un bail de trois ans maximum. »

Le cadre

Pendant deux ans, le KAP a été projet pilote (2011-2012) avec un éducateur à mi-temps, puis le projet a continué sur base annuelle. Pour la gestion du financement en 2017 on passe à 1,5 ETP, et le projet a obtenu un 3/4 temps pour deux ans via le soutien de Cap 48. L'association envisage aussi un agrément IPL (association d'insertion par le logement), ce qui constituerait leur premier financement structurel.

• SOS jeunes - Projet Tansit-toit

SOS Jeunes est une AMO 24/24 située à Ixelles (Bruxelles).

Le constat

Dans le cadre de son agrément AMO 24/24, SOS Jeunes rencontre des jeunes de plus en plus désaffiliés, pour lesquels le parcours institutionnel est long et chaotique et les retours en famille inenvisageables. Vu que dans le projet 24/24, ils n'hébergent les jeunes que maximum 72h, ils ont réfléchi à des solutions plus « durables » pour ces jeunes avec lesquels les solutions « classiques » (retour en famille ou en institution) n'étaient pas possibles.

L'analyse

Ces jeunes très désaffiliés sont compliqués à encadrer car ils ne sont bien souvent plus structurés par des institutions (formation, école) ; ils sont dans le fantasme de « une fois que j'aurai mon appart, tout ira bien, et je n'ai plus besoin d'adultes qui viennent me contrôler » ; ils sont dans une logique de solidarité et de partage avec les compagnons

rencontrés dans les squats ou ailleurs ce qui amène vite une série de problématiques (nuisances pour le voisinage, dégradations, consommations...).

Le scénario et son argumentaire

Le projet se nomme « Transit-toit », il existe depuis de nombreuses années et est mené en partenariat avec l'AIS Habitat et Rénovation. D'autres partenaires gravitent autour du projet, avec des spécificités : assuétudes, santé mentale, médiation de dettes, promotion de la santé, prévention des violences conjugales et familiales, etc.). Quatre studios et un appartement une chambre sont mis à disposition. L'AMO est le seul service dans le partenariat à représenter l'aide à la jeunesse. Trois des logements sont réservés à des personnes isolées, le quatrième, à une famille monoparentale. Les partenaires ont droit à un quota de nuitées calculé par l'AIS, ce qui limite l'accès des logements : environ deux jeunes/an pour l'AMO.

Le scénario consiste à proposer ces logements pour quatre mois à des jeunes qui n'ont pas, n'auraient pas de possibilités ailleurs en misant sur un partenariat et un accompagnement social/éducatif rapproché de l'AMO. Les quatre mois sont découpés en deux périodes de quinze jours suivies de trois périodes d'un mois. Pour ce faire, SOS jeunes s'est mis en partenariat avec l'AIS Habitat et Rénovation, et une convention est signée entre les deux services et le jeune.

L'idée de SOS dans le partenariat c'est à la fois de comprendre le point de vue de l'AIS qui peut vraiment être en difficulté de ne pas percevoir ses loyers (quand le jeune ne se domicilie pas) et en même temps de ne pas lâcher sur le fait qu'ils veulent pouvoir offrir l'opportunité du projet à des jeunes très désaffiliés (et donc ne pas faire un écrémage en prenant les jeunes avec qui on est sûrs que ça marchera).

Le fait de rester dans un accompagnement quoi qu'il arrive est un des fondamentaux ; même si le jeune ne paye pas, s'il a fait des « conneries » on reste ouvert à la rencontre, au dialogue.

Certaines balises sont mises en place par rapport au projet et au choix des jeunes accueillis :

- les connaître un minimum (il n'y a pas de logique de guichet pour ce projet) ;
- être âgé d'au moins 17 ans et demi afin de passer le cap de la majorité dans le projet ;
- et être certain que ce sont des jeunes qui ne pourraient pas bénéficier d'un accompagnement mandaté en aide à la jeunesse.

Les évolutions au niveau des besoins

L'AMO réfléchit en partenariat à la question du logement avec d'autres services depuis 1995.

Elle fait le constat d'une impossibilité pour les jeunes de se loger décemment à Bruxelles et ce de plus en plus. Il y a moins de logements insalubres qu'auparavant, mais ils sont plus chers, et en tout cas inaccessibles avec le RIS, et les solutions en économie parallèle sont rares.

2. PROJETS INITIÉS PAR LE SECTEUR LOGEMENT

● Racynes

Racynes est une asbl (SIS et APL) située à Haccourt sur la commune d'Oupeye (Liège).

Une naissance institutionnellement forcée

En 2002 est créé Cynorhodon, une entreprise de formation par le travail (EFT) en agriculture biologique. Elle gère une ferme dans ce cadre. En 2005, l'asbl demande un agrément comme SIS ; mais comme l'agrément n'est pas accessible aux EFT, l'asbl est scindée à la demande de la Région wallonne, et c'est la création de Racynes, qui développera un service d'intégration sociale autour du travail de la terre. « On sentait que c'est quelque chose qui permet très vite de mettre les personnes un peu sur pieds, où l'idée c'est toujours : quand on plante des graines de légumes cela pousse généralement. Il y a quand même un taux de réussite qui est là, donc cela permet aux gens de travailler avec quelque chose de positif dans leur vie. »

Des occasions aux soutiens, de fil en aiguille

Racynes emploie des personnes en article 60. En 2010, il se fait qu'une de ces travailleuses a un enfant de 12 ans en grande difficulté, suivi par le service pédopsychiatrique de la Citadelle. Ce service interpelle l'asbl pour lui demander si elle ne pouvait prendre un peu l'enfant pour l'occuper autour du travail de la ferme. Pour dépanner, l'association accepte. Le gamin ramène des jeunes du quartier, et voilà des animations qui se développent dans les logements sociaux.

Une rencontre avec une travailleuse de rue de l'AMO locale déclenche l'envie d'aller un peu plus loin dans l'accompagnement de jeunes. « Et donc on a cherché des soutiens financiers parce qu'il fallait, pour pouvoir développer les projets avec les jeunes, et on a eu la chance d'être soutenus par le fonds Carmeuse, qui fait un tout petit peu de soutien comme ça avec des projets innovants autour de l'aide à la jeunesse, qui ont choisi de nous soutenir pendant trois ans. »

De fil en aiguille, le travail d'accompagnement de jeunes se développe, parce que le service est mobile, peut se rendre à domicile, suivre le jeune, ce qui est un plus pour des partenaires qui ne peuvent le faire, comme les PMS, et ce qui donne de la légitimité à Racynes.

Reste alors à financer de manière plus pérenne le travail. La recherche d'agrément amène à réfléchir plus finement le projet. Un soutien de la Fondation Roi Baudouin est obtenu, puis du Fédéral dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, et enfin du FSE dans le cadre des projets consacrés aux NEET.

L'asbl suit donc toute une série de jeunes ; avec les 10-15 ans, c'est plutôt ludique autour de la ferme, ce qui permet une accroche. Avec les plus de 15 ans, souvent en décrochage, c'est plutôt un suivi autour de la recherche d'un patron en CEFA, etc.

Une opportunité pour la question du logement

En 2010, Racynes obtient un agrément comme APL et un soutien du Ministre Nolle pour construire des appartements en Eco-construction. Le projet commence avec un accueil dans une caravane dans le champ d'à côté, et actuellement Racynes a construit six appartements réservés à des jeunes de 16 ans à 30 ans avec un projet de formation ou de scolarité toujours en cours. Une convention d'accompagnement est liée à celle d'occupation du logement.

● Relogeas

Relogeas est une asbl située à Monceau sur Sambre (Charleroi).

Le croisement du logement et de l'économie sociale

Relogeas est une association de promotion du logement (APL) créée en 1994 et disposant de personnel depuis 2001. En APL, il y a trois axes :

- mise à disposition d'un logement décent ;
- formation/ information en matière de logement ;
- projets innovants en lien avec les deux premiers axes.

C'est le premier axe qui a été l'entrée première à Relogeas, créé dans le giron de l'économie sociale. L'association s'occupe de rénover des logements insalubres tout en formant des jeunes aux métiers du bâtiment.

Au début, les logements étaient à destination des stagiaires en formation ; mais le parc immobilier grandit, et l'association s'ouvre à des candidatures carolorégiennes ayant un certain profil : « Il faut être sans abri, mal logé, en état de précarité et prioritairement en insertion socioprofessionnelle ». Peu à peu, les demandes affluent. Un service de « home coaching » est créé (la dénomination est choisie en référence au « job coaching »). En effet, il ne suffisait pas de trouver administrativement un logement, mais de comprendre aussi pourquoi le parcours singulier des personnes avait été complexe, afin d'être plus performant dans la recherche personnalisée d'un logement.

Un afflux (notamment de jeunes) via les partenariats

« Et donc ces jeunes sont arrivés dans le home coaching envoyés par tout le partenariat de Relogeas qui est très très très large, qui est toute l'économie sociale, qui est le gros partenariat logement où il y a tous les partenaires logement, maison d'accueil, APL, Abri de nuit, Fonds du logement, etc., plus tous les gens de première ligne : aide alimentaire, surendettement. Voilà, on a un gros gros partenariat. Et donc ce large réseau nous envoie des gens et on les reçoit dans ce cadre-là. Et donc dans le cas du home coaching c'est le premier pas pour être candidat à Relogeas. Et donc là il y avait déjà beaucoup de jeunes qui arrivaient, des MENA aussi, mais des jeunes aussi qui ont leur histoire en Belgique et qui ont des problèmes avec les parents, qui ont connu des parcours d'aide à la jeunesse, qui se sont présentés, et donc on en a fait rentrer dans les logements. Mais c'est vrai qu'il y avait une demande assez importante, et comme ils rentrent tip-top dans la démarche insertion socioprofessionnelle, on les a pris. »

Un projet Interreg, des rencontres et des connexions

Entre 2008 et 2013, l'APL rentre, avec d'autres partenaires, un projet Interreg d'accompagnement social en matière de logement. L'un des axes concernait la jeunesse (12-25 ans), car tant du côté du partenaire français que du côté wallon, le constat était que des jeunes arrivaient de plus en plus tôt et de plus en plus abîmés dans les circuits du logement, et qu'ils nécessitaient un encadrement plus poussé que le public habituel des sans-abris. Ce thème est travaillé avec les partenaires français pendant un an, en 2012. Au même moment se mettait en place à Charleroi une Mado, Maison de l'adolescence, dont l'objectif était de permettre d'orienter très largement particuliers et professionnels vers des services en lien avec des jeunes de 11 à 25 ans. Relogeas entre donc en contact avec la Mado, au niveau réflexif. Survient alors un flux important de jeunes avec des problèmes très spécifiques, qui nécessitent un soutien éducatif, pour lequel Relogeas n'est pas outillé. La collaboration plus pratique avec la Mado s'enclenche.

Un projet commun

Un logement se libérant au centre de Charleroi, Relogeas songe alors à en faire un logement dédié pour les jeunes, avec la Mado et l'AMO Point Jaune. Au départ, il s'agit d'une chambre seulement. Le partenariat se teste à cette occasion, corrige ses erreurs, se répartit plus efficacement en se heurtant aux difficultés.

Un jour, la Mado découvre que des kots tremplin sont inoccupés depuis cinq ans dans un bâtiment appartenant à la ville, suite à un imbroglio administratif. Un partenariat conventionné est mis sur pied entre Relogeas, la Mado, la Ville et le CPAS. Dix kots sont ainsi mis à disposition de jeunes, pour une durée d'un an, à l'essai. La convention est renouvelée in extremis.

Il s'agit bien de kots tremplin, en principe pour maximum deux fois six mois, mais la moyenne est en réalité de neuf mois. En juin 2017, trente jeunes ont déjà été hébergés dans ces kots.

D'autres projets

A la suite du projet Interreg, un nouveau dossier a été réintroduit avec le partenaire français, Arcadis, un foyer pour jeunes travailleurs sur Roubaix. Ensemble, ils ont rentré un projet « Habitat défi jeunes » visant à avoir une approche globale de la formation, de l'emploi, de la mobilité.

Par ailleurs, Relogeas aimerait aussi s'inscrire dans un projet avec Monceau Fontaine (économie sociale) pour l'achat d'un terrain où il y aurait des bureaux mais aussi de l'habitat alternatif.

3. LE PROJET DE RÉSEAU SUR MARCHE-EN-FAMENNE

Acteur pivot : l' AIS Nordlux, basée à Marche-en-Famenne.

● Un projet issu de plusieurs « bricolages » associés

Acte 1 : les solutions-maison

Plusieurs services d'hébergement de l'aide à la jeunesse en province de Luxembourg ont bien compris de longue date la difficulté de trouver du logement privé pour les jeunes, soit que les loyers sont trop élevés, soit que les propriétaires sont réticents.

Ainsi, Li Mohon, alors SAAE avant de devenir SAIE, avait fait l'acquisition de dix logements à Marche-en-Famenne. Il s'agissait de studios ou d'appartement une chambre, destinés à des jeunes issus de la structure d'hébergement et, plus tard, des jeunes suivis en autonomie par le SAIE sur mandat. Le Village d'enfants à Bande, la Maison Blanche à Cherain (nous l'avons vu supra), l'Edelweiss à Fauvillers avaient fait de même, chacun sur leur secteur, bricolant ainsi, au sens noble du terme, des solutions à des problèmes identiques.

Acte 2 : création d'une AIS

De fil en aiguille, pour tenter de professionnaliser la gestion de l'asbl parallèle du SAIE (le Foyer Li Mohon, chargé de gérer les dix logements), Stéphane Gérard, travailleur à Li Mohon et administrateur au Foyer, est amené à créer une AIS, Nordlux, en 2005, qui aujourd'hui gère plus de trois cent cinquante logements. C'est donc une attention toute particulière, au niveau du tissu local, à la question du logement pour les jeunes issus de l'aide à la jeunesse qui a présidé à la naissance de cette AIS. Tout naturellement, des services du secteur qui peinaient à la gestion de leurs propres logements ont décidé de confier à l' AIS la gestion des biens. L' AIS gère ainsi plusieurs logements pour le compte de

la Maison Blanche ou de l'Edelweiss.

Acte 3 : ouverture et développement avec l'Olivier

Puis le PPP Village d'Enfant SOS Chantevent à Bande s'associe également. La structure, recevant beaucoup de dons, avait acquis un immeuble avec quatre logements à Marche et l'avait rénové pour y loger des jeunes issus de leur service. L'Olivier était né. Mais l'asbl trouvait compliqué d'avoir deux casquettes, celle de l'accompagnement et celle de la gestion des loyers en tant que propriétaire. Cette dernière est alors confiée à l'AIS, mais, ce qui est une nouveauté, le PPP Village d'Enfant apporte également un mi-temps d'éducatrice pour le suivi des jeunes.

« Très vite on a voulu ouvrir cette collaboration Village d'enfants/AIS à d'autres partenaires qui pouvaient être intéressés par la démarche, et je cite le CPAS de Marche-en-Famenne et l'AMO Mic-ados ici à Marche-en-Famenne aussi qui ont tout de suite intégré le groupe de réflexion en vue d'aboutir à parfaire cet accompagnement, à la fois dans le dosage parce qu'on n'était pas du tout dans un accompagnement dit serré tel qu'une structure d'hébergement de l'aide à la jeunesse s'ils étaient propriétaires de ces lieux à proximité de ces locaux auraient pu faire, on était dans quelque chose vraiment de mise en forme qui s'appuyait sur le jeune et ses besoins. »

Acte 4 : Un projet similaire sur Bastogne

Une maman ayant perdu son enfant renversé par une voiture crée une asbl à Bastogne, la Maison de David, et achète un bâtiment pour l'affecter au logement de jeunes en difficulté. Elle confie la gestion à l'AIS. Les logements seront réservés en priorité à des jeunes issus ou accompagnés par des structures de l'aide à la jeunesse qui s'engageront ensuite dans une forme d'accompagnement social. Les partenaires, dans ce cas, seront le CPAS, l'AMO Média Jeunes, les structures d'hébergement de l'aide à la jeunesse de la région ou qui ont des jeunes scolarisés à Bastogne : Beauplateau à Sainte-Ode, La Maison Blanche à Cherain, l'Edelweiss à Hollange, le Vieux moulin à Strainchamps. Les travaux sont en passe de se terminer et la structure pourra bientôt fonctionner.

Acte 5 : un projet de logement plus communautaire en gestation

A Marche, l'AIS gère depuis dix ans un immeuble collectif de quinze logements ; il s'agit de chambres individuelles de 16 à 20 m², équipées d'un point d'eau, d'un frigo et du nécessaire pour cuisiner (ce qui permet d'être considéré comme un logement individuel pour le CPAS), mais avec aussi un espace collectif (cuisine et salle de bains pour quatre personnes). Or, malgré son prix modique accessible aux personnes ne disposant que du RIS (300 euros charges comprises), la gestion locative devenait difficile parce beaucoup d'adultes ne s'habituait pas à cette promiscuité et aux tensions dans l'immeuble. L'AIS tente alors de réorienter la destination de l'immeuble ; une ILA (Initiative locale d'accueil pour demandeurs d'asile) est tout d'abord envisagée, mais « le CPAS voyait mal comment le voisinage allait accepter des personnes étrangères arriver dans leur coin de jardin. ». Ensuite, il a été envisagé de faire une extension à une maison d'accueil ; le projet est allé très loin dans la gestation avant d'avorter. Enfin, l'AIS s'est tournée vers le CAAJ de Marche, qui l'a examiné et l'a soumise aux services de la division. Le bâtiment pourrait ainsi être affecté à trois types de publics : des jeunes de l'aide à la jeunesse (ce qui soulagerait les structures aux alentours de la majorité des jeunes hébergés) ; des jeunes qui ne sont pas passés par l'aide à la jeunesse mais dont les relations familiales sont dégradées et qui ont besoin de souffler un peu (et pour qui le CPAS n'accorderait pas nécessairement de RIS) ; des jeunes en errance.

L'objectif est d'arriver à un projet pilote transversal (logement /aide à la jeunesse /aide sociale) permettant un subventionnement particulier. En effet, le projet nécessiterait un éducateur à temps plein au moins en journée (huit – vingt-deux heures, pour accompagner

de douze à quinze jeunes) ; l'AIS de son côté peut mettre à disposition un espace bureau où des professionnels pourraient travailler dans l'immeuble même. Le projet en est à l'étape de l'écriture d'un projet pédagogique particulier.

III. Les points-clés de la réussite

Chacun de ces projets a son histoire et sa logique propres et a dû affronter des difficultés spécifiques.

Cependant, au-delà de leur singularité et de la ressemblance générique que nous venons de décrire, nous trouvons la présence transversale d'éléments-clés qui paraissent déterminants dans leur réussite envers les jeunes.

Nous listons ces principes ci-dessous ; ils seront développés et illustrés dans les chapitres suivants.

Une logique d'action et d'interprétation partagée

- Un modèle d'efficacité dans le montage du projet, qui ne relève pas d'une logique programmatique mais d'une logique de propension
- L'apport de la diversité des partenaires pour les bénéficiaires, qui, au lieu d'enkyster les choses, permet une triangulation
- La souplesse à tous les étages
- Une représentation pertinente de ce qu'est la « progression »
- Pas de cumul d'exigences inapproprié
- La recherche de continuité

L'accumulation primitive et la logique de connexion

Enfin, ces projets innovants, mutatis mutandis, racontent une histoire commune qui se noue selon au moins deux modalités d'« épreuves ».

D'abord, il a fallu être capable de produire par soi-même une « accumulation primitive » qui a permis d'impulser une logique d'investissement puis de déploiement.

Ensuite, il est frappant de constater que tous les projets innovants ont construit leurs entreprises dans la logique à laquelle la sociologie de l'acteur réseau (SAR) a donné le nom de « réseau de connexion ».

1 UNE LOGIQUE D'ACTION ET D'INTERPRÉTATION PARTAGÉE

- **a) Un modèle d'efficacité dans le montage du projet : s'appuyer sur les ressources de la configuration**

Les projets se sont montés en dehors d'une logique programmatique (souvent incarnée dans la matrice « Objectifs/moyens/résultats »). Ils se sont au contraire appuyés sur les ressources de la configuration dans laquelle ils se trouvaient, ont opéré les modifications ou inventé les articulations qui permettaient de « donner de la force » aux actions. S'ils peuvent donner l'impression d'avoir « fait feu de tout bois », il faut au contraire y voir la mise en œuvre d'un modèle d'efficacité que nous avons proposé ailleurs de nommer « modèle de propension »³⁷.

Ce modèle, inspiré de la pensée chinoise, et dans lequel les AMO se sont volontiers reconnues,

³⁷ J. Fastrès et J. Blairon, *La prévention : un concept en déperdition ?*, Bruxelles, Luc Pire, 2002. Notons que ce modèle, très actif dans la logique des « services d'aide en milieu ouvert » (AMO) aujourd'hui (voir le carnet « Générations AMO » www.intermag.be/carnet-generations-amo), a aussi été adopté par le Réseau International des Travailleurs Sociaux de Rue comme modèle de référence. Ce modèle est inspiré des travaux de François Jullien, *Traité de l'efficacité*, Paris, Grasset, 1996.

a pour caractéristique que les actions s'inscrivent dans un processus déjà engagé, dans lequel elles viennent se lover, prenant appui sur les supports qu'il permet, contournant les obstacles qu'il impose, à l'image d'un cours d'eau qui se fraie un chemin à travers tout type de paysage, quitte à passer par des détours. Cela peut paraître antinomique d'une perception sans doute un peu trop instrumentale de l'innovation, mais il n'en n'est rien. L'innovation ne consiste pas nécessairement à créer ex nihilo et à bouleverser l'environnement, mais à permettre que des choses nouvelles puissent advenir de l'existant.

- L'une des caractéristiques du modèle de propension est de **s'appuyer sur le potentiel de la situation**. C'est ce qu'ont fait plusieurs des services concernés.

Ainsi, le **CEMO** s'appuie tout naturellement sur sa filiation avec le CPAS.

« - Le projet KAP a été construit pour des jeunes de 16 à 25 ans. C'est la proximité avec le CPAS qui a dicté cette orientation, car la période autour de la majorité est très importante. Mais la très grande majorité des jeunes qui entrent dans le projet, ainsi que ceux qui font une demande, ont entre 17 et 20 ans. »

« On négocie aussi des choses avec le CPAS avec lequel on est en partenariat donc c'est plus facile pour débloquer des aides et des choses comme ça, donc, le CPAS de Saint-Gilles qui est fort impliqué et mobilisé dans ces questions-là ».

Le CPAS a également mis du personnel à disposition de l'AMO.

Le statut de l'AMO lui impose (mais donc lui permet aussi – et c'est là le potentiel exploité) de travailler sans mandat et en totale liberté pour les bénéficiaires.

« - Plus particulièrement par rapport au projet KAP, ça part, effectivement de nos constats dans l'aide individuelle et l'accompagnement des jeunes, et donc vous entendrez qu'on parle surtout d'« accompagnement » dans l'autonomie et pas de « mise » en autonomie, et donc on reste vraiment dans le cadre AMO, sur base volontaire, à la demande du jeune, et tout à fait hors de tout mandat. Et donc, à la mise en place du projet – c'était en 2010 – ça s'est vraiment fait avec le soutien du CPAS. »

SOS jeunes a eu à s'intéresser à la question du logement à cause de la particularité de son agrément : agréée 24/24, l'AMO s'occupe entre autres d'héberger en urgence mais très provisoirement des jeunes en grande difficulté, et de plus en plus désaffiliés, ayant déjà connu nombres d'échecs, y compris dans l'aide à la jeunesse. La nécessité d'un lien avec la suite les a amenés depuis de nombreuses années à s'intégrer à un partenariat diversifié, et ils tentent de **s'adapter à la modification du profil des jeunes**.

« - Parce qu'il y a des années où on a eu pas mal de jeunes dans l'appartement mais c'était des jeunes avec quand même encore un soutien, soit qui étaient encore à l'école mais qui avaient des difficultés familiales. Tandis que maintenant c'est quand même la plupart du temps des jeunes qui ne sont plus à l'école, qui ne sont plus en formation, donc qui sont vraiment très très désaffiliés à tous les niveaux, et donc tout ce qui est de l'ordre d'un cadre est vraiment une grande difficulté. Il y a aussi quand même pas mal, de plus en plus de consommation de produits en tout cas pour les jeunes. Et puis comme ils ont construit des solutions autour de squats, quand on a fait dernièrement les dernières expériences c'était un peu ça ; une fois qu'ils ont l'appartement même si c'est transit, mais voilà, il y a une sorte d'échange, de solidarité, ils accueillent d'autres jeunes. Et donc une fois qu'ils sont ensemble tout devient quand même un peu plus dynamique. »

Pour **Relogeas**, APL, les jeunes en tant que tels n'étaient pas a priori un public particulièrement visé, mais ils le sont devenus parce que les partenaires nombreux avec

qui l'association travaillait les ont orientés vers eux pour le service de home coaching qu'ils avaient mis en place. On commence par les accepter sans plus, parce qu'il y a une demande et que le profil des jeunes colle assez bien aux axes de missions de l'APL. C'est un projet européen Interreg mené avec des Français qui amène l'association à s'intéresser plus spécifiquement aux jeunes.

« - Et donc on se disait hou là là, si en plus ils arrivent vite dans des structures d'accueil, il faut aussi rapidement pouvoir mettre des filets de sécurité. Mais aussi on se rendait déjà compte que c'était un public un peu plus spécifique et qu'ils réclamaient un accompagnement, j'appelle ça collé-serré ou rapproché, encore plus intense que le public habituel qu'on avait avec des personnes sans abri, de manière large. »

Le thème est donc creusé, et un rapprochement se fait tout naturellement avec la Mado,

« - Et donc l'équipe avait pris contact avec eux, et donc ils avaient participé à la réflexion. 2012 se passe, donc on les rencontre, on les voit, on accroche bien ensemble, et parallèlement à ça, alors je ne sais pas si c'est l'effet de la rencontre mais je ne pense pas, mais on a un gros arrivage de jeunes. **En même temps un gros arrivage de jeunes mais en même temps un arrivage de jeunes dans les logements, plusieurs en même temps. J'ai cru que j'allais avoir un burn out de mon équipe sociale qui me dit « Ecoute, ce n'est pas possible, nous... il faut faire quelque chose ».**

C'est cette pression qui, paradoxalement, va lancer des projets plus ambitieux, car il s'agit alors de faire appel à la Mado de manière moins réflexive et plus pratique pour soutenir l'équipe dans un travail plus éducatif, puis pour imaginer des projets communs.

A la **Maison Blanche**, le point de départ, c'est un changement législatif qui va avoir des conséquences importantes sur son public : le passage de la majorité de 21 ans à 18 ans. De ce fait, la perte de 3 ans de prise en charge en SAAE, pour des jeunes ayant peu de supports familiaux, c'est une réelle perte de ressource. Pour anticiper ce problème, le SAAE s'appuie alors sur sa propre configuration, assez typique du monde domestique tel que Boltanski et consorts le décrivent.

La gestion « en bon père de famille » allie dès lors trois éléments.

- **Le soutien aux membres de la « famille »**, dès lors qu'ils en ont besoin. En l'occurrence, il s'agit des jeunes. Un article de presse de l'époque (1989) décrit ainsi la naissance du projet : « Si l'institution est, aujourd'hui, en vitesse de croisière, cela n'exclut pas certains problèmes. En effet, l'asbl se trouve confrontée notamment au problème du premier de ses jeunes qui atteint ses 21 ans alors qu'il est toujours aux études. Comment, dès lors, lui donner un coup de pouce pour l'aider à subvenir à ses besoins et poursuivre ses études alors qu'il ne peut plus bénéficier de l'accueil en institution ? Un problème important qui aura plus d'acuité encore à partir du 1er janvier 1990, date à laquelle entrera en application un décret de la Communauté française fixant la majorité à dix-huit ans. Près de la moitié des jeunes de la « Maison Blanche » seront ainsi confrontés à cette prise en charge alors qu'ils sont toujours aux études. Que faire dès lors ? »³⁸.

- **Une logique de gestion patrimoniale** va répondre à cette question, en concordance avec la spécificité locale, en l'occurrence l'attractivité touristique que le charme de la région entraîne : en transformant en gîte un bâtiment à l'abandon.

- **L'appel massif au bénévolat interne à l'association** va rendre la chose possible.

« - Tout le monde a travaillé, même les jeunes, c'était un chantier extraordinaire d'ailleurs, il y avait toute une ambiance. Puis on a fait l'inauguration en grande pompe, ça a été quelque chose, il y en a même un qui a brûlé sa salopette dans le poêle (rires) ».

38 A. Gaspard, *Le Soir* 26 août 1989, http://www.lesoir.be/archive/recup/Fcherain-gouvy-lance-une-passerelle_t-19890826-Z01XR1.html.

Exploiter le potentiel de la situation, c'est surfer sur la transformation

On s'appuie donc sur la **configuration** de la situation « épousant si bien la circonstance (...) qu'elle me fournit chaque fois une prise dont je peux profiter ; et me laissant ainsi continûment porter par la situation, j'accrois au fur et à mesure mon emprise »³⁹.

« Ne s'immobilisant dans aucun plan, ne s'enlisant dans aucun projet, sa stratégie (celle du sage) est sans fond. « Insondable » pour les autres, « inépuisable » pour lui. »⁴⁰.

L'aménagement du gîte de la **Maison Blanche** vise donc à générer de l'argent pour payer des études aux jeunes.

« - Tout le bâtiment qui était à côté, presque tout, il servait à rien, ça croulait, c'était du bazar, enfin bon. Et est venue l'idée d'y faire un gîte, pour apporter de l'argent et avec cet argent payer éventuellement les études des jeunes et... C'était ça le projet de départ. »

Mais l'abaissement de l'âge de la majorité a aussi entraîné l'abaissement de l'âge d'accès à l'aide du CPAS, du coup la Maison Blanche change son fusil d'épaule pour se concentrer sur l'accès au logement.

« - **Ça nous a permis de décaler les choses**, et donc, on a d'abord acheté cette maison pour les kots, **et puis ça c'est enclenché**, parce que le gîte génère des revenus, et alors, on est devenu, pas rien que pour le logement du kot d'étudiant, un peu logement social aussi, parce que cela veut dire qu'on a eu, on a acheté une petite maison aussi à Ourt où on a mis des jeunes, parents, célibataires, des jeunes un peu en difficulté, qui ne sont pas nécessairement bénéficiaires à l'aide de la jeunesse, donc voilà, on a aussi une maison à Houffalize et une à Bastogne. »

Racynes a également plus d'une fois épousé les méandres de ce qui se présentaient. Quand en 2010 l'association accepte de s'occuper de l'enfant d'une travailleuse, pour dépanner,

« - On a démarré le projet comme cela et puis finalement on s'est rendu compte, lui a amené plein de jeunes du quartier. Alors on a commencé à faire des animations dans les logements sociaux ici pour les jeunes. **C'est arrivé quand Racynes devait se retrouver une nouvelle identité**, parce que la région Wallonne nous demandait de ne pas faire que l'insertion sociale via la ferme comme Cynorhodon faisait. Donc, tout cela est arrivé à ce moment-là sûrement avec la volonté des travailleurs en place. »

Racynes évolue dans une logique de « mises » successives, nullement préméditées, réagissant à une rencontre avec une travailleuse d'AMO pour les aspects pédagogiques, profitant du soutien d'un fonds (Carmeuse) pour l'aspect financier.

« - **C'est un peu un pari pour eux, parce que notre structure était quand même un peu brouillon à ce moment-là, le projet était flou**, cela a quand même permis d'avoir 25000 euros pendant trois ans pour le projet, ici, Racynes. Et d'aller plus loin dans l'accompagnement des jeunes. Cela nous a aussi un peu **donné du crédit** pour pouvoir commencer à travailler avec les écoles. Le jeune-là, qui était débarqué, qui était venu pendant les vacances scolaires, on est resté en contact avec lui ; il était en SAJ, par la suite on est resté en contact avec les SAJ. **Et donc on a pu construire toute une série de partenariats** avec les écoles, avec certains SAJ, le service de la Citadelle qui nous a interpellés par rapport à ce jeune-là. Et donc le bouche à oreille a fait que d'autres jeunes sont arrivés et donc on a pu continuer l'accompagnement d'autres jeunes. »

Ces « mises » correspondent à ce que le modèle de propension nomme « double amorce ».

39 F. Jullien *Traité de l'efficacité*, Paris, Grasset, 1996, p. 38.

40 *Ibidem*.

En effet, le « potentiel de la situation vient de loin (...). Dans l'optique de la transformation, l'occasion n'est plus que l'aboutissement d'un déroulement, et la durée l'a préparée ; d'où, loin de survenir à l'improviste, elle est le fruit d'une évolution qu'il faut prendre à son départ, dès qu'elle apparaît. (...) **derrière l'occasion qu'on croit voir surgir à l'improviste, et dont il faut savoir à l'instant profiter, s'en profile une autre, en amont d'elle**, qui est le point de départ du processus engagé et dont celle-là procède au terme du déroulement. Nous avons affaire, en effet, non pas à un mais à deux instants cruciaux (...) : celui, terminal, où l'on tombe enfin sur l'ennemi avec un maximum d'intensité, au point que celui-ci se trouve aussitôt défait ; et celui, initial, où a commencé à s'opérer le clivage à partir duquel le potentiel a progressivement basculé d'un des deux côtés. »⁴¹.

Il nous paraît que le concept de « double moment crucial » (ou de **double amorce**) est fondamental ; pour F. Jullien, en effet, la double amorce est efficace parce qu'elle conjugue la continuité et la vitesse, l'imperceptible et le décisif :

« De cette précieuse notion d'amorce, la leçon est donc facile à tirer : le potentiel de la situation qu'on voit surgir à l'occasion était à déceler à sa première préfiguration ; car au lieu que cette occasion soit fugitive, on pouvait en suivre alors pas à pas le déploiement et donc être sûr – et prêt – de frapper au bon moment. Toute l'attention stratégique est donc à reporter à ce stade initial, en amont de l'« occasion », **moment discriminant bien que non encore patent**, qui fait imperceptiblement pencher la situation, et d'où découlera progressivement le succès. Là est le premier déclenchement, secret mais commandant l'autre, où se « tranche » de la façon la plus subtile ce qui fera ensuite tout basculer. »⁴².

Un très bel exemple nous est donné par le **projet de Marche**.

Les collaborations qui se sont développées petit à petit entre les structures de l'aide à la jeunesse, l' AIS, puis d'autres partenaires comme les CPAS, ont déjà permis la création puis l'essaimage de projets qui ont pu s'éprouver. (Cf. fiche p. 88). Ce riche substrat peut donc permettre qu'advienne autre chose, avec une chance de réussite. Ainsi, lorsque l' AIS constate qu'elle peine à réaffecter les logements de Marche boudés par les allocataires sociaux à cause de leur caractère trop collectif, elle se tourne vers le CAAJ de Marche pour lui proposer un nouveau projet. **Le moment est particulièrement opportun** :

« - Ces logements en question dans l'immeuble sont des logements qui ont fait l'objet d'une labellisation et d'un permis de location qui permet l'individualisation des droits, qui répond à l'entière des normes de sécurité, normes d'incendie, etc., **et donc on dispose là de presque une fenêtre d'opportunité, qui peut-être ne se représentera pas de sitôt**, où l' AIS est encore à la barre pour quelques mois, et de se dire « On peut voir les propriétaires » et « D'accord ». Le CAAJ nous a mandatés sur cette idée, et de se dire « Ce bâtiment peut continuer à avoir une utilité sociale ou sociétale particulière, voyons comment on peut travailler à mettre différents partenaires autour de la table pour réussir à répondre à un besoin spécifique ». Donc on est à l'étape des échanges aujourd'hui, et donc le CPAS, les structures de l'aide à la jeunesse ici du coin sont tous autour de la table et pilotés par le service de prévention du SAJ, enfin prévention de l'aide à la jeunesse. »

L'objectif, on l'a vu, est d'arriver à un projet pilote transversal (logement/aide à la jeunesse/aide sociale) permettant un subventionnement particulier.

41 F. Jullien, *op. cit.*, p. 84.

42 *Idem*, p. 85.

- Exploiter le potentiel de la situation, c'est aussi **jouer sur les rapports de force, exploiter les failles**.

Il s'agit dans ce cas de **supputer** les forces en présence, de « partir d'une évaluation minutieuse du rapport des forces en jeu pour s'appuyer sur les facteurs favorables impliqués dans la situation et les exploiter continûment au travers des circonstances rencontrées »⁴³ ; ensuite, il faut **accompagner** le déroulement (développer le potentiel de la situation) et **consolider** l'effet obtenu.

C'est ce que **Relogeas et la Mado** vont faire à Charleroi, après avoir expérimenté leur partenariat à petite échelle. Un jour, la Mado découvre que des espaces sont inoccupés depuis cinq ans dans un bâtiment appartenant à la Ville, suite à **un imbroglio administratif qu'ils vont s'empresse d'exploiter** au profit des jeunes, grâce à un **montage hautement improbable**.

Il s'agissait d'une ancienne fonderie pour la rénovation de laquelle la ville avait obtenu des fonds européens, et scindée en deux ailes : d'un côté, sur un terrain cadastré « logement », des logements aménagés pour être gérés par l'AIS ; de l'autre côté, cadastré « services », un projet d'auberge de jeunesse ou de kots pour des artistes de Charleroi Danse, et un Accueil Temps Libre. L'agrément pour auberge de jeunesse n'ayant pas été obtenu alors que des chambres et une cuisine collective avaient été aménagées, la Ville a tenté de trouver preneur pour cette aile, mais en vain : les sociétés de logement ne pouvaient l'acquiescer puisque c'était en zone cadastrée « services ». **Tout le monde s'est ainsi renvoyé la balle pendant cinq ans**.

Relogeas avait déjà « pris possession » de logements réputés imprenables en négociant des conventions pour un habitat solidaire pour personnes victimes de violences conjugales. Le défi est donc relevé, et toute une série de négociations s'ensuivent : avec la ville pour commencer, afin d'avoir le permis de location comme si l'aile était un logement collectif. Cela se fait moyennant l'aménagement d'une entrée distincte de la partie « services ». Ensuite avec les pompiers (bien connus de Relogeas, ce qui facilite le contact) afin d'être aux normes. Avec le CPAS afin d'éviter que le logement ne soit considéré comme occupé par des cohabitants. La-aussi, une expérience pilote similaire a pu être invoquée pour argumenter le projet. Une convention est donc signée entre la Ville, le CPAS, Relogeas et la Mado, pour encadrer ce qui devient pas moins de dix kots tremplins.

« - Donc on a créé une convention pédagogique bien claire en disant « Le CPAS s'engage, Relogeas s'engage, La Mado s'engage, la ville, elle, s'engage surtout à donner le bâtiment par le biais de Relogeas », et donc on a créé le partenariat comme ça, qui est figé dans une convention pédagogique, avec une convention de cession, parce que là aussi c'était facile pour eux de passer par Relogeas parce qu'ils savaient faire une convention de cession de services publics. Et donc dans ce cadre-là la ville ne sait céder ça qu'à un secteur ASBL, il ne sait pas le faire à un service public. Donc c'était bien qu'ils passent par nous, donc ils nous l'ont cédé pour un an. ».

- Jouer sur les rapports de force et les failles implique donc une part importante de **prise de risque**, mais aussi sur une **discretion stratégique et une modestie** qui sont aussi la caractéristique du modèle de propension.

On ne s'attribue pas l'effet - « (...) « occuper l'effet » (...) implique que, l'occupant comme une position, on empiète du même coup sur celle des autres, et l'effet se trouve compromis par cette rivalité, sa durée n'est plus sûre. Il suffit, en revanche, de ne pas occuper l'effet pour qu'il « ne nous quitte pas » : au lieu de le précariser en le rivant à sa personne, on

43 *Idem*, p. 52.

le laisse appartenir au monde qui l'a fait exister – on le rend à son immanence. Une autre formule dit au mieux cette discrétion stratégique : « que l'effet s'ensuive et que soi-même on se retire ». Car elle dit deux choses à la fois : que l'effet « s'ensuive » à titre de résultat, il est de l'ordre de la conséquence – non du projet ; et aussi que, au lieu de se poser soi-même comme l'auteur de l'effet, et d'en tirer du prestige, on cède la place aux facteurs porteurs de l'effet, pour les laisser pleinement jouer. »⁴⁴.

Sage précepte que Relogeas a suivi.

« - Et donc dès que la convention est arrivée, le mois suivant les jeunes rentraient. Donc tout a été occupé et donc tout a vite démarré évidemment, et après ça a été : batailler pour la reconduction de la convention. Et là on a tous décidé de faire une grande conférence de presse, inauguration. Mais moi je ne voulais pas faire à l'avance, je dis « On ne fait rien, on va dans les kots en catimini. » **On fait en catimini.** Parce que moi j'ai l'habitude de mes projets un peu « spéc' », on y va « en stoemelings ». Donc les jeunes sont dans les kots, il y a juste l'ATL qui est partenaire avec nous qui sait bien ce qui se passe en bas, à côté on ne dit pas qui on est. Voilà, dans le quartier on n'a rien dit, on s'est installés. Et un an plus tard on a dit qu'on était là. Et on a pu dire « Vous voyez, il y a un an qu'on est là et tout se passe bien ».

1 Une logique d'action et d'interprétation partagée

- a) Un modèle d'efficacité dans le montage du projet : s'appuyer sur les ressources de la configuration
- **b) Utiliser de façon pertinente la diversité des partenaires en leur attribuant des rôles**

Tous les partenaires ne se réfèrent pas d'office à la même philosophie de travail. Il y a aussi des missions différentes, voire divergentes : nous pensons par exemple à la mission de contrôle, bien différente de celle de l'aide. Les projets innovants font de cette nécessité vertu pour les jeunes bénéficiaires, en construisant des « triangulations » qui permettent au contrôle d'appuyer l'aide apportée. Cette articulation met en œuvre en réalité une logique et une philosophie dont peut rendre raison la sociologie de la transaction⁴⁵ (par exemple, l'introduction d'un « tiers » qui permet de déplacer les positions (et les identités).

Cette philosophie est également bien en homologie avec la manière de travailler de l'aide à la jeunesse, comme le rappelle le directeur de l'AIS de Marche.

« - Parce qu'on a voulu pratiquer de la sorte ici à l'AIS ce qu'on appelle la triangulation, c'est quelque chose qui existe vraiment dans le secteur de l'aide à la jeunesse où à un moment donné une structure privée est mandatée pour aider un jeune, et mandatée pour répondre à une énonciation d'un problème de la part d'un mandant qui dira « Je demande à cette structure d'intervenir pour tenter de dépasser le problème ». Ici en l'occurrence on pratique un peu de la sorte ici à l'AIS où, à l'instar du mandant, je suis (en tant que directeur) un peu la personne qui va énoncer les limites d'un cadre, brandir le doigt en disant « Le cadre acceptable c'est celui-là ». Alors on sait tous qu'il est mouvant. Mais de se dire « Si tu te situes en dehors du cadre, les sanctions

44 F. Jullien, *op. cit.* pp. 130-131.

45 Pour un développement de cette approche, voir la recherche de RTA citée précédemment, *L'évaluation des situations de danger dans les services publics de l'Aide à la Jeunesse : quelles balises ?*, hébergé sur le site de l'Aide à la jeunesse, 2011 : www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=9793ae24bfd7fd94ddbe64d704f6e6d55fd56f18&file=fileadmin/sites/ajss/upload/ajss_super_editor/DGAJ/Documents/Recherches/Presentation_balises_danger_Juin_2012.pdf.

encourues sont celles-là. Et la loi en matière de bail prévoit ça ». Et par contre de se dire lorsqu'une difficulté est vécue, c'est bien les travailleurs sociaux qui vont accompagner le locataire à agir le comportement attendu pour revenir dans les limites de l'acceptable. (...) Parce que les travailleurs sociaux vont me faire rapport, écho des changements ou pas attendus, et la décision sera prise ici dans mon bureau (de directeur d'AIS) de l'éventuelle suite à donner si un problème ou une attitude n'est pas prise pour dépasser une difficulté. Mais au moins elles ont la capacité de se présenter face aux locataires en disant « Voilà, là je sais que ça va être difficile, le directeur a énoncé le problème comme étant là. Qu'est-ce qu'on va pouvoir faire ensemble pour le rassurer et faire en sorte qu'on puisse continuer ? ».

Dans ce projet, l'articulation telle qu'elle a été imaginée permet donc de séparer la gestion locative et l'accompagnement social, ce qui rend les rôles plus lisibles pour le jeune. Les personnes qui prennent en charge l'accompagnement se concentrent sur ce rôle, alors que l'AIS est là pour rappeler le cadre, la loi, les limites, et éventuellement pour mettre en branle des procédures si les choses ne se passent pas bien. Jusqu'au juge de paix et à l'expulsion, même si c'est très rare.

« - A l'agence immobilière sociale aussi d'agir comme un bailleur social, s'il en est, mais bailleur, et de recadrer en disant « Ce n'est pas ce que nous avons convenu au départ, tu t'étais engagé à ça, aujourd'hui on n'est plus en accord avec les engagements, même si on peut les revoir on ne peut pas les réduire à néant, sans quoi tu nous dis que tu n'as pas besoin de ce type de logement ». Alors, ce type de logement c'est difficile, ils ont besoin d'un logement mais pas d'un accompagnement, ou ne l'estime plus nécessaire. Donc c'est vraiment parfois aller rechercher ce qui tient encore comme fil pour tenter de réactiver quelque chose, sans quoi on a dû aller dans le mur pour certains, on a dû activer des procédures judiciaires pour certains, et là encore dans un point de vue pédagogique, et de se dire « On te considère comme un jeune adulte, si tu ne paies pas ton loyer voilà ce que tu mets en jeu. Tu mets en jeu ton contrat de bail et le bailleur voilà ce qu'il peut produire comme attitude ». Et donc nous avons pour certains locataires été dans une procédure judiciaire devant le juge de paix pour lequel nous avons sollicité la résolution du contrat de bail. »

« Pour moi la procédure judiciaire fait partie de l'arsenal du dispositif à mettre en place pour tenter un sursaut et revenir à quelque chose de satisfaisant pour chacun. (...) Mais voyez comment l'introduction de la procédure judiciaire va être suffisamment mobilisante pour le jeune et parfois mobilisante pour le travailleur social pour se dire on a quelque chose à faire ensemble pour revenir dans les cordes. Et ça marche plutôt bien ça. Si on s'y prend suffisamment tôt aussi, et si le dialogue n'est pas rompu. Ça veut dire que, même s'il y a nos situations délicates, surtout que le dialogue puisse ne pas être rompu. »

La **Maison Blanche** a articulé son « montage » autour de trois pôles : le SAAE pour le suivi des jeunes, une asbl (la passerelle) pour assumer la propriété patrimoniale des maisons (ce que le SAAE ne peut faire), et une AIS (ou la Passerelle dans certains cas) pour la gestion locative.

Cela permet une dimension éducative supplémentaire.

« - C'est très bien d'avoir des entités distinctes, parce que, que ce soit pour le jeune ou pour les autres, il y a toujours au-dessus quelqu'un qui est responsable de la Passerelle et qui vient te dire : « Attention, je suis propriétaire ici, je ne garde pas quelqu'un qui fout mon logement dans n'importe quel état, donc stop là ! ». Voilà, en tant qu'éducateur, on met des limites, on dit : « Attends, là, tu dérapes ça va pas,

moi je viens à telle date, cela doit changer, etc. » Et si vraiment cela ne va pas, on a toujours ce recours du propriétaire, c'est ce qu'on dit régulièrement même aux jeunes qui sont ici, qui ont leur chambre comme une poubelle : « Quand tu auras ton kot, tu crois que le propriétaire va accepter que tu malmènes son logement comme cela, ça ne va pas, enfin ! ». Le fait d'avoir un autre gestionnaire pour le logement, c'est bien aussi, donc c'est quelqu'un qui va aller dire « Attention je suis pas d'accord ». C'est une ressource supplémentaire, qui n'est pas assimilée à l'éducateur. »

Cela n'est pas sans importance, car pour certains jeunes, la référence « logement » est catastrophique.

« - Pour les kots, c'est la gestion de l'entretien aussi, on a des jeunes parfois, ils ont vécu dans la crasse et ils ont grandi dans la crasse, c'est quelque chose de compliqué. Une jeune qui dit un jour... je disais : « Enfin comment tu peux vivre là ? », elle me dit : « Tu te rends pas compte, cela me rassure ». On a des jeunes qui ont eu dans leur petite enfance la maison nettoyée par la protection civile tellement c'était... C'est quelque chose pas toujours évident. »

Cette séparation des « pouvoirs » permet aussi aux jeunes de pouvoir rester plus tard que leurs 20 ans. Le strict cadre aide à la jeunesse ne le permettrait pas.

A SOS Jeunes,

« - (...) l' AIS joue le rôle plus de propriétaire, totalement le rôle de propriétaire, et nous on est là pour le suivi du jeune en fonction de ses demandes à lui aussi. Donc au départ il y a un contrat qui est signé, qui est en tout cas mis en place avec les trois partenaires : le jeune, Habitat et Rénovation (AIS) et nous-mêmes. »

Au sein même de SOS, il y a deux types de rôles : les référentes, qui ont le contact régulier avec les jeunes (deux fois par semaines, soit à l'AMO, soit chez les jeunes), et les responsables du projet qui ont une position plus institutionnelle et qui font le lien entre l' AIS et les référentes. L'objectif est très clair :

« - Pouvoir garder à tout prix le lien avec les référents. Et ça pour l'instant, dans la majorité des cas, ce qui est gai c'est que quand bien même on doit interrompre (le bail), parce que ça ne se passe pas bien, on clôture, le jeune continue à venir voir le référent, il continue à être suivi en dehors, et donc ça se passe relativement bien parce qu'on prend ce rôle-là. »

Même logique à la fois partenariale et conventionnelle / formalisée pour le CEMO et ses partenaires, l' AIS Agence Verhaegen à Saint-Gilles et l' AIS Logements pour tous à Anderlecht.

« - Les CPAS finançaient justement la question des vides locatifs etc., et puis, très rapidement, on a pu mettre en place un partenariat et une convention avec une AIS qui, justement, s'occupait de la gestion locative – et donc, du coup ça nous déchargeait de cet aspect-là parce qu'on était parfois mis en porte-à-faux parce que du coup on étaient mis en relation avec le jeune pour des choses comme des dégâts locatifs, des choses comme ça, alors qu'on était, par ailleurs dans l'accompagnement et le soutien. »

Un comité d'accompagnement permet alors d'être un peu dehors, un peu dedans :

« - Et c'est venu aussi à ce moment-là et ça s'est développé, c'est qu'il y a aussi un comité d'accompagnement du projet. Donc, il y a l' AIS qui est le propriétaire, il y a le comité d'accompagnement du projet qui est composé de trois personnes, il y a Oliver (le directeur du CEMO), il y a une personne du CPAS de St-Gilles, une des responsables, et il y a moi-même (un travailleur du CEMO) qui suis le chargé du projet KAP. Et c'est nous qui prenons un petit peu toutes les grandes décisions... enfin, qui

faisons le suivi pédagogique du projet, les grandes avancées, son développement, etc., en lien avec l'équipe aussi. Mais c'est nous aussi qui, à un moment donné prenons peut-être un petit peu plus de recul par rapport au développement du KAP. Et c'est nous qui prenons un petit peu toutes les grandes décisions, à un moment donné – en concertation avec l'équipe.

- Pas les suivis. Mais dans la sélection, à un moment donné s'il faut mettre un terme ou quoi que ce soit, pour que les intervenants soient dégagés.

- Oui, si à un moment donné il y a besoin d'un tiers par rapport à un problème avec un jeune, et si à un moment donné – et ce n'est pas le cadre ici parce que l'AIS va plus gérer l'aspect logement – mais si à un moment donné il n'y a plus aucun suivi avec un jeune, que le jeune ne respecte pas le cadre de l'accompagnement, qu'il n'habite plus là – c'est déjà arrivé, des jeunes qu'on ne retrouve plus – ben c'est nous, à un moment donné qui allons prendre la décision d'arrêter pour que l'équipe qui suit le jeune puisse rester un maximum dans le lien avec lui. »

Cette triangulation ne se limite pas qu'à la gestion strictement immobilière. D'autres domaines de l'autonomie peuvent être approchés de cette manière.

A la Maison Blanche, une triangulation se fait également avec le CPAS.

Pour la gestion financière, la Maison Blanche fait le maximum pour que les jeunes n'aient pas de mauvaise surprise et apprennent progressivement à gérer.

« - Tant qu'ils sont mineurs, c'est la Maison Blanche qui reçoit l'argent, c'est la Maison Blanche qui fait directement la paie à la Passerelle, maintenant le jeune est mis au courant etc. Quand ils seront majeurs, c'est à eux de payer. Souvent l'accord qu'on prend avec le CPAS est que ce soit débité directement, qu'ils n'aient pas à se mettre cette charge au dos, donc le paiement se fait automatiquement par le CPAS. Tout cela a été expliqué, ils ont leurs budgets. »

Comme pour le respect du logement et des obligations qui y sont liées, la Maison Blanche s'appuie sur cette triangulation pour **les autres aspects de l'autonomie**.

Ainsi, l'obligation du PIIS par le CPAS est ce qui balise les exigences du CPAS vis-à-vis du jeune en contrepartie du revenu d'intégration ; le fait que l'exigence émane du CPAS permet à l'éducateur de faire référence à un cadre qui n'est pas de son chef.

« - Nous on est là aussi pour rappeler au jeune « Ecoute, tu sais bien, tu perçois le CPAS mais ce n'est pas sans conditions ; tu as ta part de boulot à faire ».

Q : Et c'est quelque chose qui est systématiquement mis dans le PIIS, l'obligation de fréquenter un établissement scolaire ou une EFT ou un CEFA ?

- Ou une formation ou même un service d'intégration du CPAS, parfois c'est ras des pâquerettes, mais si, c'est mentionné. Les deux jeunes filles avec qui je suis allée c'était bien inscrit : dans quelle classe elles étaient, etc., etc. Donc j'ai bien expliqué parce qu'il y en a une des deux qui aurait bien envoyé péter l'école. Je dis « Non, si tu veux tes sous tu dois aller à l'école, ça fait partie de ton engagement ; c'est un engagement mutuel quoi, tu ne peux pas faire ce que tu veux. Moi si je ne vais pas travailler je n'ai pas mes sous. Et bien toi c'est pareil, c'est ton travail ».(...) Une fois qu'ils sont en kot, jusqu'à ce qu'ils aient dix-huit ans on a évidemment autre chose à dire que, après, c'est quand même une position très différente. Avant on a des contacts avec l'école, systématiquement s'il y a un souci, s'ils arrivent trois fois en retard à l'école, souvent l'école nous connaît et elle dit « Tiens, il y a un souci ? ». Parce qu'on prévient l'école, on dit « Voilà, il va être en autonomie ». Après dix-huit ans on n'a plus nécessairement de main-mise là-dessus. Alors ça n'empêche pas qu'on

peut en rediscuter avec le jeune, qu'on se rend compte sur un bulletin qu'il y a un souci ou que l'école nous a éventuellement téléphoné, mais on n'a pas la même autorité, il n'y a rien à faire. Mais rappeler de nouveau que le CPAS va recevoir le bulletin. Ce n'est pas plus mal.

Q : Vous êtes aidés, j'entends que c'est positif pour vous ?

- Ah oui, tout à fait, oui, ce sont des leviers, il n'y a rien à faire ; quand on peut trianguler et rappeler la règle et faire référence à des tiers... »

Pour Relogeas, qui a dû affronter des jeunes très déstructurés réclamant un accompagnement très différent des adultes dont ils avaient l'habitude, le partenariat avec la Mado a été d'un incontestable secours pédagogique. Mais au-delà, ce partenariat permet aussi une autre forme de triangulation, avec le secteur de l'aide à la jeunesse cette fois.

« - On n'est pas dans la filière aide à la jeunesse, donc on n'a rien à foutre dans le secret professionnel. Tu vois, c'est un peu ça, c'est toujours cette fameuse limite. Tu as des secteurs comme ça où tu sens que c'est toujours un peu tendu. Tu as [le secteur de] la santé.

Q : Tu veux dire que du coup il n'y a pas de collaboration parce qu'on ne peut pas vous dire oui ?

- Oui, « parce que vous n'êtes par repris dans mon giron ».

Q : Vous avez beaucoup de jeunes qui sont encore sous mandat ?

- Où il y a des histoires avec des mandats, des frères, des sœurs, des familles. Il y a des choses comme ça où il y a eu des histoires.

Q : Ah, parce qu'ils ont des fratries qui sont encore dans (l'AJ) ?

- Oui, voilà. Il y a des histoires familiales, donc il y a encore des petits contacts. Et donc ça c'est vrai que là, clairement, institutionnellement Relogeas n'intervient pas, c'est vraiment La Mado, parce qu'elle a l'image du service coordonnant. Donc voilà, il y a des endroits où on ne va pas ; La Mado ne va pas venir dans le pilier logement stricto sensu, et moi je ne vais pas aller dans le pilier jeunesse stricto sensu.

Q : Mais vous n'avez pas été chercher le partenariat Mado pour ça ?

- Non, non, non, pas du tout. Mais c'est parce qu'à un moment donné stratégiquement on se dit toujours qui est le plus à même d'aller interpellé, ou plus légitime, et où on aura plus vite une porte d'entrée ? »

Racynes, qui a noué des partenariats avec de nombreux services de secteurs différents et où la logique réticulaire est très étendue se trouve parfois confronté malgré tout au manque de triangulation.

« - Il y a plein de jeunes qu'on n'arrive pas à accompagner dans nos logements ici non plus, parce que on n'a pas envie de faire un ghetto. Le jeune dont on connaît le passé un peu délinquant, on sait qu'il va pas se mettre en formation, donc on ne sait pas l'accueillir ici, mais on en connaît trois, quatre qui vivent dans la nature. Il y en a un qui a mis sa tente derrière dans le champ d'ailleurs, des jeunes comme cela qui sont quand même loin dans la délinquance. On les voit ici, pour la sécurité des autres locataires et l'ensemble de la structure on ne peut pas leur attribuer le logement non plus. **C'est parfois difficile d'être comme cela, juge et partie, d'être méchant et gentil, donc voilà, on essaie de créer des partenariats avec des propriétaires** qui sont un peu sympathiques qui veulent bien accueillir les jeunes mais bon. Cela

marche une fois ou deux le partenariat, après ça n'est pas toujours évident. Là on essaye de négocier avec la société de logement public pour que eux nous mettent à disposition des petits appartements dans le cadre de l'article 132 [du code wallon du logement] ils auront la possibilité mais il faut que... on a déjà fait la demande il y a trois ans. La société de logement public ne nous connaissait pas bien à ce moment-là, maintenant ils nous connaissent mieux, je pense qu'il seront plus d'accord. »

La triangulation ne se fait pas sans avoir à régler un certain nombre de difficultés. Il s'agit par exemple d'avoir de la compréhension pour le point de vue d'autrui tout en gardant le cap au maximum. A SOS Jeunes, la désaffiliation qui caractérise les jeunes les pousse à ne pas faire toutes les démarches nécessaires.

« - Et donc c'est toute la question aussi avec l'AIS, l'agence immobilière sociale, c'est que eux ils ont quand même des contraintes ; et bien voilà, eux avec l'argent des loyers et bien ils doivent payer les propriétaires. Donc à ce niveau-là c'est vrai qu'il y a pas mal de difficultés aussi parce que pour autant les jeunes ne suivent pas les démarches, ne se domicilient pas. Mais ça met très vite aussi en difficulté financière même l'agence immobilière sociale. Enfin on a une réunion tous les mois avec tous les partenaires, donc c'est l'occasion d'échanger, mais c'est vrai que pour le moment, mais c'est par vagues, en tout cas pour le moment l'agence immobilière sociale je dirais qu'elle a une petite tendance à vouloir mettre plus de limites en disant : « Pas des jeunes qui sont trop désaffiliés ». Et de notre côté on a de plus en plus de jeunes désaffiliés. Donc parfois ce n'est pas simple quand même, parce que franchement le projet Habitat et Rénovation et notre travail, ici c'est aussi de permettre aux jeunes les plus en difficulté de quand même pouvoir trouver un des pôles d'affiliation, mais je veux dire c'est tout en comprenant l'AIS. »

Enfin, une des difficultés rencontrée est aussi celle du secret professionnel, comme le souligne cet intervenant du CEMO.

« - Mais ce n'est pas une évidence, parce qu'on travaille tous avec des cadres différents aussi. Donc au niveau secret professionnel, je ne vais pas le cacher : ça pose parfois question, et ce n'est pas évident du coup, de rester dans son cadre et... donc on a toujours ça dans un coin de la tête – toutes ces questions aussi d'éthique, de déontologie... mais voilà, on est quand même dans un projet qui est à la frontière de plein de secteurs, d'autres intervenants... »

1 Une logique d'action et d'interprétation partagée

- a) *Un modèle d'efficacité dans le montage du projet : s'appuyer sur les ressources de la configuration*
- b) *Utiliser de façon pertinente la diversité des partenaires en leur attribuant des rôles*

● **c) La souplesse à tous les étages**

Les professionnels se rendent capables de « bouger » sur toutes les lignes qui s'avèrent nécessaires : au niveau des normes internes au projet ; des sanctions qui devraient parfois être prises ; de la distribution des rôles et même de l'exercice des missions : il n'est pas rare que tous les partenaires acceptent de se déplacer loin dans la marge de ce qu'ils sont supposés devoir/pouvoir faire.

Le modèle de propension nécessite en effet de la souplesse, et au niveau des pratiques, cela donne parfois aux intervenants un rôle de funambule dans lequel ils doivent composer avec la nécessité d'être disponibles sans se laisser happer par certains travers.

Pour SOS jeunes par exemple, la situation de grande désaffiliation des jeunes nécessite

d'être disponible par un accueil inconditionnel, car la tendance de ces jeunes est de se replier entre eux, de se socialiser à l'intérieur du stigmat, ce qui a un effet de ghetto difficile à combattre.

« - Mais parfois ils ont seize ans et demi. Ce matin j'ai encore reconnu un jeune, à seize ans et demi, voilà c'est quand même impressionnant je vais dire ; pas à l'école, je vais dire. Et leurs ressources aux jeunes et bien alors ils s'organisent entre eux. Là une fois qu'ils font ça, je vais dire c'est vraiment hyper hyper difficile de les amener à se réaffilier. Et donc c'est pour ça qu'on est quand même assez ouverts ici, ils peuvent passer quand ils veulent, il n'y a pas de rendez-vous. Enfin je veux dire idéalement on préférerait des rendez-vous mais je veux dire s'ils viennent chercher un appartement ou parler avec quelqu'un, on est quand même très très disponibles.

- Pas à tout prix tout le temps parce que ce n'est pas tenable.

- Mais on essaye quand même. Mais en fait **on est vraiment un peu, je dirais, un funambule** parce qu'on essaye de voir un peu, c'est rester très ouvert quand même pour arriver à les rencontrer, parce que parfois on se rend bien compte qu'ils viennent ici pour consulter sur Internet en disant « Oui, je vais chercher un appartement » et finalement c'est aussi pour dire bonjour et consulter sur Internet. En même temps on ne peut pas être trop, enfin, **il n'y a pas une ligne si simple que ça non plus parce qu'entre le trop et le pas assez...** donc on doit régulièrement discuter en réunion, réajuster les choses (...). Il y a quand même la philosophie AMO qu'on ne veut pas lâcher aussi et ça c'est parfois compliqué le côté contrainte fixé par l'engagement mutuel : le contrat, tout en étant dans un travail à la demande. Et donc pouvoir concilier ça c'est toujours un **travail d'équilibriste** inévitablement. »

Ce travail d'ajustement implique une remise en question permanente de l'équipe, y compris par rapport à leurs missions et à la manière de les réaliser au mieux, quitte à changer régulièrement de processus, de procédures. Le fonctionnement se fait par constats – réflexions – essais – ajustements.

« - Et ça au fur et à mesure des années, c'est vrai que cette place a été de plus en plus difficile à prendre par rapport aux jeunes, mais je crois qu'on est là pour réfléchir et continuer à essayer de trouver une façon de les rencontrer. Parce qu'il y a des années où on a eu pas mal de jeunes dans l'appartement mais c'était des jeunes avec quand même encore un soutien, soit qui étaient encore à l'école mais qui avaient des difficultés familiales. Tandis que maintenant c'est quand même la plupart du temps des jeunes qui ne sont plus à l'école, qui ne sont plus en formation, donc qui sont vraiment très très désaffiliés à tous les niveaux. »

C'est aussi la condition pour éviter de s'adonner à une forme d'écramage.

« - C'est vrai que pour ça il faut continuer aussi à travailler avec l' AIS parce qu'ils ont aussi de plus en plus de contraintes. Et donc le danger c'est finalement de se dire « les jeunes-là tant pis ». Parce que c'est clair qu'on sait bien qu'il y a des jeunes qui sont moins désaffiliés, qui vont plus rentrer dans le projet EVA-GOA⁴⁶, qui vont plus, plus, plus... »

46 EVA-GOA est un outil inspiré du Québec et destiné à accompagner la mise en autonomie des jeunes ; il est utilisé par des services de l'aide à la jeunesse. Eva est un questionnaire permettant de fournir une photographie de l'autonomie fonctionnelle du jeune ; il est rempli à la fois par le jeune et par l'intervenant. Goa est un recueil de fiches pédagogiques destinées aux jeunes et aux intervenants, triées par domaines et proposant des apprentissages graduels.

Au niveau des normes, la souplesse invite à opter pour des balises, des points de repère, plutôt que pour des procédures très/trop formalisées.

Par exemple, en ce qui concerne les « **normes** » **de fréquence de visite**.

« - [Au CEMO] l'accompagnement est assez souple aussi, avec des points de repères, et donc l'idée c'est que le jeune est suivi par deux intervenants et qu'il y a un rendez-vous environ pas semaine avec chacun des intervenants. Je dis que c'est souple parce que ça peut être un peu plus à un moment donné, comme ça peut être un peu moins à d'autres moments quand les choses roulent. »

A l'AIS de Marche, le choix qui a été fait est d'encadrer assez strictement la location du logement, car il y a pour le jeune une convention d'engagement moral :

« - C'est-à-dire que les jeunes qui vont à l'Olivier sont des jeunes qui à la fois sont en attente d'un logement, se voient offrir un logement, mais aussi il y a un engagement moral du jeune à respecter un écrit dans lequel il évoque les difficultés pour lesquelles il sollicite ce logement pour lequel il y a un accompagnement plus soutenu que s'il était dans un logement dit traditionnel AIS, où une fois par mois c'est peut-être le maximum qu'on pourrait offrir au niveau de notre AIS quand une personne, éducatrice à mi-temps, suit quatre jeunes, ici à l'AIS nos travailleurs sociaux ont mission de suivre cent situations, et donc l'accompagnement est évidemment très différent. »

Néanmoins il y a de la souplesse. Le bail est prévu en principe pour un an, mais est renouvelable.

« - Oui, on a déjà été jusque trois ans ; **c'est vraiment pour chaque situation**. Si on voit qu'après un an ou qu'après deux ans le jeune est encore réellement en besoin d'un accompagnement, imagine qu'à vingt ans – on est encore fort fort jeune – d'être entre guillemets « abandonné » parce que certains le disent « Vous n'allez pas me laisser », et donc on n'a pas envie d'abandonner un jeune si on voit que ce travail continue à porter des fruits, mais évidemment on peut envisager une prolongation dans toutes les formes voulues, on a cette chance au niveau de l'AIS d'avoir un outil qui permet énormément de souplesse. »

A la Maison Blanche, la réversibilité est rendue possible

Le type de contrat pour la location des kots est une « mise à disposition ». A l'inverse d'un bail, cela permet de ne pas imposer de limite temporelle. Le loyer est aligné sur le montant octroyé par l'AJ (350 euros). La durée de la location se calque sur les besoins du jeune. Par exemple, pour une jeune fille qui avait mal évalué ses capacités à vivre seule, lorsque son projet est tombé à l'eau,

« - Elle nous a contactés, en disant : « Non je vais pas aller, je vais peut être aller [ailleurs] ou quoi », et puis finalement, elle dit : « Je suis bien où je suis pour le moment, je bouge pas. » Ok c'est bon, on ne la met pas à la porte. Si elle partait, voilà, on a un logement libre et on peut proposer quelqu'un d'autre. On sait que ce sont des jeunes fragiles ; on ne va pas leur mettre une pression en disant attention tu vas quitter à ce moment-là, on sait que leur projet de vie est fragile aussi. »

De même, les conditions d'occupation sont toujours négociables. Ainsi pour la possession d'animaux.

« - Il faut quand même qu'on puisse aller régulièrement s'assurer qu'effectivement, donc oui un animal ok mais ça te demande... il faut entretenir, il faut ceci, il faut cela. Au départ il est mis « Pas d'animaux » et puis « Sauf sur demande ». »

Le jeu avec les limites

La souplesse peut impliquer un jeu avec les limites des missions, quitte à parfois inverser la vapeur.

Ainsi, la Maison Blanche reçoit parfois des demandes de l'AMO avec laquelle elle collabore pour des jeunes mineurs qui ont besoin de trouver un kot mais pour lesquels il n'y a pas de moyens. Ces jeunes sont suivis par l'AMO, et il s'agit alors de faire mandater le SAAE afin de pouvoir faire bénéficier ces jeunes d'un kot. On passe donc par le mandant.

« - Donc c'est légal sans l'être. C'est légal mais en théorie c'est nous qui devrions faire le suivi. Mais moi je trouve que ce serait une violence que de venir dire « Bougez-vous puisque c'est nous qui sommes mandatés » ».

C'est la primauté du lien de confiance existant entre le jeune et l'AMO qui paraît la plus productive pour le SAAE.

Les sanctions

Pour l' AIS de Marche, le bail est un outil à la fois souple mais aussi très rigoureux puisqu'il est contraignant et prévoit des sanctions.

« - On a déjà tout fait, on a utilisé le bail classique, on a déjà utilisé le bail d'occupation précaire mais qui soulève d'autres difficultés, parce que la convention d'occupation précaire n'est pas un bail et donc on n'autorise pas la domiciliation etc. Donc on est vraiment là avec d'autres difficultés pour le jeune, mais on l'a mis d'application quand une situation ne nous permettait pas de trouver une autre solution que celle-là. Sinon on travaille également avec un bail de courte durée classique quand on est vraiment avec des situations très délicates où on a besoin de s'appuyer sur quelque chose de contraignant. Et je le rappelle, le bail est contraignant ne fût-ce que parce qu'il sait, le jeune, qu'il s'inscrit dans une durée et que si le bail s'éteint et qu'il n'a pas été renouvelé ou prorogé, et bien si on se retrouve devant une situation de non collaboration avec un bail qui s'est éteint, si on va devant le juge de paix en demandant la reconnaissance de l'occupation sans titre ni droit, le juge n'aura d'autre choix que l'arsenal juridique pour effectivement aller un pas plus loin. Et je pense que dans toute sa dimension sociale le bail peut vraiment avoir une importance intéressante. »

Si l'arsenal juridique est un outil, il y a cependant, dans ce projet, une recherche d'une forme de déjudiciarisation, grâce à l'intervention d'un juge de paix retraité avec qui l' AIS a signé une convention.

« - Et donc on a vraiment mis en place un travail qui vise à sortir les situations litigieuses de la procédure judiciaire. Et donc on a vraiment établi un vrai travail de, je ne peux pas le dire comme ça, parce que la médiation est une appellation protégée aujourd'hui, de conciliation, de médiation, vingt-huit ans d'expérience comme juge de paix, quelqu'un qui a une fibre humaine, et une fibre sociale bien établie, a évidemment toute cette sensibilité pour percevoir les enjeux très fins, recevoir les émotions déposées par les différentes parties qui sont en tension, c'est souvent des litiges de voisinage, etc., et d'arriver à faire émerger des propositions qui pourront satisfaire les parties en tension, et d'examiner même dans un second temps comment dans cette pratique de juge de paix, cette prestance, même si ça se fait en dehors du prétoire, il a quand même cette attention toute particulière. Et donc on expérimente depuis six mois maintenant et ça donne des résultats assez intéressants. Et donc oui, le juge de paix de Marche il savait comment l' AIS appliquait ces jugements qui prévoyaient régulièrement l'expulsion, et entre le pourcentage de jugements d'expulsion prononcés et signifiés par huissier et ceux qui ont été effectivement pratiqués, je pense que je peux les compter sur les doigts d'une main les expulsions effectives qui ont été pratiquées en douze ans. Même si une bonne centaine de dossiers litigieux se sont retrouvés devant lui. »

1 Une logique d'action et d'interprétation partagée

- a) Un modèle d'efficacité dans le montage du projet : s'appuyer sur les ressources de la configuration
- b) Utiliser de façon pertinente la diversité des partenaires en leur attribuant des rôles
- c) La souplesse à tous les étages
- **d) Une représentation pertinente de ce qu'est la
« progression »**

Tous se représentent la progression attendue comme devant se produire « en dents de scie » et en tirent les conséquences au niveau de leur relation avec les jeunes. C'est évidemment un point important, puisque cela permet d'obtenir des succès réels (nous sommes ici aux antipodes d'une certaine interprétation de la logique du « PIIS », qui attend un respect sans faille de ce qui a été convenu abstraitement à l'initiale et qui constitue trop souvent la chronique d'une mort sociale annoncée).

Une représentation pertinente de ce qu'est la progression implique que cette représentation soit congruente au modèle d'efficacité adopté implicitement par les projets décrits dans ces chapitres.

Imaginer une progression de type instrumental, c'est-à-dire logique, dans une relation de moyen à fin, avec des paliers bien délimités, une constance, c'est vouer à l'échec des efforts consentis avec des jeunes fragiles. Le profil de nombre de bénéficiaires pris en charge dans les projets concernés ici est un profil de désaffiliation, comme nous l'avons vu. Ce profil implique d'office d'abandonner l'idée qu'une progression instrumentale puisse être possible – si ce n'est attendue, voire imposée.

Ainsi, à SOS jeunes, le fait d'avoir un logement, qui peut être considéré dans de nombreuses situations comme une solution, peut au contraire devenir un problème. Il s'agit de jeunes qui sont très désaffiliés, qui viennent de l'aide à la jeunesse et qui ont connu des fugues et des échecs dans les placements, au point que le secteur ne sait plus quoi faire pour eux. Ils ont déjà connu des situations de sans-abrisme, vécu dans des squats avec des potes.

« - Des potes de potes, des choses pas très fiables et sans adulte présent ; plus de présence d'adultes quasiment dans leur entourage proche, et plus de place ou peu de place pour l'adulte dans leur vie en général. »

Ces jeunes très désaffiliés sont compliqués à encadrer

« - (...) ils ont aussi vraiment une difficulté de rentrer dans un projet qui est plus structuré parce que voilà ils ont connu de se débrouiller seul, ils ont connu la rue, c'est quand même souvent des jeunes qui au départ, tout le parcours de l'aide à la jeunesse a été quand même douloureux pour eux et donc avec pas mal d'échecs, et quand ils arrivent et qu'ils nous demandent « Oui voilà, on voudrait être en appartement » ça a quelque chose de presque magique : « Enfin on ne va plus devoir avoir affaire aux adultes, on va pouvoir avoir un logement, on va se débrouiller tout seul ».

- Et tout ira bien, quand j'aurai mon appartement tout ira bien. Je galère parce que je n'ai pas de lieu de vie mais quand j'aurai mon appartement, j'aurai un travail.

- Et que je dois dépendre de personne. »

Avoir un logement peut donc être un facteur de désaffiliation supplémentaire, paradoxalement, parce qu'ils s'y isolent un peu plus du monde adulte, accueillant des amis, consommant, etc. La seule différence, c'est qu'ils se trouvent dans un cadre un peu plus confortable, mais cela ne signifie pas qu'une dynamique positive s'enclenche d'office.

Dès lors, des outils qui peuvent s'avérer utiles dans certaines circonstances peuvent être inutiles ici, voire **contre-productifs**.

A la recherche d'outils, SOS a expérimenté un système de gestion de budget en ligne de la Région wallonne, permettant d'encoder ses dépenses.

« - Et ce qui était assez chouette, on l'a fait plusieurs fois avec les jeunes, c'est qu'ils encodent les revenus, ils encodent les dépenses et ça se calcule directement. Et donc si tout d'un coup ils voient qu'ils sont en négatif, on peut réfléchir avec eux « Ah voilà, là tu dépasses, qu'est-ce que tu peux faire ? »

Mais d'une part, la Région wallonne a complexifié ce logiciel, y intégrant des données d'endettement, ce qui le rend quasi inabordable. Et d'autre part, ce logiciel ne tient pas compte des revenus réels des jeunes.

« - Ce qu'il y a c'est vrai que je dois dire que c'est bien fait et tout, je veux dire que les jeunes, enfin une grande majorité des jeunes qu'on rencontre maintenant, ils vivent quelque part, ils vivent de plus en plus en parallèle de la société, vraiment. Et donc ils vivent dans les squats, ils vivent chez l'un, chez l'autre, et je dirais que les budgets c'est aussi un peu en parallèle.

- C'est des budgets parallèles (...) que quand nous on vient « Ecoute, on va t'aider à gérer un budget CPAS ». Je veux dire quelque part c'est presque risible pour eux, donc il y a quelque chose, je ne sais pas très bien comment... Je ne veux pas dénoncer, enfin je ne sais pas, il y a quelque chose de l'ordre de la réalité. »

Même souci avec l'outil Eva Goa

« - On s'est penché sur la grille EVA-GOA. Donc qui est quand même une grille très détaillée, très fonctionnaliste. Donc on a trouvé ça intéressant parce qu'elle permettait à la fois une évaluation [partie EVA] et des outils [partie GOA], après ça correspondait bien par rapport au cadre AMO parce que les choses sont construites avec le jeune donc voilà, mais on a tout de suite misé sur une approche plus simplifiée de l'outil. Mais ça a pris quand même du temps parce que nous on devait se l'approprier tout à fait.

- Et donc la partie évaluation EVA-GOA, **mais en général, la partie partage d'un savoir d'un adulte vers un jeune, c'est extrêmement compliqué et extrêmement confrontant. C'est-à-dire qu'on s'est rendu compte que plutôt que de sortir des compétences de ça, il y avait un risque de les mettre face à des fragilités, des incompétences, et pour eux une notion d'évaluer les choses c'est déjà se mettre en situation, en difficulté.** Et donc cette question de l'évaluation, il y avait des jeunes qui disaient « Non, non, tout va bien. Oh ça oui, je sais faire ». Et puis quand on partait à la partie GOA où « ça, tiens, comment on le fait ? Ça, tiens comment on le fait ? ». Et c'était trop confrontant, c'était beaucoup trop dur, douloureux. »

Dans les configurations très complexes, il s'agit donc, plutôt que de s'acharner sur une progression sinon fantasmée, du moins calquée sur des modèles qui ne peuvent convenir qu'à des individus en situation plus favorable, de mettre en place les conditions pour qu'un retournement de la désaffiliation puisse se produire. Il s'agit d'être attentif au « point de bascule »⁴⁷ qui permettra ce retournement ; en d'autres termes, à la « seconde amorce » pour parler le langage du modèle de propension, celle où l'occasion peut être saisie, parce que la première amorce a permis un terreau suffisant. Cet investissement, qui peut paraître bien dérisoire, est en effet essentiel, il permet la construction ou le maintien d'un réseau

47 Ce concept est expliqué infra p. 112.

de soutien minimum sur lequel les jeunes pourront s'appuyer.

SOS Jeunes :

« - On a quand même connu des jeunes vraiment aussi en très très grande difficulté et en très grande errance, et je veux dire on est avec des jeunes quand même, et donc ils ont aussi parfois une capacité de rebondir de façon extraordinaire quand même ; il y a des jeunes qui étaient très très loin, voilà la vie fait que parfois il y a des rencontres comme ça qui (Q : Qui leur permettent d'avancer) mais oui c'est ça. Parfois des personnes comme ça qui, un amoureux, une amoureuse. Tout d'un coup un patron qui, où il y a quelque chose qui se construit, et voilà on n'est pas non plus (...) on vit à certains moments des moments très difficiles mais (Q : Il y a aussi des moments positifs). Tout à fait. C'est vrai que c'est des jeunes, je veux dire je crois qu'on doit, même avec les plus âgés, on doit toujours croire que les personnes peuvent. Je ne sais pas, **la vie c'est rebondir de façon très surprenante parfois.** »

« - Oui, c'est ça. Et je crois que c'est aussi des moments, parce que les jeunes qui sont en difficulté on se rend compte que c'est vraiment important qu'il y ait aussi des choses plus légères. Bon, il y a un collègue qui va de temps en temps à un centre où il fait de la boxe et il emmène un jeune ou deux, et c'est l'occasion pour eux de voir. Idéalement c'est vrai que ce serait qu'ils puissent aller voir différents lieux et se construire ou se reconstruire aussi au niveau plus... Oui, un peu à tous les niveaux, même au niveau plus sportif, d'une activité, un peu des choses plus légères aussi, et que si jamais il y a un échec, il n'y a pas tout qui s'écroule ; ils ont joué parfois la carte du réseau ou voir un peu, tiens, là est-ce que tu ne rajouterais pas, est-ce que ce ne serait pas bien que tu rajoutes quelque chose, parce que c'est vrai que si on n'a pas de ressources, si on n'a rien rien rien, ce n'est vraiment pas évident. Et c'est vrai que l'idée de ne pas être trop exigeant mais il faudrait toujours se dire qu'on a des jeunes adolescents et grands adolescents, jeunes adultes.

Q : Oui, et donner la possibilité d'expérimenter pas tout seuls mais avec quelqu'un qui accompagne ?

- Tout à fait. Pas trop sévère, d'être...

- Avec un groupe.

- Rester raisonnable parce que quand on voit même les jeunes à Louvain-la-Neuve ou ailleurs en kot, la gestion de leur kot elle n'est pas toujours aussi merveilleusement soignée que. N'est-ce pas. Moi j'y pense souvent. »

Il s'agit donc de ne pas se laisser abattre par la rechute, mais de mettre en place un filet de sécurité.

Maison Blanche :

« - Ce qui est compliqué, c'est que, je trouve que souvent, ça se passe mal après. Ce n'est pas tout de suite. Au début, ils sont tout contents d'abord. Et puis, on « vit kot », et souvent les catastrophes qu'il y a eu c'est souvent deux ou trois ans après. Alors, on a la chance que ce sont quand même des jeunes qui avaient accroché et qui sont revenus et qui ont fait appel, etc., mais ce n'est pas tout de suite. Moi je constate qu'en général ce n'est pas tout de suite.

Il suffit de peu choses : on perd son boulot, ou on s'est bagarré avec sa copine, ou... Il suffit de peu de choses, et c'est là qu'on se rend compte que c'est fragile. Ce gamin qui s'est fait tabasser en rue et qui décompense complètement alors que ça roulait, quoi ! On se rend compte que c'est fragile, qu'il suffit d'un petit couac... »

Racynes fait le même constat :

« - La difficulté c'est qu'ils avancent dans les parcours souvent en dents de scie cela va un, deux, trois mois et paf, il y a tout qui retombe, ou on arrive à les orienter vers une formation plus qualifiante qui tient un, deux mois et puis ils décrochent. Et puis après on les autorise, on les accueille à nouveau, on démarre avec eux, on essaie de faire un projet, et puis on se dit qu'à terme on va arriver, que tout ne se fait pas en un jour. »

L'asbl s'est par exemple lancée dans un projet FSE pour des jeunes ayant le profil de NEET. Il s'agit d'une formation calquée sur le format des CEFA en termes d'organisation (2 jours/semaines), pendant 6 mois, en alternance avec des activités d'accroche. Ce faisant, l'association se base sur un échec des jeunes (ils ont décroché du CEFA) en postulant qu'ils y ont appris au moins une chose : le rythme de 2 jours/semaine.

Un suivi est encore assuré pendant deux ans après la formation. L'idée est que c'est plus facile de venir trouver un service avec qui on a déjà eu une accroche. Ils proposent des éléments qui permettent de lever les freins à l'emploi, même avec des jeunes évoluant souvent en dents de scie.

Dans cette optique, les logiques de progression impliquant une linéarité obligée ne sont pas productives. Plusieurs projets ont dû s'inscrire en faux contre l'intégration de certaines exigences dans les PIIS.

Au CEMO par exemple

« - Je prends un cas qui s'est passé : un jeune qui a un PIIS au CPAS, il ne va à aucun de ses rendez-vous. Voilà. Donc, il a des rendez-vous notamment en ISP etc., il n'y va pas ; et donc c'est arrivé une fois, et ça a été rediscuté avec le CPAS. Et en fait ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont coupé le revenu du jeune, le RIS, sans rien nous dire, et donc on s'est retrouvés à apprendre un jour que bon, voilà, le jeune n'avait plus de revenu. Du coup, il ne savait plus payer son loyer, donc... voilà. On se dit, dans la collaboration, ce serait peut-être bien qu'à un moment donné, s'il y a un gros souci dans la collaboration entre le jeune et le CPAS, qu'ils puissent à un moment donné peut-être nous donner un petit coup de fil et voilà nous dire : « Je n'arrive pas à le voir, est-ce que tu peux le mobiliser, peut-être l'accompagner pour un rendez-vous ? », voilà, on est dans ce type de relation parfois, aussi pour pouvoir maintenir le jeune dans le logement, parce qu'on est parfois face à des jeunes très très abîmés, qui n'ont pas non plus conscience de toutes les conséquences de ce qu'on attend d'eux... (...) Donc là, oui, le PIIS, c'est vrai que c'est compliqué, ça dépasse peut-être cette question de collaboration, mais voilà, c'est... **ce qui est demandé aux jeunes par les institutions n'a parfois pas beaucoup de sens pour eux, ou ne se fait pas du tout au bon moment.** Et ce sont des modèles administratifs « Voilà, tu as ce cadre et tu dois rentrer dans ce cadre » – on a parfois des jeunes qui ne sont pas prêts du tout...

Q : Sois autonome mais dans le cadre que je te définis ?

- Oui, oui...

- Oui, donc c'est dans l'idée de maintenir le jeune dans le logement au maximum, et qu'il puisse se construire, et que le cadre aussi puisse être utile.

- Il y a... bon, je ne vais pas rentrer dans le détail de plein d'exemples, mais c'est vrai qu'il y a des aberrations : avec un CPAS – et ce n'est pas grave, mais ce sont des réalités et c'est grâce à ces expériences-là qu'après les choses évoluent : par exemple un jeune où on a pu le soutenir dans un projet de bénévolat : ben le CPAS, mordicus,

le travailleur social voulait qu'il ait absolument un mois de travail rémunéré, sinon ça ne comptait pas. Les jeunes qui doivent travailler en tant qu'étudiant. Et là c'était du bénévolat, donc ça ne pouvait pas compter alors que c'était un super projet, auquel le jeune tenait, etc. Donc voilà, on doit... soutenir, négocier, voilà, rien n'est facile. Ou jamais acquis.

(...) Q : Le PIIS, vous y avez fait référence, est-ce qu'on vous a déjà suggéré **d'inclure dans le PIIS l'accompagnement logement, en disant, « voilà, c'est un contrat », établir un projet pour le jeune, et si ça ne marche pas, éventuellement, que ce soit lié à des sanctions ?**

- **Oui. Ça a déjà été suggéré, mais ça n'a pas été accepté.**

- **Par nous !**

- Evidemment, ça a été une des sources de tensions aussi, même avec notre CPAS, ici à Saint-Gilles avec qui, pourtant, on collabore très bien, etc., - **mais non, on ne voulait pas du tout être dans cette logique-là. On veut rester dans notre cadre AMO et pas rester dans cette logique de contrôle ou de mettre des conditions...** et c'est ce qu'on disait tout-à-l'heure, on est dans une logique où on va construire le projet avec le jeune, donc on ne peut pas s'engager à : « Oui, demain, il y a l'obligation scolaire, imaginons, il va aller à l'école, et on va s'en assurer, on va... » non ! Pour nous, notre priorité qui a émergé, et c'est là-dessus que le jeune à envie de travailler et qu'on trouve ça tout à fait cohérent et adéquat, on va le soutenir là-dedans, on ne va pas se coincer avec le CPAS. »

A Marche, la participation au projet commun a impliqué pour le CPAS de lâcher du lest sur les PIIS et sur les sanctions. Ainsi, il est demandé au jeune de respecter une convention d'engagement moral lorsqu'il intègre un logement. Des CPAS ont voulu l'intégrer dans le PIIS, ce que les partenaires ont refusé en disant

« - Si le jeune ne respecte pas le contrat d'engagement moral, il va en plus risquer de mettre en jeu le revenu d'intégration social du CPAS, et donc il sera encore moins en capacité éventuellement d'honorer son loyer. On peut être dans plein de difficultés mais pas l'intégrer comme tel. [...] Mais ce n'est pas en le sanctionnant du RIS que, je pense, on va le ramener à meilleure considération. Parce qu'à ce moment-là qu'est-ce qu'il va devoir agir pour vivre ou survivre, et là on le pousse pratiquement dans la délinquance. Mais le CPAS a une autre mission évidemment que sanctionner, donc il peut être là aussi pour stimuler et aider dans toute une série d'actions à mener. »

Alors qu'avec une collaboration bien menée,

« - Je n'ai jamais vu de situations aussi faciles que pour obtenir la prise en charge de la garantie locative et du premier loyer. C'est d'une fulgurance (Q : Parce que le CPAS est particulier ?), oui, parce qu'effectivement ces travailleuses sociales se sont investies de dire « Ok, on va proposer un logement, on a mis toute une série de choses en place », et puis tout d'un coup les choses sont d'une facilité limpide. »

Les professionnels estiment qu'en définitive, la pression ne doit pas être mise sur les jeunes, mais sur eux-mêmes. Ils s'imposent une constance qu'ils n'imposent pas aux jeunes, et ils veillent à « mettre le paquet » quand les jeunes sont au plus bas.

A SOS jeunes, deux rendez-vous par semaine sont prévus avec les jeunes. L'AMO s'impose de les respecter.

« - Et ce qu'on avait fait aussi, c'est le fait que nous on s'engage à des choses aussi, qu'on a des choses à tenir. Et donc sur cette question de deux rendez-vous par semaine

on avait été vigilants, en tout cas moi. Je l'avais fait un petit bout de temps, avec un jeune, c'était de dire : « Mais moi si je ne tiens pas mes engagements, si tu dois tenir deux rendez-vous et que tu en rates un, sans excuse, on réfléchit, deuxième on va s'inquiéter, troisième on risque de ne pas résigner le bail ». Je dis « Oui mais nous aussi on doit pouvoir au moins te proposer une semaine à l'avance ces deux rendez-vous sinon on ne tient pas nos engagements, qu'est-ce qui va se passer ? ». Et donc nous avec lui on s'était mis d'accord sur le fait qu'on devait faire la vaisselle chez lui. (...) Donc voilà, c'est effectivement la question de qui s'engage à quoi et qui doit tenir quoi. Je pense que c'est vraiment important de pouvoir être très clair là-dessus, même si chacun à certains moments n'est pas en mesure de tenir ses engagements. Je pense que le jeune, nous, l'AIS, pouvoir mettre ça... Moi je pense que c'est un des apprentissages aussi, et c'est vrai que souvent dans des rapports avec des institutions et bien on demande au bénéficiaire de tenir ses engagements. Et quand nous on n'est pas disponible « Oui, c'est autre chose ». C'est la même chose. C'est la même chose et donc on sanctionne le bénéficiaire quand il ne vient pas à ses rendez-vous. C'est pour ça que je trouve que nous aussi on devrait avoir quelque chose. »

A Marche, l'hybridation des acteurs engagés dans le projet nécessite une bonne communication entre les partenaires ; les travailleurs sociaux de l'AIS, du CPAS, de l'AMO et l'éducatrice de l'Olivier programment une réunion d'évaluation tous les trois mois, durant laquelle les situations des jeunes sont examinées de près.

« - Et ici en l'occurrence on est avec des engagements qui visent à dire ceci, c'est que s'il y a des parties prenantes au départ, le jeune et chacune des structures s'engagent à ne pas disparaître du circuit sans qu'une réunion d'évaluation n'ait pu se faire, qui justifie le retrait. Ça pourrait être, je ne sais pas moi, je vais être un peu provocant mais si un jeune de dix-huit ans a sollicité une intervention du SAJ pour la prolongation d'une aide, si la structure de suivi de mise en autonomie de l'aide à la jeunesse se retrouve à trois reprises devant une porte close, ils pourraient dire « Nous arrêtons notre suivi là. Le jeune a demandé un suivi et puis finalement on nous montre qu'il n'en veut plus ». Et bien l'engagement c'est : on ne s'arrête pas comme ça, il faudra pour le moins que les parties se retrouvent autour d'une table pour envisager l'arrêt, la modification etc., pour ne pas, et on l'a vécu à de nombreuses reprises, la situation où finalement l'AIS se retrouve seul interlocuteur de par le bail avec le jeune, et là c'est souvent une situation très délicate parce qu'on a perdu toute marge de manœuvre ; parce que finalement le lien et la relation de confiance établie c'est rarement par le biais de l'AIS simple, ce sont les accompagnants sociaux des structures de l'aide à la jeunesse qui ont construit quelque chose de plus fort et qui permettra à un moment donné d'aller peut-être attraper ce jeune. Et donc souvent quand on se retrouve seul, on a vraiment des feux orange clignotants qui nous laissent croire que la situation se dégrade et on peut parfois craindre le pire. »

Pour Relogeas, s'il y a des engagements que le jeune doit prendre à son arrivée (s'intégrer dans un projet de formation, quel qu'il soit), on sait bien que la dimension logement sera déterminante et que c'est là qu'il faut le soutenir, quitte à protéger les jeunes des exigences administratives externes.

« - C'est d'abord le toit. Parce qu'il y en a beaucoup... Dans le projet, la ville devait avoir absolument, dans son quota projet FEDER, des étudiants ; donc là aussi on a été très cash aussi avec le projet en disant « Ce seront des étudiants ». Mais c'est bien clair qu'il y en a beaucoup qui ont fait des interruptions d'école suite au fait qu'ils ne savaient pas où ils dormaient. Mais donc le but du jeu c'est qu'ils réactivent ça en élève libre ou en élève qui peut reprendre une scolarité. Voilà, là on renégocie avec l'école, on reprend contact, on informe l'école que c'est nous. Donc là aussi on est un peu les

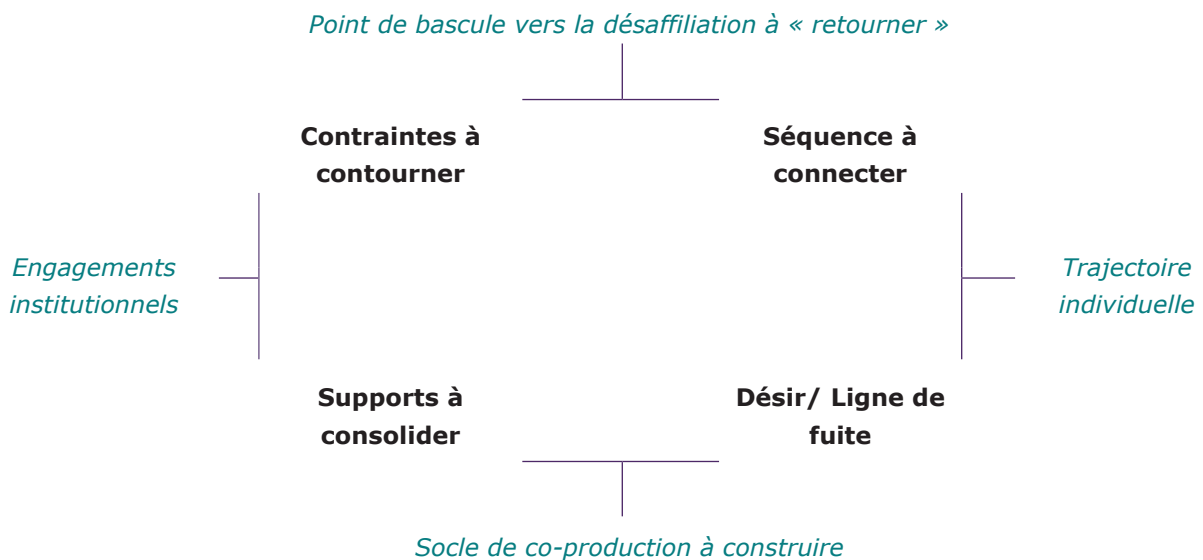
substituts parentaux. Donc s'il y a des absences, ils téléphonent à l'AS de référence et on est informés. »

La manière dont ces professionnels illustrent leur représentation de ce qu'est (ou devrait être) la progression vers l'autonomie d'un jeune en situation de désaffiliation ne peut que faire écho à ce que nous avons constaté dans la recherche consacrée aux NEET. Nous y prônons, dans le chef des professionnels, une **analyse stratégique participante** destinée à prendre en compte les relations de co-production des axes de l'intégration et de l'insertion et d'envisager les priorités d'aide qui en découlent.

Les éléments-clés d'une telle analyse seraient les suivants.

- Quels supports prioritaires renforcer dans la situation de cette personne, pour prévenir toute dégradation de sa situation ? Quelle aide permettrait un tel renforcement ?
- Quelle séquence connecter impérativement aux dynamiques en cours pour éviter à la personne de tomber dans un « trou noir » énergétique ? Mais, nous l'avons vu, quelles déconnexions faut-il aussi pouvoir envisager ?
- Quel désir entendre, quelle ligne de fuite peut-elle esquisser ?
- Quelles contraintes contourner et particulièrement sur quel « point de bascule » possible porter l'effort pour qu'il ne devienne pas une dynamique négative difficilement réversible. Le moment de l'autonomie étant en lui-même un point de bascule, il importe d'autant plus d'être attentif aux autres points de bascule qui pourraient faire pencher la balance du mauvais côté.

Le schéma suivant synthétise l'armature de cette analyse stratégique participante. On y voit que tant le professionnel que le jeune y ont une partition à jouer.



1 Une logique d'action et d'interprétation partagée

- a) Un modèle d'efficacité dans le montage du projet : s'appuyer sur les ressources de la configuration
- b) Utiliser de façon pertinente la diversité des partenaires en leur attribuant des rôles
- c) La souplesse à tous les étages
- d) Une représentation pertinente de ce qu'est la « progression »
- **e) Pas de cumul d'exigences inapproprié**

Un autre point clé consiste à travailler les difficultés une à une, en se gardant d'imposer aux bénéficiaires un ensemble de points à respecter dont l'addition rend chacun d'entre eux hors d'atteinte.

La première attitude, c'est se départir d'un centrisme de classe qui met des œillères sur la relation. En attendant des « résultats », on ne peut être que déçu et passer à côté de ce qui peu vraiment aider le jeune. L'apprentissage ne peut se faire que par petits pas, parfois très petits en regard de la « normalité », des attentes des adultes, mais ces jeunes ne vivent pas non plus la « normalité », et d'autre part, les jeunes « normaux » n'ont jamais autant de contraintes, de responsabilités à un tel âge.

SOS Jeunes :

« - Mais il y a quelque chose qui se joue parce que nous évidemment par rapport à nos attentes d'appartements rendus nickels, loyers payés tous les mois, les démarches administratives faites, je pense qu'on est facilement déçus. Et savoir quand on reçoit des factures et tout ça... mais si on sort un peu de ces normes-là, c'est quand même des jeunes... moi je pense au jeune qui est arrivé vraiment avant dix-huit ans, qui a fait son anniversaire là et qui a arrêté tout un temps, mais dans son rapport avec nous, avec tous les travailleurs sociaux, avec l'institution, quand il venait il y avait vraiment quelque chose qui s'était amélioré. Ça faisait un peu peur aussi parce qu'on était vraiment le seul lieu où avec nous et Abaka, je crois qu'on était les deux. Parce que quand on a dix-sept ans et demi et qu'on est au CPAS, il n'y a rien, on n'est dans aucune case. »

Et il est parfois difficile pour un adulte de s'imaginer à quel point des choses qui paraissent aller de soi ne vont pas de soi pour des jeunes très désaffiliés. De « simples » démarches administratives, par exemple, comme se domicilier.

SOS Jeunes :

« - Ça fait beaucoup de choses pour eux, et au fait ça peut nous sembler très rapide parce que pour nous, les domicilier quand on a une carte d'identité ça ne met pas longtemps, mais quand on a une carte périmée ou qu'on a une déclaration de perte périmée, on est complètement dans une autre temporalité. Ça c'était chouette, c'était nos ressources entre autres qu'on avait mis en avant pour le diagnostic social, il y a un service de la police de Bruxelles qui fait un document d'identité valable pour les personnes qui n'ont plus de carte d'identité et qui sont à la rue. (...) Et avoir ce document d'identité c'est quelque chose qui ouvre pas mal de choses. Et il y a déjà une contrainte c'est qu'ils doivent avoir leur photo d'identité, parce que c'est ça aussi ; ces jeunes qui n'ont pas de revenu, qui n'ont rien, avoir un document d'identité, avoir l'argent pour aller faire des photos d'identité ! On commence là quoi. **Et tout, tout, tout comme ça, il y a une succession et ça s'imbrique, c'est vraiment ça la question du travail, et c'est vrai que nous on essaye d'être au plus près de leur réalité**, je pense qu'on ne la touche pas encore, je pense qu'on passe à côté de plein de choses, mais on essaye d'être au plus près de leur vécu. »

Faire le deuil de ses attentes d'adultes est donc indispensable, comme le pointe le directeur de l' AIS de Marche à propos d'une attente idéalisée de vie communautaire dans les logements autonomes, où il y a un espace commun où les jeunes peuvent se retrouver.

« - Mais on se rend compte que cette dimension collective et communautaire n'existe pas si elle n'est pas animée par ailleurs. Il y a quelque chose qui ne se crée pas parce que ces locataires ne se sont pas choisis, et pour lesquels parfois il n'y a pas d'affinités personnelles et qu'ils sont juste des locataires qui cohabitent dans le même immeuble, point. Alors, on rêverait qu'il y ait cette dynamique plus, plus, plus mais bon, voilà, si ça ne se fait pas ce n'est pas non plus l'objet d'une expulsion. »

« - On avait même été très loin dans l'écriture du projet pédagogique dans la responsabilité des jeunes qui accueillent un nouvel occupant, etc., etc., et puis on s'est rendu compte que c'était plutôt ça l'affaire des travailleurs sociaux, c'était le rêve des travailleurs sociaux mais que les jeunes n'étaient pas, entre guillemets, « preneurs » ni encore moins porteurs de la démarche. Et donc ça on a quelque chose-là qui s'éteint progressivement, peut-être qu'on était dans un projet idéalisé et peut-être que ça n'a plus lieu de, et puis peut-être qu'on reviendra dans six mois, dans un an ou parce que des jeunes à un moment donné le solliciteront d'eux-mêmes en disant « On est quatre, on a quelque chose à faire ensemble ». »

Relogeas décrit bien ce qu'est la réalité des jeunes qu'ils accueillent et ce que cette réalité impose comme type d'attitude de la part des adultes : **plutôt que de se focaliser sur un cumul d'exigences, il faut être très conscient d'un cumul de difficultés qui pèse sur ces jeunes ; ce qui réclame de la part du travailleur un cumul d'attentions.**

« - On a de tout. Il y en a certains qui étaient sortis de l'aide à la jeunesse, qui s'étaient bien plantés et qui revenaient chez nous. Mais trop tard, tu n'avais pas demandé l'aide à la jeunesse donc ça... On en avait certains qui ressortaient des centres de réfugiés mais tout jeunes. Donc là aussi avec en plus des déficits interculturels. (...) Et alors on en avait certains qui étaient en difficulté familiale, et parce qu'ils avaient dix-huit ans, le taux CPAS changeant, les parents devenant cohabitants, dans une famille recomposée, donc tu avais déjà des tensions familiales « Maintenant tu as dix-huit ans, il est grand temps que tu prennes. Déjà tu me faisais chier avant maintenant encore plus, et donc va voir un peu ailleurs comment ça se passe ». Et donc on en avait quelques-uns comme ça aussi. »

« - Et donc je me rappelle qu'on en avait cinq, six en même temps, et donc cette apparition plus de ce public-là à ce moment-là, j'ai vu que mon équipe sociale me disait : « Ecoute, ce n'est pas possible, c'est très compliqué, ils arrivent, tu dois expliquer qu'il y a un contrat, donc ils sont très peu informés de cette démarche-là. Pour nettoyer, tu rentres, ils ont mis du Mr Propre pur sur le sol parce qu'ils ne savaient pas qu'il fallait le diluer, on nettoie avec un T-shirt, même un torchon il y en a certains qui n'ont pas pensé. La gestion des poubelles. Donc tous des trucs que tu vois quand même dans ta famille ; tu as beau avoir dix-huit ans, même si tu n'as pas nettoyé, tu as quand même vu ou ta maman ou ton papa prendre une raclette et un torchon. Enfin je veux dire c'est quelque chose que tu as eu quand même en base. Et bien là des trucs vraiment de base-base, mais du coup pour le travailleur c'est chaque fois qu'on expliquait un truc, c'était d'être sûr que la personne, on parlait bien de la même chose. Donc « Tu vas envoyer le recommandé », et donc le recommandé « Et bien oui, c'est bien parce que quand je sors de la gare il y a une boîte aux lettres à la sortie ». « Non, le recommandé tu dois aller à la poste, prendre le papier, faire le machin ». Alors, gestion budgétaire « Et bien oui, j'ai des sous ». Et alors c'était tout dépenser tout de suite. Voilà, il y avait beaucoup d'impulsivité. C'était des grands enfants mais en plus avec vraiment un déficit éducatif très fort. Alors comme en plus on a de l'interculturel c'était encore plus sympa. Mais même beaucoup qui sont du cru j'ai envie de dire où

là vraiment on doit se retrouver au B-A ba, à organiser les choses, et alors à être très très accompagnants, parce qu'on sent qu'au-delà de tout ce qui est éducatif, il y a un déficit affectif très fort, et donc on sent que dans le fonctionnement avec les jeunes on est des substituts parentaux. Donc ils viennent se frotter systématiquement pour voir s'il y a bien une limite et si elle tient le coup et si elle est cohérente, et en même temps ils sont en demande de reconnaissance affective. Donc en même temps ils sont tout le temps dans la confrontation et en même temps ils sont tout le temps là. Enfin, ils sont tout le temps dans les pattes, il faut qu'ils reviennent, on leur met un renom mais ils reviennent, ils renégocient, ils font les jeux psychologiques pour essayer de, pour voir si tu tiens, quel est ton engagement, si tu es solide. **Mais donc pour le travailleur ce n'est pas que du travail social, c'est en termes de savoir être, c'est deux demandes. En plus quand tu travailles en équipe c'est : qu'est-ce que l'autre a dit ? Est-ce qu'on est bien sûr ?** Parce que toutes les failles sont bonnes et dans le bazar... Donc on a déjà ça habituellement mais exposant dix ici, parce qu'on sent qu'on est dans une construction personnelle très forte. (...)

Q : C'est la gestion de la première liberté?

- Voilà, je suis là-dedans. Et voilà, « Je n'ai plus de sous, mais bon, demain... ». Ils sont là-dedans. Et je pense que cette structuration du temps c'est aussi un apprentissage éducatif, mais il n'y a personne pour les accompagner là-dedans. Donc ce qu'il faut faire c'est qu'il faut automatiquement quelque part dans ton accompagnement être sur tous les angles en même temps. Donc : « Ok, tu as ton toit, tu te poses mais pas trop longtemps. Où tu vas aller à l'école ? Quelle formation tu as ? Est-ce que tu penses que tu prends celle-là ? » « Oui » « Tu vas te réinscrire à l'école ? » « Ok. » « Un accompagnement scolaire ? » « Ok. » « Qu'est-ce que tu fais le soir en rentrant ? Faire des ateliers festifs ; ok, mais montrer qu'il y a moyen de s'amuser autrement. Comment se faire à manger ». Et alors on sent que dès qu'on est avec eux dans cet accompagnement et bien on sent que voilà, ils se structurent mieux. Mais donc ça demande aussi de prendre en charge tous les à côtés ou de réfléchir avec eux comment ils vont le prendre en charge ou au moins les guider sur la prise en charge. Et donc on se rend compte que c'est hyper prenant même sur ces axes-là. Donc il faut réfléchir avec eux à la formation, à l'emploi, à la santé, parce qu'il y en a certains qui sont loin dans leur consommation, dans leur santé mentale, parce qu'il y en a certains que ça déconne. Il y en a quelques-uns qui nous ont dit « J'entends des voix ». En plus on sait que dans la structuration mentale des problèmes de schizophrénie arrivent à ces moments-là. C'est chaud quoi. Donc tu entends ça, donc. Oui... « Et un boulot ? Et je ne sais pas ce que je vais faire de ma vie, donc j'aimerais bien faire un stage. Je vais faire ça ». Et donc on a intérêt à essayer d'ouvrir la palette un maximum pour essayer de mettre un espèce de cadre protecteur avec eux pour les canaliser. Mais donc tout de suite il faut vite être dans « Allez, on voit avec eux ». Mais donc ça demande beaucoup, beaucoup d'énergie. »

Beaucoup d'énergie et beaucoup de disponibilité aussi :

« Intervenant de Racynes : - Ben, pfff... C'est pour tous les jeunes, hein, même en dehors de ceux qui sont ici, ils ont souvent tendance à nous contacter à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Il y a tout un écolage à faire avec les jeunes, ça on doit leur dire de respecter les heures, « Essaie de respecter les moments où tu viens », même dans les bureaux, parce qu'il y a des jeunes qu'on a déjà pris, du coup, ils tournent un peu en rond ici, du coup ils passent toutes les 10 minutes dans le bureau, ils dérangent les collègues. Il faut chaque fois écoler le jeune, recadrer, lui rappeler qu'il y a des moments (on fait une permanence tous les jeudis soir de 17h à 19h aussi puisque ils ne sont pas censés être là la journée) où, normalement, y a un

certain nombre de demandes qui doivent être réunies à ce moment-là. Donc y a tout un écolage à faire.

Mais pour arriver à cet écolage-là, faut pouvoir être dispo. Enfin, je pense au jeune qu'on a vu ce matin, il est tellement déstructuré que si on n'accepte pas de répondre à ce SMS, en tout cas si on n'accepte pas qu'il envoie ce SMS à deux heures du matin et qu'on puisse y répondre à 7h, on sent bien qu'on arrivera jamais à avoir quelque chose de cadré. Et il a fallu trois semaines de SMS à n'importe quel moment de la semaine pour qu'il vienne à 9h ce matin. Donc, je pense qu'il faut ça. Après, c'est aussi à nous... »

Cela implique de partir non des attentes des adultes, mais de la situation du jeune :

« Intervenants du CEMO : - Donc on a pu déterminer qu'on ait un travailleur social du CPAS vraiment référent, en tout cas pour nos publics jeunes, pour la maison pour toute adresse pour avoir toujours le même interlocuteur. De baliser un peu en termes de procédures, ben voilà ce qu'on peut faire, à quoi on peut s'engager, à soutenir le jeune, dans quel type de démarche, etc., notamment autour du PIIS, de dire, bon, ben, voilà, quand on a des jeunes qui sont vraiment dans des difficultés vraiment importantes, de soutenir, que ça on le met peut-être un petit peu en stand by, qu'on travaille d'autres choses, voilà, c'était toutes des questions comme ça, on apprend à collaborer.

- Tous les jeunes qui ont un long parcours institutionnel, mais voilà, on est plus là à leurs côtés, dans l'accompagnement, comme référent – et donc, on part vraiment des idées que les jeunes amènent. Donc **toutes les catégories que je vous ai citées [école, logement, santé, travail, argent...], on ne va pas travailler tout ça. Ça, c'est ce qu'on « peut » travailler. Mais l'idée c'est de partir de ce que le jeune amène**, et c'est dans l'idée aussi qu'on sait que la vie en appartement, c'est quelque chose qu'ils n'ont jamais connu, ou alors qu'ils ont connu et que ça ne s'est pas très bien passé. Et donc, très régulièrement, on évalue avec le jeune où on en est, et donc on ré-écrit, et on re-réfléchit à des nouveaux objectifs, des nouveaux buts pour les mois qui viennent. Et donc, c'est un transit de maximum un an, et tous les trois mois on fait ce qu'on appelle un **point route** avec le jeune, on se questionne un petit peu sur ce qu'il s'est passé ces derniers temps et on se refixe de manière globale des nouveaux objectifs à partir de ce que le jeune amène mais aussi des choses qui sont suggérées à un moment donné par les intervenants. »

Ne pas cumuler des exigences est indispensable mais ne va pas de soi, c'est parfois l'œuf ou la poule. Pour Racynes, il y a deux portes d'entrée au service, le logement et l'insertion socio-professionnelle.

« - C'est souvent l'un et puis l'autre (formation/logement), c'est jamais les deux en même temps. Donc on a eu parfois des jeunes qui venaient en formation qui ont fait la demande d'un logement, parce qu'ils voyaient que le logement est disponible. Et on a eu l'inverse du jeune qui venait dans le logement où on a essayé de le mettre une ou deux fois dans des formations. On se rendait compte qu'il y avait plein de barrières avant qu'il puisse rentrer en formation, des angoisses, des gestions de transport en commun les choses comme cela. On se dit ok, on apprend qu'il était inscrit dans une autre formation, mais celle-là débutait quelques mois après ou quelques semaines après. On a dit : « ok, plutôt que rien, qu'il vienne à notre formation en attendant », comme cela on pouvait travailler un peu certaines choses avec lui, et le préparer pour que cela se passe bien avec l'autre formation. Donc, c'est pas simultanément, après c'est souvent discuté, parce qu'on n'est pas toujours d'avis que c'est une bonne chose de les avoir tout le temps sur le site. On en a un qui vient de l'hôpital je pense, où il avait

des problèmes de phobie par rapport aux transports en commun, on l'a accepté dans nos logements avec l'idée qu'il puisse aller dans une formation ailleurs qui ne s'est pas faite, du coup on l'a pris quand même dans la formation ici, avec cette idée qu'on allait travailler sur le transport en commun pour aller chez sa maman, mais il n'y va pas, on se dit qu'on n'a pas rendu service. Donc souvent, on rediscute tout cela. »

Il s'agit aussi d'être attentif **au cumul invisible des exigences venant de sources différentes**, trop souvent inaperçues, mais redoutables pour le jeune. C'est aussi trouver des solutions pour contourner l'obstacle. Par exemple, pour permettre aux jeunes de se lancer dans de bonnes conditions financières et leur éviter d'avoir à gérer ce volet en même temps que beaucoup d'autres, la Maison Blanche a découvert au fur et à mesure qu'il valait mieux, pour les jeunes qui sont en kot avant leurs 18 ans, ne pas leur octroyer tout l'argent auquel ils ont droit en fin de parcours, mais de leur constituer un petit pécule afin de ne pas se retrouver avec un « trou » au moment où il faudra payer le premier mois. Les jeunes sont bien sûrs au courant, ils savent qu'ils vont récupérer cet argent.

Les kots de la Maison Blanche sont meublés, mais tous les jeunes ne s'y logent pas, et sur le marché locatif normal, tous les kots ne sont pas meublés. La Maison Blanche réagit en fonction des besoins du jeune. La Passerelle aide ceux qui sont moins bien lotis, en donnant une machine à laver, ou de la vaisselle, par exemple (la Maison Blanche stocke beaucoup de dons de particuliers, qu'on met à disposition des jeunes qui en ont besoin au moment de l'autonomie). Ceux qui ont été placés longtemps disposent d'un pécule, via les allocations familiales par exemple, et peuvent s'équiper un peu ; la Maison Blanche les y encourage, car quand ils ont plus de 5.000 euros ou 6.000 euros sur leur livret, le CPAS en tient compte et diminue le revenu d'intégration. Ce qui dépasse le plafond autorisé a donc intérêt à être investi en équipement.

Pour d'autres jeunes, incapables d'anticiper, le fait de disposer brusquement de leur argent leur fait tout « claquer » en quelques jours ; pour ceux-là aussi, l'investissement en matériel concret, « c'est toujours cela de sauvé ». Cela est travaillé avec le mandant puisque c'est lui qui peut autoriser à débloquer des sommes jusqu'à la majorité.

1 Une logique d'action et d'interprétation partagée

- a) Un modèle d'efficacité dans le montage du projet : s'appuyer sur les ressources de la configuration
- b) Utiliser de façon pertinente la diversité des partenaires en leur attribuant des rôles
- c) La souplesse à tous les étages
- d) Une représentation pertinente de ce qu'est la « progression »
- e) Pas de cumul d'exigences inapproprié

• **f) La recherche de continuité**

Trop de politiques sociales sont conçues pour une durée déterminée à la fin de laquelle, magiquement, leur « bénéficiaire » est censé pouvoir résoudre lui-même les problèmes qui lui sont attribués. Il en va ainsi des politiques d'emploi qui disposent une aide temporaire à la fin de laquelle « l'ayant droit » n'a plus droit à rien et est supposé être devenu un entrepreneur de son existence « responsable » et efficace. Il peut en aller ainsi au niveau de la problématique du logement, alors même que nous avons vu que la subjectivation repose sur la possibilité de se relier à une « continuité à soi-même », elle-même dépendante d'une continuité des trajectoires existentielles et produite par celles-ci. Les projets innovants rompent avec cette logique politique dominante dont il faut bien dire qu'elle s'apparente dans bien des cas à un mélange de cynisme et de cruauté sociale.

Le fait de **rester dans un accompagnement quoi qu'il arrive** est un des fondamentaux pour SOS Jeunes ; même si le jeune ne paye pas, s'il a fait des « conneries », on reste ouvert à la rencontre, au dialogue, à la relation et au lien.

« - On écrit au jeune, on continue à se préoccuper de ce qu'il devient, voilà, on lui téléphone. [...] On n'est pas que dans le rappel de la règle. C'est-à-dire c'est plutôt de dire, même les jeunes qui ne payaient pas leurs loyers, qui ne donnaient plus de nouvelles, de dire d'abord « On est inquiet pour toi ». [...] Et même souvent, je me souviens de ce jeune où on s'était dit au départ on va lui faire un rappel à la règle, et pour finir on lui dit « On voudrait surtout t'informer sur les options que tu as de là où tu en es maintenant ; tu ne donnes plus de nouvelles, tu n'as pas payé X loyers. Avant que tu doives te faire expulser de ton logement, on voudrait réfléchir avec toi sur les options que tu as et que tu puisses en être informé ». Et je pense que c'était une manière de pouvoir dire « Ok, on n'est pas là pour te sanctionner, on est vraiment là pour pouvoir continuer à aller plus loin. »

L'échec n'est pas la rupture ; permanence et continuité sont préservées quoi qu'il arrive. Même pour des jeunes dont la mise en appartement n'était pas la première tentative et qui ont essuyé un nouvel échec, la porte reste ouverte.

« - Et voilà, si c'est de nouveau un échec et bien voilà, ils sont jeunes, c'est ça qu'on leur dit aussi, ils sont jeunes, ce n'est pas, même s'il y a un échec, s'ils sont prêts à reconstruire et réessayer quelque chose, nous on est vraiment tout à fait prêts à réfléchir un peu avec eux, « Mais qu'est-ce qui s'est passé-là ? Qu'est-ce que tu peux (...) ? ».

- Ne serait-ce qu'apprendre à clôturer. Je pense que pour ces jeunes-là, apprendre à clôturer, et ça même si on a eu des difficultés avec les trois jeunes qui étaient pas mal en errance, qu'on a eus, quand on a clôturé ils sont venus, même celui qu'on a eu qui ne donnait plus de nouvelles, on lui a écrit un courrier et il est revenu clôturer. Je pense qu'il n'a toujours pas payé les loyers qu'il n'avait pas payés, mais il est revenu clôturer. Je trouve que dans leurs histoires ils sont quand même jalonnés de ruptures, revenir pour terminer et clôturer, c'est déjà pas mal comme apprentissage. C'est un apprentissage à minima, et nous c'est vrai qu'on est en dehors de nos normes habituelles, mais il y a quelque chose de (positif), donc ils ont appris à clôturer correctement avec un état des lieux.

Q : Et ils ont appris à clôturer avec des adultes, une institution. Voilà, comme vous dites ce n'est pas une rupture, un rejet total.

- Et ils sont encore bienvenus chez nous après (...).

- Et on peut reparler, voilà, il y a parfois des choses qui sont clôturées mais des choses parfois qui restent en suspens. Moi je sais qu'il y a des jeunes où il y a un aspect financier qui reste en suspens, mais vraiment énorme, c'est l'occasion de reparler avec lui. (...) On ne va pas arrêter de l'aider, mais quand même, parce que **parfois il y a des choses qui les grandissent aussi**, ils font d'autres expériences. Ne fût-ce que si à un moment ils pouvaient faire un petit chemin par rapport à gérer ce problème, je veux dire ce n'est pas simplement ; « Je n'ai pas payé, je m'enfuis ». On peut au moins en reparler avec lui, donc c'est déjà une première chose. »

Pas plus que l'échec, **la transgression ne peut rompre le lien** pour Racynes.

« - On a déjà vécu des situations assez cocasses ici où des jeunes avaient planqué dans le potager 15.000 euros d'un casse qu'ils avaient fait...

- On a découvert les sous, on a appelé la police qui a tout empaqueté, qui a repris

tout. Les jeunes sont venus après nous demander si on n'avait pas trouvé les sous. On leur a dit « Ben si, on les a donnés à la police, tu peux aller les rechercher ». Ils sont allés à pied les rechercher, ils nous ont fait une confiance aveugle. (rires)

- Ils pouvaient les récupérer s'ils arrivaient à prouver que c'était bien à eux. Et donc ils sont allés en disant que c'était leur argent, leurs économies. Évidemment, ça n'est pas passé. Deux mois plus tard, ils étaient à Lantin.

- Et après, on se permet quand même de leur dire là que nous on choisit de respecter les règles. C'était pas nos sous, ils étaient dans le potager. On parle beaucoup avec eux, on leur explique et finalement ça passe puisqu'on continue à les accueillir et les accompagner même si y en a un qui a fait un mois à Lantin un peu à cause de nous quand même dans l'histoire, quoi. Donc je pense que c'est vraiment la relation qu'on établit avec les jeunes, les mots qu'on arrive à remettre dessus, comment on arrive à leur réexpliquer les choses, la réalité des choses par rapport à ce qu'ils sont capables d'entendre, de comprendre etc., qui fait qu'on arrive à continuer à avancer. »

La continuité de la prise en charge est rendue possible, nous l'avons vu, grâce à une triangulation des responsabilités des intervenants, permettant que le lien ne soit pas totalement rompu. Au CEMO, l'AMO reste ainsi **réactivable** de manière proactive.

« - Ce qui permet, d'ailleurs, et on a déjà pu l'expérimenter très concrètement, c'est qu'à un moment donné des jeunes où on doit mettre un terme parce que ça ne se passe très concrètement pas bien, pour toute une série de raisons : et bien le jeune peut venir – et il le fait – ressolliciter l'AMO parce que... comme ça, voilà, l'intervenant reste : il peut travailler ça avec le jeune, il y a eu des problèmes, mais nous on peut continuer à t'aider même si par rapport au projet ça s'est mal passé. Donc voilà. »

De même pour le projet de l'Olivier évoqué à Marche :

« - L'éducatrice du village d'enfants qui a été engagée pour faire le suivi, les voit entre deux et trois fois par semaine. Donc il y a vraiment un contact régulier. Et donc elle est aussi en accompagnement du jeune avec son autorisation, en contact avec les écoles pour travailler éventuellement la question de l'échec scolaire, éventuellement de l'absentéisme scolaire.

On a vécu des situations où des jeunes qui au départ étaient « feux au vert », en tout cas par rapport à leur scolarité et qui à un moment donné n'ouvrent plus la porte à l'éducatrice du village d'enfants, étant en rupture scolaire, n'allant plus à l'école, mettant en jeu évidemment le revenu d'intégration sociale. Lorsqu'on se présente et qu'il daigne ouvrir la porte, on est dans un logement qui est complètement dévasté et c'est un gamin qui en creusant un peu, et dès qu'on a pu le retrouver, a vécu un traumatisme scolaire avec une forme de harcèlement. Et le gars, le jeune gars il était complètement au fond du trou, il était en dépression. Et donc effectivement on n'aurait pas mis cet arsenal d'accompagnement social, on aurait pu dire « Ecoute, tu ne réponds plus à rien, tant pis pour toi. Tu ne payes pas ton loyer, tu te fais virer » point à la ligne. Mais voilà, on a cette chance peut-être que cette cellule sociale a la capacité de faire ce travail plus intensif. »

En SAAE, cette continuité peut être **préparée de manière plus précoce**, et aussi sans doute plus sereine. A la Maison Blanche, l'homologie est forte entre ce que le SAAE propose pendant l'hébergement et le suivi de l'autonomie.

L'autonomie est toujours vécue comme en continuité de la prise en charge, et toujours considérée comme un cheminement particulier. L'équipe s'adapte à chaque situation :

« - Et donc c'est vrai qu'on n'a pas une procédure bien typée comme ça pour les mises en autonomie ; on bricole. Je pense que la Maison Blanche a tendance à bricoler. Alors,

c'est bien ou ce n'est pas bien, je n'en sais rien. »

« - Je pense qu'une des choses vraiment sur laquelle on se bat, c'est de faire du cas par cas, vraiment d'être attentif aux demandes de l'enfant, dans ses besoins, ses fragilités, ses attentes, etc., tout en l'inscrivant dans une société, dans une vie en commun, dans le fait qu'on vit tous ensemble et que c'est ça la vie de groupe et que c'est ça la société et que c'est ça le vivre ensemble. Donc je pense que vraiment on essaye de toujours axer notre travail là-dessus. Avec à côté de ça des valeurs comme l'accueil ; on a vraiment envie que le jeune se sente accueilli quand il arrive. Mais donc c'est vraiment quelque chose qu'on revendique, c'est ce côté au cas par cas, tout en l'inscrivant dans un groupe, parce qu'on ne fait pas chacun pour soi, on ne fait pas ce qu'on veut quand on veut, on est tous ensemble. »

« - Ça se fait un peu naturellement, je vais dire, tous les jeunes qui sont ici, on en a beaucoup qui ont 14 et 15 ans pour le moment, mais ils savent un jour où l'autre, qu'ils vont devoir partir en kots. Ils ont vu que les autres partaient, ils savent comment ça se passe et comment ça se prépare, donc ça se discute pendant des années quelque part, c'est un cheminement, on ne dit pas du jour où lendemain, baff, tu te rends compte, aujourd'hui, tu as 17 ans et demi, et baff tu vas en kot. C'est pas du tout comme ça, moi, il y a des jeunes qui me disent, des jeunes de 14 ans et demi, qui me disent ha moi vers 16 ans et demi, 17 ans je voudrais partir en kot, et voilà, on essaye de mettre des choses en place, c'est leur apprendre à plier le linge et des choses concrètes aussi. D'abord on regarde comment ils gèrent leurs propre argent aussi, pour certains ça va, et pour d'autres c'est un vrai, un gros, gros problème. Il y a à gérer son argent et gérer son hygiène, sa chambre. »

Assurer la continuité nécessite parfois de **changer de casquette, d'être supplétif d'autres services, d'échanger des rôles.**

« Intervenant de Racynes : - Mais il y a surtout les compétences à acquérir dans le logement et au bout d'une année en général on voit bien qu'ils ont passé... qu'ils sont autonomes et qu'ils peuvent alors aller dans un logement autonome. Mais nous on peut continuer l'accompagnement comme dans les APL donc... beaucoup d'APL n'assurent pas la transition après le logement chez eux, tandis que nous, on continue, que la personne soit dans le besoin ou pas, on continue à garder des contacts et puis ils finissent par revenir à un moment quand même pour l'une ou l'autre question. Ou ils sont autonomes et ils viennent juste nous dire « Ok, super, ça se passe bien ».

« Intervenante de Relogeas : - Nous on s'était dit : « On est accompagnant social polyvalent en matière de logement, mais on ne prend plus cette posture-là, et La Mado avec vos jeunes vous prenez plus de dispositifs « Accompagnement Jeunes ». » Ça c'était la théorie. Et La Mado normalement n'accompagnait pas directement. Résultat des courses, ça c'est la théorie, on l'a refait au niveau des kots, parce que ce qu'il y a c'est que des fois on est un peu « Biesse » oui mais en même temps ça cadre le partenariat. Mais au début on dit bien : « On fait ça, tu fais ça », et puis qu'est-ce qui s'est passé, et bien le jeune quand il voit un travailleur social qu'est-ce qu'il s'en fout de savoir si c'est Relogeas ou La Mado ou Tartenpion, il saute sur le dos de celui qui arrive et donc on a bien vu qu'on a dû bouger les lignes. Donc chacun avait ses spécificités mais en même temps connaissait la situation globale et travaillait avec le jeune de manière un peu globale en renvoyant plus la balle à certains. »

2. L'ACCUMULATION PRIMITIVE ET LA LOGIQUE DE CONNEXION

Enfin, les projets innovants, mutatis mutandis, racontent une histoire commune qui se noue selon au moins deux modalités d'« épreuves ».

D'abord, il a fallu être capable de produire par soi-même une « accumulation primitive » qui a permis d'impulser une logique d'investissement puis de déploiement. Cette capitalisation s'est toujours faite au bénéfice des bénéficiaires, notamment parce que les associations se caractérisent par une non-rémunération des actionnaires et procèdent donc à un réinvestissement continu des moyens dans le développement de projets.

Ensuite, il est frappant de constater que tous les projets innovants ont construit leurs entreprises dans la logique à laquelle la sociologie de l'acteur réseau (SAR) a donné le nom de « réseau de connexion ». Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons cette caractéristique⁴⁸ et il paraît alors essentiel d'en expliciter les conditions et les principes de cohérence.

• a) L'accumulation primitive

L'accumulation primitive sera différente selon les spécificités des projets, mais elle correspond en tout état de cause à ce que le modèle de propension nomme « la première amorce ».

Ainsi, par exemple, le choix d'investir dans la pierre n'est pas qu'un choix patrimonial ou gestionnaire dans le chef de la Maison Blanche. C'est un choix qui s'appuie sur des logiques locales : l'attractivité touristique de la région en ce qui concerne le gîte, mais aussi les centres de proximité les plus courants pour les jeunes, soit Bastogne, Houffalize, Gouvy, et les ressources locales en termes de relais.

Pour le projet marchois, l'accumulation primitive est en quelque sorte en abyme ; elle est le produit des accumulations primitives de plusieurs services, qui tous se sont mobilisés, chacun sur leur territoire et avec leurs moyens, pour trouver une solution au problème de logement des jeunes qui atteignaient l'âge de la majorité. Deux d'entre eux, en particulier, ont permis qu'une mise en réseau fasse monter en puissance la quête des uns et des autres. Li Mohon, qui est à l'origine de la création de l'AIS Nordlux, qui va devenir un maillon central dans le réseau ; le village d'enfants SOS Chantevent, avec la création d'une structure, l'Olivier ; le don par une maman qui a perdu son enfant d'une maison qui pourra accueillir des kots, chacun de ces éléments tour à tour permet d'élargir le travail de réseau en dehors du secteur de l'aide à la jeunesse, d'essayer des expérimentations qui fonctionnent et d'affiner le modèle jusqu'à envisager un projet pilote expérimental.

La logique de réseau devient rapidement incontournable pour les divers projets examinés. Il s'agit à chaque fois d'un patient tissage réticulaire, qui peut paraître un peu anarchique, peu pensé, qui au départ envisage les besoins au moment où ils se présentent, pour petit à petit constituer un réservoir de possibles dans lequel on puisera à l'avenir avec plus de facilité et de chances de réussite.

Le principe de base est de **partir à la fois de là où on est en tant que service, et de là où est le jeune au niveau de ses besoins**. De la sorte, on est en mesure de proposer autour de chaque jeune un réseau de soutien qui lui sera personnel, spécifique, le plus adapté possible, le plus étoffé possible.

SOS Jeunes le dit d'emblée, « *Après, je pense que cela dépend de tellement, on doit*

⁴⁸ Nous l'avons notamment rencontrée dans l'étude d'actions innovantes dans le domaine de l'accès durable à l'énergie. Cf. J. Fastrès, « Lutte contre la précarité énergétique et travail de réseau : quelles logiques d'action ? », www.intermag.be/598.

vraiment partir de là où ils sont ».

L'AMO a depuis longtemps investi dans des réseaux variés qui s'entrecroisent.

« - On a des outils qui existent depuis pas mal d'années, notamment la collaboration dans le cadre de l'appartement transit avec l' AIS d'Ixelles. On a repris les dates, ça fait vingt-deux ans quand même. Mais on a vraiment une convention depuis, si j'ai bien retrouvé les dates, c'est 1995, et avant ça au début on participait un peu à des réflexions déjà autour du logement pour les personnes les plus défavorisées sur Ixelles, et petit à petit voilà, s'est mise en place vraiment une convention vraiment plus structurée avec l' AIS et d'autres services d'Ixelles : le centre social protestant, Free clinic, (...) d'autres services de type maison médicale, de type services sociaux généraux pour adultes, le CPAS récemment mais c'est très très récent, ce n'est pas encore tout à fait dans la convention. Il y a le Siréas aussi, service d'aide aux réfugiés. (...) le Centre de prévention des violences conjugales. Et disons que nous on est dans le partenariat en tant que le public plus jeune. »

La liste peut s'allonger avec d'autres services de l'aide à la jeunesse comme Abaka ou Point Jaune, mais aussi avec des services plus spécifiques, pour les colis alimentaires, pour l'ISP, etc. « Et donc on répond un temps à la demande et puis on essaye de leur faire rencontrer des services. » L'AMO est donc une sorte de plaque tournante, de gare de triage, où sont connectés des jeunes et des services.

Ce travail de tissage de réseau de soutien est assez spécifique des AMO, mais il se rencontre également en SAAE; là, il s'agit de préparer la transition d'un réseau d'aide (où des pouvoirs publics sont impliqués et ont un rôle de décision et de protection) vers un réseau de soutien (où ces pouvoirs publics ne pourront plus être là comme garde-fou). La Maison Blanche s'en préoccupe bien en amont de la mise en autonomie. Les mises en autonomie ne se commandent pas, elles arrivent par vagues :

« - Là maintenant on a eu ces deux jeunes filles qui ont eu dix-huit ans et puis maintenant les plus jeunes ils ont quinze ans, enfin les plus âgés plutôt. Donc on a trois ans devant nous, deux ans et demi, et puis là ils seront quatre, cinq. Maintenant ils ne vont pas nécessairement tous venir dans la région, il y en a je pense qui ne resteront pas, donc on verra. Mais avec le plus grand par exemple, c'est quelque chose qui se construit, parce que lui il a envie de repartir du côté de sa maman. Et donc là voilà, ça se travaille déjà maintenant parce que lui il se reverrait bien aller carrément chez sa maman. Or nous on se dit surtout pas ; ça va péter au bout de trois jours. Par contre mettre un suivi parce qu'il est aussi en enseignement spécialisé, donc je pense qu'une mise en autonomie tout seul c'est tout à fait irréalisable, mais travailler avec un service là-bas c'est quelque chose de chouette. Donc tout ça est déjà pensé maintenant et on en parle déjà avec lui, avec les mandants, etc., parce que ça ne se fait pas comme ça, donc voilà.

Q : Mais donc vous êtes toujours ouverts à des partenariats ponctuels en fonction du jeune, en fonction de la situation ?

- Oui, oui. »

Pour Relogeas, l'accumulation primitive concerne le partenariat lui-même. Dans une chaîne très étendue, Relogeas s'est positionné comme une ressource spécifique, à qui tout un réseau fait appel, et inversement.

« - Donc très rapidement on a été briques et accompagnement social, ça c'est l'entrée de Relogeas. Donc d'ailleurs dans les appels où on doit faire des projets et des montages immobiliers, c'est souvent vers nous qu'on va se retourner. Voilà, on est plus dans une démarche de réflexion d'habitat mais en lien avec la brique nous, on

est vraiment là-dedans. Et donc on prenait des bâtiments insalubres, on les rénovait avec l'économie sociale, on faisait des chantiers de formation. Et on travaille comme ça beaucoup en lien avec l'économie sociale avec des chantiers où les jeunes en plus apprennent à se former. »

« - Tout le partenariat de Relogeas qui est très très très large, qui est toute l'économie sociale, qui est le gros partenariat logement où il y a tous les partenaires logement, maison d'accueil, APL, Abri de nuit, Fonds du logement, etc., plus tous les gens de première ligne : aide alimentaire, surendettement. Voilà, on a un gros gros partenariat. »

Ce qui permet de faire appel à certains au-delà de ce qui était prévu initialement. Par exemple :

« - Les petits travailleurs sociaux sont venus en disant : « Tu sais tout compte fait avec ce qu'ils ont ce n'est quand même pas flonflon ». Tu ne penses pas, comme on avait des colis pour nos violences conjugales... et c'est en partenariat avec Avanti. On va demander à Avanti si on ne pourrait pas avoir les colis alimentaires pour nos jeunes et donc on les a. Donc, régulièrement, en plus le frigo est réalimenté. »

● b) La logique de connexion

Dans cette optique, les services finissent assez rapidement par construire des réseaux de connexion. La caractéristique de ces réseaux est de connecter des acteurs à intérêts différents, voire divergents. C'est une chose de travailler avec des services du même secteur, ayant une philosophie de travail compatible, soumis aux mêmes règles (le secret professionnel par exemple) ; c'en est une autre de se connecter avec des services ayant des objectifs tout autres, des contraintes différentes, des logiques d'action parfois peu compatibles avec celles qu'on suit.

La sociologie de l'acteur-réseau (SAR) est d'un apport précieux pour éclairer ce qui se joue dans certains types de réseaux. Habituellement, lorsqu'on travaille en réseau, on cherche un peu instinctivement à se rapprocher du semblable, du compatible, du proche à tous points de vue. Dans le réseau de connexion, c'est la différence, voire la divergence qui deviennent le moteur-même du réseau ; au lieu de le bloquer, elles l'activent, le rendent indispensable, sans quoi rien ne se construit. L'acteur-réseau est le contraire de l'inertie.

Cependant, par « divergence », il ne faut pas nécessairement entendre « conflit ». Il peut s'agir du poids d'un carcan qui freine des connexions, ou empêche même de les envisager : un cadre strict, des missions différentes, des philosophies de travail ou des déontologies différentes, à quoi peut s'ajouter un manque de moyens en personnel ou en argent, autant de raisons de rester sur son pré carré.

Mais chacun de ces éléments peut devenir **moteur de connexions nouvelles**. Pour innover, il faut oser **sortir de ce pré carré**.

La forme de réseau vers laquelle le projet de l'AIS de Marche tend dans son évolution est bien un réseau de connexion. L'objectif est de créer des ponts entre des acteurs, des secteurs, des logiques d'actions différents.

« - Il va falloir être très créatif pour pouvoir justifier que chacun accepte de sortir de son cadre institutionnel pour aller peut-être exploiter cette zone border line où chacun... on n'y est pas, tout le monde n'y est pas ; l'AIS n'est pas dans son modèle particulier, n'est pas dans son corps de métier, les services d'hébergement n'y sont pas non plus, l'AMO n'y est pas, le CPAS n'y est pas et le SAJ n'y est pas. Et donc on pourrait tous se renvoyer la balle en disant qui va **poigner dedans** et on est tous convaincus autour de la table de dire « Il y a un besoin et nous voudrions profiter de cette énergie positive par la suite », mais comment est-ce qu'on crée ce dispositif qui

permettra éventuellement l'émergence d'un projet pédagogique particulier et j'ose espérer une reconnaissance et un subventionnement pour réaliser ma mission. »

« Poigner dedans », dans le langage de la SAR, c'est « lier son sort » au sort de l'autre, prendre des risques, accepter de se mouiller, mais aussi de changer son regard sur les partenaires, ce qui n'est pas si simple car tant de regards négatifs croisés (d'un type de mission sur l'autre, d'un mode de travail sur l'autre) enkystent les relations et empêchent un travail conjoint fructueux. La souplesse, dont nous avons déjà parlé, doit s'inviter aussi dans les relations partenariales.

« Intervenant du CEMO : - Déjà les partenaires fonctionnent différemment – par exemple une des AIS est très pro-active. Le travailleur de l'AIS est, à la limite, aussi un référent pour le jeune : il va être présent aux réunions des locataires par exemple, c'est lui qui va faire le relevé des compteurs dans le logement – même dans la relation parfois avec le jeune, une certaine relation, et l'autre AIS c'est uniquement une gestion administrative : signature des contrats, paiement, état des lieux, voilà... ça s'arrête là. Et donc, c'est compliqué. On travaille aussi avec beaucoup de CPAS différents, on a des relations privilégiées avec St-Gilles, historiquement, avec Ixelles on a construit aussi une relation. On a beaucoup de jeunes au CPAS d'Anderlecht aussi, par exemple. C'est assez nouveau qu'on en ait là-bas, mais il y a une rencontre qui va se faire entre services pour voir la meilleure manière de travailler ensemble.

Mais voilà, on ne travaille pas sous forme de « convention » très claire. Ça se construit plus au cas par cas dans une certaine souplesse, mais voilà, c'est important quand même qu'on se connaisse, et qu'on puisse être autour du jeune de la meilleure manière qu'il soit, dans le respect du jeune et de son projet à lui. »

Une convention mais de la contamination positive

Le projet Relogeas/Mado est très balisé au niveau partenarial, mais cela n'empêche pas une grande souplesse.

« - Donc on a fait une convention avec les partenaires « Qui fait quoi? ». La Mado, CPAS, ville, Relogeas. Qu'est-ce qu'on fait ? Moi j'ai signé une convention avec la ville, moi je suis la responsable du bâtiment. On a une assurance comme si on était locataire, on a mis toutes des clauses, etc. Donc ça c'est une convention que moi j'ai avec la ville de Charleroi. Nous on a une convention partenariale avec tout le monde sur le pédagogique du projet, et on s'est tous mis d'accord sur ce qu'on faisait signer aux locataires, et la convention d'accompagnement social que eux signaient aussi. (...) Et donc il est bien dit « Relogeas s'occupe de ça, La Mado de ça ». Ça c'est la théorie. Maintenant on a compris, parce qu'on a refait un bilan après un an, c'est impossible. Donc ça veut dire c'est sûr que nous on a la priorité de travailler la stabilisation, l'appropriation du logement, les démarches de sortie de logement et l'accompagnement après. Mais en même temps, il y a un papier au CPAS, le jeune arrive, il n'a plus de pognon, il s'est fait lâcher par l'école, il faut prendre contact avec l'école. **C'est celui qui est là qui s'y colle.** Alors maintenant du coup même La Mado bouge un peu ses lignes, s'il y a un propriétaire qu'il faut sonner un peu, et que c'est lui qui est là, c'est lui qui va sonner. **On garde notre spécificité mais on se contamine.** Et ce qui est bien c'est qu'on s'apprend. Donc à la longue d'être ensemble et bien on s'apprend sur les jeunes et on en découvre de plus en plus, et en même temps La Mado commence tout doucement à de plus en plus comprendre comment fonctionne le logement et les partenaires logements à la longue de fonctionner avec nous. Donc on garde notre spécificité mais on se contamine. Oui, moi j'appelle ça vraiment **de la contamination positive**, on apprend les uns des autres. Et donc on a aussi hiérarchisé les rencontres, et donc les AS gèrent l'accompagnement social et les coordinations gèrent les mises à pied. Donc avertissement, blâme, c'est les directions qui donnent. »

Apprendre à connaître les atouts, les limites, les contraintes et les habitudes des autres est donc un pré-requis indispensable.

« Intervenants du CEMO : - Voilà, après, **on maîtrise certaines ficelles aussi**, parfois, ce CPAS-là c'est fort par mail – ils fonctionnent beaucoup par mail, par téléphone c'est très compliqué. **Mais il faut savoir un peu comment ça fonctionne et voilà, quand on comprend un peu le système on peut mieux accompagner le jeune, et lui expliquer comment ça fonctionne.** Mais d'emblée, c'est hyper compliqué pour les jeunes de se débrouiller avec ça.

- Mais je crois que c'est bien de parler de tout ça parce que je crois que ça met en évidence que ces jeunes, et même jeunes adultes, sont encore fort démunis par rapport à... Face à ces institutions, qui ont elles-mêmes toutes leurs dispositifs et **il y a parfois des stratégies** vraiment à adopter par rapport à toutes ces possibilités. »

« Intervenante de Relogeas : - Bon, on a la chance d'avoir, je ne sais pas si c'est dans la culture potagère du sol ou je ne sais pas très bien dans quoi c'est, on a une histoire d'un terreau facilitateur partenarial. Ça je sais que c'est très particulier parce que quand je parle avec des camarades d'autres régions ce n'est pas aussi simple. **Ici on peut se taper dessus institutionnellement pour des gros lobbys**, pour des histoires dans les hautes sphères, mais en général on est... Et encore, même avec les hautes sphères. Et moi je sais bien par exemple des collaborations avec le CPAS, moi il y a des endroits où certains m'ont dit « Moi je n'aurai jamais ça avec mon CPAS, jamais ». Qu'ici, pourtant on sait qu'ils font des dossiers, ils font des machins, ils sont aussi très structurants etc., mais ça, ça a toujours bien été. Maintenant **ça se travaille, ça se présente, ça se rassure. Enfin, il y a une dynamique, il faut avoir conscience de la difficulté de l'autre**, ça c'est important moi je pense. (...) Donc voilà, je pense que le bon sens et la bonne volonté met de l'huile dans beaucoup de rouages. Et puis on voit, pour que chacun soit confortable. Donc je sais que le CPAS adore la convention machin, la convention bazar : « Je sais, mais putain... » « Oui, et bien tu fais le papier parce qu'on sait bien que sinon c'est l'autre qui est emmerdé ». Et le jour où on a un petit couac ils n'attendent même pas le papier, ils le font mais parce qu'ils savent qu'on va le faire, ils sont rassurés. Mais voilà, il faut trouver, voilà, ça c'est important, **chacun a ses petits dadas et il faut faire avec les petits dadas de chacun.** »

Ce que le CEMO évoque comme « une stratégie » et Relogeas comme « une dynamique », la SAR le définit comme une attention toute particulière à des éléments trop souvent considérés comme secondaires : **les intermédiaires**. Par intermédiaire, il faut entendre « ce qui se met entre », soit pour connecter, soit pour déconnecter. Les intermédiaires peuvent être humains ou non-humains. Les éléments « insignifiants » qui sont décrits ci-dessus sont typiquement des intermédiaires non-humains (le téléphone, les écrits, les « conventions machins »), et ils ont une importance capitale : c'est en acceptant de travailler avec ces intermédiaires que le service accepte les codes de l'autre (et par là, suspend son jugement négatif si ce n'est méprisant) et fluidifie la relation. Bien loin d'être de simple « petits dadas », les intermédiaires, surtout lorsqu'ils sont non-humains donc peu considérés, sont **des acteurs de premier plan du réseau**.

Modèle de propension et acteur-réseau font bon ménage

Comme nous l'avons vu, Racynes est une association qui s'est construite dans une logique de propension – en s'appuyant sur la configuration de l'environnement, les opportunités qui se présentent aussi diverses soient-elles et également en faisant des contraintes et des difficultés des possibilités d'évolution et de changement. L'association s'est emparée de ce

qui se passait pour construire « quelque chose » au départ peu défini, un peu informe, qui s'est construit in situ.

Le travail de recherche de subsides pour poursuivre l'action a servi également de moteur pour réaliser un travail réflexif quant au projet, affiner sa philosophie.

On peut constater à travers les évolutions de l'association que la boussole de l'association et de ses travailleurs n'est ni un agrément particulier, ni une tranche d'âge, ni une problématique, ni un secteur – tout cela est potentiellement adaptable et interchangeable.

Ce qui va guider le travail, c'est :

- être auprès des personnes pour les accompagner, les guider, les soutenir ;
- et ce dans le concret et dans le présent – même si une vision à plus ou moins long terme est nécessaire dans le pilotage de l'association, le travail avec les personnes se fait dans l'action concrète, en étant toujours attentifs à « ne pas faire pire ».

« - L'école savait nous interpeller, c'était plus efficace parce qu'on savait faire le relais avec le jeune et la famille et l'école, parce qu'on se déplaçait assez facilement au domicile, ce que l'école ne pouvait pas faire, même le service de l'aide à la jeunesse – le SPJ en ce moment-là. Après cela a été le SAJ aussi, le travailleur nous interpelle régulièrement parce qu'il sait qu'on peut se déplacer facilement et essayer de comprendre le vécu de certains jeunes. Le travail s'est poursuivi aussi parce que, on a souvent dit au jeune, une fois qu'on a envie de travailler avec lui, on a envie de poursuivre le travail aussi, c'est par le changement de l'école qui va faire qu'on va laisser tomber le travail pour démarrer avec un jeune. Souvent on se rend compte maintenant que c'est quelque chose de difficile pour les structures scolaires, les PMS etc., de garder le suivi et le lien avec les jeunes, parce qu'il y a énormément de zapping scolaire et donc le PMS une fois qu'il entame le travail avec un jeune, une fois que le jeune n'est plus à l'école, le travail est fini, il faut recréer le lien et la confiance avec une autre structure. »

Ce que Racynes décrit ainsi, c'est une des autres caractéristiques du travail en réseau de connexion : dans ce type de réseau, les partenaires ont des besoins et des difficultés différentes, et le réseau permet que chacun puisse **être au moins partiellement une solution au problème de l'autre**. Pour Racynes, c'est en cherchant la solution au problème du jeune qu'on solutionne aussi le problème de l'autre service.

« Intervenant de Racynes : - Pour que ça fonctionne la mise en autonomie, il faut croiser, je vous parlais de l'AVIQ tantôt, il faut croiser l'AVIQ avec l'aide à la jeunesse. Il faut se rendre compte que cela travaille ensemble, qu'on a les mêmes jeunes, parfois, vraiment on a des jeunes qui travaillent en aide à la jeunesse et en AVIQ on a vu que les services ne se croisent pas. **Il faut que les choses soient transversales. C'est un peu notre discours, que les choses reviennent à l'essence même des personnes** plus tôt que le politique, cela est peut utopique hein, de se dire que cela fonctionnerait comme cela. »

C'est également avec ces principes comme ligne de fond que l'association développe ses partenariats – ils sont divers, peuvent se faire à différents niveaux, être plus ou moins soutenus, et sont d'une grande importance pour Racynes, le travail de réseau fait partie intégrante du travail mais toujours en le gardant au service des bénéficiaires.

Ce qui n'empêche pas le partenariat de se faire dans une logique « donnant-donnant »

- l'asbl permettant par exemple ce contact direct avec le public que d'autres n'ont pas ;
 - « - Ce projet ici, à partir de là on essaie d'accompagner les jeunes, de les amener vers un premier emploi et une formation. On trouve que, au niveau de nombre de jeunes, comme on les connaît bien, il y a un beaucoup de projets NEET, au niveau du forem, etc., je sais qu'ils ont du mal à rentrer en contact avec le public. On n'a pas ce souci-là pour rentrer en contact avec le public, on est au-delà des quotas généralement ».

IV. Deux controverses

L'analyse approfondie de chacun des projets permet aussi de poser qu'ils se sont tous affrontés à deux controverses ; les choix qu'ils ont posés en la matière sont parfois différents et il serait utile d'approfondir les raisons de ces choix par une comparaison des pratiques, opérée par les protagonistes eux-mêmes : il n'est pas impossible que les choix soient reliés par exemple à des caractéristiques du public, de l'environnement, etc.

1 PREMIÈRE CONTROVERSE :

LE SENS DE LA PROGRESSION NORMATIVE

La première controverse porte sur le rapport à la norme que les services construisent pour les jeunes. Chacun y va progressivement, mais selon deux directions opposées. Pour les uns, l'encadrement initial se veut très contraignant (logique baptisée « collé-serré » par une équipe), puis de plus en plus libre (la même parle alors d'un accompagnement « tasse de café »). Pour tel autre, le trajet est inverse : grande tolérance au début, resserrement progressif par après (ce service parle d'une « logique d'entonnoir »).

- **a) De l'accompagnement « collé-serré »
à l'accompagnement « tasse de café »**

Relogeas est dans ce cas de figure.

« - Le collé-serré c'est que tu es comme le tuteur et le plan de tomates, on est collé, on est collé assez bien. Donc en terme d'intensité on se voit beaucoup, on se voit longtemps, et on est plus cadrants. Donc il y a des moments très propices à ça, c'est les entrées et les sorties.

Q : Donc vous avez des degrés d'accompagnement assez bien identifiés en fonction du processus du parcours ?

- Ou du jeune. Mais ça je peux te le dire, les kots Tremplin c'est ça qui est très difficile, ce n'est que du collé-serré. Donc il faut savoir qu'en termes de timing, ça veut dire que le service social passe quasiment tous les jours aux kots, sont certainement deux heures aux kots, que Stéphano vient en plus pour tout ce qui est les problèmes techniques liés aux kots, il revoit avec les jeunes donc en surplus là-dessus, plus La Mado. Il faut savoir que sur ces kots-là on a en termes de temps de travail un temps plein.

Mais en général ce sont des trucs très pragmatiques où on dit voilà « Quand c'est des trucs comme ça et que ça t'arrive ». Par exemple il y en a certains qui disent « Je vais à l'hôpital, je n'ai pas de sous ». « Mais si tu vas à l'hôpital, tu n'as pas besoin d'avoir de sous, ils vont t'envoyer la facture, vas-y, mais tu dois prendre ta carte d'identité. Est-ce que tu sais y aller ou pas ? ». C'est très pragmatique : quand il t'arrive ça qu'est-ce que tu fais ? Quand tu ne sais pas venir au rendez-vous qu'est-ce que tu fais ? Quand un bus n'arrive pas, qu'est-ce que tu fais ? Mais voilà, on est vraiment dans des trucs comme ça, vraiment. Et donc le collé-serré c'est vraiment en intense, ça veut dire on est beaucoup présents parce que quand je te dis c'est comme le tuteur de tomates, c'est : si tu ne tiens pas bien en amorce de l'accompagnement, le plan il ne va pas grandir, il ne va pas donner des tomates. Moi c'est vraiment ça. Et donc il faut que tu sois bien à proximité mais à côté, vraiment en disant : « Voilà, on va faire une petite deuxième colonne vertébrale, on va se mettre à côté et on va avancer comme ça. Et :

« On est là si ça flanche » « Mais ça ne va pas » « Tu vas te renforcer, tout doucement ça va aller » et là on peut tout doucement retirer le tuteur (...). On voit bien que la première année on est très fortement là pour arriver à l'accompagnement tasse de café. L'accompagnement tasse de café c'est : on passe voir comment tu vas, on boit une tasse de café : « Et alors, les enfants, les machins, ta formation, qu'est-ce que tu racontes ? ».

Q : Une papote rassurante, prise de température ?

- Voilà, ça va, tu te sens bien. En même temps on voit la personne, on voit comment elle est physiquement. Enfin voilà, on prend un peu la température et on fait ça. Voilà, c'est convivial, ce n'est pas du contrôle, c'est vraiment bienveillant. Tandis que là c'est thermo de café carrément quand on est dans la phase du début. »

● b) La logique d'entonnoir,

est quant à elle mise en place par Racynes. Le fait que l'asbl n'est pas tenue à des périmètres balisés permet un spectre assez large au niveau des profils de jeunes accueillis. Il y a des jeunes qui sortent de l'aide à la jeunesse, d'autres qui ne l'ont jamais connue, des délinquants, des jeunes relevant de l'AVIQ, etc. De ce fait, il y a au départ une large ouverture.

« - C'est vrai qu'on a quand même beaucoup de jeunes ici, qui sont un peu fort livrés à eux-mêmes et donc voilà, **c'est l'idée de l'entonnoir, on accepte beaucoup et puis on essaye tout doucement de rassembler tout ça, de remettre du cadre. Il y a d'autres pédagogies où c'est plutôt le contraire, où on est très serrés, puis on ouvre doucement,** quoi. »

« - Cela on leur dit aussi, quand ils arrivent, on leur dit que cela va être compliqué, ce qu'on connaît bien, ça va être compliqué, va y avoir des clashes, on va s'engueuler, ne t'étonne pas.

Souvent, on a des jeunes qui débarquent la première fois ici, ils sont d'abord tout feu tout flamme tout va bien, après il y a une phase un peu de désamour comme cela, il y a plus rien qui va, après on essaye de terminer le plus proprement possible la mise à disposition. C'est vrai qu'il y a à chaque fois quand même un tout petit peu ce parcours-là, maintenant on leur dit ça va aller comme cela. [...] Mais ici on est dans un suivi beaucoup plus contraignant pour eux, parce qu'on en voit un qui boit sa chope tous les jours à midi quand il est là, on lui fait la remarque, on est un peu sur leur dos. C'est vraiment, là, il faut pas d'animaux, il faut pas fumer des joints à l'intérieur, même sur le trottoir, il faut travailler l'image de la structure, tout cela on est quand même contraignant »

Les jeunes accueillis doivent avoir un projet de scolarité ou de formation.

« - On fait des conventions d'accompagnement qui sont liées à la convention de mise à disposition du logement. C'est pas un bail qu'on fait, c'est une mise à disposition pour une durée déterminée qui va de trois à six mois pour un premier temps. Les jeunes peuvent rester ; ceux qui sont restés le plus longtemps cela fait deux ans qu'ils sont restés ici, et donc cette idée c'est vraiment les accompagner. Si on voit qu'ils stoppent leur formation, alors on leur donne trois mois pour essayer avec eux de retrouver un autre projet, ou les aider à les mettre en autonomie dans un autre logement. »

« - Ce qu'on essaye de faire avec nos locataires, c'est de les voir régulièrement, de gérer dans un premier temps d'avoir la carte de banque, d'aller faire les courses, les paiements toutes les semaines avec eux, tout doucement les autonomiser par rapport

à ça, mais il faut encore que, comme pour tout, il faut qu'ils soient preneurs. Certains, ça marche très bien, ils comprennent tout à fait le sens et puis d'autres ne sont pas du tout prêts à faire ça. Parce qu'ils ont une carte de banque avec un peu de sous, donc évidemment... »

« - Maintenant quand ils sont dans le projet, ils nous disent souvent, en tout cas dans le projet de mise en autonomie, vous êtes trop sur moi, j'imagine comme la réaction d'un parent avec son ado, donc ils ont vraiment l'impression qu'on est trop, et bizarrement c'est ceux qui nous disent cela qui reviennent après et de qui on a une forme de reconnaissance vis-à-vis de nous, soit de reconnaissance parce qu'ils viennent demander comment on va, juste dire bonjour par SMS, en demandant juste ça va, ou qui viennent avec une demande. En fin de compte on n'a pas été trop... c'était suffisant apparemment. »

D'autres services **ajustent le degré d'intensité de l'accompagnement** des jeunes en fonction de leur profil ou de leurs démarches ; on constate toutefois que cet accompagnement plus serré a des objectifs (ou des effets) non négligeables.

- Protéger le jeune, être un rempart entre lui et ce qui peut lui nuire.

La Maison Blanche s'adapte ainsi à chaque profil de jeune, c'est au cas par cas que la manière d'encadrer se décide. Lorsque l'encadrement est très strict, c'est pour préserver le jeune, par exemple des excès de sa famille. Les familles sont associées autant que faire se peut à la mise en autonomie, mais ce n'est pas toujours possible. « Dans le concret on a quand même aussi des familles qui ont bien du mal à se gérer elles-mêmes et qui ne sont pas nécessairement des grandes ressources, c'est un lien affectif. Maintenant en termes de vraiment ressources on a aussi des mamans qui vont ponctionner l'argent de leur enfant. Les deux jeunes filles ici on les a mises sous administrateurs à cause de ça. En partie à cause de ça en tout cas, parce qu'on sait bien que la maman elle fait des dettes et puis elle va pomper l'argent. Elle n'était pas contente que les filles aient leur propre mutuelle par exemple. Ce sont des choses ; on doit être vigilant, à la fois il faut travailler avec les familles et en même temps on doit quand même avoir une petite loupiote, on se dit on est quand même là avant tout pour les jeunes. »

- A contrario, recoller ce qui a été décollé

Pour le CEMO, **l'autonomie, c'est pouvoir mobiliser un réseau de soutien.**

« - Parce que beaucoup de jeunes, finalement, on se rend compte qu'ils se débrouillent ». **On entend beaucoup ce terme « les jeunes se débrouillent ».** Oui, c'est vrai il y a beaucoup de jeunes qui sont en rue qui se débrouillent : ils ont réussi à se nourrir, ils ont réussi à faire un bout de chemin vaille que vaille. Mais l'autonomie on ne la conçoit pas par « se débrouiller seul » et « s'en sortir seul », au contraire, c'est de pouvoir faire appel, solliciter – je crois qu'on reprend le terme solliciter « adéquatement » son réseau, les services qui sont là pour aider le jeune, et c'est justement toute une partie du travail aussi, c'est de **pouvoir reposer, en tout cas, le réseau.** Parce que parfois effectivement les jeunes, par leur expérience – bien souvent négative, c'est ça qui les marque – ont une image aussi, une représentation du travailleur social ou de telle ou telle institution, le CPAS, des images qui sont là, bien présentes pour le jeune. Mais c'est aussi travailler tout ça, et essayer de reconstruire, retisser des liens, et que le jeune, voilà, prenne connaissance de ce réseau, et qu'il sache que quand il a tel ou tel problème... On parle de la question de l'endettement, par exemple : ben voilà, il existe tel service. Donc voilà, c'est tout un travail qu'on fait, individuellement, mais de manière collective aussi, c'est tout un travail...

- Oui, il y a une dimension assez collective dans notre définition de l'autonomie aussi ;

enfin, la définition commune c'est « se débrouiller seul » ; non, l'autonomie c'est « se débrouiller avec les autres aussi », et c'est « créer quelque chose avec d'autres aussi », il y a quelque chose d'assez citoyen dans notre vision de l'autonomie. Et mon collègue parlait du réseau social, qui est constitué des institutions, mais le réseau peut aussi être la famille, à un moment donné, les amis – et on essaye un maximum d'impliquer aussi tout le milieu qu'il y a autour du jeune outre les institutions sociales. Positiver aussi ces relations à un moment donné qui peuvent l'aider aussi à se construire. »

- Permettre une déstigmatisation des jeunes

A SOS Jeunes, le travail avec des jeunes en désaffiliation passe d'abord par un accompagnement rapproché, notamment pour cette raison.

« - Ça leur évite l'échec quand même. Souvent quand ils sont accompagnés, les choses se passent beaucoup mieux au niveau de leurs droits ; quand ils arrivent avec une bonne partie des codes qui leur manquent, très vite face aux administrations quelles qu'elles soient, ils se retrouvent comme ça en porte à faux ; ils n'ont pas parlé de la bonne manière, la personne n'est pas conciliante, elle ne revérifie pas les trucs, elle n'essaye pas de. Et quand c'est des petites jeunes filles un peu mignonnes avec plus de codes, ça fonctionne beaucoup plus facilement, beaucoup plus vite que quand c'est des gros mecs qui commencent à sentir très très fort des pieds et qui sentent un peu la rue. »

- Contrer un effet d'abandon

Pour Racynes, il s'agit de ne pas relâcher le soutien au moment où le jeune part, dans la logique de l'attachement telle que décrite supra :

« - On a quand même recherché un logement avec eux, on les accompagne, on les aide à déménager, on prend la remorque et on part avec eux déménager et des choses comme ça. Pour vraiment que ça se passe le mieux possible, quoi. Qu'ils aient pas cette impression d'abandon aussi parce que le lien est tellement fort qu'après c'est quand même difficile de se retrouver.. physiquement ils sont présents à coté de nous, donc rien que ça... c'est déjà difficile pour eux, souvent c'est ça qui fait qu'ils... c'est pas l'appartement en tant que tel, hein, qu'ils n'ont pas envie de quitter. »

Même constat pour Relogeas, qui sait que le moment de l'envol du jeune est un passage particulièrement redoutable qui nécessite un soutien accru.

« - Et donc le boulot, six mois, on continue à le suivre globalement. Et c'est bien parce que c'est vraiment un moment où ils se retrouvent plus... ils sont seuls dans le logement, ils étaient en collectif, ils reviennent seuls, donc c'est une autre dynamique. C'est plus là à ce moment-là qu'il y a une prise de conscience de certaines choses et c'est plus encore là qu'on instaure vraiment les comportements positifs, encore plus que quand c'était en collectif. Tu es encore un peu dans le camp de vacances dans les kots, c'est un peu comme quand on était étudiant dans les kots, et puis quand tu dois aller travailler et que, tu as un contrat de travail, voilà, on n'est pas dans la même ambiance. Et donc là c'est un peu le même switch. Donc là ils se retrouvent tout seuls, même s'ils ont des potes, quand tu rentres le soir tu es chez toi, et bien les factures arrivent à ton nom à toi. Ici ils sont un peu protégés, Relogeas a fait un peu tampon, ici. **Donc c'est un moment charnière où certaines habitudes sont déjà instaurées, elles sont amorcées, mais elles vont vraiment s'activer après. Et ça c'est important d'être là parce que c'est un moment dangereux.** (...) Et donc il y a vraiment un suivi post kot où il y a des rendez-vous qui sont mis. Mais ce qui est marrant, donc ça c'est vraiment la spécificité du projet Jeunes ; on peut les exclure, on peut continuer à les avoir, ils restent, ils sont toujours en contact. C'est un vrai jokari ; tu envoies la balle mais elle revient. C'est vraiment rigolo. Parce que

l'accompagnement est spécifique et est très éducativo-affectif, il y a quelque chose de l'ordre de l'affectif qui fait qu'ils sont là. »

Les méthodes

Pour encadrer les jeunes au mieux, il est fréquent que les services passent par une forme de contractualisation.

Dans le projet Carolo, chaque jeune est suivi par deux intervenants, un de Relogeas, un de la Mado

« - Mais ils ont un référent pour opérationnaliser et surtout ils ont un tableau de bord, parce qu'on a quand même une pratique de ce genre de partenariat depuis des années, on a eu des partenariats à Bouffioulx avec des familles. Donc on a des tableaux de bord. Donc on fait un bilan au début en disant voilà, toutes les problématiques sont celles-là, donc le plan d'action va être là-dessus. Et avec le jeune tous les X temps, ça je ne sais plus, il faudrait revoir la convention, ils refont le bilan avec le jeune pour voir comment il avance. Un, pour qu'il se rende compte qu'il avance et deux pour voir que nous ça se passe bien, et qui fait quoi et dans quelle étape, et tu avais dit que. Et on avance tranche par tranche pour voir où les choses avancent. Et donc par exemple tout ce qui est logement, rapidement on va demander les inscriptions au logement social, à l'AIS. »

Même en AMO, cette contractualisation peut se faire sans être antinomique de l'esprit AMO.

« Intervenant du CEMO : - Mais donc c'était vraiment pour contractualiser, si vous voulez, l'accompagnement avec le jeune : donc lui s'engage, et nous on s'engage, donc il y a un petit document moral dans lequel on met les termes du contrat – ça reste hors de tout mandat, il peut arrêter à tout moment, etc. - mais où, vraiment, le jeune est mis à une place d'acteur, et où on travaille l'autonomie vraiment au sens très large du terme, puisque ce sont des aspects, autant de son autonomie fonctionnelle – se faire à manger, entretenir son logement etc. – des questions administratives, évidemment des questions « qu'est-ce qui a fait qu'à un moment donné il soit en rupture avec son milieu familial », ou s'il a été en institution etc. ; enfin, qu'est-ce qui s'est passé que, là, il se retrouve en rue ? Donc voilà, sur des questions de santé, sur des questions d'énergie, toutes ces choses-là. »

La logique de progression normative, outre ces deux logiques – collé-serré ou entonnoir – peut comporter une double incarnation, individuelle et collective.

Selon les circonstances, on pourra être, par exemple, dans un suivi individuel assez rapproché et dans une dimension collective plus informelle, ou inversement.

Au niveau individuel, nous avons vu que les services triangulaient souvent : tel service pour le suivi du logement, tel autre pour le reste, ce qui permet de maintenir le lien même quand les relations se gâtent au niveau locatif. Les services ont mis en place des systèmes de (multi)référents bien rodés, de rendez-vous réguliers, des procédures multifacettes permettant de naviguer du suivi intensif aux contacts plus distendus.

Quant à la dimension plus collective – qui peut être assez informelle comme à SOS Jeunes où la permanence 24/24 permet aux jeunes de passer un moment avec les professionnels et d'autres jeunes s'ils le souhaitent – c'est une souplesse du service qui permet de gérer différemment la solitude. Il peuvent même, dans certaines circonstances, partager le repas du soir.

« - Ça ils aiment beaucoup, c'est un souper convivial avec d'autres jeunes, et de

nouveau on est dans quelque chose de très familial ; c'est une petite cuisine, on cuisine tous ensemble et tout ça, et c'est des moments qui font beaucoup de bien par rapport à la question, entre autres, de l'isolement dans l'appartement et de la gestion du fait d'être seul. Je pense que c'est vraiment des moments qui font du bien ces petits soupers ; il y a nous, il y a des autres jeunes, parfois pas, parfois c'est juste avec les travailleurs mais c'est quand même une autre ambiance. Donc le fait de savoir qu'ils peuvent venir. Et on essaye de refaire des choses dans des fêtes importantes, on essaye de faire toujours quelque chose aux alentours des fêtes de Noël et aux alentours de la rupture du jeûne du ramadan, enfin, aux alentours du ramadan, début, fin. »

Mais le collectif peut aussi être plus contraignant.

« Intervenant de Racynes : - Une fois par mois on organise une réunion locataire qui est obligatoire mais, on espère, cela se passe avec plaisir.

L'idée est de travailler avec la dynamique des groupes quand même, parce qu'il faut apprendre à se connaître, cela fait partie du projet.

On n'est pas dans une maison communautaire, on n'a pas envie que cela soit une maison communautaire, mais on a quand même envie d'une certaine solidarité. C'est dans l'apprentissage, comment je dois m'entendre avec mes voisins, qui fait partie de la pédagogie de l'habiter, c'est nécessaire. »

« Q : Des réunions prévues collectivement ?

Intervenant du CEMO : - Oui le conseil des jeunes dans chaque maison avec les habitants une fois par mois, où ils amènent des points et nous aussi ; on organise une sortie tous les deux mois, il y a des moments de formation aussi et des ateliers organisés souvent dans le cadre du conseil des jeunes mais parfois sans, et là on a un partenariat avec deux associations d'écologie sociale qui donnent des ateliers autour de l'énergie, bien habiter son logement, la recherche d'un logement etc.

Le conseil des jeunes est obligatoire, cela fait partie du contrat. Les activités ne sont pas obligatoires, mais s'ils s'y inscrivent cela le devient, c'est un engagement. On essaie de favoriser l'informel, il y a aussi une permanence une fois par semaine tous les mercredis après-midi, et c'est soit nous soit Convivial qui est l'autre partenaire du projet qui l'assume et on travaille avec tous les partenaires qui sont dans la maison, il y a un téléphone, un ordinateur, ils peuvent demander un coup de main. On a des malles aussi qu'on sort dans les permanences, une malle cuisine, une malle jeu. Il y a beaucoup de choses qui se passent dans l'informel aussi, dans les relations des habitants, les solidarités, les tensions aussi. Qu'il y ait des moments repères, c'est important, mais il ne faut pas non plus que ce soit trop habité par ces moments-là pour que la logique de la maison puisse aussi se mettre en place entre eux de manière autonome. Et ne pas se retrouver dans une logique d'hébergement. C'est toujours un équilibre à trouver ; parfois on a des grosses inquiétudes par rapport à certains jeunes, parfois quand j'arrive devant la maison je me dis je suis content la maison est toujours là. »

Même si les procédures sont diverses, la notion de contrôle qui existe dans chacune des associations (de manière plus ou moins explicite et formalisée selon les cas) et qui est considérée comme nécessaire, n'est jamais mise en avant comme étant un fondamental – le contrôle est utile, nécessaire mais subsidiaire à l'importance de l'établissement de la relation, du lien de confiance qui permettra l'accompagnement du jeune et l'évolution vers l'autonomie.

Les rendez-vous fixés, les contrats, les vérifications de la bonne tenue du logement,

le travail de gestion du budget, etc., sont finalement des balises, des prétextes, des indicateurs d'évaluation pour le travail d'accompagnement. Ils ne sont jamais une fin en soi, pour preuve, la volonté dans tous les dispositifs de pouvoir maintenir la relation et la possibilité d'accompagnement même si le jeune sort du projet, que le contrat est rompu, que le « bail » est cassé, et même lorsqu'il y a plainte en justice (AIS Lux), ou action de la police (Racynes). Le jeune a toujours la possibilité de revenir et de trouver un interlocuteur.

2. DEUXIÈME CONTROVERSE : LA CONTRAINTE-TEMPS

La deuxième controverse porte sur le degré de contrainte temporelle qui est utilisé. Pour les uns, on tente de s'appuyer sur une logique de durée déterminée en espérant qu'elle produira un effet mobilisateur (ce qui n'exclut pas la recherche d'une continuité, comme décrit ci-dessus) ; pour les autres, le choix est inverse : on suspend la contrainte temporelle en espérant de cette suspension un effet de mobilisation.

Mais trancher dans la controverse n'est pas si simple. Les facteurs déterminants sont en effet multiples, obligeant à une souplesse parfois difficile à gérer.

SOS Jeunes, par exemple, avait opté à l'origine pour une courte durée : quatre mois. Mais les choses se compliquent.

« - Et voilà, ça fait de nombreuses années qu'on fait ces expériences-là, et au fur et à mesure c'est de plus en plus difficile avec les jeunes parce que voilà, étant donné leur parcours, on l'a expliqué, rentrer dans des projets très cadrés et très structurés, sur quatre mois et bien c'est très court. C'est très très court. [...]

- On ne s'est pas encore trouvé dans des situations où effectivement on était complètement bloqués. Je pense que dans ce cas-là on orienterait vers un partenaire. Moi je l'ai déjà fait pour un jeune qui allait avoir vingt ans, et je lui ai dit « Va au centre social protestant. Parce que chez nous tu ne pourras plus entrer dans le projet, mais peut-être via eux ils ont d'autres alternatives ». Moi je pense qu'une des difficultés c'est qu'on ne peut pas élaborer avec les jeunes, comme on ne sait pas [anticiper quand] un logement se libère, et comme c'est tous des locataires qui ont des soucis, jeunes ou pas jeunes d'ailleurs, c'est vrai qu'ils finissent rarement aux dates envisagées, c'est souvent prolongé, et donc on les a, nous, utilisés en tout cas très souvent, mais je pense les autres partenaires aussi, pour sortir des gens de la rue (Autre intervenante : Des transits) oui, des transits. Et là, avec un jeune en tout cas de ne pas pouvoir construire le projet, le penser, le réfléchir, être dans leur temps de nouveau dans l'urgence, dans le présent, je pense que ça doit avoir des avantages et c'est aussi un inconvénient, c'est qu'on fait tout très très vite au fait, et donc peut-être trop vite pour eux. »

« Intervenant de Racynes : - La durée maximale, pour le moment c'est deux ans. Au début, quand on a créé les appartements, on avait dit « c'est jusqu'à la fin de la scolarité », puis on s'est rendu compte que des jeunes se réinscrivaient dans des formations juste pour euh... pour suivre une formation de construction, enfin c'était une chouette formation, mais ils nous disaient : « Moi, je vais m'inscrire là-bas en construction de placards juste pour pouvoir rester dans le logement ». Et donc ce jeune-là, enfin y en avait trois, quatre qui étaient prêts pour la vie en dehors d'ici, qui étaient tout à fait autonomes donc on leur a dit qu'on allait partir alors qu'on leur avait dit au début qu'ils pouvaient rester. Y en a une qui faisait des études d'AS, donc après on s'est dit que même pour elle, c'est mieux de retrouver un appartement dans un milieu plus étudiant avec d'autres personnes, et donc je crois qu'au niveau de

son émulation, c'était quand même plus positif qu'elle soit autre part qu'ici, parce que c'était la seule à faire des études supérieures. Là on leur a dit : « On vous laisse encore six mois, puis à la fin de la deuxième année on vous aide à partir vers autre chose. Et finalement, ça avait été un peu difficile mais avant la fin des six mois, je crois que les trois à qui on a dit de partir étaient partis, avaient trouvé autre chose de leur propre initiative, donc voilà.

Donc maintenant on varie, on a déjà fait des contrats très très courts, d'un mois, ou c'était vraiment des dépannages, pour des structures de formation qui nous demandaient vraiment de pouvoir accueillir une personne. Que parfois juste le fait de prendre une personne ici un mois, ça débloque toute une série de situations, au niveau du revenu d'intégration, des choses comme ça. »

Le CEMO, dans son projet KAP, tablait sur une durée d'un an, découpée en séquences de trois mois pour faire régulièrement le point.

« - Parce que dans la discussion avec l'AIS – c'était essentiellement avec l'AIS Logement pour tous – on s'est mis à réfléchir sur « qu'est-ce qui pouvait, à un moment donné permettre au jeune de... » parce que ce jeune, après un an, du coup... bien évidemment on prépare bien avant la sortie, mais... hop on se remet au travail parce qu'il faut trouver un logement, ce n'est pas simple, on passe par les mêmes difficultés, etc. ; et ça passe vite un an. Et puis, on voit des jeunes pour qui, même s'il y a eu tout un travail intéressant qui s'est fait, il y a encore peut-être... – alors eux-mêmes sont encore en besoin, ils le sollicitent parfois, l'accompagnement – ou alors ils ne le sollicitent pas mais, nous, on voit qu'il en auront peut-être quand même besoin même s'ils disent : « Non ça va, c'est super et on se débrouille bien ». Et alors voilà, du coup on se demande qu'est-ce qui pourrait permettre ça ? »

C'est ainsi que l'idée d'un projet post-KAP est née, dans l'immeuble du bas de Saint-Gilles aménagé en flats. Il s'agirait de passer des kots du KAP, après minimum six mois, vers une autre structure à plus long terme de maximum trois ans, le déménagement faisant partie intrinsèque du projet.

Mais par précaution, le CEMO a décidé d'y aller progressivement.

« - Et là, le jeune entre avec un bail, un bail précaire de trois mois, et là c'est une période pour se remettre en ordre au niveau CPAS parce que souvent il y a des changements au niveau CPAS, etc. ; si jamais il n'est pas en ordre au bout des trois mois, on peut encore éventuellement faire une deuxième période de trois mois de transit parce qu'on peut aller jusque dix-huit mois maximum. C'est interdit d'aller au-delà de dix-huit mois en transit. Et donc après, quand cette période de transit est finie, là, on passe sur un bail de trois ans maximum. »

A Marche aussi, on est dans cette tension temporelle.

Les logements du Village d'enfants sont très beaux, il est parfois difficile de les quitter pour aller vers un logement qui peut être à la fois plus cher et moins beau, et dans lequel les jeunes ne bénéficieront plus du même accompagnement. Aussi, certains jeunes, bien rôdés aux règles institutionnelles par leur passage dans l'aide à la jeunesse, en arrivent à s'inventer des problèmes ou à se mettre en échec pour prolonger le suivi qui leur garantira le logement.

Pour d'autres, c'est l'inverse ; ils se disent preneurs de l'accompagnement, mais le laissent tomber très vite, disant « je suis en autonomie, fichez-moi la paix », alors qu'ils sont encore en besoin et dès lors il faut parfois aller les chercher très loin, « parfois certains jeunes doivent aller se mettre à ce point en danger, toucher le fond pour pouvoir effectivement rebondir et reprendre une collaboration ».

Pour d'autres enfin, le fait d'être inscrits dans un processus transitoire est négatif ; le contrat de bail est d'un an, après quoi on évalue si on poursuit. Certains jeunes ne s'autorisent jamais à s'installer dans leur logement, mais ne se responsabilisent pas non plus.

« - Qu'est ce qui va m'obliger à payer mon loyer tout les mois, qu'est ce qui va m'obliger à continuer à répondre aux attentes des travailleurs sociaux qui m'enquiquinent plus qu'ils ne m'aident. Parce que je vois « plus » entre guillemets leurs démarches contraignantes. A un moment donné, cela a existé, je pense que dans notre intervention, on a pu véhiculer des choses de ce type-là. ».

Ce qui, par ricochet, constitue aussi un risque pour l'AIS (turn over très important, risques de dégradations plus nombreuses, etc.).

V. Réflexions à propos des attentes en matière de politique sociales et éducatives

Le fait que les projets innovants que nous avons interrogés n'aient, dans leur émergence, compté que sur leur caractère entreprenant et leur industrie propre n'exclut pas des attentes envers les pouvoirs publics, loin s'en faut.

Les interviews que nous avons réalisées donnaient l'occasion aux services de les exprimer, comme nous l'avions fait pour les jeunes. Rappelons ici que les expériences relatées par les jeunes, leurs attentes et souhaits peuvent être considérés comme rencontrés, précisément, par les projets innovants que nous avons analysés.

On pourrait donc être tentés de conclure fort simplement cette recherche en disant que l'extension des « bonnes pratiques » représentées par les projets innovants constituerait une réponse adéquate aux attentes des uns et des autres.

Mais ce serait selon nous commettre une grave erreur : nous avons montré en effet que les projets innovants s'étaient inscrits dans une logique d'efficacité qui relevait du modèle de « propension » ; dans une telle logique, l'analyse adéquate et l'appui pertinent sur la configuration locale particulière dans laquelle le service se trouve est un point-clé de la réussite. Ce point suffit nous semble-t-il à nous inviter à ne pas réfléchir trop simplement en termes de « transfert de bonnes pratiques ».

Pour autant, il ne faudrait pas tomber dans l'excès inverse, et se contenter de célébrer les réussites innovantes en les coinçant dans une sorte d'exception revendiquée, en leur accordant seulement un statut de niche protégée ou en les présentant sous le mode de l'héroïsme hors d'atteinte.

Une autre erreur de perspective concerne les pouvoirs publics, qu'il ne faudrait pas ranger communément dans le registre de l'immobilisme ou dans la catégorie des freins que se devraient de desserrer les innovateurs.

Les éléments que nous avons pu élaborer à partir des analyses réalisées tant par les jeunes que les professionnels nous invitent donc à réfléchir à cette question centrale : comment faire en sorte que des **pratiques homologues** à celles que nous avons décrites (et qui sont probablement en germe à beaucoup d'endroits) puissent **prendre de la force** ? Gilles Deleuze et Félix Guattari prennent à ce propos l'image de « faire pousser les choses par le milieu » ; ils donnent l'image du courant qui prend de la force entre les deux rives.

Comment permettre à des acteurs de prendre de la force relativement à la « solution autonomie », en travaillant **en même temps** à la réduction des inégalités et à la promotion de la subjectivation, telle est bien la question à laquelle nous arrivons au terme de cette recherche⁴⁹. Elle ne peut se traiter selon nous qu'en étudiant quelles connexions des projets innovants et des pouvoirs publics pourraient faciliter une telle « prise de force » aussi étendue que possible.

Lorsque nous évoquons de telles connexions, nous pensons en fait à trois périmètres d'actions :

- des actions qui favorisent les relations des innovateurs, actuels et virtuels, entre eux ;
- des actions des pouvoirs publics qui soutiennent les innovations d'une part et

49 Au même moment où nous rédigeons ces lignes, nous animons un séminaire pour directeurs d'institutions de l'aide à la jeunesse ; les membres de ce groupe qualifiaient la « mise en autonomie des jeunes » comme une maltraitance institutionnelle...

- leurs réseaux d'autre part ;
- des actions des pouvoirs publics entre eux : nos résultats montrent qu'il est absolument nécessaire de conjointre des politiques de réduction des inégalités et des politiques d'aide à la subjectivation, faute de quoi les unes comme les autres risquent de ne pas produire les effets qu'elles escomptent.

Cette dernière logique nous paraît s'inscrire pleinement dans l'orientation définie par Alain Touraine :

« Les Européens ont raison de défendre bec et ongles des politiques qui combinent protection sociale et redistribution des revenus, surtout quand elles sont associées à un impôt progressif. Mais ces objectifs ne sont plus suffisants ; non pas tant parce que les moyens financiers nécessaires à leur réalisation manquent, mais avant tout parce qu'ils négligent, parfois de manière scandaleuse, les droits et les demandes des sujets humains. C'est ce que nous exprimons maladroitement lorsque nous parlons du manque d'humanité, de respect ou d'écoute des institutions à l'égard de ceux qu'elles traitent comme de simples demandeurs d'aides sociales, alors que ces personnes ont besoin en plus d'une protection contre les accidents de la vie, que l'on encourage leur capacité d'indépendance et d'initiative⁵⁰. »

Ce raisonnement nous conduit donc à nous demander, à partir des attentes exprimées par les jeunes et les professionnels notamment, quelles seraient les actions, dont certaines paraissent à portée de main, qui seraient de nature à renforcer les forces sur lesquelles on pourrait s'appuyer pour faire progresser conjointement la réduction des inégalités et les supports de subjectivation.

UNE FACILITATION DE L'EXISTANT

Une première mesure toute simple est demandée par les professionnels rencontrés : l'organisation d'échanges suivis et de recherche commune entre les promoteurs de tels projets innovants est jugée par eux importante et utile. Une explicitation et un dialogue sur ses résultats éventuels avec les pouvoirs publics constituerait certainement une dimension importante d'une telle pratique.

Une deuxième idée est exprimée ; elle concerne d'une certaine manière l'officialisation des compétences transversales que les uns ou les autres ont pu acquérir ou dont ils ont accepté la responsabilité. Un exemple d'une telle officialisation est émis par un des acteurs issus du secteur logement : il estime qu'un agrément en aide à la jeunesse, même non financé, lui serait précieux.

« - Puisqu'on n'a pas d'agrément aide à la jeunesse nous, on essaye de travailler chaque fois avec un service qui va faire l'accompagnement pour la mise en autonomie du jeune, et c'est par ce service-là que transitent aussi les sous de la Communauté Française. On vient juste d'avoir un problème parce que le SPJ avait vraiment fait le forcing pour qu'on accueille une jeune, ici il y a trois mois, en nous disant que tout allait être financé. Puis finalement, la Communauté Française n'a pas voulu ouvrir les cordons de la bourse parce qu'on n'avait pas de numéro d'agrément au niveau de la Communauté Française. Donc il a fallu y aller un peu au forcing ... En plus, ils nous ont renvoyé vers le CPAS qui a dit... (Intervenante 2 : Qui a dit « Mais non... »). Et puis le CPAS a pris contact avec le SPJ qui a dit : « Non, non, ça va être pris

50 A. Touraine, *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, 2013, p. 404.

en charge ». Mais trois mois après, donc il y avait un moment pendant trois mois ou personne ne... Ou, nous, on avait financé, parce qu'en plus on avait donné de l'argent de poche au jeune, on avait payé sa nourriture etc. Donc on vient d'avoir une expérience un peu malheureuse, c'est ça que, avoir un agrément, c'est un des prochains objectifs pour nous. [...]

Et l'agrément en plus ici, c'est même pas une question de finances parce que je sais qu'à l'AWIPH, ils font des services agréés non subventionnés pour accueillir des personnes de l'AWIPH. Donc l'AWIPH, enfin l'AVIQ maintenant, agréé parfois des services (c'est peut être plus pour de l'accueil, centre de jour, des choses comme ça), donc là-bas ça fonctionne. Nous, c'est ce qu'on voudrait, même être un service agréé non subventionné qui ouvrirait, pour ne plus avoir les problèmes qu'on vient d'avoir.

Q : Oui, et ne pas transiter par un autre service ?

- Parce que, en tant qu'association de promotion du logement, on n'est pas tenu de ne travailler qu'avec des majeurs non plus, donc on peut accompagner des ménages de moins de 18 ans par l'autonomie etc. Donc on... voilà, c'est juste un numéro qui manque et qui bloque tout. »

Un autre des services innovants issus du secteur logement nous a dit envisager de solliciter un agrément en tant que Projet Pédagogique Particulier.

Il serait peut-être utile, dès lors, de vérifier, tant au niveau du secteur de l'aide à la jeunesse que du secteur logement, quelle habilitation spécifique serait possible et aidante pour que ceux qui mettent en œuvre une approche transversale puissent être mieux soutenus.

UN RENFORCEMENT DE L'EXISTANT

La manière dont nous avons construit notre rapport de recherche ne doit pas non plus induire une interprétation erronée, qui ferait croire qu'en dehors des services innovants interrogés, nous ne trouverions qu'interventions peu efficaces.

Rappelons ici que tous les jeunes interrogés ne venaient pas des services innovants que nous avons retenus pour l'enquête. Il est donc raisonnable de penser que les services qui tiennent compte des épreuves que les jeunes doivent affronter relativement à l'autonomie et qui les aident à le faire sont *in virtute* bien plus nombreux.

Il peut donc paraître pertinent de favoriser le renforcement des pratiques qui constituent des réponses adéquates aux épreuves que nous avons identifiées.

Ce renforcement pourrait prendre trois directions :

- Mutuelliser les capacités d'écoute et d'intervention relativement aux types d'épreuves que la « solution autonomie » ne manquera pas d'activer ; cette orientation pourrait inspirer une politique de formation appropriée ;
- favoriser les échanges transversaux entre professionnels de secteurs différents à propos de la question de « l'autonomie » des jeunes qui arrivent à la majorité ; une logique de « séminaire » où chacun peut mettre en scène ses pratiques pour bénéficier de l'apport collectif pourrait s'avérer productive ;
- favoriser la construction de réseaux émergents localement, qui permettraient aux jeunes de ne pas être confrontés à une logique de guichets et de renvoi d'un guichet à l'autre. En étudiant les problèmes posés aux usagers qui ne disposaient pas d'un accès durable à l'énergie, les signataires de cette recherche

ont d'ailleurs abouti au même genre de conclusion⁵¹.

Les réponses adéquates que les jeunes que nous avons interrogés attendaient, les initiatives prises par les promoteurs des projets que nous avons étudiés montrent en effet que la « solution autonomie » est **une partie qui se joue toujours à plusieurs** et que son issue est déterminée par le maillon de la chaîne qui est confronté à la situation de plus grande faiblesse⁵².

Ce résultat invite à tout tenter pour ne pas laisser seul un acteur, dans les limites de ses missions, face à un jeune confronté à une importante pluralité d'épreuves, qui portent sur des domaines qui excèdent toujours la dite mission, alors qu'un échec dans une seule de ces épreuves peut tout compromettre : trouver un logement qui n'est pas disponible ou être confronté à un « clash de valeurs en matière de logement, voir réactivées des difficultés d'attachement, basculer précocement dans les exigences de l'âge adulte et devoir satisfaire à toutes à la fois, etc.

POUR DES CHANGEMENTS SYSTÉMIQUES

Mais ces actions de facilitation et de renforcement ne sont pas les seules qui paraissent s'imposer.

Si nous prenons suffisamment de recul par rapport aux analyses réalisées par les jeunes comme les professionnels, nous voyons en effet se dégager un raisonnement de structure. Nous pourrions le schématiser comme suit.

La « solution autonomie » à laquelle de jeunes majeurs recourent ou doivent recourir les expose à des processus de désaffiliation tels que les a définis Robert Castel.

En effet (sur l'axe de l'intégration, des ressources), ils peuvent être confrontés à une pénurie de logement, à un coût excessif de celui-ci – donc, dans les deux cas, à un « clash de valeurs » à propos de ce qui devrait fonctionner comme une assurance et une réassurance, « **une base de plausibilité pour instaurer le privé comme lieu important de réalisation de soi et comme lieu où cette réalisation est journallement vérifiée comme possible** »⁵³.

Sur l'axe de l'insertion (ou des liens), les jeunes peuvent subir l'affaiblissement des solidarités, rencontrer des difficultés à créer les connexions/déconnexions que leur « installation » requiert, ce qui peut produire ou raviver leurs difficultés à dénouer ou renouer des liens ; ils peuvent aussi être suspendus au fil de l'investissement d'un(e) professionnel(le) qui accepte d'aller au-delà de ses missions⁵⁴.

La désaffiliation, pour ces jeunes, prend dès lors le double visage de l'exposition à la précarité et de la désobjectivation.

51 Jacqueline Fastrès a eu l'occasion d'analyser deux réseaux émergents de ce type à la suite de ces travaux sur l'accès durable à l'énergie. Cf J. Fastrès, « Lutte contre la précarité énergétique et travail de réseau », www.intermag.be/598.

52 Rappelons que ces situations de faiblesse ne sont pas liées à l'identité des services.

53 Citation de J. Rémy et al. Commentée p. 38 de cette recherche.

54 Nous en avons vu de nombreux exemples rapportés par des jeunes. Face au comportement « illégal » de ces professionnels, il est peut-être utile de rappeler l'article 6 du code de déontologie des services de l'aide à la jeunesse : « La collaboration entre les services et les intervenants doit permettre la recherche de la solution la plus efficace, la plus simple, et la plus proche des personnes concernées. La collaboration suppose aussi le respect du lien privilégié qu'un bénéficiaire d'aide a établi avec un service ou auquel il fait confiance. »

Structurellement, il n'est pas d'autre solution que des politiques qui conjuguent une « aide à la pierre » et des « aides à la personne », pour reprendre cette distinction canonique de Pierre Bourdieu.

En matière d'aide à la pierre, il ne paraît pas excessif de demander un véritable « plan Marshall » en matière de logement, tant les insuffisances et leurs conséquences sont criantes.

En matière d'aide à la personne, nous avons employé le pluriel, tant le décloisonnement et l'articulation sont nécessaires, ne serait-ce que pour ne pas transformer le couperet de l'âge de 18 ans en chronique d'une désaffiliation annoncée.

Surtout, les analyses que nous avons été conduits à mener conduisent à dire que l'aide à la personne sans aide à la pierre **et inversement** est vouée à l'échec.

Dès lors, une politique de transversalité des pouvoirs publics **entre eux** ne paraîtrait pas inopportune.

Il ne s'agit pas là d'un vœu pieux, puisqu'un examen du premier Plan Wallon de lutte contre la pauvreté initié par le gouvernement wallon sous la responsabilité du Ministre-Président Paul Magnette (puis du Ministre-Président Willy Borsus) montre que c'est dans ce sens que des impulsions sont données.

Le Plan énonce en effet deux objectifs qui sont en lien direct avec les questions que nous avons traitées dans cette recherche.

- Le plan prend clairement position pour une politique intégrée : « L'objectif de ce premier Plan wallon de lutte contre la pauvreté est donc de **compléter** ces dispositifs par une **politique intégrée** visant toute personne vivant ou susceptible de vivre dans un état de pauvreté ».
- Le plan accorde une attention particulière aux jeunes : « Par ailleurs, certains publics cibles sont particulièrement vulnérables et encourent un risque accru de précarisation. Dans les différents axes, une attention particulière sera ainsi portée aux jeunes et aux familles monoparentales » ; cette orientation explicite encourage à imaginer et proposer des mesures qui rendent effectives les intentions affichées.

Une analyse détaillée de la situation socio-économique met en effet en lumière :

- qu'un enfant (= personne de moins de 18 ans) sur quatre est pauvre en Wallonie ; quatre sur dix à Bruxelles⁵⁵ ;
- que le nombre de bénéficiaires d'un revenu d'insertion « étudiant » a quadruplé entre 2002 et 2016 (pour atteindre un peu plus de 8.000 cette dernière année) ;
- que la proportion de pauvres détenteurs de minimum un diplôme de niveau secondaire inférieur est deux fois plus élevée que celle enregistrée parmi les personnes qui détiennent au maximum le CESS et est plus du triple que celle qui concerne les diplômés de l'enseignement supérieur (nous retrouvons là le rôle de l'enseignement dans les questions de désaffiliation) ; en ce sens, la réforme des allocations d'études était préoccupante⁵⁶ ;

55 « Rapport sur la pauvreté infantile et juvénile en Fédération Wallonie-Bruxelles, présenté au Parlement de la FWB le 17/02/2016 par madame Vienne (Rapport établi par Anne-Catherine Guio (LISER) et Ariane Baye (ULg)), disponible en ligne: <http://www.pfwb.be/le-travail-du-parlement/doc-et-pub/documents-parlementaires-et-decrets/documents/001499022>.

56 Si des évolutions sont encore à obtenir, une série d'effets non-souhaités ont été à ce jour corrigés dans cette nouvelle législation suite au travail réalisé par la Fédération des Etudiants Francophones en alliance avec la Ligue des Familles et le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté.

- que plusieurs mesures prises par le Gouvernement fédéral (exclusions des allocations d'insertion, allongement du stage d'attente, limitation de l'accès au chômage à 25 ans quelle que soit la durée des études, ...) sont accablantes pour les jeunes ;
- que l'augmentation quantitative des personnes qui se tournent vers les CPAS ajoutée aux évolutions qui sont imposées à ces institutions (extension de la politique d'activation aux CPAS et possibilité inscrite maintenant dans le texte de sanction par la suppression du Revenu d'intégration ; extension de l'obligation d'établir un PIIS ; réforme du secret professionnel, ...) risquent aussi de produire davantage de désaffiliation ;
- que la non-individualisation des droits en vigueur depuis tant d'années accable le portefeuille des ménages de façon globale et a un impact sur la vie des familles et sur les solidarités interpersonnelles (intrafamiliales et extra-familiales) qui se traduisent principalement à travers l'accès au logement. Elle ouvre la porte à la traque à la fraude sociale et aux risques d'exclusion de droits plutôt qu'à l'assurance de pouvoir mener une vie conforme à la dignité humaine, telle qu'elle est poursuivie à travers les dispositifs de la sécurité sociale.

Le Plan de lutte contre la pauvreté est donc plus que fondé à insister sur la prévention :

« Face à ces constats, la volonté du Gouvernement est de développer un dispositif de lutte contre la pauvreté qui soit le plus universaliste possible, qui s'adresse tant aux personnes en situation de précarité **qu'à celles qui risquent d'y basculer.** »

Le lien est patent avec la réforme du Décret de l'aide à la jeunesse portée par le Ministre Madrane. Le livre 1 du futur Code est en effet tout entier consacré à la prévention ; il prévoit que

« les actions de prévention s'inscrivent dans un territoire où elles sont **articulées** aux autres actions sociales existantes et résultent principalement d'un diagnostic social de la zone déterminée. La prévention se compose **d'une prévention éducative et d'une prévention sociale.** »

Sans préjudice du rythme propre au temps politique on ne comprendrait pas que ces convergences politiques restent à l'état déclaratif, alors que les actions de terrain commencent à s'articuler⁵⁷.

De la même façon, l'adoption, dans les analyses politiques, du concept de « déprivation matérielle » pour qualifier les situations visées concerne au plus près les situations de mise en autonomie :

« une personne se trouve en situation de déprivation matérielle en cas d'incapacité à couvrir trois des neuf postes suivants : faire face à des dépenses imprévues, manger tous les deux jours un repas contenant des protéines, chauffer correctement son logement, partir une semaine en vacances par an, éviter les arriérés de crédit, de loyer et de paiement, disposer (si souhaité) d'une voiture, d'une télévision, d'un téléphone, d'une machine à laver⁵⁸. »

57 Bien des Conseils d'arrondissement de l'aide à la jeunesse travaillent en ce sens, comme par exemple Verviers (avec le colloque organisé le 5 octobre 2017 dont le titre est éloquent : « Grandir avec toi...T » ; à notre connaissance, des initiatives similaires sont prises au moins à Namur, Tournai, Marche. On voudra bien excuser les omissions.

58 <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-de-deprivation-materielle-severe/>

On l'a vu, les récits que nous ont confiés les jeunes interrogés font un large écho à de telles situations.

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, le changement partiel de majorité gouvernementale qui a eu lieu ne nous permet pas d'augurer de l'effectivité des politiques qui seront menées à leur terme en référence à ce Plan.

Mais on ne peut nier que l'existence de ce premier Plan de lutte contre la pauvreté montre que des politiques publiques qui entrent en résonance avec les difficultés vécues par les jeunes qui ont ou doivent avoir recours à la « solution » autonomie et avec les innovations portées par bien des professionnels sont possibles.

Il nous semble donc que tout soutien transversal à la transversalité des actions menées par les acteurs de l'aide à la jeunesse, du logement et de l'aide sociale permettrait de faire exister ou faire commencer à exister une « politique intégrée » qui allierait la réduction des inégalités et le soutien à la subjectivation.

La Déclaration de Politique Communautaire se proposait d'ailleurs d'aller résolument en ce sens⁵⁹.

Nous pensons qu'un travail sur les représentations que certains pouvoirs publics peuvent avoir de l'action associative serait aussi nécessaire : dans trop de cas, le fait qu'une association soit déjà financée dans un autre secteur produit de la suspicion à son égard⁶⁰.

Si nous nous appuyions sur ces déclarations convergentes pour éviter que les actions éducatives et sociales ne se mènent de façon parallèle ou de manière seulement juxtaposée, et subissent ainsi une énorme déperdition, nous pourrions ne pas tomber sous le coup du reproche adressé par Lizzie :

« Lizzie : J'ai fait appel au scandale pendant très longtemps même à l'école tout ça, c'est honteux, je suis mineure, j'ai 17 ans et demi, on m'aide pas, comme si on me rejetait, comme si on me disait, débrouille-toi, va trouver de l'aide ailleurs. Je me disais merde, c'est de la non-assistance à des personnes en danger, je sais pas. J'étais jeune et une fille en plus. J'ai fait toute la Belgique pour trouver un endroit où dormir, j'ai été à l'accueil, à Bruxelles. Maison d'accueil, je devrais pas y être, parce que c'est pour les majeurs, pas pour les mineurs (...). »

Reproche qui ne peut que faire écho à ce jugement de Pierre Bourdieu, qui constatait avec colère dès 1993 que « Le monde politique s'est fermé peu à peu sur soi, sur ses rivalités

59 Extrait de la Déclaration de Politique Communautaire (« Fédérer pour réussir », p. 52) :

« Soutenir l'action associative - L'action associative est innovante et se situe souvent, pour répondre aux besoins identifiés, à la croisée de plusieurs secteurs.

Pour soutenir l'innovation sociale, le Gouvernement veut : • faciliter le développement de projets intersectoriels en permettant aux opérateurs d'introduire un dossier unique auprès de l'administration ; • soutenir les projets de recherches et d'innovations sociales portées par les entreprises à profit social. La simplification administrative est un enjeu essentiel pour libérer du temps de travail au sein des associations afin qu'elles se concentrent sur leurs missions principales.

Le Gouvernement sera attentif à : • promouvoir la mise en œuvre de processus de simplification administrative concertés entre les administrations et les associations qu'elles subventionnent (réduction des délais de paiement, application du principe de confiance, justificatifs, agrément globalisé, etc.) ; • harmoniser les modes de justification, de liquidation et de contrôle des subsides, les modes d'évaluation (notamment les rapports d'activités), les processus de contrôle ; • généraliser le recours à des formulaires électroniques intelligents identiques pour les dossiers de demande de reconnaissance ou de subventionnement ; • encourager la concertation entre les administrations de la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Cocof et la Cocom, pour la récolte d'informations auprès des acteurs associatifs. »

60 Cf. à ce sujet J. Blairon, « La situation des associations poly-subventionnées, pour une analyse critique », www.intermag.be/608.

internes, ses problèmes et ses enjeux propres. » et rejetait fermement le « laisser faire » :

« (...) rien n'est moins innocent que le laisser-faire : s'il est vrai que la plupart des mécanismes économiques et sociaux qui sont au principe des souffrances les plus cruelles, notamment ceux qui règlent le marché du travail et le marché scolaire, ne sont pas faciles à enrayer ou à modifier, il reste que toute politique qui ne tire pas pleinement parti des possibilités, si réduites soient-elles, qui sont offertes à l'action et que la science peut aider à découvrir, peut être considérée comme coupable de non-assistance à personne en danger⁶¹. »

Avertissement qui incite à tout faire pour favoriser ce qui peut « prendre de la force » en s'appuyant sur les configurations existantes, mais aussi à affirmer que des politiques structurelles articulées sont nécessaires et possibles.

61 P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 944.

ANNEXES

Annexe n°1

Protocole d'interviews de jeunes sur la question de l'autonomie et du logement

Intervieweuses :

Intermédiaires :

Présentation de la recherche

A la demande de l'aide à la jeunesse, on recherche des témoignages de jeunes sur les difficultés rencontrées dans leur mise en autonomie/leur prise d'autonomie, et surtout les difficultés liées à la question du logement. Ensuite, on confronte au point de vue des professionnels ; puis sensibilisation des politiques par des visites sur le terrain.

Rappel de l'anonymat

Demande d'autorisation d'enregistrer :

pour être fidèles aux propos lors de la réaction ;

pour, si ok, utiliser anonymement dans une réalisation vidéo.

Montrer des types de scénarisation possible et voir ce qui inspire le plus le jeune (à faire avant ou après l'entretien ; à voir avec le jeune).

A USAGE INTERNE : identification du jeune

Prénom / Prénom de substitution choisi

Age

Localisation

- localité (rural – semi-rural – urbain)

- type de service

Situation familiale du jeune (seul, en couple, avec enfant...)

1. Evoquer avec le jeune son parcours institutionnel avant l'autonomie. L'objectif est de comprendre ce qui a marqué son parcours, qui risque peut-être de peser sur sa mise en autonomie.

Si pas de parcours institutionnel (minoritaire), évoquer les conditions dans lesquelles son autonomie s'est inscrite. A quel âge ? De quelle manière (volontaire et souhaitée ; précipitée et inattendue ; en situation de crise, ...).

Prise d'autonomie ou mise en autonomie pour ce qui le concerne ?

Comment qualifierait-il (par adjectifs) la perspective qui lui était offerte/imposée ? Pourquoi ?

2. La préparation de la mise en autonomie : qui s'en est chargé (quels services, quelles personnes, de quelle manière ? A quel moment, avec quelle durée ?

Etait-ce suffisant ? Etait-ce adapté ? Efficace ?

Au moment de sauter le pas, quel était l'état d'esprit du jeune ? Prêt ? Pas prêt ? Qu'est-ce qui lui faisait le plus peur ?

3. La question du logement

Comment le jeune a-t-il cherché un logement ? Quelles difficultés pour trouver ? Dans quel type de logement habite-t-il ? Si c'est un choix, pourquoi celui-là ? Si ce n'est pas un choix, comment cela s'est-il imposé ? Est-ce tenable dans la durée ?

Les relations avec le bailleur, avec le voisinage (colocataires, etc.) ?
Les bons moments ? Les expériences les plus difficiles ?

Comment s'en sort-il financièrement ? De quoi vit-il ? (ménage, enfants ?) Comment gère-t-il le loyer, la caution, l'énergie ? Est-ce tenable dans la durée ? Y a-t-il des priorités mises dans le budget ?

Logement et mobilité : quelles difficultés ? Loin de tout ? Isolé ?

4. Qu'est ce qui a été le plus difficile ?

Quelles aides le jeune a-t-il reçues ? Au niveau financier. Au niveau soutien.
Quel accompagnement ?

Avec le recul, de quoi aurait-il eu besoin, à quel moment, sous quelle forme ?

Relations sociales

- *Relations interpersonnelles*

Parmi les ressources suivantes, auxquelles fais-tu ou pourrais-tu faire appel si tu avais besoin d'aide ?

	Toujours	Souvent	Parfois	Jamais
<i>Famille</i>				
<i>Amis</i>				
<i>Voisinage (proximité)</i>				
<i>Groupe constitué (exemples : club de sport, groupe de musique, etc.)</i>				
<i>Connaissances (exemple : personnes ressources particulières)</i>				
<i>Autres (préciser)</i>				

Comment qualifierait-il son entourage ?

- Relations aux institutions/ services (voir RWLP en fonction des services existant dans la région)

Il y a dans la société une série d'institutions et de services qui peuvent soutenir et encadrer les jeunes dans leur autonomie en logement. Parmi les ressources suivantes, auxquelles fait-il ou pourrait-il faire appel s'il avait besoin d'aide ?

	Toujours	Souvent	Parfois	Jamais	Ne connais pas

Services : y a-t-il des services à qui il fait volontiers appel ? Pourquoi ?
Y a-t-il des services auxquels il ne fera jamais appel ? Pourquoi ?
Pense-t-il connaître suffisamment les services auxquels il peut faire appel ?
Quels conseils donnerait-il aux responsables par rapport à la question de l'autonomie ?

L'enregistrement

L'anonymat est assuré aux jeunes ; toutefois, un enregistrement audio est effectué avec l'accord du jeune, afin de garantir la fidélité et l'exhaustivité des propos lors de la rédaction de la recherche.

Annexe n°2

Recherche autonomie/logement - Protocole d'entretien pour les services

Identité institutionnelle du service

Localisation

Les raisons de la création d'un dispositif autour de la question de l'autonomie

Pourquoi avez-vous décidé d'agir ? Estimez-vous que des besoins rencontrés par les jeunes confrontés à l'impératif ou au désir d'autonomie n'étaient pas couverts par l'existant ?

- Quels constats ont nécessité une action ;
- quelle analyse de ces constats par le service ;
- quels scénarii explorés ; lequel a été choisi et pourquoi ;
- quelles évolutions observées au niveau de ces besoins depuis le début ?

Les difficultés de la mise en œuvre

Comment s'est passée la mise en œuvre de votre dispositif ? Quelles difficultés rencontrées, quel adversaire principal, quels manques, quels blocages à dépasser ?

Avez-vous dû consentir à des « investissements » (dans tous les sens du terme) plus ou moins hasardeux ? Avez-vous dû composer (avec votre agrément, vos missions, votre cadre, ...)

Les dispositifs mis en place

La mise en œuvre d'une solution nouvelle exige souvent des articulations inédites, des transversalités inexplorées, des coalitions improbables.

Est-ce le cas en ce qui vous concerne ?

Par exemple, vous reconnaissez-vous dans les dimensions suivantes :

- nous avons réalisé un travail sur plusieurs secteurs bureaucratiquement séparés ;
- nous avons tissé des relations avec d'autres institutions avec lesquelles nous n'étions pas d'office en contact ;
- nous avons dû réunir des connaissances dans des domaines que nous n'avions pas investis jusque là ;
- nous avons construit des « montages » avec des acteurs que nous avons réussi à mobiliser ou à connecter ;
- nous avons dû imaginer des approches croisées (par exemple sociale et culturelle) ;
- ...

La place des jeunes

Quelle place pour les bénéficiaires dans l'expérimentation ? (place directe ou indirecte)

- Dans la conception du projet ?
- Dans la construction du projet ?
- Dans son évaluation (par exemple au niveau de la réflexion sur les pratiques, au niveau du quotidien...) ?

Quels outils de participation éventuels sont utilisés ? (ex. Eva Goa)

Quelle a été la part de prise de risque des jeunes eux-mêmes dans l'usage du dispositif ?
Avez-vous en tête un exemple concret ?

Comment gère-t-on les renoncements que les jeunes doivent éventuellement consentir
(par ex. pas d'animal dans le logement) ?

Comment gère-t-on la double face de l'autonomie (liberté/solitude) ?

Quelle marge de liberté est laissée effectivement au jeune ?

Y a-t-il un contrôle, pensé et mis en place de quelle manière ?

Comment l'échec est-il géré (avec le jeune, avec les partenaires) ?

Quelle alternative pour le jeune (en cas d'échec comme en cas de réussite) ?

Ce qui pourrait aider

Quelle(s) mesure(s) vous faciliteraient la vie ? Qui devrait en prendre l'initiative ?

Y a-t-il selon vous une dimension généralisable, mutatis mutandis, dans votre expérience ?

Les partenariats

(ex. CPAS ; AIS ; SLSP ; Services jeunes (infor jeunes...)... liste à compléter)

Services avec qui vous collaborez systématiquement

- Lesquels
- Pourquoi

Services vers qui vous relayez avec accompagnement /passage de flambeau important de votre part

- Lesquels
- Pourquoi

Services vers lesquels vous orientez simplement (info au jeune, sans accompagnement de votre part)

- Lesquels
- Pourquoi

Services avec qui vous ne collaborez jamais

- Lesquels
- Pourquoi

TABLE DES MATIÈRES

p. 3	Introduction
p. 4	I. Le projet de recherche
p. 5	II. La problématisation
p. 6	III. Méthodologie de recherche

p. 11	Partie 1 Les analyses des jeunes
p. 12	I. Présentation des jeunes interviewés
p. 25	II. Le double sens de l'autonomie
p. 30	III. Autonomie et désaffiliation
p. 38	IV. Autonomie et logement
p. 47	V. Un réseau à construire, faire vivre et contrôler
p. 59	VI. Les épreuves liées à la dimension séquentielle des interventions
p. 74	VII. Conclusion de la première partie

p. 79	Partie 2 Analyse transversale des projets innovants
p. 80	I. Le constat générique
p. 81	II. Les points communs aux projets innovants
p. 82	Présentation des projets innovants
p. 91	III. Les points-clés de la réussite
p. 91	1. Une logique d'action et d'interprétation partagée
p. 91	a) <i>Un modèle d'efficacité dans le montage du projet : s'appuyer sur les ressources de la configuration</i>
p.97	b) <i>Utiliser de façon pertinente la diversité des partenaires en leur attribuant des rôles</i>
p. 102	c) <i>La souplesse à tous les étages</i>
p. 106	d) <i>Une représentation pertinente de ce qu'est la « progression »</i>
p. 113	e) <i>Pas de cumul d'exigences inapproprié</i>
p. 117	f) <i>La recherche de continuité</i>
p. 121	2. L'accumulation primitive et la logique de connexion
p. 121	a) <i>L'accumulation primitive</i>
p. 123	b) <i>La logique de connexion</i>
p. 128	IV. Deux controverses
p. 128	1 Première controverse : le sens de la progression normative
p. 128	a) <i>De l'accompagnement « collé-serré » à l'accompagnement « tasse de café »</i>
p. 129	b) <i>La logique d'entonnoir</i>
p. 134	2. Deuxième controverse : la contrainte-temps
p. 137	V. Réflexions à propos des attentes en matière de politiques sociales et éducatives

p. 145	Annexes
p. 146	Annexe 1 - Protocole d'interviews de jeunes sur la question de l'autonomie et du logement
p. 149	Annexe 2 - Recherche autonomie/logement - Protocole d'entretien pour les services

Novembre
2017

Une réalisation



Avec le soutien de

